



PROJET MUNICIPAL

**NOUS SOMMES
NARBONNE**

Élections Municipales 2026

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction, Méthode & Grands Projets	1
1.1	Le programme	2
1.2	FINANCES : INVESTIR MASSIVEMENT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS . .	11
1.3	LE PALAIS DU TRAVAIL : LA RENAISSANCE D'UN SYMBOLE	14
2	Démocratie : Souveraineté Réelle	19
2.1	CHARTÉ ÉTHIQUE : LE NOUVEAU CONTRAT DE MANDAT	20
2.2	CONSEILS DE QUARTIER / CONSEILS CITOYENS	22
2.3	DU DROIT DE PÉTITION AU DROIT DE DÉCISION	24
2.4	L'AGORA : LE JOURNAL DE LA CITÉ	26
2.5	SCIC : L'ENTREPRISE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF	28
3	Logement : Rendre la ville aux habitants	31
3.1	Narbonne : Pour une politique du logement affranchie des intérêts privés	32
3.2	STRATÉGIE DE GOUVERNANCE DES BAILLEURS SOCIAUX	36
3.3	"MIXITÉ TOTALE ET INVISIBLE"	37
3.4	GUERRE À L'HABITAT INDIGNE : NEUTRALISER LES MARCHANDS DE SOM- MEIL	39
3.5	"JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE"	41
3.6	"PACTE HABITAT CŒUR DE VILLE"	43
3.7	GÉOTHERMIE & RÉSEAU DE FROID : L'ÉNERGIE AU SERVICE DU PATRI- MOINE	45
3.8	NARBONNE SOLEIL PARTAGÉ	48
3.9	NARBONNE-PLAGE : STATION L'ÉTÉ, VILLAGE L'HIVER	50
3.10	LE FOYER DES 4 SAISONS	52
3.11	CRÉER LE FONCIER ABORDABLE	54
4	Agriculture, Alimentation & Santé	57
4.1	MARAÎCHAGE URBAIN ET TRANSFORMATION LOCALE	58
4.2	CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION	61
4.3	GARANTIR L'ACCÈS AU SOIN	64
4.4	L'EAU : RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ	66
4.5	CUISINES EN COMMUN : L'OUTIL DE LA SOUVERAINETÉ CULINAIRE	68
4.6	VITICULTURE : L'INFRASTRUCTURE VIVANTE DU NARBONNAIS	71
4.7	UNITÉ DE FERMENTATION DIRIGÉE : LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE RURALE	73
4.8	PASTORALISME ET LIMITATION DU RISQUE INCENDIE	76
4.9	RÉGÉNÉRATION DES SOLS	78

4.10	COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ : BOUCLER LE CYCLE DE LA VIE	81
5	Emploi & Économie	85
5.1	NARBONNE, INVENTER LES FILIÈRES DE DEMAIN	86
5.2	NOTRE MONNAIE LOCALE : LE CERS POUR BOOSTER LES CIRCUITS COURTS	89
5.3	LA COMMANDE PUBLIQUE : LEVIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE	91
5.4	FONCIER PRODUCTIF : SORTIR DE LA SPÉCULATION	93
5.5	INVENTER LES FILIÈRES DE DEMAIN	95
5.6	TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR (TZCLD)	97
5.7	ÉGALITÉ RÉELLE : ERGONOMIE, MÉTIERS DU LIEN ET AUTONOMIE FINANCIÈRE	99
5.8	NARBONNE CARREFOUR DU MIDI : REPRENDRE NOTRE RANG	102
6	Mobilités	105
6.1	CIRCULATION : LE MODÈLE "PONTEVEDRA"	106
6.2	PONTS & FRANCHISSEMENTS : LA SUTURE URBAINE	108
6.3	PLAN PIÉTON : LA VILLE À HAUTEUR D'HOMME	112
6.4	PLAN VÉLO : CHANGER DE BRAQUET PAR L'INFRASTRUCTURE	115
6.5	TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : INTÉGRER L'USAGE, CHASSER LE DANGER	118
6.6	TRANSPORTS : UN COMMUN	120
6.7	VISION 2040 : NARBONNE, ÉTOILE FERROVIAIRE EUROPÉENNE	122
7	Culture, Sport & Vie Associative	125
7.1	PARC DES SPORTS ET ATHLÉTISME : LA SPÉCIALISATION DES SITES . . .	126
7.2	PÔLE INDOOR ET EXCELLENCE SPORTIVE : BÂTIR UN VIVIER LOCAL . . .	129
7.3	NAUTISME ET PORTS : NARBONNE, CITÉ MARITIME ET LAGUNAIRE	131
7.4	ESPACE DE LIBERTÉ : L'EXCELLENCE ÉNERGÉTIQUE ET SPORTIVE	133
7.5	SPORT POUR TOUS : LA PROXIMITÉ ET L'ÉQUITÉ	136
7.6	SOUTIEN À LA CRÉATION : SORTIR DE LA PRÉCARITÉ	139
7.7	CULTURE HORS-LES-MURS & STREET ART : LA VILLE COMME SCÈNE . .	142
7.8	GOUVERNANCE CULTURELLE : LE PACTE DE CONFIANCE	144
7.9	L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ	146
7.10	NARBONNE ANTIQUE : RÉVÉLER LA CAPITALE ROMAINE	147
7.11	NARBONNE MÉDIÉVALE : L'ÉPOPEE RETROUVÉE	150
7.12	CULTURE OCCITANE : PARLEM UNA CULTURA VIVA	153
7.13	GASTRONOMIE : LE CARREFOUR DES CUISINES	156
7.14	LAMOURGUIER : LA NEF DES MUSIQUES ET DES COMMUNS	159
8	Enfance, Jeunesse & Éducation	161
8.1	Narbonne et sa jeunesse : Briser le piège de la précarité	162
8.2	LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ÉCOLE À MONTPLAISIR	165
8.3	LE PLAN "ÉCOLES OASIS" : BÂTI & CLIMAT	168
8.4	RUE-ÉCOLE : LA CELLULE DE BASE DE LA VILLE APAISÉE	170
8.5	AIRES DE JEU : L'ESPACE RÉCRÉATIF CLIMATIQUE ET SÉCURISÉ	172
8.6	CANTINES : QUALITÉ & GRATUITÉ	174
8.7	L'ÉCOLE POUR TOUS : L'INCLUSION RÉELLE	176
8.8	SANTÉ MENTALE & PRÉVENTION : PRENDRE SOIN DES CORPS ET DES ESPRITS	178
8.9	LE PÉRISCOLAIRE : CE QUI SE PASSE HORS DE L'ÉCOLE	180
8.10	PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : LA STRATÉGIE DE L'ALLER-VERS	182
8.11	PETITE ENFANCE : ADAPTER LE TEMPS AU RÉEL	184

8.12	PÔLE DE RENOUVEAU UNIVERSITAIRE : LE SAVOIR AU CŒUR DE LA CITÉ	186
8.13	PROTECTION DE L'ENFANCE : NARBONNE, TERRITOIRE PROTECTEUR	188
8.14	ÉDUCATION POPULAIRE : LA FABRIQUE DE L'ÉMANCIPATION	190
9	Tranquillité & Cadre de vie	193
9.1	LE GRAND CANAL DU REC DE VEYRET	194
9.2	LE CANAL ÉLARGI DU REC DE VEYRET	196
9.3	L'AMBITION BLEUE : RECONQUÉRIR NOS CANAUX	200
9.4	CULTURE DU RISQUE : ANTICIPER POUR NE PLUS SUBIR	202
9.5	LA TRANSPARENCE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE LA SANTÉ	205
9.6	LE PACTE DE PROPRETÉ URBAINE : QUALITÉ DU SOL ET CONTRAT DE CIVILITÉ	207
9.7	ZÉRO DÉCHARGE SAUVAGE	210
9.8	LA RESSOURCERIE URBAINE : L'ÉCONOMIE DU RÉEMPLOI	212
9.9	DÉCHETS : LA PREUVE PAR LE TRI ET LA COLLECTE DU "MERCI"	214
9.10	LA CONDITION ANIMALE : LE PACTE DE BIENVEILLANCE	217
9.11	GÉRER LE FLUX MIGRATOIRE : LA ZONE DE DÉLESTAGE ÉCOLOGIQUE	220
9.12	MOUSTIQUES : L'INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE ET DE PROXIMITÉ	222
9.13	BOUCLIER ACOUSTIQUE : TRAITER LES POINTS NOIRS DU BRUIT	225
9.14	RODÉOS ET NUISANCES SONORES : L'INGÉNIERIE CONTRE L'IMPUNITÉ	228
9.15	NARBONNE LA NUIT : DESTINATION VITALITÉ	231
9.16	L'ARCHIPEL DE LA MÉDIATION : L'INGÉNIERIE DE LA PRÉSENCE	233
9.17	SCIC "SÉCURITÉ ÉTHIQUE" : VERS UNE SÛRETÉ LOCALE ET ÉTHIQUE	235
9.18	VIOLENCES INTRAFAMILIALES : SORTIR DU CYCLE	238
9.19	URBANISME INCLUSIF	241
9.20	ÉCLAIRAGE INTELLIGENT : PASSER DE L'AMPOULE À LA SENTINELLE	243
9.21	NARBONNE RESPIRE : LE PLAN "ÎLOTS DE FRAÎCHEUR"	245
10	Annexes & Tableaux de Bord	247
10.1	TABLEAU DE BORD DES BAILLEURS SOCIAUX	248
10.2	TABLEAU DE BORD (2025/2026)	249
10.3	TABLEAU DE BORD : SECTEURS ET EMPLOYEURS	250
10.4	TABLEAU DE BORD : STRUCTURE DE L'EMPLOI	251

Chapitre 1

INTRODUCTION, MÉTHODE & GRANDS PROJETS

*Nous Sommes Narbonne est une initiative authentiquement citoyenne née à peine trois mois avant le premier tour des élections municipales 2026 d'un besoin d'écoute et d'action. Notre méthode est basée sur des assemblées et des ateliers ouverts à tous et décisionnaires. Nous valorisons la mise en réseau des expertises citoyennes. En quelques semaines, des idées souvent portées depuis longtemps par ceux qui connaissent intimement notre ville et vivent au quotidien au contact du terrain se sont coagulées, confrontées et enrichies. En à peine deux mois avait émergé un véritable projet de mandat interconnecté, solide, intelligent. Ce document ne répond pas aux normes conventionnelles de la communication politique qui préfèrent le flou et la personnalisation du débat. Nous ne sommes pas des communicants. Nous sommes des professionnels du soin et de l'éducation, des chômeurs et chômeuses et des cadres supérieurs avec une expertise internationale. Ce projet est à notre image, divers, relié, lucide, ancré sur le terrain et ambitieux pour notre ville. Car, **Nous Sommes Narbonne.***

1.1 LE PROGRAMME

Narbonne est aujourd'hui une énigme. D'un côté la ville attire car le soleil brille et les infrastructures de transport nous placent au centre de gravité du Sud de la France. De l'autre la réalité sociale grince avec un taux de pauvreté qui stagne autour de vingt pour cent. Nos jeunes partent et le centre-ville souffre. Cette situation ne relève pas de la fatalité mais d'un choix de gestion. L'économie narbonnaise fonctionne actuellement comme une passoire. La richesse produite par le travail des habitants et par les touristes est captée par des grands groupes extérieurs ou par la rente immobilière avant d'être immédiatement évacuée hors du territoire.

La municipalité actuelle a progressivement renoncé à sa capacité d'agir. Elle a confié les clés de la maison à des prestataires privés pour l'eau ou les transports et à des cabinets de conseil pour la réflexion. Cette perte de savoir-faire place la mairie en position de faiblesse face aux géants industriels qui imposent leurs tarifs. Les factures augmentent alors que le service stagne. Nous refusons de voir Narbonne devenir une ville dortoir pour touristes et retraités.

Notre projet propose une méthode simple pour inverser la tendance. Nous voulons produire ici ce que nous consommons ici. Nous voulons que l'argent dépensé ici reste dans les poches des Narbonnaises et des Narbonnais. Cela commence par l'énergie. Il est absurde de payer l'électricité au prix fort sur les marchés mondiaux alors que nous vivons dans l'une des régions les plus ensoleillées d'Europe. En installant nos propres réseaux de partage d'électricité nous ferons baisser la facture dès le début du mandat. Cette logique de bon sens s'appliquera ensuite à l'alimentation, au logement et à l'industrie. Il est temps de cesser de gérer le déclin. Bâtissons une ville autonome et fière qui protège ses habitants.

I. Produire et garder la richesse ici

Le développement économique de Narbonne ne peut plus reposer uniquement sur la consommation et le tourisme. Ces secteurs sont fragiles et ne créent presque que des emplois précaires. Pour garantir des salaires dignes et des carrières stables nous devons relancer une véritable production locale qui soit structurellement délocalisable. Un territoire devient prospère lorsque la valeur s'y sédimente. Nous choisissons de transformer nos atouts géographiques et agricoles en industries propres.

L'énergie comme moteur industriel. Nous avons des terres agricoles en friche et un port de commerce à proximité. Nous allons utiliser ces ressources pour créer une filière de carburants verts. Le projet Bio-Carburants consiste à transformer des résidus agricoles et des plantes peu gourmandes en eau en carburant pour l'aviation et le transport. Cette industrie s'appuiera sur l'expertise unique de l'INRAE de Narbonne et a le potentiel de devenir un moteur pour l'emploi. Elle offrira aussi aux agriculteurs des contrats stables pour vendre leur production à un prix garanti. Nous avons aussi du soleil et en créant des zones d'autoconsommation collective nous créerons des opportunités pour les installateurs locaux.

Le soutien concret au commerce. Nos commerçants de centre-ville souffrent de la concurrence d'internet et des loyers trop chers. La ville va intervenir directement pour casser cette spirale. Nous rachèterons les locaux commerciaux vides pour les louer à des tarifs raisonnables à travers un Office Foncier Solidaire. Cela permettra à des artisans, des libraires ou des projets associatifs de s'installer sans être étranglés par les charges. Nous construirons avec les commerçants des solutions de logistique et de support qui leur permettent de se concentrer sur leur métier. Enfin nous lancerons le Bonus Narbonnais. Ce système de fidélité utilisera notre monnaie locale pour récompenser les achats faits chez les indépendants. Chaque euro

dépensé dans le réseau local donnera du pouvoir d'achat supplémentaire. Un cercle vertueux qui protège nos emplois et notre identité se mettra alors en mouvement.

Le recyclage de haute technologie. Narbonne doit apprendre à capter la valeur de l'économie circulaire. Au lieu d'enfouir les déchets ou de les brûler nous allons valoriser la matière. Nous installerons une unité spécialisée dans le tri et la purification des métaux. Ce site industriel utilisera des technologies avancées pour récupérer les alliages techniques avec une pureté industrielle. Ces matériaux recyclés seront ensuite revendus aux industries de pointe. C'est une manière intelligente de créer de la valeur à partir des déchets qui transitent par Narbonne tout en respectant l'environnement.

Narbonne, capitale. Notre ville possède une position unique. Nous sommes le point de rencontre naturel entre Toulouse et Montpellier, mais aussi entre Barcelone et Marseille. Plutôt que de subir l'attraction de ces métropoles nous allons utiliser notre position centrale. La future gare et les nœuds autoroutiers font de Narbonne le lieu idéal pour rassembler les décideurs régionaux. Le projet Narbonne Eurorégion prévoit la construction d'un Pôle de Congrès moderne capable d'accueillir les colloques et les événements d'entreprises qui cherchent un terrain neutre et accessible. Cette activité de tourisme d'affaires fonctionne toute l'année et fait vivre les hôtels et les restaurants bien au-delà de la saison estivale.

Réinventer l'écosystème économique. Pour qu'une implantation réussisse, elle doit s'inscrire dans un réseau d'expertise et de services qui est aujourd'hui à construire. Beaucoup de projets échouent lorsque les élus négligent de bâtir cette infrastructure et croient au pouvoir magique de leur volonté. Nous ne ferons pas cette erreur. Nous mettrons les mains dans les rouages. Nous utiliserons le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée que l'État subventionne à soixante-dix pourcent pour créer les services qui font défaut sur notre territoire. Les Entreprises à But d'Emploi créées deviendront un support sur lequel le succès peut germer.

L'économie de sédimentation contre la finance prédatrice. Narbonne ne doit plus être un terrain de chasse pour les capitaux flottants. Nous opérons une distinction politique fondamentale entre l'économie d'extraction, qui vient pomper la valeur créée ici pour l'exporter vers des paradis fiscaux ou des sièges lointains, et l'économie de sédimentation, qui enracine la richesse, les savoir-faire et les salaires sur le territoire. L'accès prioritaire au foncier et à la commande publique sera réservé à ceux qui garantissent que la valeur ajoutée sert l'emploi local et la transition écologique plutôt que la rente actionnariale. Nous fermerons la porte aux projets prédateurs qui ne laissent derrière eux que précarité et friches commerciales. Choisir la sédimentation, c'est choisir que l'argent gagné à Narbonne serve à faire vivre les Narbonnais.

II. Maîtriser nos factures et nos ressources

La dépendance envers les géants privés de l'énergie et de l'eau fragilise les foyers narbonnais. Chaque augmentation des tarifs mondiaux ampute directement le budget des familles sans que la municipalité ne semble disposer de leviers d'action. Nous refusons cette fatalité de l'impuissance. La ville doit redevenir l'infrastructure de protection des besoins fondamentaux en reprenant la main sur les flux physiques.

L'électricité moins chère par le circuit court. Le projet Soleil Partagé repose sur une logique de bon sens. Nous produirons de l'électricité sur les toits des bâtiments publics et des maisons volontaires pour la consommer directement dans le quartier. Pour cela nous déploierons un réseau local sécurisé en basse tension. Ce système technique évite de payer les taxes et les frais de transport du réseau national. Le prix des premiers kilowattheures baissera mécaniquement pour les membres de cette coopérative accessible gratuitement à tous. Cette mesure directe pour le pouvoir d'achat garantit aussi l'éclairage public à moindre coût pour la ville. Il

ne s'agit pas d'une promesse magique mais d'un exemple de ce qu'apporte l'ingénierie aux affaires publiques.

L'eau, bien commun sous haute surveillance. L'agglomération a lié le destin de notre eau au groupe Veolia jusqu'en deux mille trente-six via un contrat verrouillé par des pénalités exorbitantes. Nous ne pouvons pas rompre ce contrat brutalement sans ruiner la ville mais nous ne resterons pas passifs. Nous mettrons fin à l'amnésie technique de la mairie en créant une cellule d'expertise capable de contrôler chaque ligne de facturation. Nous activerons toutes les clauses de pénalité pour traquer les marges abusives. L'objectif est évidemment de protéger les habitants contre les abus, mais cette reprise en main progressive et la montée en compétence induite prépare le retour inéluctable à la régie publique.

L'autonomie alimentaire par l'ingénierie de l'eau. Narbonne dépend presque totalement des camions venus d'Espagne pour ses produits frais. Pour inverser la tendance nous devons sécuriser nos agriculteurs face aux sécheresses. La ville déploiera un réseau pour rediriger les eaux usées traitées vers les terres agricoles au lieu de les laisser se perdre en mer. Cette ressource garantie permettra de remettre en culture les friches autour de la ville. Pour assurer un revenu aux maraîchers la municipalité et l'hôpital s'engageront par contrat à acheter leur production. Nous créerons également, par une Entreprise à But d'Emploi, une unité de transformation locale pour laver et conditionner ces légumes ou transformer le lait en yaourts. L'assiette de nos enfants sera saine et l'économie agricole locale aura de nouvelles perspectives.

Des déchets aux ressources. Une usine de compostage située en périphérie dégage aujourd'hui des odeurs inacceptables pour les riverains. Nous imposerons un contrôle technique strict pour stopper ces nuisances. Nous utiliserons ce compost pour fertiliser notre ceinture maraîchère. En parallèle nous créerons une Entreprise à But d'Emploi dont la mission est de réparer les objets pour leur donner une seconde vie. Au lieu d'enfouir et d'incinérer nous allons réparer et revendre. Cette stratégie d'économie circulaire crée de l'activité non délocalisable et réduit la taxe sur les ordures ménagères.

III. Le renouveau urbain et végétal

L'urbanisme des dernières décennies a bétonné la ville sans réfléchir au climat ou aux cycles naturels. Nous souffrons de la chaleur et les quartiers sont coupés les uns des autres par des obstacles physiques. Nous voulons réconcilier Narbonne avec sa géographie pour garantir un cadre de vie respirable.

La grande promenade du Rec de Veyret. Ce ruisseau constitue aujourd'hui une zone négligée qui fracture la ville. Nous le transformerons en une coulée verte de six kilomètres de long et deux cents mètres de large. Ce projet servira deux objectifs majeurs. Il offrira aux Narbonnaises et aux Narbonnais un espace de respiration pour le sport et la promenade. Il protégera surtout la ville des inondations en redonnant au ruisseau l'espace dont il a besoin. Nous financerons cet aménagement en réallouant les fonds prévus pour le barrage de Montredon. Nous préférons le génie écologique qui embellit la ville aux ouvrages de catalogue qui la défigurent.

Protéger la fraîcheur sans léser les propriétaires. Dans une ville du Sud l'ombre représente une nécessité de santé publique. Nous lancerons un inventaire participatif pour repérer les jardins privés et les terrains non bâtis qui rafraîchissent nos rues. Si un propriétaire souhaite vendre un de ces terrains pour construire un immeuble nous interviendrons avec un outil juridique précis : le transfert de constructibilité. Nous proposerons au propriétaire, avec le soutien des riverains, d'échanger ses droits à bâtir contre un autre terrain situé dans une zone où la construction est souhaitable. Le propriétaire conserve son capital financier et le quartier garde ses arbres.

Une solution biologique contre les étourneaux. Chaque automne les oiseaux envahissent la ville car ils y trouvent la chaleur et l'abri du vent. Les pétards et les lasers utilisés actuellement ne font que déplacer le bruit et la saleté d'une rue à l'autre. Nous traiterons le problème à la racine en créant une zone d'accueil à l'extérieur de la ville qui réponde aux préférences de la faune aviaire. En plantant des haies brise-vent et en aménageant des dortoirs adaptés nous attirerons les étourneaux loin des habitations. Le guano récolté sur ce site dédié deviendra un engrais puissant pour nos espaces verts. C'est une solution durable qui rendra nos trottoirs propres et nos nuits calmes.

Une ville accessible à tous. L'espace public ne doit exclure personne. Nous lancerons un plan systématique de suppression des obstacles sur les trottoirs pour garantir la circulation fluide des fauteuils roulants et des poussettes. Nous déploierons une signalétique lisible adaptée à tous les types de handicap. Une ville facile à parcourir pour les plus fragiles devient une ville plus agréable pour tous.

IV. La santé et le logement pour tous

Le sentiment d'abandon progresse face à aux difficultés d'accès aux soins et à l'inflation immobilière. De nombreux Narbonnais ont l'impression que leur ville devient trop chère pour y vivre et trop vide pour y être soigné. Nous reprendrons l'initiative pour garantir que chaque habitant puisse se loger et se soigner dignement.

Des médecins salariés pour stopper la desertification. Nous ne pouvons plus attendre passivement que des libéraux s'installent. Notre structure démographique nous rend plus vulnérable que ce que montrent les statistiques. La mairie créera des Centres de Santé Municipaux coopératifs qui embaucheront directement des médecins généralistes. La gestion administrative sera assumée pour permettre aux docteurs de se consacrer exclusivement au soin. Cette offre publique garantira l'application du tiers payant et l'absence de dépassement d'honoraires. En parallèle nous donnerons à l'hôpital les moyens de respirer en lui cédant les terrains de l'école Arago. Cette extension stratégique en centre-ville permettra de moderniser les urgences et d'installer des laboratoires de recherche en lien avec les nouvelles formations universitaires.

Un choc de l'offre de logement pour dompter les prix. Les prix de l'immobilier explosent sous la pression de la spéculation et des locations touristiques. Les familles locales sont chassées vers la périphérie lointaine. Nous utiliserons un outil juridique puissant pour casser durablement cette spirale : l'Office Foncier Solidaire. Ce dispositif permet de dissocier la propriété du terrain qui reste à la ville de celle des murs qui appartiennent à l'habitant. En neutralisant le coût du foncier nous proposerons des logements à l'achat quarante pour cent moins chers que le marché. Ces habitations seront réservées aux résidents principaux et ne pourront pas faire l'objet de spéculation à la revente. En parallèle, nous construirons. Nous lancerons un plan massif de construction de logements publics et intermédiaires. Ces logements seront indistinguishables des logements privés et auront un effet systémique en tempérant les prix de l'ensemble du parc. C'est la loi de l'offre et de la demande utilisée au profit des habitants.

Le bouclier pour les petits propriétaires. Notre combat contre la rente financière ne doit pas être confondu avec une attaque contre la propriété individuelle. Nous établissons une distinction nette entre les investisseurs prédateurs qui transforment la ville en hôtel et les Narbonnaises et les Narbonnais qui possèdent leur maison ou un petit bien locatif fruit d'une vie de travail. La municipalité s'engage à protéger ce patrimoine d'usage. Nous garantissons une stabilité fiscale totale sur les résidences principales durant le mandat. Nous déploierons une aide technique et financière pour accompagner les propriétaires dans la rénovation thermique de leurs biens. En régulant le marché nous protégeons la valeur réelle des biens familiaux contre les risques d'une bulle spéculative qui finirait par éclater.

La dignité à tous les âges. La ville doit protéger ses aînés sans les isoler. Nous privilégierons le développement de colocations seniors au cœur des quartiers plutôt que la construction d'établissements fermés en périphérie. Ces habitats partagés permettent de conserver son autonomie tout en mutualisant les coûts d'une aide à domicile. De même nous serons intraitables sur la protection des victimes de violences intrafamiliales. La municipalité réservera des logements d'urgence sécurisés pour offrir un refuge immédiat aux femmes et aux enfants en danger. La sécurité commence par la garantie d'un toit sûr pour ceux qui fuient la violence.

V. Une ville sûre car vivante

La sécurité d'une rue ne dépend pas du nombre de caméras mais de la qualité de la vie qui s'y déroule. L'insécurité et les trafics prospèrent là où le lien social recule et où l'espace public est abandonné. Nous défendons une conviction simple. Une place occupée par des habitants, des terrasses mixtes et des familles est naturellement protégée. La meilleure garantie de la tranquillité réside dans la présence bienveillante et continue des Narbonnaises et des Narbonnais eux-mêmes.

L'occupation citoyenne de l'espace. Nous rendrons la ville à ses usagers. La municipalité facilitera l'installation de terrasses, de jeux pour enfants et d'activités associatives sur les places aujourd'hui vides. Nous soutiendrons les commerçants et les clubs sportifs qui souhaitent organiser des événements dans la rue et les jardins. Cette appropriation populaire ne constitue pas une gêne mais le premier rempart contre la délinquance. Lorsque les habitants, les mères de famille et les riverains occupent le terrain, les comportements nuisibles n'ont plus la place pour s'installer.

La médiation par le partenariat. Les conflits d'usage ou les nuisances sonores nécessitent parfois l'intervention de tiers. La ville ne recrutera pas une armée de fonctionnaires pour cela mais s'appuiera sur les acteurs de terrain existants. Nous conventionnerons avec les structures spécialisées et l'Entreprise à But d'Emploi pour assurer des missions de présence et de dialogue en soirée. Ces intervenants connaissent le tissu social et savent désamorcer les tensions par la parole. La police municipale pourra se concentrer sur les missions d'intervention tandis que la paix du quotidien sera assurée par ce maillage humain et associatif.

L'urbanisme de la lumière. Nous supprimerons les zones d'ombre qui génèrent un sentiment d'insécurité. L'aménagement urbain privilégiera la visibilité et la transparence. Nous veillerons à ce que l'éclairage public soit adapté aux piétons et non plus aux seules voitures. Une ville où l'on voit loin et où l'on est vu est une ville où l'on circule sans crainte. Un espace gagne en sécurité lorsqu'il est conçu pour être vivant et lumineux plutôt que pour maximiser les profits d'un promoteur. Nous imposerons cette logique à tous les projets d'aménagement et nous réaliserons des opérations chirurgicales précisément pensées pour changer le visage de quartiers entiers.

Un partenariat entre l'État et la Ville. La sécurité est la première des libertés, surtout pour les plus vulnérables. Aujourd'hui, l'état de délabrement des services de l'État à Narbonne est une insulte faite aux victimes. Nous exigerons du Ministère de l'Intérieur la rénovation du commissariat et le renfort d'effectifs, non pour une politique du chiffre, mais pour garantir un accueil digne et protecteur. La priorité absolue sera donnée à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Il est intolérable qu'une victime qui trouve le courage de porter plainte soit reçue dans des conditions indignes ou doive attendre faute d'enquêteurs disponibles. Nous voulons une Police Nationale dotée de moyens humains suffisants pour protéger celles et ceux que la violence frappe. Le rôle du Maire est immédiat et quotidien. Il lutte contre les marchands de sommeil, les déchets sauvages et les incivilités. Notre police municipale sera celle qui protège au quotidien et retisse le lien social dans tous les quartiers.

VI. Vivre et bouger

Une ville agréable est une ville où l'on circule facilement et où l'on vibre ensemble. Nous voulons faire de Narbonne une capitale de la liberté de mouvement et de la culture vivante.

Les Citadines, trait d'union des quartiers. La gratuité des transports est un levier puissant de pouvoir d'achat et d'écologie. Nous nous appuyerons sur le succès des navettes gratuites "Citadines" pour étendre ce modèle. Aujourd'hui concentrées sur l'hypercentre, elles doivent devenir le lien entre tous les quartiers. Nous étendrons les lignes progressivement pour relier les zones périphériques au cœur de ville sans que l'utilisateur ait à sortir son portefeuille. C'est la première étape concrète vers une mobilité plus libre pour tous.

Le sport pour tous, du gymnase au stade d'honneur. La politique sportive ne peut pas se résumer au prestige d'une seule équipe. Nous voulons que chaque discipline dispose d'installations dignes. Le symbole de ce renouveau sera la reconfiguration du pôle sportif de l'Espace Liberté. Cet investissement permettra de maîtriser les coûts énergétiques tout en répondant aux enjeux du haut niveau. Un bâtiment en dur remplacera en particulier la bulle gonflable actuelle qui est un gouffre financier.

Concernant le rugby professionnel, nous changerons de logique. Plutôt que de verser des subventions de fonctionnement à fonds perdus, la ville investira dans l'outil de travail (tribunes, loges) pour permettre au club de générer ses propres revenus privés. En aidant le rugby à devenir autonome financièrement, nous dégagerons des marges de manœuvre pour soutenir massivement le sport amateur, le sport féminin et la rénovation des équipements de quartier aujourd'hui délaissés.

Narbonne, ville fière et savante. Notre cité possède une histoire millénaire que nous devons valoriser. Nous soutiendrons la création d'un Institut International d'Archéologie pour faire rayonner notre patrimoine. Mais la culture doit aussi s'écrire au présent. Nous transformerons l'église de Lamourguier en une "Nef des Musiques". Ce lieu deviendra une salle de concert dédiée à la création et à la jeunesse. Nous redonnerons aussi toute sa place à la culture occitane qui constitue notre racine commune et notre différence.

VI. L'école et la jeunesse au cœur de la cité

Narbonne s'est étalée mais les équipements pour la jeunesse n'ont pas suivi. Nous allons remettre l'éducation et la formation au centre de nos priorités pour donner un avenir à nos enfants.

Le retour des étudiants en ville. Nous voulons que nos jeunes puissent étudier ici. Nous rénoverons le Palais du Travail pour en faire un grand centre dédié à la formation et à la vie étudiante. Nous favoriserons l'implantation des antennes universitaires et des écoles professionnelles directement en centre-ville par des partenariats créatifs avec les différentes institutions. Cela apportera de la vie et des clients pour nos commerces toute l'année.

Des écoles adaptées au climat. Bon nombre de nos écoles sont des passoires thermiques où il fait trop chaud l'été et froid l'hiver. Nous lancerons un grand plan de rénovation pour isoler les bâtiments. Nous transformerons aussi les cours de récréation bitumées en îlots de verdure pour que les enfants puissent jouer au frais.

Une gouvernance partagée. L'école ne doit pas être une citadelle fermée. Nous encourageons la création de coopératives pour gérer les activités périscolaires. Dans ce modèle les parents et les équipes éducatives décident ensemble des projets. C'est la garantie que le service répondra vraiment aux besoins des enfants et non à une logique comptable.

La cantine saine et gratuite. Bien manger est essentiel pour bien apprendre. Nous voulons servir des repas bio et locaux à tous les enfants en nous fournissant chez les agriculteurs du territoire. Grâce aux économies réalisées sur l'électricité de la ville nous financerons progressivement la gratuité de la cantine. Nous commencerons par les familles les plus modestes avec l'objectif d'aller vers la gratuité pour tous.

VII. Une démocratie qui respire

Voter tous les six ans ne suffit pas à faire vivre une citoyenneté. Les habitants possèdent une expertise d'usage qui doit nourrir la décision politique au quotidien.

L'Agora, lieu du débat public. Nous créerons un organe indépendant nommé l'Agora. Ce ne sera pas un bureau des plaintes mais l'espace où se fabrique l'opinion éclairée. Il prendra la forme d'un journal mensuel. Il mènera des enquêtes en toute indépendance sur les sujets locaux, vérifiera les faits et traduira les bruits de quartier en questions politiques claires. L'objectif est de sortir de la rumeur et des invectives des réseaux sociaux pour construire des raisonnements collectifs. L'Agora permettra en toute transparence de confronter les points de vue avec des arguments vérifiés pour éclairer les décisions publiques. Le rôle de l'Agora sera de permettre à tous d'être entendus dans le débat en éliminant les filtres hérités des capitaux sociaux et culturels.

Le pouvoir de décider. Nous mettrons en place un Référendum d'Initiative Citoyenne local. Si un nombre significatif d'habitants le demande via une plateforme sécurisée la mairie organisera un vote. Les Narbonnais pourront ainsi s'exprimer sur tous les éléments de la vie publique. Nous doterons aussi chaque quartier d'un budget participatif propre. Les résidents choisiront eux-mêmes les investissements utiles à leur rue comme une aire de jeux ou la végétalisation d'une place.

Le pouvoir aux locataires. Les premiers experts de leur logement sont ceux qui y vivent. Nous changerons radicalement la gestion des organismes de logements sociaux. Nous donnerons la majorité des sièges du conseil d'administration aux représentants des locataires. Ce sont eux qui décideront des priorités de travaux et des budgets de rénovation. Nous pousserons également à la fusion de l'office municipal et de l'office départemental avec comme seule condition un transfert effectif du pouvoir aux locataires dans un cadre assurant la croissance de l'offre de logements sociaux. Cette union mettra fin aux rivalités stériles et permettra de construire plus vite et mieux pour tout le monde.

Gérer son quartier au quotidien. La démocratie n'est pas qu'une assemblée, c'est une action. Nous créerons des Régies de Quartier. Ces structures permettront aux habitants de gérer eux-mêmes l'entretien de leurs rues, l'aménagement des espaces verts ou la propreté, avec un budget délégué par la ville et ses partenaires. Au lieu d'attendre une intervention des services techniques centraux, le quartier disposera de ses propres équipes et de ses propres moyens pour agir vite. C'est le retour du bon sens : ceux qui vivent sur place sont les mieux placés pour prendre soin de leur environnement immédiat.

L'autonomie de Narbonne-Plage. La station balnéaire ne doit plus être gérée comme un simple quartier excentré. Ses rythmes et ses besoins sont spécifiques. Nous lui accorderons une véritable autonomie de gestion dans une logique expérimentale fondée sur la délibération citoyenne, pour ne plus dépendre des lourdeurs de la mairie centrale. Nous voulons en faire une station vivante toute l'année et non une annexe oubliée l'hiver.

Le respect des communes voisines. Nous instaurerons une relation de complémentarité avec les maires des villages de l'agglomération. Dans le cadre de partenariats, la ville centre

mettra ses ingénieurs et ses services techniques à la disposition des petites communes pour les aider à réaliser leurs projets. Nous avancerons ensemble car notre destin est lié.

VIII. Une gestion rigoureuse et protectrice

Notre programme est sérieux et entièrement financé. Nous ne promettons pas l'impossible mais une gestion différente de l'argent public. La ville doit cesser d'être une passoire budgétaire pour devenir un investisseur avisé.

Un plan d'investissement de 136 millions d'euros. Nous injecterons cent trente-six millions d'euros dans l'économie locale sur la durée du mandat. Cet argent servira à rénover les écoles, à créer la coulée verte, à construire les centres de santé et à moderniser nos infrastructures. Ce montant est important mais réaliste. Il correspond aux capacités de la ville et de l'agglomération si elles sont bien gérées.

La fin du gaspillage finance l'avenir. Nous ne ferons pas appel à la dette toxique. Nous financerons ces projets en nous appuyant sur l'entrelacs d'aides mobilisables de l'Europe, de l'État et des collectivités dans une logique partenariale. Nous limiterons le recours aux intermédiaires et miserons sur des investissements qui génèrent ensuite des économies, en commençant par les économies d'énergie. Nous basculerons les dépenses de fonctionnement inutiles vers l'investissement productif.

Une fiscalité de combat et de protection. L'impôt ne doit pas être aveugle. Il doit distinguer celui qui vit au pays de celui qui spéculer sur le manque de logements. Nous protégerons les propriétaires d'usage. La résidence principale et le petit patrimoine familial bénéficieront d'un bouclier absolu. Si une évolution des taux s'avère nécessaire pour financer nos ambitions, nous la compenserons immédiatement pour les habitants par des aides municipales ciblées. La pression fiscale réelle sur les ménages narbonnais n'augmentera pas d'un euro. En revanche nous n'aurons aucune hésitation à alourdir la fiscalité sur les logements vacants et la rente immobilière dormante. Nous utiliserons l'impôt pour forcer les spéculateurs à remettre les biens sur le marché.

Nos cinq engagements de confiance

Pour que chaque habitant puisse juger notre action nous résumons notre projet en cinq promesses claires. Ce pacte constitue le contrat moral entre la municipalité et les citoyens.

— **De l'électricité moins chères.** Nous reprendrons le contrôle des réseaux pour baisser vos factures et instaurer des tarifs protégés des crises.

Un logement accessible pour les Narbonnais. Nous agirons de manière systémique sur l'offre. Nous bloquerons la spéculation pour que chacun puisse se loger dignement et nous permettrons aux locataires de faire leurs choix.

La tranquillité dans chaque quartier. Nous rendrons l'espace public aux habitants.

Des médecins et des services proches de vous. Nous ramènerons les services publics au cœur des quartiers pour lutter contre le sentiment d'abandon.

Le pouvoir de décider. Nous vous donnerons le droit de valider ou de refuser les grands projets par référendum local.

Conclusion

Narbonne a tout pour réussir. Notre ville possède le soleil, la terre et une position géographique unique. Il ne lui manque qu'une volonté politique pour transformer ces atouts en prospérité partagée.

Ce programme trace le chemin pour sortir de l'impuissance. Nous refusons de voir notre cité devenir un simple décor pour touristes ou une banlieue dortoir. Nous voulons bâtir une ville

autonome qui produit ses richesses, protège ses habitants et prépare l'avenir de ses enfants. Le temps du changement arrive pour que Narbonne respire enfin. La promesse d'une ville plus fraîche, plus sûre et plus juste commence aujourd'hui avec vous.

ss="western"

1.2 FINANCES : INVESTIR MASSIVEMENT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

FICHE TRANSVERSALE : FINANCES & INGÉNIERIE BUDGÉTAIRE

LA PHILOSOPHIE : "On ne gère pas une ville en comptable peureux, ni en flambeur. On la gère en ingénieur." Notre programme prévoit des investissements structurants majeurs (Ponts, Canal, Palais du Travail, Écoles). **Ce projet est conçu à l'échelle du bloc communal : son exécution et son financement sont répartis intelligemment entre la Mairie, l'Agglomération (Grand Narbonne) et les syndicats mixtes.** Si la Mairie devait payer seule, elle ferait faillite. Notre stratégie repose sur l'ingénierie de la recette et le temps long. Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition locaux. Nous irons chercher l'argent là où il est, nous utiliserons les économies d'énergie pour rembourser nos emprunts, et nous relancerons des outils financiers locaux.

1. LA SYNERGIE DU BLOC COMMUNAL ET LA CHASSE AUX SUBVENTIONS

Nous mettrons fin à la guerre politique stérile entre la Ville et l'Agglomération. L'effort sera réparti selon les compétences de chacun pour ne saturer aucun budget.

- **Le portage partagé :** L'Agglomération portera les équipements à rayonnement territorial (Pôle Indoor, Transports, Espace de Liberté, Gestion des déchets), pendant que la Ville concentrera sa capacité d'emprunt sur la proximité (Écoles, Espace public, Palais du Travail).
- **Le Bureau des Projets Européens :** Création d'une cellule mutualisée Ville/Agglo dont l'unique mission est de traquer les appels à projets. Un ingénieur financier s'autofinance en quelques mois.
- **L'Alignement Stratégique :** Nos projets sont conçus "sur-mesure" pour cocher les cases des financeurs (ex : intégrer des pistes cyclables sur les ponts pour capter les 50% du Fonds Mobilités Actives de l'État).

2. L'INTRACTING : S'ENRICHIR EN ÉCONOMISANT

Nous sortons de l'idée que l'écologie coûte cher. La transition énergétique est notre premier levier d'autofinancement public.

- **Le Mécanisme :** La collectivité emprunte (via la Banque des Territoires) pour financer des travaux à rentabilité immédiate : passage de l'éclairage public en LED intelligentes, isolation des toitures d'écoles, réseau de froid.

- **Le Remboursement Indolore** : La baisse drastique de la facture d'électricité (jusqu'à -70% pour les LED) sert directement à rembourser les mensualités du prêt. Au bout de 5 à 7 ans, l'économie devient du bénéfice net pour les budgets locaux.

3. L'INGÉNIERIE FONCIÈRE ET LE CRÉDIT MUNICIPAL

Le bloc communal n'a pas à être l'unique banquier du territoire. Il doit utiliser les bons outils juridiques et monétaires.

- **Le Crédit Municipal et la Monnaie Locale** : Nous relancerons une Caisse de Crédit Municipal (le "Mont-de-Piété" moderne) adossée à notre monnaie locale (le Cers). Cela permet d'accorder des micro-crédits d'urgence aux familles ou des prêts aux associations, tout en garantissant que cette masse monétaire reste injectée dans l'économie narbonnaise.
- **Les SCIC (Énergie, Santé)** : Pour le solaire sur les toits publics ou le Centre de Santé, la Ville n'investit qu'une part du capital. Le reste est apporté par l'épargne citoyenne, les professionnels et des fonds coopératifs.
- **L'Office Foncier Solidaire (OFS)** : Pour racheter les taudis du centre-ville, l'OFS lève des fonds à très long terme (60-80 ans) auprès de la Caisse des Dépôts, garantis par la revente des murs en BRS. Le coût pour le contribuable narbonnais est quasi nul.

4. LE LEVIER SOCIAL ET LA FIN DU GASPILLAGE

- **Faire payer l'État (TZCLD)** : En habilitant Narbonne au dispositif "Territoire Zéro Chômeur", l'État redirige l'argent qu'il aurait dépensé en RSA pour **financer 70% du salaire** de nos agents de proximité (médiateurs, conciergerie, entretien). La collectivité ne paie que le solde pour un service public massif.
- **Stop au Rapiéçage** : Le "Pacte Propreté" impose de réparer les rues définitivement. Un sol bien fait dure 15 ans, un rebouchage à froid dure 2 ans. Investir plus au départ, c'est économiser sur le long terme.
- **Réallocation Radicale** : Les 30 Millions d'euros prévus pour les barrages inefficaces en amont de Narbonne seront purement et simplement réalloués à la construction du Grand Canal du Veyret.

5. LE PHASAGE : LE TEMPS LONG DE L'INGÉNIEUR

On ne dépense pas 115 millions d'euros en un seul mandat. La gestion en ingénieur impose un **phasage strict**. Les grands travaux de génie civil (comme les ponts) s'inscrivent sur une vision à 15 ans (soit 3 mandats). Ce lissage garantit que l'effort d'investissement annuel de la Mairie et de l'Agglo reste dans l'épure des capacités actuelles.

**NOTRE ENGAGEMENT : AUCUNE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION
LOCAUX. LE BLOC COMMUNAL SE RÉNOVERA GRÂCE À
L'INTELLIGENCE FINANCIÈRE ET AU TEMPS LONG.**

1.3 LE PALAIS DU TRAVAIL : LA RENAISSANCE D'UN SYMBOLE

FICHE GRAND PROJET & PATRIMOINE

LA VISION : redonner au Palais sa vocation de phare de la cité. Construit dans les années 30 pour l'émancipation des travailleurs, le Palais du Travail est un chef-d'œuvre architectural. Il sera le **grand projet de notre mandat**. Nous allons le réhabiliter et l'agrandir pour en faire le cœur battant de Narbonne : un outil hybride, polyvalent, qui connectera notre jeunesse, nos citoyens et les décideurs de tout le sud de la France.

1. LE CONSTAT : UN JOYAU ARCHITECTURAL VICTIME DE L'INCOMPÉTENCE

L'édifice ne souffre d'aucun danger structurel. Sa conception d'origine est d'une formidable robustesse. En revanche, il souffre d'un mal chronique : le désintérêt politique.

- **Le drame évité de novembre** : l'effondrement du faux plafond de la piscine, alors que des enfants venaient tout juste de sortir de l'eau, n'est pas une fatalité. C'est le résultat direct d'un défaut massif d'entretien par la municipalité depuis des décennies.
- **La fin du laisser-aller** : nous dénonçons cette incompétence qui consiste à gérer notre patrimoine "au jour le jour". Nous allons investir massivement pour rénover ce bâtiment et le propulser dans le XXI^e siècle.

2. LE PRÉALABLE : LIBÉRER LES ESPACES

Pour mener à bien ce grand projet et révéler tout le potentiel du Palais, le bâtiment doit évoluer dans ses usages.

- **Le relogement du sport professionnel** : le Narbonne Volley a besoin d'infrastructures modernes pour se développer. Nous construirons un grand pôle "Sports Indoor" dédié, ce qui libérera le gymnase pour sa nouvelle vocation.

3. L'AMÉNAGEMENT : EXTENSION ET POLYVALENCE

Le Palais du Travail a la capacité de s'agrandir et de s'adapter aux besoins de demain, sans rien perdre de son âme.

- **L'extension sur les anciennes fortifications** : nous utiliserons les emprises foncières disponibles en façade, à la place du remblai des anciennes fortifications, pour créer une

extension lumineuse et moderne. Ces nouvelles entrées relieront le bâtiment à la ville de manière spectaculaire.

- **Le gymnase** : le gymnase n'est pas aux normes pour accueillir des compétitions de Volley dans l'élite. La salle de musculation est une incongruité dans le bâti. Nous offrirons au Volley un nouvel écrin (pôle indoor). Nous utiliserons les volumes libérés pour repenser les espaces.
- **La piscine** : nous affirmons la nécessité du maintien d'un bassin en coeur de ville. Le bassin doit être revu pour répondre aux attentes des équipes encadrantes (hauteur des margelles par rapport à l'eau) et s'intégrer dans le complexe.
- **Un espace polyvalent** : l'objectif architectural est de concevoir un outil extrêmement polyvalent, capable de s'adapter aux choix des habitants.

4. UN RAYONNEMENT À TROIS DIMENSIONS

Grâce à sa proximité immédiate avec la gare, et à la création de parkings en silo le long de la voie ferrée, le Palais du Travail étendu deviendra le "couteau suisse" de notre stratégie territoriale :

A. Le pôle de renouveau universitaire

Il sera le campus de centre-ville dont Narbonne a besoin.

- **Le savoir** : le grand amphithéâtre sera enfin terminé pour accueillir les cours magistraux de l'université et des cycles de conférences.
- **Le savoir** : ses salles majestueuses et la salle des Synodes serviront de grands amphithéâtres pour accueillir les filières supérieures (Droit) et le futur Institut d'Archéologie.

B. Le carrefour du Midi (Économie)

Nous utiliserons ce lieu pour capter la richesse qui transite par Narbonne.

- **Un centre de congrès unique** : idéalement placé sur l'axe Toulouse-Marseille-Barcelone, le Palais accueillera les grands colloques professionnels, générant des retombées directes pour les commerces, les restaurants et l'hôtellerie du centre-ville.

C. La place du peuple (Démocratie et Culture)

Le Palais reste la propriété des Narbonnais.

- **Le palais du peuple** : le bâtiment abritera les spectacles de fin d'année et les grands moments de la démocratie locale, les assemblées citoyennes et les événements majeurs du tissu associatif.
- **Le pôle syndical** : les locaux syndicaux seront préservés et étendus.

5. ÉVALUATION ET PLANIFICATION

C'est l'investissement structurant du mandat, créateur de valeur économique et d'attractivité.

**OBJECTIF : OFFRIR À NARBONNE UN ÉQUIPEMENT D'EXCELLENCE
POUR S'INSTRUIRE, DÉBATTRE ET CRÉER DE LA RICHESSE EN CŒUR
DE VILLE.**

GRAND PROJET	COÛT GLOBAL	PHASAGE (Calendrier)	PORTAGE & CO-FINANCEURS
Ponts & Franchissements	45 M€	Sur 3 mandats (15 ans)	Ville + Agglo. Subventions jusqu'à 80% (PAPI, FEDER, État).
Le Grand Canal du Veyret	30 M€	Mandats 1 et 2	Syndicat / Agglo. Réallocation du budget des barrages.
Le Palais du Travail	18 à 20 M€	Mandat 1 (Études/Démarrage) et 2	Ville. Région Occitanie, État (DSIL), Europe.
Pôle Indoor (Volley/Hand)	18 M€	Mandat 1	Agglomération. + Région + Agence Nationale du Sport.
Nouvelle École Montplaisir	14 M€	Mandat 1	Ville. Vente foncier Arago (Séguir Santé) + Fonds Verts.
Parc des Sports & Athlétisme	14,5 M€	Mandat 1 et 2	Ville. Fonds PAPI (piste) + Région. Le club s'autofinance grâce aux recettes des nouvelles loges (sans brader l'équipement au "naming" privé).
Transition Bâtiments	~ 15 M€	Continu (Mandats 1 et 2)	Ville + Agglo. Modèle Intracting + Fonds Chaleur ADEME.

PHASE	CALENDRIER	BUDGET ESTIMÉ
Concertation & Études	2026 - 2027	Concours d'architecture.
Relogement Volley/Hand	2027 - 2028	Hors enveloppe Palais (investissement équipements sportifs).
Réhabilitation & Extension	2028 - 2038	~ 40 M€ (Financements croisés : Région, État, Europe).

Chapitre 2

DÉMOCRATIE : SOUVERAINETÉ RÉELLE

À Narbonne, le pouvoir est concentré entre quelques mains, l'opacité est la règle et le citoyen n'est sollicité que tous les six ans.

*"Je ne serai pas l'homme providentiel qui décide de tout, mais l'ingénieur en chef de vos décisions collectives." Nous installons une **ingénierie de la transparence** pour rendre les clés de la ville aux Narbonnais.*

2.1 CHARTE ÉTHIQUE : LE NOUVEAU CONTRAT DE MANDAT

FICHE ATELIER DÉMOCRATIE MUNICIPALE

LE PRINCIPE : "Servir et non se servir." Pour en finir avec l'endogamie politique et l'opacité, chaque élu de la majorité signera cette charte engageante dès le premier jour du mandat.

1. PROBITÉ ET URBANISME : STOP AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

La ville ne doit plus être gérée par ceux qui vivent de la rente immobilière.

Le constat est clair : "Entre un maire agent immobilier et un député multipropriétaire, le conflit d'intérêts est une barrière."

- **Déclarations publiques** : Publication des déclarations d'intérêts et de patrimoine de tous les élus ayant une délégation.
- **Déport systématique** : Interdiction absolue pour un élu de participer à un vote si lui ou ses proches ont un intérêt, même indirect, dans le projet.

2. TRANSPARENCE RADICALE : L'OPEN DATA PAR DÉFAUT

Savoir pour pouvoir : mettre fin à la rétention d'information.

- **Accès aux dossiers** : Nous n'attendrons pas que les citoyens saisissent la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs). Nous rendrons accessibles proactivement toutes les informations publiques.
- **Débats éclairés** : Les dossiers complets et les études présentés au Conseil Municipal seront publiés en ligne **avant les séances**. Le citoyen doit avoir accès aux mêmes pièces que les élus pour comprendre ce qui se joue réellement avant le vote.

3. L'HUMILITÉ COMME MÉTHODE DE GOUVERNEMENT

L'élu n'est pas un sachant qui impose, mais un facilitateur qui écoute.

Comme le souligne notre tête de liste : "Je ne serai pas le maire qui décide de tout, seul dans son bureau."

- **Accepter la contradiction** : L'élu s'engage à ne jamais considérer la critique citoyenne comme une opposition politique, mais comme une expertise d'usage.

- **Présence terrain** : Les élus ne resteront pas enfermés à l'Hôtel de Ville. Des permanences mobiles seront tenues dans tous les quartiers.

4. GOUVERNANCE : NON-CUMUL ET COLLÉGIALITÉ

Le pouvoir doit être partagé pour être efficace.

- **Séparation Maire / Agglo** : Nous portons le non-cumul des mandats entre Maire et Président du Grand Narbonne. Ces deux fonctions à temps plein nécessitent deux têtes différentes pour éviter la toute-puissance et favoriser la **collégialité des décisions** à l'échelle du territoire.
- **Respect de la parole donnée** : Si une décision a été prise par un mécanisme de démocratie directe (RIC local, Jury Citoyen), l'élu s'engage à l'appliquer, même si elle contredit son avis personnel.

LA CONFIANCE NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE MÉRITE CHAQUE JOUR.

2.2 CONSEILS DE QUARTIER / CONSEILS CITOYENS

FICHE DÉMOCRATIE MUNICIPALE

CONSEIL DE QUARTIER : LE PIÈGE CONSULTATIF

- Narbonne est **SOUS LE SEUIL** des 80 000 habitants.
- Les Conseils sont donc un **choix politique facultatif**.
- La Mairie n'est **JAMAIS CONTRAINTÉ** par ses recommandations.

CONSEIL CITOYEN : LA DÉMOCRATIE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Ce conseil a un rôle de **co-construction** en matière de politique de la ville et est composé d'habitants **tirés au sort**. Il est cependant **limité aux QPV** (Quartiers Prioritaires de la Ville).

À Narbonne, ils sont actuellement fusionnés avec les conseils de quartiers.

L'ADJOINT DE QUARTIER : UN RELAIS ESSENTIEL MAIS CONTESTÉ

Il est le chef d'orchestre de la démocratie de quartier.

- **Sa fonction** : Relais **politique direct** entre les habitants et l'exécutif municipal.
- **Le risque** : S'il préside ou anime de manière trop directive, le Conseil est perçu comme un simple **instrument d'information** au service du Maire, et non comme un espace de pouvoir citoyen.
- **Alternative** : La présidence du Conseil doit être assurée par un membre **tiré au sort** et non par un élu pour garantir l'indépendance.

POURQUOI ÇA NE MARCHE PAS (LES FREINS LOCAUX)

3 points qui tuent l'engagement citoyen :

- **Pas de Budget Autonome** : Un conseil sans moyen financier ne peut rien réaliser. Il reste au stade de l'idée.
- **Cooptation (Choix)** : Si les membres ne sont pas tirés au sort, cela favorise le **clientélisme** et le manque de représentativité.
- **Information Descendante** : Le débat est souvent monopolisé par l'administration, transformant la réunion en un monologue.

NOS PROPOSITIONS : UN CONSEIL DE QUARTIER VRAIMENT ACTEUR

Passer de l'avis à la décision.

- **Budget Participatif** : Doter chaque Conseil d'un budget (mini-BP) pour réaliser ses propres projets à l'échelle du quartier.
- **Tirage au Sort** : Instaurer le tirage au sort majoritaire pour une composition véritablement représentative (modèle Jury Citoyen).
- **La Porte Ouverte (Délibération)** : Si le vote final appartient aux membres tirés au sort, le Conseil reste un espace public. **Chaque habitant** doit pouvoir s'informer, s'exprimer et avoir la certitude que son avis est pris en compte dans la délibération.
- **Indemnité de participation** : Pour permettre aux **actifs et aux jeunes** de siéger (souvent empêchés par le travail ou la précarité), une compensation financière (sous conditions de présence) sera proposée pour valoriser le temps citoyen.
- **Redevabilité** : Engagement de la Mairie à motiver **par écrit** et publiquement tout refus d'une proposition du Conseil.

2.3 DU DROIT DE PÉTITION AU DROIT DE DÉCISION

FICHE DÉMOCRATIE MUNICIPALE

*LE CONSTAT : Le **RIC National** (proposé par les Gilets Jaunes) n'existe pas en France. Mais il existe un outil légal pour **voter localement** : le RDL.*

RDL : LE RÉFÉRENDUM DÉCISIONNEL LOCAL

L'équivalent légal du RIC au niveau municipal.

Le RDL (Code Général des Collectivités Territoriales art. L. 1112-15) permet aux électeurs de demander l'organisation d'un référendum sur toute affaire de la **compétence de la commune**.

C'est décisionnel : Si les citoyens votent OUI ou NON (avec un taux de participation suffisant), la décision s'impose à la Mairie.

LES CONDITIONS À REMPLIR POUR L'INITIATIVE

Un seuil élevé mais atteignable.

Pour que la demande de référendum soit valide, elle doit être faite par au moins **1/5e (20%) des électeurs inscrits** sur les listes électorales de la commune.

À Narbonne (env. 40 000 électeurs) : il faut environ **8 000 signatures**. C'est un travail de mobilisation citoyenne très important, mais c'est la seule voie légale pour forcer un vote.

LE BLOCAGE DE L'EXÉCUTIF MUNICIPAL

Les pièges légaux et politiques actuels :

- **Compétence** : Le sujet doit être de la seule compétence de la commune. Un référendum sur les impôts nationaux est illégal.
- **Exclusion** : Le RDL ne peut pas être demandé pour le budget, la fiscalité, l'urbanisme réglementaire (PLU). C'est souvent un point de blocage.
- **Le Quorum** : Même si la question est votée, la participation doit être d'au moins 50% des inscrits pour que le résultat soit valide.

NOS PROPOSITIONS : UN RIC LOCAL PLUS ACCESSIBLE

Ce que doit changer la future municipalité :

- **Inclure l’agglo et les syndicats mixtes** : Toutes les décisions des collectivités du bloc communal doivent être concernées.
- **Baisser le Seuil** : Abaisser le seuil d’initiative à **5% des électeurs** (env. 2 000 signatures) pour faciliter la saisine citoyenne.
- **Faciliter l’Accès** : Proposer différentes modalités de vote y compris par voie numérique pour que chacun puisse s’exprimer.
- **Élargir les Thèmes** : Inclure les grandes décisions d’urbanisme (permis de construire majeurs, vente de patrimoine communal) et une partie du budget d’investissement, mais aussi la **révocation des élus** avec des seuils spécifiques.
- **Un RIC Réparateur** : Permettre aux citoyens de faire abroger (annuler) une décision municipale déjà prise si elle recueille suffisamment de signatures.

2.4 L'AGORA : LE JOURNAL DE LA CITÉ

FICHE ATELIER DÉMOCRATIE MUNICIPALE

LE PRINCIPE : Créer un organe de médiation indépendant pour que la parole des quartiers ne se perde plus dans l'indifférence administrative.

LE CONSTAT : LE SILENCE ENTRE DEUX ÉLECTIONS

Aujourd'hui, le citoyen est réduit au rang de spectateur passif. Le "rituel électif sexennal" (voter tous les 6 ans) ne suffit plus. Les conseils de quartier actuels peinent à dépasser le statut de "bureaux de doléances" et la parole citoyenne finit par se sédimenter sans effet.

Il faut briser cette inertie pour passer à une **démocratie continue**.

LA SOLUTION : UN MÉDIA, PAS UNE ADMINISTRATION

Pour assurer le dialogue entre les besoins du voisinage et l'intérêt général, nous créons **L'AGORA**.

Ce dispositif ne repose pas sur une nouvelle bureaucratie, mais sur le travail d'un **journaliste de la cité indépendant**.

LA MISSION DU JOURNALISTE DE LA CITÉ

Contrairement à la "Communication municipale" qui vend l'action du Maire, ce professionnel a pour mission de :

- **Recueillir** les remontées de terrain directement auprès des habitants.
- **Traduire** "les bruits des quartiers" en signaux politiques exploitables par la Mairie.
- **Filtrer** le bruit stérile pour ne conserver que les raisonnements appuyés sur le réel.
- **Alimenter** un débat public argumenté.

OBJECTIF : RECONSTRUIRE LE CONTRAT SOCIAL

L'information doit redevenir le ciment de la confiance. L'Agora garantira :

- Une **transparence absolue** sur chaque étude et chaque budget.
- La fin de la gestion secrète de la ville (l'avenir ne doit plus se décider "portes closes").
- La transformation de l'inquiétude des habitants en énergie bâtitrice.

L'INFORMATION EST UNE ARME CONTRE LE CLIENTÉLISME.

2.5 SCIC : L'ENTREPRISE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF

FICHE ATELIER DÉMOCRATIE MUNICIPALE

*LE PRINCIPE : Faire des projets économiques d'utilité publique en **associant la Mairie et les Citoyens** à la gouvernance.*

STATUT UNIQUE, BUT D'INTÉRÊT COMMUN

C'est une société commerciale (SA, SARL, SAS) à but non lucratif.

C'est l'un des statuts phares de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Son But : Produire des biens ou services qui répondent à un **besoin d'intérêt collectif** du territoire (Ex : énergies renouvelables, mobilité douce, gestion de tiers-lieux...).

LA RÈGLE D'OR : ASSOCIÉS MULTIPLES ET OBLIGATOIRES

Le capital doit garantir la diversité des acteurs locaux.

La SCIC doit obligatoirement associer **au moins 3 catégories de parties prenantes** au capital et à la gouvernance.

Les Catégories Clés :

- **Les Salariés** ou producteurs de l'entreprise.
- **Les Bénéficiaires/Usagers** (les citoyens, les clients de la SCIC).
- **Les Collectivités Publiques** (la Mairie, la Communauté d'Agglomération).

L'Enjeu pour Narbonne : La Mairie de Narbonne devient co-acteur aux côtés des habitants.

UNE VOIX, PAS DES ACTIONS : LE PRINCIPE DÉMOCRATIQUE

La gouvernance est collective, pas capitaliste.

Règle de vote : Le pouvoir n'est pas lié au capital. C'est le principe coopératif de **1 personne = 1 voix** en assemblée générale (AG), quel que soit le montant investi.

Les Bénéfices : Les bénéfices (s'il y en a) ne peuvent pas être majoritairement distribués aux actionnaires. Au moins **57,5%** sont mis en réserves impartageables pour garantir la pérennité du projet d'intérêt collectif.

CE QUE LA SCIC PEUT FAIRE POUR NOTRE VILLE

De l'énergie aux services de proximité.

La SCIC permet à la Mairie de déléguer un service ou un projet à une structure locale **où les habitants co-décident**.

Exemples concrets :

- **Énergie partagée** : Créer une SCIC avec les habitants pour installer et gérer des panneaux solaires sur les toits publics.
- **Bailleur social** : Transformer les bailleurs sociaux contrôlés par l'agglomération en SCIC rend effectivement le pouvoir aux habitants.
- **Épicerie Solidaire ou Tiers-Lieux** : SCIC pour gérer le commerce ou l'espace de proximité dans un quartier, impliquant Mairie, bénévoles et usagers.

Chapitre 3

LOGEMENT : RENDRE LA VILLE AUX HABITANTS

Narbonne compte 40 000 logements, mais la spéculation et l'insalubrité les rendent inaccessibles ou indignes.

*"Quand le Maire est agent immobilier et le Député multipropriétaire, la crise du logement n'est pas un accident, c'est un système." Nous brisons cette endogamie pour engager un **choc d'offre non spéculatif**.*

3.1 NARBONNE : POUR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT AFFRANCHIE DES INTÉRÊTS PRIVÉS

TITRE PRINCIPAL

INTRODUCTION (Style Intro-Box)

Tandis que les lampions des fêtes de fin d'année illuminent les Barques, une réalité glaciale se cache derrière les volets clos des quartiers populaires de notre cité. De nombreuses familles narbonnaises vivent dans des appartements humides ou totalement dépourvus de chauffage.

Un marchand de sommeil qui loue pas moins de 60 logements vient d'être condamné une semaine avant Noël à 18 mois de prison. Cette détresse humaine rappelle cruellement que le droit au logement demeure une promesse non tenue pour une part croissante de la population locale. Le contraste entre la chaleur des marchés de Noël et la froideur des murs insalubres du centre historique impose une remise en question profonde de nos priorités municipales. Il convient désormais d'agir avec une détermination qui a fait défaut jusqu'ici pour que chaque Narbonnais dispose d'un foyer digne et protecteur.

SECTION 1

L'IMPACT SYSTÉMIQUE DU LOGEMENT SOCIAL

Narbonne compte environ **40 000 logements**, dont seulement 30 000 sont des résidences principales. La progression du nombre de résidences secondaires a été sur la période 2014-2020 près de trois fois plus rapide que celle des résidences principales. Ce chiffre reflète la prolifération incontrôlée des locations saisonnières de type « Airbnb » qui peut être visualisée par le biais de la multiplication de boîtes à code en centre-ville. L'augmentation constante du nombre de résidences secondaires fausse totalement les indicateurs de tension immobilière. Une part considérable du parc immobilier échappe aux résidents permanents et provoque une inflation artificielle des loyers.

Il ne s'agit pas d'un accident de marché. Le renoncement est délibéré. Alors que d'autres villes limitent les changements d'usage ou imposent des quotas stricts, la municipalité narbonnaise laisse faire. Ce laisser-aller s'explique par la nature même de nos décideurs. Par leur métier ou leur patrimoine, ils tirent profit de la tension locative. Cette crise n'est pas une fatalité technique, elle est le fruit d'une endogamie politique qui paralyse toute velléité de réforme. Comment s'étonner de l'inertie municipale quand les instances de décision sont verrouillées par des élus dont le patrimoine ou la profession sont les premiers bénéficiaires de la tension immobilière ? Entre un maire agent immobilier et un député multipropriétaire, le conflit d'intérêts n'est plus une ombre, il est une barrière.

La régulation du marché ne pourra jamais être menée par ceux qui profitent de sa surchauffe. La direction de la cité doit être arrachée des mains de ceux qui vivent de la rente pour être rendue aux usagers de la ville.

Pour contrebalancer cette pression à la hausse, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose que **25 % des résidences principales soient des logements sociaux**. L'idée sous-jacente est de créer une offre suffisamment abondante à prix régulé pour avoir un effet systémique sur l'ensemble du marché immobilier. Le seuil est un compromis sans base scientifique. Certains rechignent à développer ce genre d'offre en raison de la mauvaise presse de l'habitat social et voulaient un seuil plus bas. D'autres veulent s'inspirer d'expériences où le taux de logements sociaux et quasi-sociaux permet une régulation systémique observable des loyers comme la ville de Vienne en Autriche dont le taux est de 43 %.

SECTION 2

POUR UN CHOC DE L'OFFRE NON SPÉCULATIVE

Les 7500 logements sociaux narbonnais sont insuffisants pour atteindre cet effet systémique qui influence l'ensemble des prix du secteur privé. Ils sont même insuffisants pour débloquer les parcours résidentiels dans le parc social. Dans l'agglomération 5600 dossiers de demande d'attribution sont actifs. L'offre annuelle plafonne péniblement à 850 attributions effectives. Un dossier sur sept seulement trouve une issue favorable chaque année. Cette situation de pénurie favorise les abus.

Sans un changement radical de braquet budgétaire et foncier pour saturer l'offre publique, les familles narbonnaises resteront captives d'un système de pénurie qui alimente la spéculation et l'insalubrité. La puissance publique doit impérativement intervenir pour rétablir une fluidité minimale car le maintien de tels délais d'attente constitue une rupture d'égalité manifeste devant le droit fondamental au logement.

La gestion actuelle des offices de l'habitat est une insulte quotidienne aux locataires. Le naufrage des bailleurs sociaux n'est pas qu'une affaire de chiffres, il est le produit d'une déconnexion totale. Les décideurs, calfeutrés dans leurs résidences privilégiées, ne subissent jamais l'humidité des murs ni les pannes de chauffage qu'ils imposent aux autres par leur inertie.

La transparence retrouvée doit engager une révolution démocratique. Les locataires doivent devenir les gestionnaires directs de leur cadre de vie par le biais de budgets participatifs dédiés à l'entretien. Le contrôle citoyen direct n'est pas un gadget, il est l'unique rempart contre la déchéance du bâti et le clientélisme des attributions. Seuls ceux qui vivent dans les immeubles sont aptes à prioriser l'urgence de la maintenance.

La souveraineté des locataires ne peut exister sans briser l'entre-soi des conseils d'administration. La réforme doit être institutionnelle. Il faut réduire la part des élus au sein des instances de décision des offices de l'habitat au profit d'un collège d'experts indépendants et de représentants de locataires tirés au sort. C'est à ce prix, en changeant ceux qui décident avant de changer ceux qui dépensent, que nous mettrons fin au clientélisme des attributions.

Viser le simple respect de la loi est une ambition de comptable, pas un projet de ville. Pour briser la spéculation, la municipalité doit viser un volume de logements hors-marché tel que les bailleurs privés indécents n'auront plus d'autre choix que d'aligner leurs prestations sur la qualité du public ou de disparaître. Ce choc d'offre doit aussi bénéficier à la classe moyenne, dont le pouvoir d'achat est siphonné par des loyers privés excessifs.

Pour limiter l'impact sur l'endettement de la ville, le rôle de l'investisseur traditionnel doit être repensé. Le modèle de la défiscalisation spéculative a montré ses limites. Il convient de favoriser l'émergence d'un secteur locatif quasi social. Des capitaux privés s'investiront dans

des structures d'utilité publique sorties du champ de la spéculation. Ces investissements sans conventionnement classique mais avec un plafonnement contractuel permettent de mobiliser l'épargne sans alourdir le bilan comptable de la collectivité.

Pour les populations les plus fragiles que le parcours résidentiel classique exclut systématiquement et qui sont les cibles des marchands de sommeil, la puissance publique doit agir comme un garant universel. La sortie de la précarité est un parcours qui en plus des structures d'urgence, doit passer par une insertion discrète dans le tissu urbain ordinaire.

La mixité sociale est trop souvent un simple slogan ou un artifice statistique. Elle se heurte à une réalité vécue très différente. À Narbonne, lorsqu'un passant est interrogé pour savoir si un bâtiment contient des logements sociaux, il se trompe rarement. Rien n'impose pourtant de construire différemment. La distinction est un choix qui stigmatise. La mixité doit s'opérer au sein même des immeubles et des lotissements où des logements privés côtoient des logements locatifs sociaux derrière des façades identiques. La diversité architecturale ne doit pas traduire une hiérarchisation visible des revenus. La ville gagne alors en harmonie ce qu'elle perd en barrières sociales. La servitude de mixité sociale est un outil juridique simple, précisément conçu dans cet objectif. La mettre en œuvre ne nécessite rien d'autre qu'une évolution du document d'urbanisme.

Lorsqu'un logement social devient indistinguishable d'un logement privé et que leur nombre tempère les prix du marché entier, les parcours résidentiels deviennent fluides.

SECTION 3

LA RECONQUÊTE DU CENTRE HISTORIQUE PAR LE FONCIER SOLIDAIRE

La réhabilitation du cœur de Narbonne nécessite un outil juridique puissant comme l'Office Foncier Solidaire (OFS). Sa mise en œuvre doit suivre un plan de montée en puissance raisonné en débutant par des opérations simples sur des fonciers déjà maîtrisés par la ville. Ce dispositif sépare la propriété du terrain qui reste publique de celle des murs qui devient privée ce qui permet de proposer des logements à des prix très inférieurs au marché tout en bloquant toute velléité spéculative lors des reventes futures.

Cette politique de l'habitat doit s'accompagner d'une vision claire. Le cœur historique doit cesser de vouloir s'adapter au mode de vie périphérique centré sur l'automobile. Les rues étroites et le bâti dense possèdent des qualités intrinsèques qui conviennent parfaitement à certains segments de la population comme les étudiants ou les jeunes actifs sans voiture. Il ne s'agit pas de ghettoïser le centre mais de reconnaître qu'un appartement médiéval sans garage constitue un habitat idéal pour qui privilégie la proximité des services et de l'animation urbaine. Adapter ces structures anciennes aux exigences de l'automobile coûte une fortune à la collectivité et détruit l'âme de notre patrimoine. Nous devons inviter ceux qui aiment la ville pour ce qu'elle est plutôt que de la défigurer pour satisfaire des exigences de confort standardisé. Le centre-ville doit redevenir un lieu de vie désirable pour toutes les générations prêtes à embrasser une urbanité apaisée et libérée de la domination mécanique.

SECTION 4

LA MUTATION NÉCESSAIRE DES PROFESSIONS DE L'IMMOBILIER

Une telle réorientation n'est pas une déclaration de guerre aux professionnels du secteur, mais la proposition d'un nouveau contrat social. Le modèle fondé sur la multiplication des transactions spéculatives s'essouffle. La mutation des métiers de l'immobilier n'est pas une invitation au dialogue, mais une nécessité de survie éthique. Les agents immobiliers et les avocats doivent passer d'une économie du flux spéculatif à une économie de la valeur d'usage et de la gestion durable. Les agents immobiliers et les avocats doivent retrouver leur juste place, celle d'exécutants techniques sous la direction d'une volonté politique forte, et non de pilotes de l'urbanisme. Leur expertise doit être mobilisée pour la gestion de la complexité comme la rénovation thermique et les baux solidaires. Elle est inadaptée pour dicter la stratégie municipale. La puissance publique doit reprendre les commandes pour mettre fin à l'ère où le profit privé servait de plan local d'urbanisme.

La puissance publique doit accompagner cette transition en ouvrant aux professionnels les marchés de la rénovation urbaine et de la gestion déléguée pour le compte de l'OFS. L'intérêt général exige que tous les talents se conjuguent pour offrir aux habitants des conditions de logement dignes.

Le droit au logement est la pierre angulaire de la dignité humaine et le moteur d'un dynamisme économique partagé par tous. Narbonne possède les ressources et l'histoire nécessaires pour devenir ce laboratoire de l'habitat de demain où la beauté architecturale et la justice sociale ne forment plus qu'une seule et même ambition.

LIENS VERS LES FICHES TECHNIQUES (NIVEAU 3)

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez nos fiches techniques détaillées sur ce sujet :

- → **Fiche : Jeunesse en Cœur de Ville**
- → **Fiche : Mixité Totale et Invisible**
- → **Fiche : Gouvernance des Logements Sociaux**

3.2 STRATÉGIE DE GOUVERNANCE DES BAILLEURS SOCIAUX

FICHE THÉMATIQUE

1. L'OUTIL : UN GÉANT DÉMOCRATIQUE

L'Objectif : Fusionner les forces de DOMITIA HABITAT et de HABITAT AUDOIS pour créer une puissance financière capable de répondre à la crise.

La Gouvernance (SCIC) : Nous transformons le nouvel organisme en Coopérative d'Intérêt Collectif pour mettre fin aux querels de pouvoir entre l'agglomération et le département.

- Partage du pouvoir : Fini la domination exclusive du politique. La gouvernance est partagée entre les collectivités et les usagers.
- Le Rôle Clé des Locataires : Aucune grande orientation stratégique ne peut être validée sans leur accord.

2. LE "CONTRAT DE MARIAGE"

Comment garantir que la fusion profite au territoire narbonnais ?

La Règle d'Or : "L'Investissement suit la Tension"

- Nous inscrivons dans un Pacte d'Associés que les budgets de construction sont alloués prioritairement aux zones où la demande est la plus forte.
- Conséquence : Avec une tension record (7 demandes pour 1 attribution), Narbonne devient mécaniquement la priorité absolue des investissements de la nouvelle structure.

3. LA DOCTRINE : LA "MIXITÉ INVISIBLE"

Notre vision est celle d'un habitat diversifié et parfaitement intégré.

Où construit-on ? (Le Rééquilibrage)

- Conquête de la mixité : L'effort de production neuve est partout, par petites touches 1 logement neuf sur 3 est un logement social y compris dans les quartiers résidentiels et pavillonnaires, pour offrir un accès équitable à toute la ville.

À quoi ça ressemble ? (L'Excellence)

- Indiscernable : Les logements sont conçues avec les mêmes standards de qualité que la promotion privée (architecture, matériaux, balcons).
- Offre Plurielle : Au sein d'un même immeuble ou lotissement, nous mélangeons locatif social, accession abordable (BRS) et privé. Les statuts d'occupation cohabitent sans distinction visible, avec les mêmes entrées.

3.3 "MIXITÉ TOTALE ET INVISIBLE"

PROPOSITION

Stratégie : En finir avec la ségrégation géographique. Du logement abordable dans chaque rue, sans coût pour la Ville.

1. LA RÈGLE : "34% DÈS LE 3ÈME LOGEMENT"

Fini les stratégies d'évitement.

- Seuil bas : Tout projet de 3 logements ou plus (immeuble ou division de terrain) doit inclure 34% de social.
- Partout : La règle s'applique uniformément, du centre-ville aux zones pavillonnaires les plus prisées.
- Conséquence assumée : Nous forçons la baisse de la spéculation foncière. Pour vendre, les propriétaires devront baisser leur prix ou densifier.

2. L'INDISCERNABILITÉ ("NI VU, NI CONNU")

Le logement social devient invisible.

- Standard unique : Mêmes façades, mêmes matériaux, mêmes balcons.
- Même adresse : Interdiction des entrées séparées. Propriétaires et locataires partagent le même hall.

3. LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE : LE "QUOTA CITOYEN"

La pauvreté n'est pas un vice. En revanche, le respect du voisinage est une exigence absolue. Pour rassurer les voisins sans exclure les précaires, le Maire renonce à son pouvoir discrétionnaire.

- Le Pouvoir aux Locataires : Le quota d'attribution de la Mairie est confié à une Commission de Locataires Élus.
- La Garantie : Cette commission sélectionne les candidats sur des critères de "savoir-habiter" et de respect des règles communes. Ce sont des citoyens, et non des politiques ou des ordinateurs, qui examinent les dossiers. C'est la meilleure garantie contre les incivilités.

4. LE PACTE ÉCONOMIQUE

- Sécurité pour les petits projets : L'organisme social garantit l'achat sur plan (VEFA) de sa part dès le dépôt du permis.
- Banques rassurées : Le financement des petits projets est facilité.

CALENDRIER

Immédiat : Application de la règle dès le premier conseil municipal (via Sursis à Statuer jusqu'à modification du PLU).

3.4 GUERRE À L'HABITAT INDIGNE : NEUTRALISER LES MARCHANDS DE SOMMEIL

FICHE LOGEMENT

LA VISION : "La sécurité commence par la dignité du toit." L'exploitation de la pauvreté par les marchands de sommeil n'est pas seulement un scandale social, c'est un moteur d'insécurité. En laissant s'installer des poches d'insalubrité, la ville favorise l'économie souterraine et le repli communautaire. Nous proposons une rupture : l'utilisation de la force légale des élus (OPJ) couplée à une reprise en main foncière pour assainir nos quartiers.

1. LE CONSTAT : LA RENTE DE L'INSALUBRITÉ

Narbonne souffre d'un parc de centre-ville dégradé où certains propriétaires indécents maximisent leurs profits en louant des taudis à des populations vulnérables.

- **Cercle Vicieux** : L'habitat dégradé attire la délinquance de proximité, fragilise le commerce de quartier et fait fuir les familles.
- **Impuissance Administrative** : Jusqu'ici, les procédures trop longues et le manque de volonté politique ont laissé les marchands de sommeil prospérer dans une quasi-impunité.
- **Injustice Spatiale** : On ne peut exiger la civilité dans la rue quand on tolère l'indécence derrière les volets.

2. L'ARME JURIDIQUE : LE PÔLE DES ÉLUS OPJ

Nous passons d'une gestion administrative passive à une offensive judiciaire systématique.

- **L'Élu Officier de Police Judiciaire** : Le Maire et ses adjoints utiliseront pleinement leurs prérogatives légales d'OPJ. Ils n'attendront plus les signalements, ils déclencheront les procédures.
- **Responsabilité Pénale** : La municipalité engagera systématiquement des poursuites pénales contre les propriétaires indécents. L'objectif est de rendre l'exploitation de la misère plus coûteuse que la rénovation.
- **Cellule d'Intervention Rapide** : Création d'un pôle regroupant services d'urbanisme, d'hygiène et Police Municipale pour coordonner les descentes et les constats d'insalubrité.

3. L'ARME ÉCONOMIQUE : LE RECOURS À L'OFS

Faire cesser l'indignité ne suffit pas ; il faut reconstruire. L'**Office Foncier Solidaire (OFS)** devient l'outil de reconquête.

- **Droit de Préemption Renforcé** : La Ville utilisera son droit de préemption pour acquérir les immeubles frappés d'arrêtés d'insalubrité ou de péril.
- **Réhabilitation et Mixité** : Une fois le foncier repris en main, les logements sont rénovés et réinjectés dans le "tissu urbain ordinaire" sous forme de baux réels solidaires (BRS) pour les jeunes actifs ou les travailleurs du centre (voir fiche Jeunesse en Cœur de Ville).
- **Casser la Spéculation** : En séparant le bâti du terrain, nous empêchons les marchands de sommeil de racheter ces biens et nous garantissons des loyers durablement bas.

4. LA SÉCURITÉ PAR LA JUSTICE SPATIALE

La disparition des poches d'insalubrité agit directement sur la tranquillité publique :

- **Suppression des Zones de Non-Droit** : Un immeuble rénové et habité par des résidents stables est un immeuble qui échappe au contrôle des réseaux.
- **L'Urbanisme de la Clarté** : En lien avec l'**Agora**, nous lancerons des audits de marchabilité pour supprimer les coins d'ombre et les recoins insalubres qui favorisent les trafics.
- **Assainissement de l'Économie de Quartier** : En supprimant les rentes illicites, nous favorisons le retour d'un commerce de proximité sain et d'une vie de quartier apaisée.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Ce combat est un investissement rentable : chaque euro dépensé dans la lutte contre l'insalubrité économise trois euros en dépenses de sécurité et de réparation sociale.

**OBJECTIF : TOLÉRANCE ZÉRO POUR L'EXPLOITATION DE LA MISÈRE.
RENDRE NARBONNE AUX NARBONNAIS, IMMEUBLE PAR IMMEUBLE.**

DISPOSITIF	INVESTISSEMENT / ACTION	BÉNÉFICE ATTENDU
Fonds d'Intervention OFS	2 000 000 € / an (Effet levier avec prêts CDC)	Acquisition et portage foncier de 15 à 20 immeubles dégradés par an.
Pôle Élus / Juristes OPJ	Recrutement 2 juristes spécialisés	Judiciarisation systématique des dossiers et recouvrement des amendes.
Permis de Louer étendu	Frais de gestion administrative	Contrôle a priori de la décence avant toute nouvelle mise en location.
Travaux d'office	Avance de trésorerie commise d'office	La Ville fait les travaux d'urgence et facture le propriétaire (hypothèque légale).

3.5 "JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE"

FICHE THÉMATIQUE

Stratégie : Transformer l'habitat indigne du centre historique en logements étudiants/jeunes actifs inaccessibles à la spéculation.

LA CIBLE : JEUNES & ÉTUDIANTS

Narbonne manque de logements pour ses étudiants et jeunes travailleurs. Le centre ancien est idéal pour eux (vie sociale, pas besoin de voiture), mais les logements y sont souvent insalubres ou vacants.

L'OUTIL ANTI-SPÉCULATION : LE BRS (BAIL RÉEL SOLIDAIRE)

Pour garantir que ces logements restent abordables pour toujours (et pas juste 9 ans), nous utilisons l'Office Foncier Solidaire (OFS).

1. L'OFS achète le terrain (et le garde à perpétuité).
2. L'Investisseur/Bailleur n'achète que les murs (décote de 30 à 40%).
3. Contrepartie absolue : Loyers plafonnés et prix de revente encadrés pour 99 ans.

LA MÉTHODE : L'ÉCHELLE DU "PÂTÉ DE MAISON" (L'ÎLOT)

On arrête de rénover immeuble par immeuble (trop cher, trop compliqué). On traite l'îlot entier.

- Mutualisation : On achète 3 ou 4 immeubles contigus dégradés (ex : Pont des Marchands).
- La "Percée" : On casse des murs mitoyens pour créer une entrée unique sécurisée.
- Qualité de vie : On cure les cours intérieures (suppression des extensions parasites) pour créer des espaces verts communs ou des rangements vélos sécurisés.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE (DÉFISCALISATION + BRS)

C'est le montage gagnant pour attirer les capitaux privés sans perdre la maîtrise sociale :

1. L'investisseur privé paie les travaux de restructuration lourde.
2. Il bénéficie du Déficit Foncier / Malraux (énorme réduction d'impôt).
3. Il signe un BRS avec la Ville/OFS : il s'engage à louer à des étudiants/jeunes aux tarifs sociaux, ou à l'occuper lui-même comme résidence principale.

Résultat : Le jeune a un logement en hyper-centre pour 350€. L'investisseur a effacé ses impôts. La Ville a rénové son patrimoine sans payer les travaux.

OBJECTIF

Volume : 50 logements étudiants / an.

Périmètre : Tout le Secteur Sauvegardé (Cité + Bourg + Boulevards).

3.6 "PACTE HABITAT CŒUR DE VILLE"

FICHE THÉMATIQUE

Stratégie : Stopper la spéculation immobilière en cœur de ville et flécher l'argent de la location touristique vers la rénovation du patrimoine et le logement des jeunes.

LA RÈGLE D'OR : "1 FOYER = 1 AIRBNB"

Pour protéger l'accès au logement des Narbonnais, nous régulons les changements d'usage avec une limite stricte :

- Chaque foyer fiscal ne peut exploiter qu'une seule résidence secondaire en meublé de tourisme.
- Au-delà du premier logement, l'autorisation est soumise à une compensation obligatoire.

L'INNOVATION : LA COMPENSATION SOCIALE

Pour obtenir le droit de louer un 2ème meublé de tourisme (et suivants), l'investisseur doit participer à l'effort de logement.

- L'Obligation : La compensation se fait exclusivement par la mise sur le marché d'un logement à tarifs sociaux dans le même quartier.
- Le Mécanisme : Le multipropriétaire prend un Bail Réel Solidaire (BRS) dans le cadre du plan "Jeunesse en Cœur de Ville" et finance les travaux de réhabilitation d'un logement vacant ou indigne qu'il doit louer à tarif social. En échange, il peut conserver son activité touristique.

LE CERCLE VERTUEUX (ARGENT PRIVÉ / UTILITÉ PUBLIQUE)

Ce système transforme un problème (trop d'Airbnb) en solution de financement :

1. L'Investisseur sauve sa rentabilité touristique et défiscalise massivement les travaux de compensation (Déficit Foncier).
2. La Ville fait rénover les taudis du centre ancien sans argent public.
3. Les Jeunes récupèrent des logements neufs à loyer modéré (issus de la compensation).

MOYENS DE CONTRÔLE

Nous utilisons le "Permis de Louer" comme moyen de recensement et de contrôle.

- Tolérance zéro : Tout logement non déclaré ou excédant le quota sans compensation sera sanctionné (amende civile).

OBJECTIF

Faire financer 100% de la rénovation des logements étudiants par les profits de la location touristique.

3.7 GÉOTHERMIE & RÉSEAU DE FROID : L'ÉNERGIE AU SERVICE DU PATRIMOINE

FICHE INGÉNIERIE URBAINE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA VISION : "Libérer le centre historique de la canicule sans défigurer ses pierres." Dans le secteur sauvegardé de Narbonne, la climatisation individuelle est quasiment impossible ou interdite pour des raisons patrimoniales. Résultat : de nombreux commerces et logements deviennent invivables l'été. Le "Maire-Ingénieur" propose d'utiliser le sous-sol et nos infrastructures antiques pour créer une **boucle de froid urbaine**. Une solution invisible, silencieuse et d'une efficacité énergétique inégalée.

1. LE CONSTAT : L'IMPASSE DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

La protection architecturale ne doit pas condamner les habitants à la surchauffe.

- **L'interdiction des blocs extérieurs :** les règles de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) interdisent les compresseurs en façade. Sans solution collective, le centre-ville perd ses habitants et ses enseignes au profit de zones commerciales périphériques climatisées.
- **Le gâchis énergétique :** les quelques bâtiments équipés de systèmes autorisés (en toiture) consomment énormément pour un rendement médiocre dû à la chaleur des toits.

2. LE PROJET PILOTE : L'UNITÉ GÉOTHERMIQUE "ROBINE"

Nous lançons la première phase du réseau en utilisant la proximité immédiate de l'eau et de l'Office de Tourisme.

- **L'unité centrale :** création d'une station de pompage géothermique au niveau de l'Office de Tourisme. Elle capte la calorie ou la frigorie de la nappe phréatique ou du Canal de la Robine pour alimenter un circuit d'eau.
- **Les premiers raccordés :** cette unité alimentera en priorité les bâtiments publics majeurs : Hôtel de Ville, services techniques, Patio des Arts et MJC.
- **Appui à la réhabilitation :** le réseau sera immédiatement étendu aux opérations de restructuration lourde portées par la Ville, comme le **Pont des Marchands**, offrant enfin une solution de confort moderne à ces habitats d'exception.

3. L'INGÉNIERIE DE PASSAGE : L'ÉGOUT ROMAIN COMME INFRASTRUCTURE

Pour éviter des travaux de voirie coûteux et destructeurs, nous réutilisons le génie civil de nos ancêtres.

- **Le réseau souterrain** : le passage des canalisations isolées du réseau de froid empruntera, partout où cela est techniquement possible, le tracé de l'**égout romain**. Cette infrastructure monumentale et visitable permet de déployer le réseau avec un impact minimal sur le sol actuel.
- **Déploiement progressif** : au-delà de l'hyper-centre, le réseau sera étendu mètre par mètre, à l'occasion de chaque réfection de rue prévue dans le *Pacte de Propreté*, pour minimiser les coûts de tranchée.

4. LE BONUS HIVERNAL : LE CERCLE THERMODYNAMIQUE

Le réseau de froid devient un réseau de chaleur en hiver.

- **Inversion de cycle** : en hiver, la pompe à chaleur extrait les calories pour chauffer les bureaux et les écoles.
- **La patinoire écologique** : le froid généré par l'extraction de chaleur pour les bâtiments sera récupéré pour alimenter une **patinoire**. Plutôt que de rejeter ce froid comme un déchet, nous l'utilisons pour glacer la piste de manière presque gratuite. La ville se chauffe et les Narbonnais patinent avec la même énergie.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE (PHASE 1)

Ce projet est un investissement patrimonial de long terme, éligible aux financements européens les plus élevés.

POSTE D'INVESTISSEMENT	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODALITÉS
Unité Géothermique & Réseau Primaire	3,8 M€	Financement ADEME (Fonds Chaleur) à 50% + fonds européens Feder.
Raccordement Bâtiments Publics	600 000 €	Investissement Ville. Amortissement rapide par la suppression des factures de climatisation classique.
Étude & Aménagement Égout Romain	250 000 €	Co-financement DRAC (Patrimoine) et Ville.

OBJECTIF : UN CENTRE-VILLE FRAIS L'ÉTÉ, CHAUD L'HIVER, ET UN PATRIMOINE ENFIN PRÉSERVÉ DES VERRUES TECHNIQUES.

3.8 NARBONNE SOLEIL PARTAGÉ

FICHE THÉMATIQUE

Stratégie : Baisser les factures d'électricité grâce à l'Autoconsommation Collective et au Stockage.

1. LE PRINCIPE : DU SOLEIL SANS INTERMÉDIAIRE

Nous créons une Coopérative de Production (SCIC) pour organiser l'énergie à l'échelle du quartier.

- La Règle des 2 km : L'électricité est produite, stockée et consommée dans un rayon de 2 km.
- Le Prix : En supprimant les intermédiaires de marché, nous fixons nous-mêmes un tarif stable et réduit.

2. L'INNOVATION : LE STOCKAGE (BATTERIES)

Le problème du solaire, c'est qu'il produit à midi quand on consomme peu.

- La Solution : La SCIC investit dans des batteries de stockage collectives.
- L'Effet : Nous stockons le surplus de la journée pour le restituer le soir (19h-21h), au moment où l'électricité coûte le plus cher.

3. LE SYSTÈME À 3 ACTEURS (SCIC)

La coopérative réunit trois types d'acteurs locaux :

A. LES PROPRIÉTAIRES (Ville, HLM, Copros, particuliers)

- Rôle : Ils louent leurs toitures vides à la SCIC.
- Gain : Un revenu locatif sans rien investir.

B. LES INVESTISSEURS (Citoyens)

- Rôle : Ils financent les panneaux et les batteries.
- Gain : Une rémunération de l'épargne garantie et locale.

C. LES CONSOMMATEURS (Habitants, Commerces)

- Rôle : Ils consomment l'électricité verte.
- Gain : Une facture allégée (tarif bloqué inférieur au marché) et protégée de l'inflation.

OBJECTIF

- Pouvoir d'achat : Faire de l'énergie un bien commun accessible, même pour les locataires.
- Indépendance : Produire localement pour ne plus subir les crises mondiales.

3.9 NARBONNE-PLAGE : STATION L'ÉTÉ, VILLAGE L'HIVER

FICHE TERRITOIRE & LITTORAL

LA VISION : "Narbonne-Plage n'est pas une banlieue lointaine, c'est une entité à part entière." Nous refusons de traiter Narbonne-Plage comme un simple quartier satellite. Notre projet assume sa double identité : l'été, c'est une **station balnéaire** effervescente tournée vers la jeunesse ; l'hiver, c'est un **village solidaire** de 2500 habitants qui doit disposer de ses propres services.

1. URBANISME : FIERS DE NOTRE MODERNITÉ

Narbonne-Plage perd sa personnalité sous une couche d'enduit uniforme. Le "néo-méditerranéen" standardisé n'est pas notre histoire.

- **L'Identité des années 50/60 :** Les lignes claires, les brise-soleil et les volumes audacieux de la reconstruction forment l'ADN de notre paysage. Ce patrimoine du XXe siècle est une richesse architecturale, pas une vieillerie à camoufler.
- **La Révision du PLU :** Nous adapterons les règles d'urbanisme pour valoriser cette esthétique. La règle imposera de respecter l'esprit architectural d'origine lors des rénovations, redonnant à la station son cachet unique et son élégance géométrique.

2. L'ÉTÉ : JEUNESSE ET LIBERTÉ DE MOUVEMENT

La saison estivale doit marquer le retour de la vitalité et la fin de l'isolement pour la jeunesse narbonnaise.

- **La Navette Gratuite Estivale (Le pont entre ville et mer) :** La gratuité des bus n'est pas seulement pour amener les touristes à la plage. Elle doit permettre aux résidents de la station de monter en ville le soir (cinéma, restaurants, Barques en Scène) sans la contrainte du stationnement. C'est la garantie de ne pas être "coincé" à la plage.
- **Lieux de Vie :** Nous rompons avec la gestion qui sacrifie l'animation. L'Office de Tourisme et la Mairie Annexe deviendront des foyers d'activité pour soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs (pop-up stores, scènes ouvertes, sports de plage).

3. L'HIVER : LA VIE DE VILLAGE ET LE LIEN

Quand les touristes partent, Narbonne-Plage ne doit pas s'éteindre. Nous la gérons comme un village autonome.

- **Le Pouvoir aux Résidents** : L'hiver, les priorités changent. Le Conseil de Quartier de la plage disposera d'un budget autonome pour décider des travaux du quotidien (voirie, éclairage, espaces verts). Ceux qui vivent là à l'année sont les seuls experts de leurs besoins.
- **Lutte contre l'isolement** : La solitude est le fléau de la basse saison. Nous financerons un "**Complément Lien Social**" pour les aides à domicile intervenant sur la station.
- **Le principe** : La Ville rémunère du temps supplémentaire (hors ménage/soin) pour "jeter un œil", discuter, boire un café ou signaler un problème. La veille sociale devient une mission de service public rémunérée.

4. LA CLAPE : UN CHANTIER POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Face au risque incendie, la fermeture systématique du massif est un aveu d'impuissance. Nous engageons un travail de fond.

- **Un projet de temps long** : On ne change pas une forêt en un mandat. Nous lançons un plan sur 20 ans pour transformer le biotope. Il s'agit de planter méthodiquement des espèces moins inflammables et plus résistantes pour remplacer les zones vulnérables. C'est notre responsabilité pour les générations futures.
- **Présence Humaine Vigilante** : En attendant que la nature fasse son œuvre, nous proposerons une stratégie d'accès restreint mais encadré en partenariat avec le Parc Naturel Régional. La présence humaine organisée (sentinelles de l'environnement) est plus efficace qu'une barrière pour donner l'alerte.

5. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

ACTION	MOYENS / BUDGET	OBJECTIF
Gratuité Bus Été	Financé par l'Agglo	Liberté de mouvement totale Juillet/Août.
Complément "Lien Social"	80 000 € / an	Financement d'heures de convivialité pour les seniors isolés l'hiver.
Plan Forestier Clape	Investissement Pluriannuel	Replantation stratégique et ouverture progressive.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE-PLAGE UN VILLAGE SOLIDAIRE L'HIVER ET UNE STATION DYNAMIQUE L'ÉTÉ.

3.10 LE FOYER DES 4 SAISONS

FICHE THÉMATIQUE

Concept : La "Chronotopie". Un bâtiment réversible, zéro vacance, 100% utile.

1. LE CONSTAT : LE GASPILLAGE

- L'Été : L'économie locale (Tourisme, Melons, Maraîchage) est freinée par la pénurie de logements pour les saisonniers.
- L'Hiver : La solidarité nationale bricole des solutions précaires (gymnases) pour les sans-abri.
- L'Aberration : Construire des foyers vides 6 mois par an.

2. LA SOLUTION : UN TOIT, DEUX USAGES

Nous créons une résidence modulaire à gestion unique, qui mute selon le calendrier.

PHASE A : LA SAISON ÉCONOMIQUE (Avril > Octobre)

- Public : Travailleurs Saisonniers (Agriculture & Tourisme confondus).
- Objectif : Soutenir l'emploi local.
- Modèle : Résidence sociale (Loyers modérés / Action Logement).

PHASE B : LA SAISON SOLIDAIRE (Novembre > Mars)

- Public : Hébergement d'Urgence (Plan Grand Froid).
- Objectif : Offrir de la dignité (chaleur et sécurité) aux plus fragiles.
- Modèle : Centre d'hébergement (Financement État/Dihal).

3. FORMAT & GESTION

- Architecture : Des T1 individuels (Kitchenette/SDB). Indispensable pour l'autonomie du travailleur et la reconstruction du sans-abri.
- Opérateur Unique : Une seule équipe (SCIC ou Association) gère le lieu toute l'année, assurant la maintenance et la sécurité sans interruption.

BILAN

ÉCONOMIE : Main-d'œuvre logée = Récoltes & Saisons sauvées

SOCIAL : Plus personne à la rue en hiver = Dignité humaine

FINANCES PUBLIQUES : Bâtiment rentabilisé = Pas de poids pour la collectivité

4. MODÈLE FINANCIER (ZÉRO CHARGE VILLE)

Ce projet ne pèsera pas sur les impôts locaux. La Mairie est facilitatrice, pas payeuse.

- **Coût total de construction** : ~ 7 000 000 € (70 à 80 studios modulaires T1).
- **L'apport de la Ville** : Mise à disposition du terrain via l'Office Foncier Solidaire (OFS). Bail de longue durée.
- **Financement des Murs** : Action Logement (pour la part travailleurs saisonniers) et financements d'État type DIHAL (pour la part hébergement d'urgence hivernal).

3.11 CRÉER LE FONCIER ABORDABLE

FICHE THÉMATIQUE

Ou comment reconstruire la ville sur elle-même sans jamais bloquer l'activité.

LE DÉFI

Pour loger tous les Narbonnais et atteindre notre objectif de doubler la production de logements (800/an), les zones commerciales doivent changer de visage et devenir des zones mixtes.

LA SOLUTION : LE "TERRAIN PIVOT" (LA MÉTHODE EN 3 TEMPS)

Une friche permet de lancer une réaction en chaîne vertueuse.

1. L'AMORCE : La SEM Alenis construit un immeuble neuf et moderne (Commerce + parking + Logements) sur le Terrain Pivot, à l'écart des magasins existants. Zéro nuisance pour les commerces actuels.

2. LE DÉMÉNAGEMENT EXPRESS : Une fois le bâtiment terminé, le Commerçant A y transfère son activité. Il passe d'un vieux hangar à un local neuf sans fermer une seule journée par un échange patrimonial.

3. LA RÉPÉTITION : L'ancien terrain du Commerçant A devient le nouveau terrain de construction pour le Commerçant B... et ainsi de suite.

CE QUE GAGNE LE PROPRIÉTAIRE (LE COMMERÇANT)

- Valorisation immédiate : Il échange un bâtiment obsolète (passoire thermique) contre un local commercial neuf aux dernières normes + des appartements à louer/vendre.
- Zéro coût de mise aux normes : Il évite les frais colossaux du "Décret Tertiaire" (isolation obligatoire d'ici 2030). C'est la SEM qui paie la construction.
- Zéro jour de fermeture : Il déménage vers le local neuf en un week-end.

CE QUE GAGNE LA VILLE (L'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

- Foncier "Gratuit" : Après l'investissement initial, pas de sortie de cash pour acheter le terrain. Le paiement se fait en "nature" (m² construits).

- Logement Abordable : L'économie sur le foncier permet de sortir des appartements moins chers (-20% à -30%) pour les familles narbonnaises.
- Image : Nous créons de véritables quartiers arborés, avec de grands logements reliés au centre-ville par les transports en commun gratuits.

En résumé : Le propriétaire transforme une charge (vieux bâtiment à entretenir) en rente (patrimoine immobilier neuf), et la Ville récupère le terrain pour loger ses habitants.

Nous ne faisons pas de la magie, nous faisons de la logistique intelligente pour réconcilier commerce et habitat.

Chapitre 4

AGRICULTURE, ALIMENTATION & SANTÉ

Narbonne possède les ressources pour garantir à chaque habitant une alimentation saine, un accès aux soins facilité et un environnement protégé.

Notre stratégie repose sur une conviction simple : la santé est un tout. Elle commence dans l'assiette, se prolonge par la qualité de l'air que nous respirons et se concrétise par une offre de soins de proximité performante.

"La santé n'est pas une dépense, c'est le résultat d'un territoire qui fonctionne."

4.1 MARAÎCHAGE URBAIN ET TRANSFORMATION LOCALE

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

LA VISION : "Passer du maraîchage à l'arrache à l'horlogerie alimentaire." Pour atteindre 100% de produits frais et locaux dans nos cantines, nous devons sécuriser les deux maillons critiques : l'installation pérenne des producteurs et la capacité de transformation industrielle du territoire.

1. LA CEINTURE MARAÎCHÈRE : DEUX SITES STRATÉGIQUES

Nous constituons une ceinture nourricière de dizaines d'hectares en mobilisant les zones à haut potentiel agronomique de la commune :

- **Les Berges du Veyret** : Mobilisation de dizaines d'hectares. Ce périmètre bénéficie d'une double sécurisation hydraulique : l'alimentation par l'aqueduc médiéval et la réserve d'eau constituée par le nouveau Canal élargi du Veyret.
- **Les Berges de la Robine (Amont)** : Exploitation des terres en amont de la ville, incluant le site du **Ribayrot (4,5 hectares)**, pour l'installation de micro-fermes maraîchères à proximité immédiate des flux de consommation.

2. LE VERROU DU LOGEMENT : HABITER POUR CULTIVER

Le principal frein à l'installation agricole est l'impossibilité de se loger à proximité des terres. Nous lions systématiquement le foncier agricole à l'habitat.

- **Logements de fonction sociaux** : Création d'une réserve de logements sociaux spécifiquement fléchés pour les porteurs de projet installés sur les périmètres du Veyret et de la Robine.
- **Logement indissociable** : Réhabilitation du bâti existant ou création de structures habitables sur les zones d'exploitation pour garantir la présence humaine nécessaire à la surveillance et à la technicité du maraîchage intensif.

3. LA GOUVERNANCE SCIC : UN BOUCLIER ANTI-SABOTAGE

Pour soustraire la stratégie alimentaire aux aléas des alternances politiques, nous sécurisons le foncier par un outil juridique collectif.

- **Le modèle coopératif** : Le foncier et les infrastructures (serres, réseaux d'eau) sont gérés par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) associant la Ville, les agriculteurs, les salariés et les citoyens usagers.
- **Pérennité démocratique** : La gestion est verrouillée : aucune majorité municipale ne peut démanteler le projet ou détourner l'usage des terres sans l'accord de l'ensemble des sociétaires.

4. L'INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE : L'EAU COMME BIEN COMMUN

L'aménagement hydraulique de Narbonne ne doit plus seulement servir à évacuer l'eau, mais à la stocker pour la production alimentaire.

- **Ouvrage de double usage** : Le projet de Grand Canal du Veyret est dimensionné pour servir de réserve d'irrigation stratégique.
- **Réseau de distribution** : Installation d'un réseau de pompage et d'adduction d'eau brute vers les parcelles maraîchères, valorisant la ressource disponible (canal et aqueduc) pour sécuriser les récoltes en période de sécheresse.

5. AMORCER LE MARCHÉ : COMMANDE PUBLIQUE ET CERS

La puissance publique agit comme l'accélérateur économique de la filière pour garantir la viabilité des installations.

- **La Commande comme moteur** : La Ville et l'Agglo utilisent le besoin massif des cantines scolaires et des foyers (EHPAD) pour initier la demande. Ce débouché garanti permet aux maraîchers de planifier leurs cultures sans risque financier.
- **Monnaie Locale (Cers)** : Les transactions entre la SCIC, les producteurs et la régie de transformation sont prioritairement réalisées en **Cers**. Cela garantit que la valeur produite reste sur le territoire pour financer de nouvelles installations agricoles.

6. MÉTHODE : UNE INSTALLATION PROGRESSIVE ET SOUTENUE

Nous refusons le saupoudrage inefficace. Nous procédons par vagues successives pour valider techniquement chaque espace.

- **Étape 1 : Le Pilote du Ribayrot (Amont Robine)** : Réinstallation immédiate sur les 4,5 ha pour stabiliser le modèle de SCIC.
- **Étape 2 : Montée en puissance sur le Veyret** : Ouverture d'un espace après l'autre sur les berges du Veyret au fur et à mesure de l'aménagement hydraulique et de la disponibilité des logements.
- **Capitalisation** : L'expérience acquise sur chaque zone bénéficie à la suivante, créant un effet d'échelle industriel.

7. TRANSFORMATION : LE PLAN "CUISINES OUVERTES"

Nous résolvons l'inéquation entre le pic de production estival et la fermeture des cantines scolaires.

- **Mobilisation des cuisines publiques** : Les cuisines des collèges et lycées, inoccupées en juillet et août, sont transformées en unités de production temporaires.
- **Souveraineté de stockage** : Les surplus de production (tomates, courgettes, fruits) sont transformés sur place en conserves ou produits surgelés pour garantir une alimentation 100% locale toute l'année scolaire.

8. L'EBE : LE MAILLON LOGISTIQUE ET L'INSERTION

Le maraîchage urbain nécessite une main-d'œuvre importante pour des tâches que le marché classique peine à organiser.

- **Légumerie publique** : Via l'Entreprise à But d'Emploi (TZCLD), les salariés assurent le nettoyage, l'épluchage et la découpe des produits bruts. C'est l'assurance pour les cantines de recevoir des produits prêts à cuire.
- **Logistique du dernier kilomètre** : Ce service public d'insertion assure la liaison directe entre les champs (Veyret/Ribayrot) et les points de consommation, réduisant les intermédiaires et les coûts de transport.

9. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le projet s'appuie sur une réallocation des budgets existants et le levier des financements d'État.

- **Infrastructures (Réseaux d'eau, serres, stockage)** : Estimé à **1,8 M€** sur le mandat, financé par une réallocation de l'enveloppe "Développement Économique" et les subventions du Plan de Résilience Alimentaire.
- **Fonctionnement (Salaires EBE)** : Financé à 70% par l'État via le dispositif TZCLD (transfert des dépenses passives du chômage vers l'emploi).
- **Rentabilité** : L'économie réalisée sur les achats alimentaires de la ville et la suppression des marges des grossistes industriels assurent l'équilibre financier de la SCIC.

OBJECTIF : UNE FILIÈRE MARAÎCHÈRE STRUCTURELLEMENT PROTÉGÉE, HABITÉE ET OPÉRATIONNELLE TOUTE L'ANNÉE.

4.2 CAISSE LOCALE DE L'ALIMENTATION

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

LA VISION : "Passer de la consommation individuelle à l'assurance santé collective." La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) n'est pas une simple aide sociale, c'est un mécanisme d'investissement mutuel. En cotisant selon ses moyens pour recevoir un budget alimentaire universel, chaque Narbonnais finance la création d'une filière agricole d'excellence. L'intérêt pour tous est triple : une santé protégée par des produits sans chimie, un paysage préservé et une ville capable de se nourrir en cas de crise.

1. LE MÉCANISME : UN SYSTÈME AUTOFINANCÉ

Le principe calque celui de la santé : on cotise selon ses revenus, on reçoit selon ses besoins (manger sainement).

- **Cotisation progressive** : Les ménages contribuent à la Caisse via une échelle basée sur les revenus.
- **Allocation universelle** : Chaque individu (du plus pauvre au plus riche) reçoit chaque mois la même somme (ex : 150€) sur sa carte de monnaie locale (**Le Cers**).
- **Autofinancement par redistribution** : Le système s'équilibre de lui-même : les cotisations des plus aisés et le conventionnement des producteurs créent un circuit économique fermé qui ne dépend pas des subventions étatiques à long terme.

2. POURQUOI LES PLUS AISÉS Y ONT INTÉRÊT ?

Il est légitime de se demander pourquoi contribuer à un système qui "coûte" plus cher que le supermarché. La réponse tient en trois piliers :

- **L'Assurance "Assiette Vide" (Résilience)** : L'outil **CRATERE** est formel : Narbonne ne tient pas trois jours en cas de rupture des chaînes logistiques. En cotisant, les contributeurs financent l'existence physique d'une agriculture locale. C'est une "prime d'assurance" pour que la nourriture soit disponible sur le territoire, quoi qu'il arrive.
- **L'Accès à une Qualité "Hors-Marché"** : Aujourd'hui, même avec de l'argent, il est difficile d'accéder à des produits 100% sains, locaux et mûrs (le "Bio" industriel étant souvent décevant). La SSA crée la masse critique nécessaire pour que nos maraîchers produisent cette qualité supérieure, réservée aux membres de la Caisse.
- **La Protection du Patrimoine et du Cadre de Vie** : Financer la SSA, c'est financer le pastoralisme qui évite les incendies et le maraîchage qui embellit la plaine. C'est protéger la valeur immobilière et l'attractivité de Narbonne en évitant la désertification agricole.

3. LE CONVENTIONNEMENT CITOYEN : REPRENDRE LE POUVOIR

Ce n'est pas la Mairie qui décide de ce qui est "bon", mais les cotisants eux-mêmes.

- **Démocratie alimentaire** : Les citoyens membres de la Caisse délibèrent pour choisir les producteurs et magasins conventionnés.
- **Exigences Santé** : On ne peut dépenser ses Cers alimentaires que pour des produits respectant des critères de santé stricts (absence de pesticides, qualité nutritionnelle). Le contributeur sait que 100% de son argent finance une nourriture qui ne le rendra pas malade.

4. L'ÉTANCHÉITÉ ÉCONOMIQUE PAR LE CERS

Pour convaincre, il faut prouver que l'argent ne s'évapore pas.

- **Zéro fuite de capitaux** : L'allocation est versée en Cers. Cet argent ne peut pas finir dans les dividendes d'une multinationale. Il est obligatoirement réinjecté dans l'économie narbonnaise, créant de l'emploi et de la richesse là où habitent les contributeurs.

5. MÉTHODE : L'EXPÉRIMENTATION PAR L'ADHÉSION

On ne force personne, on démontre l'efficacité du modèle.

- **Phase 1 : Le groupe pionnier** : Lancement avec 500 foyers volontaires représentatifs de la mixité sociale de Narbonne pour roder la caisse.
- **Phase 2 : Valorisation des bénéfices** : Publication des résultats sur la santé des participants et sur la création d'emplois agricoles pour susciter l'adhésion massive.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le coût de fonctionnement est couvert par les cotisations, la collectivité n'intervient que sur l'amorçage.

- **Fonds de garantie municipal** : 300 000 € pour sécuriser la caisse les deux premières années.
- **Économie indirecte** : Réduction à terme des budgets de santé et d'aide sociale d'urgence (CCAS).
- **Bénéfice politique** : Narbonne devient le premier territoire de France à garantir la sécurité alimentaire de tous ses citoyens par un modèle autonome.

**OBJECTIF : TRANSFORMER L'ACTE D'ACHAT EN UN ACTE DE
PROTECTION DU TERRITOIRE ET DE LA SANTÉ.**

4.3 GARANTIR L'ACCÈS AU SOIN

FICHE SANTÉ

L'ambition : Mettre fin à la carence de médecins traitants (6 000 Narbonnais oubliés) en créant un Centre de Santé avec personnels de santé salariés, tout en requalifiant le quartier de l'Hôpital par l'habitat dédié.

LE CONSTAT : Le modèle libéral classique ne répond plus aux besoins de la ville, particulièrement dans les quartiers les plus précarisés (Bourg-Charité). Pour attirer des soignants, il faut lever deux freins : l'épuisement administratif et la difficulté de se loger dignement notamment à proximité de l'Hôpital.

1. LA RÉPONSE : LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

Nous créons une structure de soins de premier recours pour offrir un médecin traitant à chaque Narbonnais.

- **Personnel de Santé Salarié :** C'est la seule solution pour attirer la nouvelle génération de praticiens. Ils sont libérés de la gestion comptable et administrative pour se concentrer sur le soin.
- **Efficacité et Disponibilité :** Pour garantir un service optimal, les contrats intègrent un intéressement à l'acte et des primes pour les horaires décalés (soirées et samedis). Le salariat n'est pas synonyme de déficit structurel, mais de confort d'exercice.
- **Zéro Charge Administrative :** La Ville investit dans un "Back-Office" (secrétariat mutualisé, plateforme numérique) pour que 100% du temps du médecin soit du temps médical.

2. LA GOUVERNANCE : LA SCIC SANTÉ

Pour ne pas peser sur le budget de fonctionnement de la Ville, nous déléguons la gestion à une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**.

- **Indépendance Financière :** Le budget de fonctionnement (salaires, primes) est autofinancé par les actes médicaux et les remboursements CPAM. La Ville n'injecte pas d'argent dans le fonctionnement quotidien.
- **Partenariat :** La SCIC associe la Ville (détentrices des murs), l'Hôpital (partenaire médical) et les usagers (citoyens), garantissant une gestion transparente et démocratique.

3. L'ATTRACTIVITÉ : REQUALIFIER L'HABITAT PAR L'OFS

On ne peut pas attirer des soignants dans un quartier dégradé sans une offre de logement d'exception.

- **L'Office Foncier Solidaire (OFS)** : Dans le coeur historique, la Ville utilise l'OFS pour acquérir le foncier du quartier Bourg-Charité. Ce foncier reste la propriété de la collectivité à perpétuité.
- **Bail Réel Solidaire (BRS) pour soignants** : Nous rénovons les immeubles dégradés pour créer des logements de fonction et des appartements en "Coliving" pour les internes et jeunes soignants salariés.
- **Coût réduit** : En séparant le bâti du terrain (via le BRS), nous proposons aux soignants des logements 30% à 40% moins chers que le privé, créant un avantage compétitif majeur pour Narbonne.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT (LE "7 MILLIONS")

L'investissement est ciblé sur le patrimoine et l'outil de travail, pas sur les dépenses courantes.

- **Budget d'Investissement** : 7 000 000 € sur le mandat (3,5 M€ habitat soignant / 2,5 M€ murs et plateau technique du centre / 1 M€ requalification urbaine).
- **Financement Externe (60%)** : Mobilisation des fonds du Ségur de la Santé, des aides de l'État (Action Cœur de Ville) et des subventions de la Région Occitanie pour les centres de santé salariés.
- **Financement Patrimonial (40%)** : Prêts à taux zéro via la Caisse des Dépôts portés par l'OFS et la SCIC, remboursés par les redevances et les actes.

L'ENGAGEMENT : La Ville investit dans les murs et le matériel (Actif) ; la SCIC gère les soignants (Fonctionnement autonome). Narbonne devient le premier "Village de Santé" urbain de France, où l'on soigne mieux parce que l'on accueille mieux.

4.4 L'EAU : RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ

FICHE SERVICES PUBLICS & BIENS COMMUNS

LA VISION : "L'eau n'est pas une marchandise, c'est un patrimoine collectif." La gestion de l'eau à Narbonne a été transformée en rente pour multinationales. Nous proposons une stratégie de sortie méthodique de la délégation privée (Veolia) pour rendre à la cité la maîtrise de son cycle vital, sans sacrifier les finances municipales.

1. LE CONSTAT : LA "PILULE EMPOISONNÉE" DE 2024

L'agglomération a lié notre destin à Veolia jusqu'en 2036 par des contrats dont les clauses de résiliation sont une véritable barrière démocratique.

- **Le Mur Financier** : En 2027, les indemnités de rupture culmineront à 28 551 151 € donc **plus de 28 millions d'euros** auxquels il faudrait ajouter d'autres millions pour créer une régie. Rompre brutalement reviendrait à paralyser tous les investissements de la ville pour les 10 prochaines années.
- **L'Impuissance Organisée** : Des décennies de délégation ont créé une "amnésie technique". La Ville n'a plus les ingénieurs pour contrôler le géant privé ; elle est devenue un client captif.

2. NOTRE STRATÉGIE : "L'ENCERCLEMENT" ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Puisque le coût du divorce est trop élevé, nous préparons la reprise en main par une stratégie d'appropriation progressive.

- **Fin de l'Amnésie Technique** : Reconstruction dès 2026 d'une ingénierie publique autonome. Nous recrutons des experts capables de contrôler chaque mètre cube produit et chaque ligne de facturation.
- **L'Observatoire Citoyen de l'Eau** : Intégré à la dynamique de l'Agora, cet organe de vigilance utilisera le *Journaliste de la Cité* pour traduire les rapports complexes en données transparentes. Fin de l'asymétrie d'information.
- **Récupération des Segments** : Nous ne renouvelerons aucune sous-délégation arrivant à échéance (gestion des boues, communes périphériques). Chaque segment récupéré servira à roder notre future régie.

3. L'OBJECTIF 2036 : LA RÉGIE PUBLIQUE TOTALE

Nous préparons techniquement et financièrement le passage en régie publique pour la fin du contrat actuel. Ce calendrier protège les finances narbonnaises tout en bâtissant l'autonomie.

- **Tarification Sociale** : Mise en place, dès la reprise, de la **gratuité des premiers mètres cubes vitaux**.
- **Sobriété vs Profit** : Contrairement au privé qui cherche à vendre plus de volumes pour ses actionnaires, la régie publique aura pour seul objectif la sobriété et la réparation des réseaux fuyants.
- **Réinvestissement des Marges** : Chaque euro de profit actuellement capté par le privé sera réinjecté dans la modernisation des infrastructures et la protection des nappes phréatiques.

4. UN BIEN COMMUN INALIÉNABLE

En associant les citoyens au contrôle du délégataire actuel, nous transformons une gestion subie en un acte de volonté collective.

- **Contrôle des Factures** : Traque systématique des surfacturations et des "marges arrières" via les clauses de contrôle légal.
- **Résilience Écologique** : Priorité absolue à la protection de la ressource face au changement climatique plutôt qu'à la distribution de dividendes.

NOTRE ENGAGEMENT : NARBONNE NE DOIT PLUS SIGNER DE CHÈQUE EN BLANC POUR SON BIEN LE PLUS PRÉCIEUX.

4.5 CUISINES EN COMMUN : L'OUTIL DE LA SOUVERAINETÉ CULINAIRE

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

LA VISION : "La cuisine comme un Commun : un espace partagé pour un droit réel à l'alimentation." Mieux manger suppose d'avoir accès à deux leviers : des produits sains et les outils pour les transformer. Le sous-équipement des logements urbains est un obstacle qui concerne tous les citoyens. Nous créons un réseau de cuisines en "Commun", accessibles partout et par tous, pour restaurer l'autonomie alimentaire et le lien social.

1. LE CONSTAT : UN SOUS-ÉQUIPEMENT GÉNÉRALISÉ

Le problème de l'accès à une cuisine digne de ce nom n'est pas réservé à une catégorie sociale ; il est structurellement lié à l'habitat urbain moderne.

- **Carences de l'habitat** : De nombreux logements (petites surfaces, studios, appartements anciens ou sociaux) disposent de kitchenettes rudimentaires. Le manque de plans de travail, de fours performants ou de robots de cuisine condamne de fait à l'usage de produits transformés ou au réchauffage.
- **Une barrière pour tous** : Que l'on soit étudiant, actif en manque de temps ou senior, l'absence d'espace et de matériel professionnel freine la préparation des produits bruts (légumes frais, céréales, légumineuses).
- **Enjeu de santé publique** : Cette démission forcée face à l'assiette industrielle est la cause première des maladies métaboliques qui frappent l'ensemble de la population, partout sur le territoire.

2. LE CONCEPT : LA CUISINE COMME "COMMUN"

Nous sortons de la vision d'une aide alimentaire "pour les autres" pour entrer dans la logique des Communs : une ressource partagée, gérée par ses usagers.

- **L'outil partagé** : La cuisine en commun est une extension du domicile. C'est un lieu où l'on trouve du matériel (stérilisateur pour conserves, grands fours, batteurs) trop encombrant et parfois inabordable pour un particulier.
- **Gouvernance citoyenne** : Chaque unité est gérée collectivement. Les usagers participent à l'entretien et à l'organisation de l'espace, garantissant que ce lieu appartienne véritablement à ceux qui l'utilisent.

3. UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ SANS STIGMATISATION

Pour être efficace, ce réseau doit être maillé sur l'ensemble de la ville et s'appuyer sur tous les acteurs immobiliers.

- **Partenariats Bailleurs** : Les bailleurs sociaux sont mobilisés pour transformer des locaux vacants en pied d'immeuble, mais le dispositif s'étend aussi aux centres-villes et aux nouveaux quartiers.
- **Accessibilité universelle** : Ces cuisines sont ouvertes à tous. Elles permettent de mutualiser les coûts (énergie, eau, achats groupés) et de transformer la corvée de la préparation en un moment collectif de plaisir et d'apprentissage.

4. LE VOLET SOCIO-CULTUREL : TRANSMETTRE ET PARTAGER

La cuisine est le lieu par excellence de l'éducation populaire et de la transmission entre générations.

- **partage des saveurs** : Ateliers pour partager et réapprendre à transformer les produits de saison issus de notre plaine, de nos garrigues et de notre ceinture maraîchère.
- **Cuisiner pour la semaine (Batch-cooking)** : Permettre aux actifs et aux familles de préparer en une fois les repas sains de la semaine, optimisant le temps et le budget.
- **Transmission culturelle** : Valoriser les patrimoines culinaires de chaque habitant, faisant de la cuisine un pont entre les cultures et un rempart contre l'isolement social.

5. MÉTHODE : UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Nous construisons un réseau capable de monter en puissance selon les besoins exprimés par les habitants.

- **Phase 1 : Unités de référence** : Ouverture de trois cuisines pilotes stratégiquement réparties (Centre-ville, Quartiers Est, Quartiers Ouest).
- **Phase 2 : Maillage de quartier** : Incitation des copropriétés et des bailleurs à intégrer des espaces de "cuisine en commun" dans les projets de rénovation ou de construction.
- **Phase 3 : Connexion logistique** : Organisation de circuits courts de livraison de produits bruts directs depuis nos maraîchers vers ces cuisines.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Le financement repose sur la prévention santé et l'économie circulaire.

- **Budget d'équipement** : 400 000 € sur le mandat pour l'installation initiale du réseau.

- **Fonctionnement** : Soutien à l'animation via le monde associatif et les personnels en insertion (EBE), financé par les budgets "Santé Environnementale" et les crédits de prévention.
- **Bénéfice** : Réduction de la facture alimentaire des ménages, amélioration de la santé globale et renforcement de la cohésion territoriale.

OBJECTIF : FAIRE DE LA CUISINE UN BIEN COMMUN POUR GARANTIR À CHAQUE NARBONNAIS LE DROIT DE BIEN MANGER.

4.6 VITICULTURE : L'INFRASTRUCTURE VIVANTE DU NARBONNAIS

FICHE AGRICULTURE & SÉCURITÉ DU TERRITOIRE

LA PHILOSOPHIE : *"La vigne n'est pas qu'un produit, c'est un rempart." Face à la crise structurelle du secteur, la Ville refuse le fatalisme. Pour le Maire-Ingénieur, le vignoble est une ****infrastructure de sécurité civile**** (pare-feu) et un ****pôle d'ingénierie**** dont les compétences doivent servir à bâtir les filières de demain.*

1. LA VIGNE COMME BOUCLIER (SÉCURITÉ CIVILE)

Un hectare de vigne entretenue est la meilleure barrière contre la propagation des incendies vers les massifs (La Clape, Fontfroide) et les habitations.

- **Soutien au maintien en zone sensible :** Identification des parcelles viticoles jouant un rôle de "coupure de combustible" stratégique dans le Plan de Prévention des Risques Incendie (PPRIF).
- **Pacte de Solidarité :** Pour les vignerons situés sur ces zones de protection, la Ville soutiendra des dispositifs d'aide au maintien de l'entretien des sols, car leur travail évite des dépenses massives de débroussaillage public et de lutte contre le feu.

2. L'ÉCOSYSTÈME VITICOLE : UN RÉSERVOIR D'INGÉNIERIE

Narbonne possède une concentration unique d'expertises liées au vin (laboratoires, maintenance industrielle, logistique export, hydraulique). Nous utilisons ce socle pour diversifier notre économie.

- **De l'Œnologie à la Biotechnologie :** Les compétences des laboratoires locaux et de l'INRAE en fermentation sont le point de départ de notre *Unité de Fermentation Dirigée* (Bio-énergies).
- **De l'Hydraulique viticole à la Résilience :** L'expertise en gestion de l'eau des groupements de vignerons est une ressource pour le déploiement de notre ceinture maraîchère urbaine.
- **Maintenance Industrielle :** Le savoir-faire technique des entreprises de services à la viticulture sera fléché vers la maintenance des nouvelles infrastructures énergétiques et de transport du territoire.

3. SOLIDARITÉ ET DÉBOUCHÉS LOCAUX

La puissance publique doit être le premier partenaire du secteur en période de crise.

- **Promotion en Monnaie Locale** : Intégration prioritaire des caveaux et vigneron·nes indépendants dans le réseau du **Cers** pour favoriser la consommation locale et les circuits courts.
- **Diplomatie Économique** : Utilisation du Palais du Travail comme vitrine pour les rencontres d'affaires internationales, valorisant l'excellence technique et gustative du terroir narbonnais.

OBJECTIF : VALORISER LA VITICULTURE COMME UN ACTEUR MAJEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE.

4.7 UNITÉ DE FERMENTATION DIRIGÉE : LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE RURALE

FICHE ATELIER AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

*LA VISION : "Valoriser les friches narbonnaises pour libérer nos campagnes de la dépendance au pétrole." Plutôt que de subir les flux énergétiques mondiaux, Narbonne devient le centre d'une bio-industrie de pointe. Nous transformons nos friches inflammables en cours de régénération en ressource en attendant qu'elles soient rendues à l'agriculture. Par **fermentation dirigée**, nous produisons une énergie propre destinée prioritairement au désenclavement rural, tout en sécurisant nos terres contre les incendies.*

1. LE COEUR TECHNOLOGIQUE : LA FERMENTATION DIRIGÉE

Nous sortons de l'ère de la raffinerie polluante pour entrer dans celle de la biotechnologie environnementale, en partenariat avec les laboratoires d'excellence locaux (LBE-INRAE).

- **L'Unité de Production** : Un complexe de fermentation avancée utilisant des procédés biologiques (fermentation obscure et méthanisation de précision) pour transformer la biomasse en carburants liquides décarbonés.
- **Fractionnement Moléculaire** : Une technologie douce permettant de séparer les fibres végétales sans solvants chimiques lourds pour créer des vecteurs énergétiques de haute densité.
- **Efficacité INRAE** : Utilisation de catalyseurs enzymatiques issus de la recherche narbonnaise, garantissant un rendement supérieur de 22% aux standards actuels.

2. LE SOURCING : ENTRETENIR LA TERRE ET CULTIVER LA MER

Le projet s'inscrit dans une gestion globale du territoire, où chaque hectare exploité est un hectare protégé.

- **Sécurité Incendie (Arrière-pays)** : La remise en culture de 2 500 hectares de friches est une mesure de sécurité civile vitale. Face à l'urgence climatique, la friche n'est plus un "espace sauvage" mais un combustible pour les flammes. Cultiver du Sorgho fibreux ou du Miscanthus crée des coupures de végétation productives qui protègent nos massifs et nos habitants.
- **Algoculture Énergétique (Interface Portuaire)** : Utilisation des infrastructures de Port-la-Nouvelle pour développer une filière de culture d'algues à but énergétique. Ce gisement marin complète la biomasse terrestre sans mobiliser de foncier agricole supplémentaire.

3. PRIORITÉ AUX MOBILITÉS RURALES ET AU RAIL

L'objectif n'est pas d'alimenter le trafic routier international, mais de décarboner les usages indispensables là où l'électrique échoue.

- **Désenclavement Rural** : Flécher la production vers les engins agricoles et les mobilités en zone rurale, en particulier les transports en commun, garantir aux agriculteurs et aux habitants des campagnes une énergie à prix fixe, déconnectée des crises géopolitiques.
- **L'Aéronautique en "Bonus"** : Le kérosène vert (SAF) produit est traité comme un surplus à haute valeur ajoutée, permettant de financer l'équilibre économique de l'ensemble de la filière locale.

4. LA BOUCLE VERTUEUSE : SANTÉ ET FERTILITÉ

Le projet agit comme un organe de régulation du territoire, sans déchet et sans gaspillage de ressources.

- **Régénération des sols** : Les digestats issus de la fermentation sont valorisés selon les protocoles de l'INRAE. Ils constituent un amendement organique sain pour la plaine narbonnaise, réduisant le besoin d'engrais chimiques.
- **Économie d'eau** : Le complexe industriel fonctionne exclusivement grâce aux eaux usées traitées (REUT), ne prélevant aucune goutte dans les réserves d'eau potable.
- **Biochar** : Les résidus carbonés sont transformés en biochar pour restructurer les sols les plus pauvres et stocker durablement du CO₂.

5. UNE FILIÈRE PARMi D'AUTRES

Ce projet n'est qu'une brique de notre stratégie de diversification (voir fiche dédiée). Il s'articule avec le maraîchage, l'élevage et l'artisanat pour bâtir une économie narbonnaise résiliente, créatrice de 1 200 emplois de haute technicité non délocalisables.

6. MODÈLE ÉCONOMIQUE : L'INDUSTRIE SANS ARGENT PUBLIC DIRECT

L'innovation industrielle coûte cher. Le rôle du Maire-Ingénieur est de fournir le foncier et le cadre juridique, pas de faire payer la facture au contribuable.

- **Investissement Industriel** : Estimé entre **25 M€ et 40 M€**.
- **Ingénierie de Financement (0€ pour la Ville)** : La construction est portée par un consortium privé/public (Banque des Territoires, Bpifrance, énergéticiens, fonds européens).

- **Le rôle de la Mairie** : Fournir le terrain via l'Office Foncier Économique et sécuriser l'usine en s'engageant, via l'Agglo, à acheter une partie des biocarburants produits pour faire rouler ses propres bus.

OBJECTIF : TRANSFORMER NARBONNE EN MODÈLE EUROPÉEN DE LA BIO-ÉNERGIE CIRCULAIRE ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

4.8 PASTORALISME ET LIMITATION DU RISQUE INCENDIE

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

LA VISION : "Le troupeau comme bouclier contre le feu." Dans les zones de déprise viticole où l'arboriculture et le maraîchage sont impossibles, le pastoralisme est l'unique rempart. Nous transformons les friches inflammables en zones de pâturage pour créer des coupures de végétation stratégiques et sécuriser le territoire.

1. LE CONSTAT : LA FRICHE COMME COMBUSTIBLE

L'effondrement du modèle de la monoculture viticole laisse derrière lui des milliers d'hectares à l'abandon, particulièrement dans les zones sèches et escarpées.

- **Vecteur d'incendie** : L'absence d'entretien des anciennes parcelles de vigne génère une accumulation de biomasse hautement inflammable, facilitant la propagation rapide des feux vers les massifs forestiers (Fontfroide, la Clape) et les habitations.
- **Perte d'accès** : L'embroussaillage condamne les anciens chemins d'exploitation, rendant les interventions des services de secours plus lentes et plus dangereuses.

2. L'OUTIL DE PILOTAGE : L'INTELLIGENCE FONCIÈRE

La gestion du risque incendie passe par une connaissance millimétrée de l'occupation des sols.

- **Cartographie IGN/OCSID** : Identification précise des parcelles en friche à fort potentiel calorifique pour prioriser le déploiement des troupeaux.
- **Plan de circulation DFCI** : Recensement et remise en état des chemins d'accès au cœur des zones de friches pour garantir une pénétration rapide des véhicules de lutte contre l'incendie.

3. LA STRATÉGIE DES "COUPURES VERTES"

Le pastoralisme ovin et caprin est l'outil technique le plus efficace pour l'entretien des zones à risque.

- **Coupures de végétation** : Le pâturage intensif sur des bandes stratégiques réduit drastiquement la charge de combustible au sol, limitant ainsi la puissance et la vitesse de propagation du feu.

- **Entretien des chemins** : Les troupeaux maintiennent propres les abords des voies d'accès, assurant ainsi la sécurité des pompiers lors des interventions.

4. DÉBOUCHÉS ET SOUVERAINETÉ : LA FILIÈRE YAOURT

Pour pérenniser l'installation des éleveurs sur ces zones de protection, la ville garantit des débouchés via la restauration collective.

- **Régie laitière locale** : Soutien à la création d'unités de transformation pour produire des yaourts (brebis/chèvre) destinés aux cantines scolaires et aux établissements de santé.
- **Pacte de commande publique** : La Ville s'engage sur des volumes d'achat annuels, valorisant le rôle environnemental de l'éleveur dans le prix d'achat des produits laitiers et de la viande.
- **Incitations en Cers** : Le soutien à l'installation (clôtures, points d'eau) est fléché en monnaie locale pour renforcer l'économie de proximité.

5. MÉTHODE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE PAR SECTEURS

Le déploiement se fait de manière progressive pour stabiliser techniquement chaque périmètre.

- **Étape 1 : Zones de lisière** : Installation prioritaire de parcs de pâturage sur les friches bordant immédiatement les zones habitées et les massifs sensibles.
- **Étape 2 : Réseau de chemins** : Réouverture et entretien des voies de pénétration par le pâturage dirigé.
- **Étape 3 : Structuration de filière** : Mise en place des ateliers de transformation pour absorber la production laitière croissante.

6. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Prévenir par l'agriculture coûte moins cher que de subir les catastrophes.

- **Infrastructures pastorales** : Estimé à **1,2 M€** sur le mandat (clôtures fixes et mobiles, citernes, abris), financé par la réallocation des budgets de débroussaillage d'urgence.
- **Soutien à l'installation** : Mobilisation des fonds européens (FEADER) et régionaux dédiés à la protection contre les incendies par le pastoralisme.
- **Bénéfice** : Une meilleure sécurité pour les riverains et la création d'emplois locaux non délocalisables.

OBJECTIF : LIMITER LE RISQUE INCENDIE EN ASSURANT L'ENTRETIEN DES ZONES DE DÉPRISE PAR LE PASTORALISME.

4.9 RÉGÉNÉRATION DES SOLS

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION, SANTÉ

LA VISION : "Redonner un futur agronomique à la plaine narbonnaise." La monoculture viticole a laissé des sols épuisés, compactés et biologiquement pauvres. Pour sécuriser notre avenir alimentaire et préserver nos réserves d'eau souterraines, nous devons engager un plan de reconstruction de l'humus à l'échelle de toute la plaine. Cela exige de reprendre la main sur nos ressources organiques et de réintégrer l'élevage dans nos cycles de culture.

1. LE CONSTAT : UN CAPITAL SOL EN PÉRIL

Le sol de la plaine vit mopins et ne remplit plus ses fonctions naturelles.

- **Blocage de l'infiltration** : La dégradation de la structure du sol empêche la pluie de s'infiltrer efficacement vers les nappes phréatiques. Dans un contexte de sécheresses récurrentes, chaque millimètre qui ne rejoint pas la nappe est une perte sèche pour le territoire.
- **Érosion et perte de nutriments** : Lors des épisodes méditerranéens, un sol sans vie est balayé. On perd la couche fertile (l'humus) et on dégrade la qualité nutritive des aliments produits, de plus en plus dépendants des engrais de synthèse.

2. ADAPTER L'IRRIGATION AUX CULTURES

Les réseaux d'irrigation ont été optimisés pour les besoins spécifiques de la vigne. Nous devons maintenant l'adapter à d'autres cultures.

- **Gestion par unité géographique** : Une gestion économe de l'eau d'irrigation est une mécanique de précision. La diversification des cultures impose de réviser les modes d'adduction de l'eau. L'échelle pertinente est souvent plus large que l'unité foncière et nécessite une coordination construite avec les agriculteurs à l'échelle de la plaine.
- **Lutte contre les remontées salines** : Les inondations hivernales en plus de limiter les traitements de la vigne avaient pour vertu de contrer les remontées salines. Nous devons nous appuyer sur ces techniques ancestrales pour concevoir l'agriculture de demain.
- **Érosion et perte de nutriments** : Lors des épisodes méditerranéens, un sol sans vie est balayé. On perd la couche fertile (l'humus) et on dégrade la qualité nutritive des aliments produits, de plus en plus dépendants des engrais de synthèse.

2. LE "COMPOST PROPRE" : UNE STRATÉGIE POUR TOUTE LA PLAINE

L'humus est la clé de la fertilité. Pour le reconstruire, nous devons sanctuariser la matière organique produite par les Narbonnais et rompre avec la gestion industrielle actuelle (DSP Bioterra se terminant fin 2030).

- **Fin de l'importation des boues** : Nous arrêtons d'accueillir les boues d'épuration des métropoles extérieures. Narbonne doit cesser de gaspiller ses déchets végétaux pour traiter les pollutions des autres.
- **Epandage de matière sèche** : A travers l'entreprise à but d'emploi, nous proposons un service d'épandage de matière sèche (broyat) sur les terres agricoles.
- **Isolation des flux** : Nous créons une filière de compostage d'excellence réservée aux végétaux et biodéchets locaux. Ce compost "propre" sera mis à disposition de l'ensemble des agriculteurs de la plaine (viticulture, céréales, maraîchage) pour restaurer durablement les taux de matière organique.
- **Gestion technique des boues locales** : Les boues des stations d'épuration de Narbonne seront traitées à part. En lien avec les travaux de l'INRAE, nous privilégions la méthanisation pour produire de l'énergie locale, garantissant ainsi que ces matières ne polluent jamais la filière de fertilité des sols alimentaires.

3. LE PASTORALISME : RÉACTIVER LA BIOLOGIE

L'animal est le moyen le plus efficace pour relancer la machine biologique des sols à moindre coût.

- **Fertilisation et vie du sol** : Le passage des troupeaux de brebis sur les terres en friche ou les inter-rangs apporte une matière organique vivante. C'est l'étincelle nécessaire pour faire revenir les micro-organismes et les vers de terre.
- **Amélioration de la structure** : Par l'apport de fumier naturel et le travail biologique qui en découle, le sol retrouve sa porosité. S'il n'empêchera pas les inondations lors des crues éclairs, il favorisera une meilleure recharge des nappes lors des pluies régulières.

4. LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Nous changeons la relation entre la collectivité et le monde agricole en valorisant le travail de régénération.

- **Rémunérer la préservation de la ressource** : La ville financera les agriculteurs adoptant des pratiques qui limitent l'érosion et favorisent la santé des sols (couverts végétaux, réduction du labour).
- **Intérêt général** : Un agriculteur qui prend soin de son sol préserve la qualité de l'eau potable de tous les Narbonnais et assure la pérennité de notre autonomie alimentaire.

5. ÉVALUATION DE L'INVESTISSEMENT

Ce plan prépare l'après-2030 en investissant dès aujourd'hui dans l'ingénierie de transition.

- **Budget Sols & Eau : 900 000 €** sur le mandat pour les diagnostics de plaine et le soutien au pastoralisme.
- **Financement** : Réallocation des sommes actuellement versées pour le traitement industriel des déchets verts et mobilisation des fonds de l'Agence de l'Eau.
- **Bénéfice** : Sols plus fertiles, économie d'intrants pour les agriculteurs et meilleure résilience des réserves en eau.

**OBJECTIF : RECONSTRUIRE L'HUMUS DE NOTRE PLAINE POUR
PROTÉGER NOTRE EAU ET NOTRE SANTÉ.**

4.10 COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ : BOUCLER LE CYCLE DE LA VIE

FICHE AGRICULTURE, ALIMENTATION & DÉCHETS

code Code

LA VISION : *"Brûler de l'eau est un non-sens thermique et financier." Les biodéchets (restes alimentaires) représentent 30% de nos poubelles noires. Ils sont composés à 80% d'eau : les envoyer à l'incinérateur coûte cher et pollue inutilement. Nous transformons cette charge en ressource en créant un réseau de compostage décentralisé, géré par l'humain, pour fertiliser notre ceinture maraîchère.*

1. LE CONSTAT : LE GASPILLAGE DU "TOUT-À-LA-BENNE"

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est une obligation légale. Pourtant, Narbonne accuse un retard majeur.

- **Coût de l'Inaction :** Chaque tonne de biodéchets incinérée coûte environ 120€ en frais de traitement. À l'échelle de la ville, c'est un gouffre financier qui alimente la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- **Nuisances Olfactives :** C'est la fermentation des matières organiques dans les bacs gris qui cause les odeurs et attire les nuisibles. Trier à la source, c'est rendre la poubelle grise "propre".
- **Perte de Fertilité :** En brûlant nos restes, nous privons nos sols de l'humus nécessaire à la production de nos propres légumes.

2. LE RÉSEAU : TROIS ÉCHELLES DE PROXIMITÉ

Le tri ne doit pas être une contrainte, mais une facilité intégrée au quotidien.

- **Échelle Individuelle (Pavillonnaire) :** Distribution gratuite et systématique de composteurs de jardin et de "bioseaux" aérés. Accompagnement technique par des "maîtres composteurs" pour éviter les erreurs de manipulation.
- **Échelle de Quartier (Habitat Dense) :** Installation de 150 points de compostage collectif (chalets de compostage) en pied d'immeuble ou sur les places publiques. Ces lieux deviennent des espaces de rencontre gérés par les agents de proximité.
- **Échelle Industrielle (Gros Producteurs) :** Collecte dédiée pour les cantines, restaurants et marchés, dirigée vers l'unité de compostage de Veolia Agriculture (sous réserve d'un audit technique strict sur les odeurs, voir fiche Propreté).

3. LA LOGISTIQUE : LA COLLECTE EN MOBILITÉ DOUCE (EBE)

Dans le centre historique, les camions-bennes sont inadaptés. Nous confions la collecte des biodéchets à l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)**.

- **Bio-collecteurs en vélo-cargo** : Des agents TZCLD assurent la collecte régulière des points d'apport volontaire et des restaurateurs. Ce mode de transport silencieux n'abîme pas les sols et ne congestionne pas les rues étroites.
- **Maintenance du Réseau** : Les agents EBE assurent le brassage, l'apport de matière sèche (broyat de bois issu des élagages municipaux) et le suivi de la maturation du compost.

4. L'INCITATION : LE "BONUS CERS" AU TRI

Pour booster le tri sans passer par une tarification incitative punitive (complexe à mettre en œuvre en habitat collectif), nous choisissons la récompense.

- **La Carte de Tri Citoyen** : Chaque apport de biodéchets au composteur collectif peut être crédité sur une carte de fidélité territoriale.
- **Conversion en Monnaie Locale** : En fonction du volume ou de la régularité, le citoyen reçoit des bonus en **Cers**, utilisables immédiatement sur les marchés pour acheter les légumes produits grâce à ce même compost.
- **Baisse de la TEOM** : À terme, la réduction massive des tonnages envoyés à l'incinérateur permet de stabiliser, voire de réduire, la taxe d'ordures ménagères pour l'ensemble des Narbonnais.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS (PLAN DE MANDAT)

L'investissement dans le compostage est l'un des plus rentables pour une collectivité : 1€ investi dans le tri à la source permet d'économiser 2€ en frais de traitement final.

LA BOUCLE EST BOUCLÉE : Le compost mûr est distribué gratuitement aux Narbonnais pour leurs balcons et jardins, le surplus étant dirigé vers la **Ceinture Maraîchère du Veyret**. Nous ne gérons plus des déchets, nous cultivons la fertilité de Narbonne.

**OBJECTIF : 50% DE RÉDUCTION DU POIDS DES POUBELLES NOIRES
D'ICI LA FIN DU MANDAT.**

POSTE D'INVESTISSEMENT	MONTANT ESTIMÉ (Mandat)	IMPACT ATTENDU
Équipement (150 Chalets + 5000 Composteurs)	850 000 €	Couverture de 100% de la population urbaine.
Flotte de Vélos-Cargos Électriques	120 000 €	Zéro émission, réduction des nuisances sonores.
Fonctionnement EBE (Salaires Tri)	~180 000 €/an (Part Ville)	Financé à 70% par l'État. Création de 15 emplois durables.
Économie sur Frais de Traitement (TGAP)	- 450 000 €/an	Baisse directe de la facture envoyée à l'incinérateur.

Chapitre 5

EMPLOI & ÉCONOMIE

L'économie narbonnaise est une passoire. L'argent (tourisme, transferts sociaux) circule brièvement avant de s'évaporer vers les centrales d'achat et les sièges sociaux lointains.

*"Nous ne voulons pas d'une ville-dortoir qui vit de la rente immobilière, mais d'une cité productive qui sédimente sa valeur ajoutée sur son sol." Nous installons un **bouclier économique territorial**.*

5.1 NARBONNE, INVENTER LES FILIÈRES DE DEMAIN

TITRE ET AUTEUR

Par Laurent Fabas

CHAPEAU INTRODUCTIF

"Narbonne est une énigme... D'un côté, notre attractivité ne se dément pas. De l'autre, la réalité sociale grince. Le taux de pauvreté stagne autour de 20%. Le centre-ville lutte pour sa survie commerciale. La jeunesse diplômée s'exile faute de perspectives."

L'attractivité n'est pas un projet politique, il s'agit d'un flux. Narbonne ne sait pas la canaliser. **Son économie est une passoire.** La valeur ajoutée est captée par des réseaux de rente locaux puis immédiatement évacuée vers l'extérieur.

SECTION 1

L'ÉCONOMIE DE LA PASSOIRE

L'économie narbonnaise repose sur un socle de transferts sociaux et de revenus de subsistance qui masque l'absence d'appareil productif propre. La prolifération des services de proximité, des enseignes de restauration rapide et des commerces de confort ne constitue pas un développement, mais une **simple redistribution circulaire de richesses exogènes**.

Les pensions de retraite, les dépenses des touristes, les prestations sociales et les salaires de la fonction publique forment l'essentiel du carburant local. Cet argent circule brièvement entre le résident et le boutiquier avant de quitter définitivement le territoire pour rejoindre les centrales d'achat des grands distributeurs, les sièges sociaux des franchises nationales, ou le compte en banque lointain d'un propriétaire.

SECTION 2

LA RENTE FONCIÈRE COMME SEUL PROJET

Dans ce schéma, il y a des gagnants. Les banques, les études notariales et les conseils juridiques ont opéré une mutation stratégique vers la gestion de la rente foncière suite à l'affaiblissement du moteur viticole.

Le sol agricole est transformé en actif immobilier. Le Plan Local d'Urbanisme ne sert plus ici une vision de la cité, mais fait office de mécanisme de création de valeur artificielle. **L'acte administratif qui rend une parcelle constructible génère une plus-value immédiate**, captée par un cercle restreint de promoteurs et d'intermédiaires, avocats et agents immobiliers.

Si ces profils sont surreprésentés dans le paysage politique local c'est parce que cette alliance entre la décision publique et les professions libérales du foncier constitue le véritable projet politique du territoire.

L'étalement urbain, présenté comme une réponse à l'attractivité, représente en réalité une **subvention déguisée à l'économie de la rente**. La collectivité engage ses finances dans l'entretien futur de réseaux et d'équipements pour des lotissements qui ne produiront jamais aucune richesse autre que celle, unique, de leur transaction initiale. Ce modèle de développement par la pierre fige les capitaux locaux dans des actifs improductifs au lieu de les orienter vers la création d'emplois.

SECTION 3

LE TOURISME : UNE INDUSTRIE DE L'EXTRACTION

Le secteur touristique illustre parfaitement cette industrie de l'extraction. Les volumes de fréquentation sont impressionnants, alors que le multiplicateur économique local demeure dérisoire.

Narbonne offre son cadre de vie et **assume la charge des externalités négatives** comme l'usure des réseaux, la congestion de la circulation, la gestion des déchets ou les services de sécurité. La valeur ajoutée réelle s'échappe vers des plateformes de réservation américaines et des groupes hôteliers financiarisés. La ville s'appauvrit en réalité à mesure qu'elle reçoit, faute d'outils capables de sédimer la marge sur son propre sol.

SECTION 4

LA DÉPOSSESSION TECHNIQUE (LA VILLE-COQUILLE)

Cette dépossession économique se double d'une érosion préoccupante de la compétence technique au sein même de nos institutions. Narbonne est devenue une ville-coquille qui a progressivement délégué sa capacité de penser et de concevoir.

Le recours systématique à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour chaque étude stratégique, chaque grand projet urbain ou chaque réflexion sur les flux, signe un abandon de souveraineté locale. L'Agglomération ou la ville achète à prix d'or une intelligence standardisée auprès de cabinets de conseil lointains qui dupliquent des solutions hors-sol.

Cette perte d'ingénierie interne empêche la constitution d'une mémoire administrative et d'une vision technique autonome. Elle place la puissance publique en position de faiblesse structurelle face aux grands concessionnaires de services urbains.

CONCLUSION : CHANGER DE LOGIQUE

Le constat d'une ville qui se vide de sa substance sous un vernis de croissance démographique impose une remise en question totale de nos outils de gestion. La sortie de l'économie de la passoire exige de briser le cercle de la rente immobilière et de reprendre en main les leviers de l'ingénierie et du droit.

LIENS VERS LES SOLUTIONS (NIVEAU 3) NOS RÉPONSES TECHNIQUES

INVENTER LES FILIÈRES Créer des écosystèmes productifs locaux. **FONCIER PRODUCTIF** Sortir le terrain de la spéculation.

5.2 NOTRE MONNAIE LOCALE : LE CERS POUR BOOSTER LES CIRCUITS COURTS

FICHE EMPLOI & ÉCONOMIE

STRATÉGIE : "L'étanchéité monétaire." Le Cers, monnaie locale du Narbonnais, doit sortir de sa dimension militante pour devenir un pilier industriel de notre souveraineté économique.

1. LE PRINCIPE : GARDER LA RICHESSE ICI

Une économie locale qui fonctionne est une économie où l'argent circule vite entre les acteurs du territoire avant de repartir.

Le constat : Aujourd'hui, un euro dépensé dans une grande surface ou un service national quitte le territoire presque immédiatement (remontée de dividendes, fournisseurs lointains).

L'effet Cers : Chaque unité de Cers circule plus fréquemment et plus rapidement au sein du tissu narbonnais. Cette "étanchéité monétaire" assure que l'effort financier de la ville ne profite pas à des intérêts extérieurs.

2. L'ACTION DE LA VILLE : INJECTER LA MONNAIE

La collectivité a le pouvoir de mettre la monnaie en circulation massivement :

- **Primes majorées aux agents** : La ville proposera de verser une partie des primes aux agents municipaux et de l'agglomération en Cers (sur la base du volontariat).
- **Le Cashback Territorial** : Création d'un programme de fidélité public. Pour chaque achat dans un commerce partenaire, le client reçoit des Cers. C'est un "bon d'achat" valable uniquement sur le territoire.
- **Résultat** : Les résidents et les touristes ont en poche un moyen de paiement qui ne peut être dépensé qu'à Narbonne et son agglomération.

3. LE VERROUILLAGE : FORCER LA CIRCULATION

Il ne suffit pas de distribuer des Cers, il faut qu'ils soient acceptés par les gros acteurs économiques pour créer des débouchés.

- **Associations** : L'acceptation du Cers sera favorisée pour toutes les structures subventionnées.
- **Services Publics Délégués** : Les délégataires qui gèrent l'eau ou les transports auront l'obligation contractuelle d'accepter la monnaie locale.

Cela force ces acteurs à **relocaliser leurs achats** : pour utiliser les Cers qu'ils encaissent, ils devront trouver des fournisseurs et prestataires locaux qui acceptent la monnaie.

**OBJECTIF : TRANSFORMER LA DÉPENSE PUBLIQUE EN
INVESTISSEMENT LOCAL PERMANENT.**

5.3 LA COMMANDE PUBLIQUE : LEVIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE

FICHE ATELIER EMPLOI & ÉCONOMIE

*LE PRINCIPE : "L'achat public n'est pas une dépense, c'est un investissement."
La Ville et l'Agglo dépensent chaque année des millions d'euros. Nous allons réorienter ces flux pour qu'ils irriguent nos PME narbonnaises plutôt que les grands groupes nationaux.*

1. L'ALLOTISSEMENT : RENDRE LES MARCHÉS ACCESSIBLES

Aujourd'hui, de nombreux marchés publics sont trop volumineux ("globaux") pour être remportés par un artisan ou une petite entreprise locale. Seuls les géants du secteur peuvent répondre.

- **Diviser les marchés** : Nous généraliserons l'allotissement systématique. Au lieu d'un seul gros contrat, nous découpons les prestations en lots techniques ou géographiques plus petits.
- **Impact** : Un électricien ou un menuisier de Narbonne peut alors répondre à un lot spécifique à sa taille, sans être écrasé par la structure d'une multinationale.

2. LA CLAUSE CARBONE : LE DROIT À LA PROXIMITÉ

Le code des marchés publics interdit de favoriser une entreprise sur son adresse. Mais il permet d'exiger une performance environnementale élevée.

- **Critère de proximité** : Nous intégrerons des clauses de "bilan carbone" sur le transport des matériaux et des personnels.
- **Légalité** : Plus l'entreprise source ses produits et ses équipes près du chantier, plus elle gagne de points dans l'appel d'offres. C'est un levier légal et puissant pour favoriser les circuits courts.

3. CLAUSES SOCIALES ET MONNAIE LOCALE

Nous utiliserons la commande publique pour renforcer notre modèle social et notre souveraineté monétaire.

- **Insertion** : Chaque marché public comportera un quota d'heures réservées à l'insertion (lien direct avec les Régies de Quartier et le TZCLD).

- **Acceptation du Cers** : Pour les délégataires de services publics (Eau, Transports, Déchets), l'acceptation de la monnaie locale dans leurs propres achats de fonctionnement sera un critère de sélection majeur.

4. TRANSPARENCE ET ACCOMPAGNEMENT

Beaucoup de petites entreprises renoncent aux marchés publics à cause de la lourdeur administrative.

- **Le Guichet Unique** : Création d'une cellule d'accompagnement à la Mairie pour aider les artisans et commerçants locaux à dématérialiser leurs réponses et à comprendre les attentes des acheteurs publics.
- **Sourcing Local** : La ville ira proactivement à la rencontre des entreprises du territoire pour identifier leurs savoir-faire avant de lancer les appels d'offres (phase de "sourcing" légale).

OBJECTIF : 1€ DÉPENSÉ PAR LA VILLE = 1€ INVESTI DANS LE TISSU NARBONNAIS.

5.4 FONCIER PRODUCTIF : SORTIR DE LA SPÉCULATION

FICHE EMPLOI & ÉCONOMIE

LE DÉFI : "Un atelier ne peut pas payer le même loyer qu'un appartement." Pour réindustrialiser Narbonne, il ne suffit pas de colorier des zones sur une carte. Il faut créer un bouclier financier qui protège l'activité réelle contre la rente immobilière.

1. LA DISTINCTION VITALE : FLUX VS STOCKS

Notre politique foncière repose sur deux jambes distinctes pour être cohérente :

- **Zones Commerciales (Flux)** : Ici, nous voulons de la mixité. Comme expliqué dans notre fiche "Foncier Abordable", nous densifions pour créer du logement au-dessus des commerces.
- **Zones Productives (Stocks)** : Ici, c'est l'inverse. Pour qu'un artisan, une usine ou un centre de maintenance puisse s'installer, il a besoin de foncier bon marché et de tolérance aux nuisances (bruit, logistique). L'arrivée du logement dans ces zones tue l'activité en faisant exploser les prix.

2. L'OUTIL INNOVANT : L'OFFICE FONCIER ÉCONOMIQUE

Le zonage classique échoue car il ne bloque pas la hausse des prix. Nous allons adapter le modèle du BRS (Bail Réel Solidaire) au monde économique.

- **Le Principe** : La collectivité (ou une foncière dédiée) reste propriétaire du terrain à perpétuité. L'entreprise n'achète ou ne loue que les murs (le bâti).
- **L'Effet** : On supprime le coût du terrain de l'équation pour l'entrepreneur. Le loyer est calculé sur la valeur d'usage (ce que rapporte l'activité) et non sur la valeur spéculative (ce que vaudrait le terrain si on y construisait des immeubles).
- **Le Verrou** : En cas de départ, l'entreprise ne peut revendre ses murs qu'à une autre activité productive, à un prix encadré. La spéculation est impossible.

3. RÉGÉNÉRER L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

Notre position de carrefour (autoroutes, rails, port) est un atout sous-exploité. Au lieu d'être une simple zone de transit (logistique de flux), nous voulons devenir un nœud de valeur ajoutée.

Grâce au foncier protégé, nous pouvons accueillir des activités à faible marge mais haute utilité :

- Ateliers de réparation et maintenance ferroviaire/routière.
- Petite industrie et artisanat de production qui ont été chassés des villes par les prix.

4. COHÉRENCE GLOBALE

Cette stratégie s'articule parfaitement avec notre vision du logement :

- On **transforme** le moche (zones commerciales) pour loger les gens.
- On **sanctuarise** l'utile (zones d'activités) pour leur donner du travail.

→ Voir la fiche connexe : **Le Foncier Abordable (Zones Mixtes)**

GARANTIR LE DROIT DE PRODUIRE EN VILLE.

5.5 INVENTER LES FILIÈRES DE DEMAIN

FICHE ATELIER EMPLOI & ÉCONOMIE

LA VISION : "Cesser de regarder passer les richesses." Les germes de notre économie de demain existent déjà sur notre territoire. Notre rôle n'est pas d'importer des solutions toutes faites, mais de donner aux talents locaux les moyens de structurer des filières pérennes.

1. LA DIFFICULTÉ DE CRÉER UN ÉCOSYSTÈME

Une filière économique est un organisme vivant. Elle échoue souvent à naître car il manque un "chaînon" : un service nécessaire mais non rentable pour le secteur privé, ou une infrastructure partagée dont le coût est trop lourd pour une seule entreprise.

- **L'appui de l'EBE (TZCLD)** : C'est ici que l'Entreprise à But d'Emploi devient un levier stratégique. Elle n'est pas seulement un outil social, elle est un facilitateur de filière.
- **Comblers les manques** : En prenant en charge les activités à faible rentabilité immédiate mais indispensables à l'écosystème, l'EBE abaisse les barrières à l'entrée pour les entrepreneurs et les artisans du territoire.

2. LE DROIT À L'EXPÉRIMENTATION : ESSAYER QUITTE À SE PLANTER

L'innovation industrielle et artisanale demande du temps et de l'audace. L'inertie actuelle vient de la peur de l'échec financier.

- **L'investissement protecteur** : La collectivité doit assumer son rôle de bouclier. Nous devons lancer des projets pilotes, tester des nouveaux modes de production et de transformation, quitte à réajuster ou à arrêter si les résultats ne sont pas là.
- **Sortir du court-termisme** : L'apprentissage technique et la constitution d'une mémoire industrielle locale valent l'investissement, même en cas d'échec. C'est à ce prix que l'on construit une souveraineté réelle.

3. LA COLLECTIVITÉ COMME ARCHITECTE ET FÉDÉRATEUR

Le rôle de la Mairie et de l'Agglo est de proposer une direction claire qui fédère les acteurs privés, publics et associatifs.

- **Donner le cap** : En identifiant les besoins fondamentaux du territoire (énergie, alimentation, maintenance), la collectivité crée un horizon prévisible pour les investisseurs locaux.

- **Le foncier comme socle** : Pour transformer ces idées en réalité, la collectivité mobilise le levier foncier. Nous mettrons à disposition les surfaces nécessaires (ateliers, plateformes, zones de test) protégées de la spéculation, pour que les projets puissent s'enraciner sans être étouffés par le coût du sol.

4. LA COMMANDE PUBLIQUE COMME AMORCE

Chaque euro de la commande publique doit être une graine pour nos filières. En orientant nos achats vers les solutions locales émergentes, nous garantissons aux entreprises du territoire le "premier marché" indispensable à leur décollage.

**NOTRE MÉTHODE : L'INGÉNIERIE JURIDIQUE ET TECHNIQUE AU
SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ NARBONNAISE.**

5.6 TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR (TZCLD)

FICHE ATELIER EMPLOI & ÉCONOMIE

LA PHILOSOPHIE : "Personne n'est inemployable." Nous allons faire entrer Narbonne dans le dispositif national d'expérimentation TZCLD. L'objectif : éradiquer le chômage de longue durée en adaptant le travail aux personnes, et non l'inverse.

1. UN DISPOSITIF NATIONAL FINANCÉ PAR L'ÉTAT

Ce n'est pas une invention locale, mais une loi de la République (2016 et 2020) déjà active dans plus de 60 territoires.

De la logique comptable à la logique humaine :

Les comptables voient le chômage comme un coût pour la collectivité (RSA, santé, coûts sociaux induits). C'est ce qu'ils appellent les "dépenses passives".

Pour nous, c'est avant tout un gâchis de compétences. Mais nous allons utiliser ce levier technique : la loi permet de récupérer cet argent (habituellement versé pour compenser l'inactivité) pour **financer 70% des salaires**.

Nous transformons ainsi une charge financière en investissement social.

2. LE COEUR DU PROJET : L'HUMAIN D'ABORD

La méthode TZCLD renverse la table. On ne demande pas au chômeur de s'adapter au marché, on construit l'emploi autour de ses savoir-faire.

- **Embauche non sélective** : Le dispositif s'adresse à toute personne privée d'emploi depuis plus d'un an et résidant sur le territoire depuis 6 mois. Sans CV, sans sélection.
- **CDI à temps choisi** : C'est la structure qui s'adapte aux contraintes de la personne (santé, famille), permettant un retour à l'emploi progressif et sécurisant.

3. L'OUTIL : L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI (EBE)

Pour embaucher ces personnes, nous créerons des structures dédiées : les EBE. À Narbonne, nous commencerons par les **Quartiers Prioritaires (QPV)**, où l'urgence est la plus forte.

Une EBE peut prendre plusieurs formes, dont celle de la **Régie de Quartier**, qui nous semble particulièrement adaptée pour recréer du lien social au pied des immeubles.

4. COMPLÉTER L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

Il ne s'agit pas de concurrencer les artisans locaux, mais de réaliser les travaux utiles que le marché classique ne peut pas rentabiliser.

- **Activités "orphelines"** : Logistique du dernier kilomètre, réemploi de matériaux, sécurisation des sorties d'école, aide aux seniors isolés.
- **Incubateur de talents** : L'EBE permet de tester de nouvelles activités sans risque. Si une activité devient très rentable, elle peut ensuite évoluer vers un statut coopératif plus classique, l'EBE ayant joué son rôle d'amorçage.

5. GOUVERNANCE PARTAGÉE (LE CLE)

Pour garantir que ce système profite à tous, il est piloté par un **Comité Local pour l'Emploi (CLE)** présidé par la collectivité. Il réunit les entreprises (pour veiller à la non-concurrence), les associations, et surtout les personnes privées d'emploi qui sont les premiers experts de leur propre situation.

OBJECTIF : FINANCER L'ACTIVITÉ PLUTÔT QUE L'EXCLUSION.

5.7 ÉGALITÉ RÉELLE : ERGONOMIE, MÉTIERS DU LIEN ET AUTONOMIE FINANCIÈRE

FICHE EMPLOI & ÉCONOMIE/p>

NOTRE CONVICTION : "Le travail doit s'adapter à l'humain, et non l'inverse."

*L'égalité ne consiste pas à demander aux travailleuses de s'adapter à des environnements conçus pour une **norme productiviste qui abîme les corps et les esprits**. Elle consiste à imposer une conception universelle des postes qui respecte l'intégrité physique et psychique de chaque personne et garantit l'autonomie financière de toutes et tous.*

1. LE CADRE LÉGAL : DE L'OBLIGATION DE MOYENS À CELLE DE RÉSULTATS

La Ville et l'Agglo de Narbonne feront de l'égalité un critère de sélection majeur dans la commande publique et l'octroi des aides :

- **Index de l'Égalité (Loi 2018)** : Aucune aide économique ne sera accordée à une entreprise affichant un score inférieur à 75/100 sans un plan de rattrapage immédiat.
- **Égalité Salariale** : À travail de valeur égale, salaire égal. Soutien prioritaire aux entreprises réduisant réellement les écarts de rémunération.
- **Loi Rixain (2021)** : Transparence totale exigée sur la mixité des instances de décision chez nos partenaires économiques.

2. REDÉFINIR LA PÉNIBILITÉ : INTÉGRER LES MÉTIERS DU SOIN (CARE)

Nous sortons de la vision restrictive de la "force brute" pour inclure l'usure liée à la charge mentale et aux métiers du lien, majoritairement occupés par des femmes :

- **Ergonomie Globale** : Nous ciblons autant le port de charges (viticulture, logistique, aide à la personne) que la répétitivité des gestes (industrie, nettoyage, soins) et la station debout.
- **Pénibilité Relationnelle** : Reconnaissance de l'usure liée à l'attention constante, la bienveillance et l'écoute (petite enfance, grand âge, précarité). Ces facultés sont des outils de travail qui s'usent s'ils ne sont pas protégés.
- **Pénibilité Organisationnelle** : Combat contre les horaires "hachés" et le temps partiel subi qui fragmentent la vie sociale et familiale.

3. LA COOPÉRATIVE DE MODERNISATION (SCIC)

La puissance publique investit pour que la technologie soulage l'humain sans supprimer l'emploi.

- **Équipements** : Exosquelettes légers, bras collaboratifs, tables élévatrices, mais aussi matériel ergonomique spécifique pour les métiers du soin et de l'entretien.
- **Modèle** : Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) associant l'Agglo, les entreprises et les salarié·es.
- **Budget** : 500 000 €/an réalloués vers la modernisation technique des postes de travail sur le territoire.

4. LE CONTRAT DE PROGRÈS : DES CONTREPARTIES STRICTES

L'aide publique exige un engagement sur le climat social de l'entreprise :

- **Souveraineté de l'Emploi** : Engagement contractuel de maintien des effectifs (la machine assiste, elle ne remplace pas).
- **Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)** : Formation obligatoire de l'encadrement et des équipes.
- **Qualité du Dialogue Social** : Prise en compte de l'état du dialogue syndical et de la réactivité de l'employeur face aux signalements de harcèlement.
- **Bonus Monnaie Locale (Cers)** : Avantages financiers pour les entreprises acceptant le Cers pour relocaliser leurs achats.

5. DÉSÉGRÉGATION DES MÉTIERS ET FORMATION

L'égalité passe par l'ouverture de toutes les filières à tous les genres :

- **Mixité des Filières** : Promotion active des métiers techniques auprès des femmes et des métiers du soin, du lien et de la petite enfance auprès des hommes.
- **Promotion Interne** : Plan d'accompagnement pour la montée en compétence des femmes vers les postes de maintenance, de logistique et de direction de production.

6. L'EXEMPLARITÉ DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

La collectivité doit être le premier laboratoire de l'égalité réelle :

- **Urgence Périscolaire** : Audit complet sur les conditions de travail, les rémunérations et la formation des personnels du périscolaire (souvent précaires et à temps partiel subi).
- **Formation Anti-Discriminations** : Plan de formation ambitieux pour tous les agents sur les biais sexistes, racistes, validistes et LGBTQIAphobes.

- **Modernisation des Services** : Équipement prioritaire pour nos agents de voirie, de cantine et d'entretien (technologies de la coopérative).

7. L'ERGONOMIE UNIVERSELLE : UN PROGRÈS POUR TOUTES ET TOUS

Un poste de travail sain est un levier d'inclusion globale :

- **Maintien des Seniors** : Supprimer l'usure physique pour valoriser l'expérience des plus de 55 ans.
- **Inclusion du Handicap** : L'aménagement ergonomique systématique facilite l'accueil et le maintien en poste des travailleurs-ses en situation de handicap.

NOTRE OBJECTIF : Une économie narbonnaise où le travail respecte chaque corps et chaque esprit, où la lutte contre les discriminations est un moteur de performance et où le salaire garantit l'autonomie.

5.8 NARBONNE CARREFOUR DU MIDI : REPRENDRE NOTRE RANG

FICHE EMPLOI & ÉCONOMIE

LA VISION : "Narbonne, capitale du travail en réseau." Utiliser notre position de carrefour ferroviaire et routier unique pour devenir le point de jonction naturel des administrations et entreprises du Midi, de Marseille à Barcelone.

1. LE PALAIS DU TRAVAIL : UN SIÈGE DE DÉCISION

Le projet consiste à réhabiliter et terminer le Palais du Travail pour lui redonner sa fonction de centre névralgique, capable d'accueillir le plus haut niveau de décision régionale.

- **Sessions du Conseil Régional** : Par sa position centrale entre Montpellier et Toulouse, le Palais doit pouvoir accueillir des sessions délocalisées et des réunions de commission permanente.
- **Jonction des capitales** : Un acteur de Toulouse, un autre de Marseille et un troisième de Barcelone doivent pouvoir se réunir à Narbonne en milieu de matinée et repartir le soir même par le train, sans perte de temps.

2. L'ÉCOSYSTÈME DU QUOTIDIEN : CO-WORKING RÉGIONAL

L'attractivité ne se construit pas sur des événements sporadiques, mais sur une présence constante d'actifs qualifiés au cœur de la ville.

- **Bureaux partagés pour les agents publics** : Création de salles de conférence et d'espaces de co-working dédiés aux agents des deux métropoles (Toulouse et Montpellier) pour leur permettre de travailler ensemble physiquement à mi-chemin.
- **Foyer d'idées de pointe** : C'est cette présence quotidienne, ce mélange entre administration régionale et entreprises privées, qui générera un écosystème d'échange permanent d'où émergeront les projets de demain.

3. ACCESSIBILITÉ ET MULTIMODALITÉ

Pour réussir cette reconcentration en centre-ville, l'accès doit être fluide pour tous les modes de transport sans encombrer les rues historiques.

- **Stationnement en silo "Contre-Voie"** : Développement de parkings en silo le long de la voie ferrée. Ces structures font office de bouclier acoustique et permettent un accès immédiat au Palais du Travail depuis les grands axes routiers.

- **La Gare comme Palier** : En connectant directement le stationnement, le rail et les espaces de travail, nous créons une destination facile d'accès, effaçant les contraintes de la voiture en ville.

4. LE CHOIX DU CENTRE CONTRE LA PÉRIPHÉRIE

Nous refusons la logique des centres de congrès "hors-sol" situés en banlieue, qui obligent au tout-voiture et vident le centre de sa substance.

- **Contre le gaspillage foncier** : Construire en périphérie détruit des terres et dilue l'économie. La reconcentration au Palais du Travail soutient directement les restaurants et commerces du centre.
- **Ville du quart d'heure** : Ce hub est l'application concrète de notre vision : travailler, se réunir et consommer dans un périmètre accessible à pied depuis la gare.

5. UNE AMBITION POUR LE MIDI

Narbonne possède les infrastructures et l'histoire pour être plus qu'une ville moyenne. Elle doit redevenir une place forte de l'ingénierie et de la décision. *"Nous ne consommons plus notre avenir pour loger notre présent, nous bâtissons une ville productive."*

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE LA PLATEFORME TOURNANTE DES DÉCISIONS DU SUD.

Chapitre 6

MOBILITÉS

"Nous sommes tous piétons." Que l'on arrive en voiture, en bus ou à vélo, nous finissons tous nos trajets à pied.

Notre vision n'est pas d'opposer les modes, mais de leur donner à chacun leur juste place. À la voiture les grands axes et le stationnement en ouvrage ; au piéton et au vélo la sécurité et la proximité.

L'objectif : que chacun puisse choisir le mode le plus efficace pour son trajet du jour.

6.1 CIRCULATION : LE MODÈLE "PONTEVEDRA"

FICHE MOBILITÉS

LA PHILOSOPHIE : "La ville n'est pas un entonnoir pour voitures." Narbonne est asphyxiée par un trafic de transit inutile et une recherche de stationnement chaotique. Nous nous inspirons du modèle de Pontevedra (Espagne) pour hiérarchiser les flux. Il est légitime de se rendre chez soi ou dans un commerce. Il ne l'est pas de prendre le centre-ville pour un raccourci ou de tourner des heures pour trouver une place.

OBJECTIF : UNE VILLE OÙ L'ON CIRCULE MIEUX.

1. CHASSER LE TRAFIC DE TRANSIT

Beaucoup de véhicules traversent le centre-ville uniquement par habitude, sans s'y arrêter.

- **La boucle de contournement** : nous modifierons les plans de circulation (sens uniques, interdictions de tourner) pour rendre la traversée du centre plus longue que le contournement. Le trafic de transit est repoussé mécaniquement vers la Rocade et les boulevards extérieurs.
- **Pression sur le Département** : la Ville exigera la mise à niveau immédiate de la rocade. Il s'agit de l'axe le plus emprunté du réseau départemental en particulier entre Croix-Sud et l'échangeur de la route de Carcassonne. Le département ne lui a pas accordé dans ses investissements la priorité qui lui revenait. La rocade doit absorber les flux à l'image de celle de Béziers.

2. STATIONNEMENT : LA FIN DES "VENTOUSES"

Le trafic de "recherche de place" représente une part majeure de la pollution et de la congestion en centre-ville. Nous changeons la logique :

- **Le Stationnement de Courtoisie (Commerces)** : création de places gratuites mais limitées strictement à **30 minutes** devant les commerces de proximité (boulangeries, tabacs, pharmacies). Cela garantit la rotation : on s'arrête, on achète, on repart.
- **La chasse aux ventouses** : le stationnement longue durée sur voirie sera pénalisant pour inciter au report vers les parkings fermés ou les zones périphériques.

3. LA CONCIERGERIE LOGISTIQUE : LE SERVICE PUBLIC DU DERNIER KM

Pour que les commerçants et artisans du centre-ville acceptent de ne plus se garer devant leur vitrine, il faut leur offrir un service logistique supérieur.

- **Pour les Commerçants** : transports en commun gratuits et service à la demande. L'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)** opère une flotte de véhicules utilitaires légers. Sur demande, elle achemine le stock ou le matériel depuis le domicile ou le dépôt périphérique du commerçant jusqu'à sa boutique. C'est un **service public de livraison** qui remplace la camionnette ventouse.
- **Pour les Résidents** : Aide au portage des courses lourdes depuis les parkings silos vers le domicile.

2. STATIONNEMENT : L'INFRASTRUCTURE ET LE CHOIX

Libérer l'espace public impose de stocker les véhicules ailleurs et de changer le contrat social.

- **Création de Silos** : conformément à notre stratégie **Carrefour des Compétences**, nous lançons la construction de parkings en ouvrage (Silos) en bordure de centre, notamment près de la Gare, pour absorber le stationnement de surface supprimé.
- **Urbanisme Productif** : le PLU imposera aux promoteurs de construire *plus* de places que nécessaire dans les immeubles neufs de la zone périphérique du secteur sauvegardé. Ce surplus sera vendu ou loué en priorité aux résidents des immeubles de Bourg et de Cité qui n'ont pas de garage, libérant ainsi l'espace public. Une aide financière correspondant aux coûts induits de la carte résident sera accordée.
- **Le "Choix du Résident"** : Nous proposons un contrat clair aux habitants du centre.
 - Option A : vous gardez votre voiture -> Tarif résident payant en ouvrage ou zone verte, ou parking privé aidé.
 - Option B : vous renoncez à la voiture (pas de carte de stationnement) -> **Transports en commun gratuits** pour tout le foyer.

6.2 PONTS & FRANCHISSEMENTS : LA SUTURE URBAINE

FICHE MOBILITÉS

LA VISION : "Narbonne est un archipel d'îles séparées par le fer et l'eau. Les faisceaux SNCF, la Robine, le rec de Veyret, la rocade et les autoroutes démembrant la ville. Pour la recoudre, nous devons changer d'échelle." Le retard accumulé sur nos ponts est tel qu'une approche au coup par coup est vouée à l'échec financier. Nous proposons une **stratégie industrielle** : massifier la commande publique pour créer une filière locale de préfabrication. L'objectif est double : diviser les coûts unitaires et sédimenter la valeur économique sur le territoire.

1. LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE : LA "FILIÈRE PONTS" LOCALE

Au lieu de lancer 15 marchés dispersés sur 10 ans, nous lançons un **Accord-Cadre global** pour l'ensemble des ouvrages.

- **L'Usine Foraine** : le volume de béton et d'acier justifie l'installation d'une unité de pré-fabrication temporaire sur un foncier mis à disposition par le Grand Narbonne.
- **Standardisation** : nous définissons un "Standard Narbonnais" pour les poutres et dalles. On ne paie l'étude de conception qu'une fois, on l'applique dix fois.
- **Sédimentation de la Valeur** : en imposant la fabrication sur site, nous transformons l'investissement en salaires locaux (coffreurs, ferrailleurs) et en achats de matériaux de proximité.

2. LE PONT DE CARCASSONNE : GESTION TACTIQUE (2026-2040)

Le marché des piles est lancé. Nous gérons la transition sans bloquer le chantier, mais en changeant la destination finale.

- **Les Piles (Immédiat)** : nous construisons les piles dimensionnées "choc de train". Nous validons techniquement qu'elles pourront supporter un futur tablier large.
- **Le Tablier (Moyen Terme)** : pose d'un tablier à encorbellement pour accueillir bus et vélos.
- **Les Rampes (Temps Long)** : l'élargissement des avenues de Toulouse et Bordeaux se fera **au fil des mutations immobilières**. Pas d'expropriation brutale : à chaque vente ou projet sur les 50 bâtiments riverains, la Ville acquiert le foncier nécessaire pour élargir la voirie. C'est un projet d'urbanisme patient.

3. LE CORRIDOR SUD : PERPIGNAN & AVENUE DU GAL LE-CLERC

Nous traitons l'entrée Sud comme un axe unique de Transport en Commun.

- **Pont de Perpignan** : situé en zone d'activités, il est doublé par un ouvrage jumeau dédié aux mobilités douces et bus.
- **Pont Avenue du Général Leclerc** : reconstruction pour la transparence hydraulique avec gabarit bus/vélo.

4. LE SYSTÈME VEYRET : QUAND L'EAU PAIE LA ROUTE

La sécurisation du **Rec de Veyret** impose de modifier les ouvrages. Nous utilisons les fonds "Inondation" (PAPI) pour financer ces travaux.

- **Pont de Gleizes** : **allongement** significatif du tablier pour redonner de l'espace au flux d'eau.
- **Pont de la Cafforte** : déplacement stratégique de l'ouvrage vers la zone de la Mayolle pour supprimer un goulot d'étranglement hydraulique.
- **Pont de la Route de Lunes** : reconstruction complète.

5. LES SUTURES DOUCES : PASSERELLES ET LIENS

Pour les piétons et vélos, nous créons des liens légers qui désenclavent les quartiers.

- **Passerelle 1848 - route de Cuxac** : création du franchissement promis pour désenclaver le quartier Sainte-Louise et le relier au centre.
- **Lien Saint-Jean Saint-Pierre** : création d'une passerelle directe vers le futur "Poumon Vert" du Veyret.
- **Passerelle Anatole France** : modernisation totale.
- **Lien Quatourze** : ouverture d'un franchissement doux vers le sud.
- **Lien Montplaisir - La Coupe** : étude de franchissements complémentaires de l'auto-route.

6. LA ROCADÉ : LE LOBBYING DÉPARTEMENTAL

La Ville exige la mise à niveau des infrastructures de contournement.

- **Viaduc de Cap de Pla** : exigence du doublement de ce pont majeur au-dessus du barrage.
- **Rec de las Tinos** : élargissement du tablier routier de ce franchissement méconnu qui empêche de passer la rocade à **4 voies**.

7. L'AGENCE TECHNIQUE NARBONNAISE : REPRENDRE LE POUVOIR

On ne gère pas un programme pluri-annuel de 45 millions d'euros de travaux complexes sur plusieurs mandats avec des prestataires extérieurs pilotés depuis Carcassonne. Narbonne doit redevenir autonome techniquement.

- **Objectif** : internaliser la compétence pour ne plus se faire balader par les bureaux d'études et maîtriser le calendrier.
- **Création d'une Cellule "Ouvrages d'Art"** : une équipe dédiée, basée à Narbonne, pour piloter le plan pluriannuel.
- **Le Recrutement Clé** : nous embaucherons un Directeur de Projet de haut niveau, issu du monde ferroviaire ou des majors du BTP. Sa mission : **savoir "parler SNCF"**, déjouer les pièges techniques des conventions de travaux et défendre les intérêts financiers de la Ville face au monopole du rail.

8. BILAN FINANCIER : LEVER DES FONDS, CRÉER DE LA VALEUR

Le plan est massif (45 M€). Mais grâce aux subventions (PAPI, Europe) et à l'effet local, l'effort net de la Ville est soutenable.

TYPE D'OUVRAGE	COÛT TOTAL ESTIMÉ	QUI PAIE ? (Subventions)	RESTE À CHARGE (Ville/Agglo)
Ouvrages Hydrauliques (Veyret : Leclerc, Lunes, Cafforte...)	12 M€	80% (PAPI / Barnier)	2,4 M€
Ponts SNCF (Carcassonne + Perpignan)	25 M€	50% (Europe FEDER + État + Région)	12,5 M€
Passerelles Douces (Sainte-Louise, Anatole...)	8 M€	40% (Fonds Mobilités Actives)	4,8 M€
TOTAL PLAN PONTS	45 M€	-	~ 19,7 M€

L'EFFET DE LEVIER LOCAL : La Ville investit **19,7 M€** sur le mandat. Mais grâce à l'usine foraine, ce sont ~ **27 M€** (60% du total de 45M€) qui sont directement injectés dans l'économie narbonnaise (Salaires BTP, Matériaux, Sous-traitance).

**LE BILAN : POUR 1€ INVESTI PAR LE CONTRIBUABLE NARBONNAIS,
NOUS INJECTONS 1,40€ DANS L'ÉCONOMIE LOCALE POUR AVOIR DES
PONTS QUI FACILITENT LES MOBILITÉS.**

6.3 PLAN PIÉTON : LA VILLE À HAUTEUR D'HOMME

FICHE CADRE DE VIE & SANTÉ

LA PHILOSOPHIE : "Le piéton est l'unité de mesure de la ville heureuse." La marche n'est pas un mode de déplacement "lent" ou "alternatif". C'est le mode universel, celui du commerce, de la rencontre et de la santé. Le Maire-Ingénieur propose de traiter le réseau piéton avec la même rigueur technique que le réseau routier : continuité, gabarit, signalétique et expérience utilisateur. Nous passons du "trottoir-bordure" à la "Magistrale Piétonne".

1. L'INFRASTRUCTURE : LE CHOC DE MARCHABILITÉ

Un réseau piéton performant est un réseau sans rupture de charge. Nous lançons un plan de génie civil pour garantir la fluidité.

- **La Norme "Poussette Croisée" :** Notre standard est clair : **1,40m à 1,80m de passage libre** partout. Si la rue est trop étroite, nous arbitrons : suppression du stationnement latéral ou passage en zone de rencontre. Le piéton prime sur la tôle.
- **Zéro Obstacle (Lien Urbanisme Inclusif) :** Audit systématique pour supprimer les armoires techniques, les potelets inutiles et les panneaux publicitaires qui entravent le passage.
- **La Continuité Absolue :** Une valise à roulettes ou un fauteuil roulant doit pouvoir traverser Narbonne sans jamais être soulevé.

2. LA SÉCURITÉ : VISIBILITÉ ET RALENTISSEMENT

Le piéton est vulnérable, l'infrastructure doit le protéger par le design.

- **La Règle des 5 Mètres (Loi LOM) :** Nous appliquerons strictement la suppression du stationnement 5 mètres avant les passages piétons pour améliorer la visibilité. Ces espaces accueilleront des arceaux vélos bas ou de la végétalisation, empêchant le stationnement sauvage sans masquer l'enfant qui traverse.
- **Le Plateau Traversant :** Le passage piéton ne doit plus être de la peinture. Nous généralisons les ouvrages surélevés **aux normes**. La voiture franchit le trottoir, ce n'est plus le piéton qui descend sur la route.

3. L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR : LA PROMENADE ASPIRANTE

Marcher ne doit pas être ennuyeux. Un trajet réussi est conçu pour que le passant soit toujours "attiré" vers l'étape suivante. Nous repensons le parcours comme une séquence visuelle.

- **La Ligne de Désir** : En cœur de ville, chaque tronçon de rue doit offrir un point de mire : une vitrine éclairée, un arbre remarquable, une perspective sur le patrimoine ou une œuvre d'art urbain. C'est cette "aspiration visuelle" qui incite à flâner et à consommer.
- **Rez-de-chaussée Actifs** : Nous luttons contre les "vitrines mortes" (bureaux aux stores fermés, garages) sur les axes piétons. L'urbanisme commercial favorisera l'installation de boutiques et d'ateliers ouverts qui animent la rue et rassurent le passant.
- **L'Éclairage d'Ambiance (Lien Éclairage)** : La nuit, nous passons d'un éclairage routier (haut et froid) à un éclairage "visage" (plus bas, chaud), mettant en valeur les façades et créant un corridor de convivialité.

4. LE CONFORT CLIMATIQUE : LA "LIGNE FRAÎCHEUR"

À Narbonne, la marchabilité d'été dépend de l'ombre et de l'évapo-transpiration produite par les arbres. Le confort thermique est une condition du droit à la ville.

- **L'Ombre comme Infrastructure** : Sur les axes exposés, nous plantons des arbres d'alignement ou installons des ombrières végétalisées/textiles là où les réseaux souterrains interdisent les racines. (Lien **Îlots de Fraîcheur**).
- **Le Réseau Hydratation** : Déploiement de fontaines à eau potable tous les 300 mètres sur les parcours structurants.

5. LE CONFORT SOCIAL : LA VILLE ASSISE

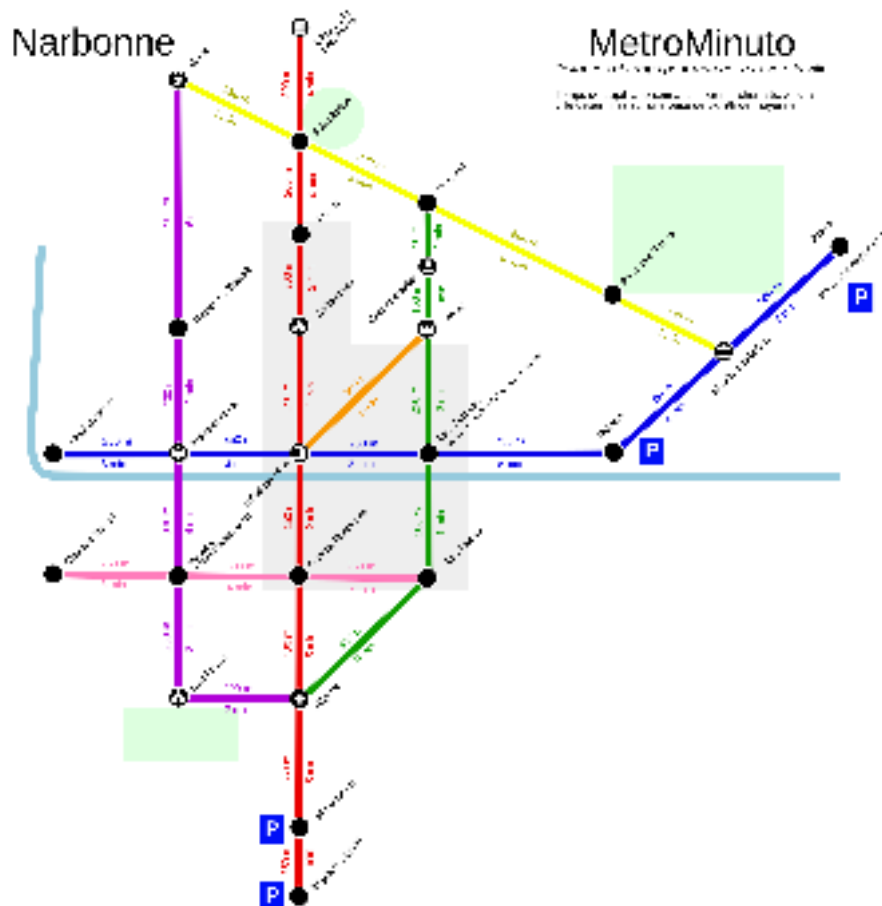
Pour les seniors et les familles, la ville doit offrir le droit à la pause.

- **Le Plan Bancs** : Installation de bancs confortables (avec dossiers et accoudoirs pour se relever facilement) tous les 150 mètres sur les trajets vers les marchés et services publics.
- **Lutte contre l'isolement** : Le banc est le premier réseau social du quartier. Le supprimer pour "chasser les indésirables" est une erreur ; il faut au contraire équiper l'espace de mobilier pour permettre la convivialité.

6. LA SIGNALÉTIQUE : LE "MÉTRO PIÉTON"

Il faut changer la perception mentale des distances.

- **Le "Metrominuto"** : Remplacer les panneaux "Mairie : 800m" par "Mairie : 9 min". Cela rend la marche compétitive face à la voiture (qui mettra 15 min avec les bouchons).
- **Le Fil d'Ariane** : Matérialisation au sol (clous, lignes de couleur, matériaux différents) des grands itinéraires (Gare-Centre, Canal-Marché) pour guider intuitivement les flux touristiques.



7. INVESTISSEMENT ET MÉTHODE

ACTION	BUDGET ANNUEL	OBJECTIF
Génie Civil Piéton (Trottoirs, Plateaux traversants)	1,5 M€ / an	Accessibilité PMR et Sécurité Enfants.
Mobilier Urbain (Bancs, Fontaines, Ombrières)	300 000 € / an	Confort climatique et social ("Ville Assise").
Signalétique & Design Actif	100 000 € / an	Guidage et valorisation des parcours commerçants.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE OÙ LA MARCHÉ EST LE MOYEN LE PLUS AGRÉABLE ET LE PLUS ÉVIDENT DE SE DÉPLACER.

6.4 PLAN VÉLO : CHANGER DE BRAQUET PAR L'INFRASTRUCTURE

FICHE MOBILITÉS

LA PHILOSOPHIE : "Le vélo n'est pas qu'un loisir, c'est un système de transport." On ne rendra pas Narbonne cyclable avec de la peinture sur les trottoirs. Nous proposons de passer d'une politique de "tolérance" du vélo à une politique de **priorité infrastructurelle**. Pour cela, nous allons professionnaliser la gouvernance, traiter les coupures urbaines (ponts) et sécuriser le stationnement.

1. GOUVERNANCE : L'EXPERTISE D'USAGE AU POUVOIR

Une politique cyclable ne se décide pas seul dans un bureau, mais sur le terrain avec ceux qui pédalent.

- **L'Élu Référent** : nous désignerons un **Adjoint délégué au Plan Vélo** qui soit lui-même pratiquant quotidien. On ne pilote bien que ce que l'on vit.
- **Le Comité Vélo** : institutionnalisation de réunions de travail avec les associations d'usagers et les conseils de quartier. Ce comité ne sera pas une chambre d'enregistrement, mais un organe consultatif technique et d'expertise citoyenne qui validera les plans d'aménagements (largeurs, types de bordures) *avant* les travaux.
- **Le Schéma Directeur (REV)** : adoption d'un plan pluriannuel de déploiement d'un **Réseau Express Vélo** continu, budgété et planifié sur le mandat, pour sortir de la logique du "bout par bout".

2. INFRASTRUCTURE : LA CONTINUITÉ PAR LE GÉNIE CIVIL

Le cycliste a besoin de deux choses : la sécurité (être séparé des voitures) et la continuité (ne pas disparaître aux carrefours).

- **La Séparation Physique** : sur les axes structurants (>30km/h), fini les bandes peintes sur trottoir. Nous créons des pistes unidirectionnelles protégées par des bordures.
- **Les Ponts (Le Verrou)** : contrairement aux plan précédents, nous ne nous arrêtons pas aux obstacles. Le Plan Vélo est indissociable du plan **Franchissements** qui prévoit l'élargissement ou le doublement des ponts de Carcassonne et Perpignan pour y faire passer les pistes.
- **Maintenance Intégrée** : une piste pleine de verre est inutilisable. Le nettoyage des pistes cyclables (balayeuse dédiée) sera intégré contractuellement au plan de charge des services de **Propreté**.

3. LE CODE DE LA RUE : FLUIDIFIER LE TRAFIC

Le vélo ne doit pas subir les contraintes de la voiture. Nous adapterons la signalisation pour valoriser l'effort du cycliste.

- **Le M12 Systématique** : généralisation du panonceau "Cédez-le-passage cycliste" aux feux tricolores. Il permet de passer quand la voie est libre sans attendre le vert auto.
- **Le Double-Sens Cyclable (DSC)** : dans toutes les zones 30 (étendues aux quartiers résidentiels), le double-sens cyclable sera la règle, matérialisé par un marquage au sol clair.
- **Le Jalonnement** : déploiement d'une signalétique directionnelle spécifique (temps de parcours, itinéraires malins) pour guider les usagers via les rues calmes plutôt que les grands axes.

4. L'OFFRE VÉLO : LE SERVICE PLUTÔT QUE LA SUBVENTION

Le vent (Cers) est un frein réel. Plutôt que de subventionner l'achat (coûteux et effet d'aubaine) ou de laisser des vélos en libre-service (souvent vandalisés ou en panne), nous misons sur la **Location Longue Durée**.

- **La "Vélothèque" Municipale** : création d'une flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et de Vélos-Cargos louables au mois ou au trimestre à tarif social.
- **L'Objectif** : permettre aux habitants de *tester* le mode de vie cyclable sur leur trajet domicile-travail réel avant de décider d'investir personnellement. C'est un service public d'amorçage.

5. CULTURE ET EXEMPLARITÉ

- **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** : généralisation de l'apprentissage du vélo à l'école primaire. Objectif : 100% d'autonomie à l'entrée au collège.
- **Mairie Exemplaire (Label Employeur Pro-Vélo)** :
 - Mise en place de **Vélos-Cargos** pour les agents (espaces verts, courrier, maintenance).
 - Stationnement sécurisé pour les agents municipaux.
- **Stationnement Sécurisé** : déploiement massif d'arceaux (attache cadre) et de box sécurisés aux points névralgiques (Gare, Halles, Hôpital) et dans les quartiers.

6. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

ACTION	BUDGET ANNUEL	FINANCEMENT
Voirie Cyclable (Pistes, Carrefours, Signalétique)	1,5 M€ / an	Fonds Mobilités Actives (État) + FEDER. <i>(Hors budget Ponts, voir fiche dédiée)</i>
Flotte de Location (Vélothèque)	100 000 € / an	Budget Agglo (Versement Mobilité) + Recettes locatives.
Stationnement Sécurisé	100 000 € / an	Programme Alvéole Plus (Subvention 50%).

OBJECTIF : DOUBLER LA PART MODALE DU VÉLO SUR LE MANDAT EN SÉCURISANT LES PARCOURS ET EN LEVANT LES FREINS TECHNIQUES.

6.5 TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : INTÉGRER L'USAGE, CHASSER LE DANGER

FICHE MOBILITÉS

LA PHILOSOPHIE : "Ce n'est pas un jouet, c'est le véhicule du pouvoir d'achat." Interdire la trottinette (comme l'a tenté la municipalité sortante), c'est mépriser une évolution sociale inarrêtable. Pour les étudiants, les intérimaires et les jeunes actifs, c'est le seul moyen motorisé abordable. Nous proposons un pacte : nous légitimons l'usage social, mais nous éradiquons l'usage délinquant.

1. LE CONSTAT SOCIAL : UNE MOBILITÉ INCONTOURNABLE

La trottinette électrique n'est pas une mode, c'est une réponse économique à la crise.

- **L'Équation du Quotidien :** une voiture coûte 5 000€/an. Un vélo électrique 1 500€. Une trottinette fiable coûte 400€. Pour un jeune qui débute ou un salarié précaire, interdire la trottinette en centre-ville, c'est interdire l'accès au travail ou aux études.
- **L'Adaptation :** la Ville doit adapter son infrastructure à cette réalité sociale, plutôt que de criminaliser un usage par défaut d'alternative.

2. L'INFRASTRUCTURE : CHACUN SA VOIE

Le conflit naît du mélange des flux. La règle sera claire et physique.

- **Sanctuarisation du Trottoir :** le trottoir est le royaume exclusif du piéton, du senior et de la poussette. La trottinette y est interdite (tolérance zéro).
- **Bienvenue sur la Piste :** les trottinettes ont l'obligation d'emprunter les aménagements cyclables que nous créons (voir fiche **Plan Vélo**). L'infrastructure séparée protège le "trottinettiste" de la voiture, et protège le piéton de la trottinette.
- **La Levée de l'Interdiction :** nous lèverons l'interdiction de circulation en hypercentre **uniquement** sur les axes où nous aurons aménagé une voie dédiée ou apaisée. Pas d'ouverture sans infrastructure.

3. SÉCURITÉ : LA CHASSE AUX ENGINS DÉBRIDÉS

Nous faisons une distinction technique radicale entre la **mobilité douce** (bridée à 25 km/h) et la **délinquance routière**.

- **Le Danger** : une trottinette débridée qui roule à 50 ou 70 km/h n'est plus un EDP (Engin de Déplacement Personnel), c'est un cyclomoteur non homologué, sans freins adaptés et sans assurance. C'est une arme par destination.
- **La Riposte Technique** : la Police Municipale sera équipée de **bancs de vitesse portatifs**. Des opérations de contrôle aléatoires seront menées régulièrement sur les pistes et aux feux.
- **Sanction Immédiate** : tout engin testé au-dessus de la vitesse légale (25 km/h) sera immédiatement **saisi et envoyé à la destruction** (conformément au Code de la Route). Nous serons intraitables : la route n'est pas un circuit.

LE PACTE : VOUS RESPECTEZ LA VITESSE ET LES PIÉTONS, NOUS VOUS DONNONS DES PISTES SÉCURISÉES.

6.6 TRANSPORTS : UN COMMUN

FICHE MOBILITÉS

LA PHILOSOPHIE : *"La ligne droite contre le tortillard." Le réseau actuel cherche à passer partout et finit par ne servir personne. En multipliant les détours, le bus devient plus lent que la voiture. Nous proposons de remplacer la "promenade" par la "trajectoire rationnelle" et la "justice sociale".*

1. L'INFRASTRUCTURE : TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP)

Pour que le bus soit plus rapide que la voiture, il ne doit pas subir ses bouchons. Nous assumons que sur les axes critiques, l'itinéraire direct est pour le bus, la voiture devra faire le détour.

- **Les Verrous des Ponts** : la réfection des ponts de Perpignan et de Carcassonne (voir fiche **Ponts**) intégrera des voies dédiées ou des systèmes de feux prioritaires. Nous ne ferons pas d'ouvrages uniquement routiers.
- **Site Propre** : sur les boulevards, nous sanctuariserons des couloirs de bus, et mettrons en place un système de feux de circulation qui priorise les transports en commun au niveau des carrefours. La vitesse commerciale est la clé de l'attractivité.
- **Linéarité** : les détours pour passer devant chaque immeuble rendent les trajets en bus inefficaces.

2. LA GRATUITÉ : UNE STRATÉGIE, PAS UN CADEAU

La gratuité totale immédiate est un mirage budgétaire. Nous préférons une gratuité stratégique qui aide ceux qui en ont besoin et récompense la vertu écologique.

Nous restructurons les lignes gratuites pour en faire des lignes express directes, sans détours inutiles.

- **Citadine 1 (Est-Ouest)** : prolongement direct de la zone Bonne Source jusqu'au cœur du quartier prioritaire Saint-Jean Saint-Pierre (Maison des Services).
- **Citadine 2 (Nord-Sud)** : extension depuis Razimbaud/Route de Béziers jusqu'au parking relais Croix-Sud.
- **Fréquence** : ces lignes fonctionneront avec une haute fréquence et une amplitude horaire élargie pour les travailleurs de l'hôpital et des zones d'activités.

Au delà des navettes, la gratuité des transports en commun sera déployée par étapes pour en faire un outil d'incitation et pour garantir la solidité budgétaire :

- **Phase 1 (Le Contrat)** : les résidents du centre-ville qui renoncent à leur badge résident, les commerçants et les artisans du centre-ville ainsi que le personnel hospitalier et municipal bénéficieront des transports gratuits immédiatement.
- **Phase 2 (Le Tourisme)** : création d'une **Ligne Plage Gratuite** dès le premier été fréquente et avec une amplitude horaire adaptée aux vacanciers. Objectif : vider la route des plages des voitures et mesurer le report modal, favoriser le commerce en centre-ville et à Narbonne-Plage en facilitant l'accès des touristes.
- **Phase 3 (Le Social)** : extension de la gratuité aux moins de 35 ans et aux foyers sans véhicule sur conditions de ressources. Le transport gratuit devient un outil de retour à l'emploi.

3. L'HÔPITAL COMME PIVOT (LES 3X8)

Le Centre Hospitalier est le premier employeur de la ville, mais il est mal desservi aux heures de relève. Nous allons caler le réseau sur la vie des soignants.

- **Amplitude 5h30 - 22h30** : nous adapterons les horaires de la Citadine 2 pour couvrir les prises de poste (6h-14h-22h), permettant aux soignants de venir et repartir sans voiture.
- **Le "Nudge" (Coup de pouce)** : appli portable et installation d'écrans connectés **dans les salles de pause** de l'hôpital affichant le temps réel avant le prochain bus. L'objectif est de déclencher le réflexe transport au moment exact où le personnel quitte son service.

4. L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (TAD)

Si nous demandons aux valides de marcher 5 minutes pour avoir un bus rapide, nous n'oublions pas ceux qui ne le peuvent pas.

- **Transport à la Demande (TAD)** : Pour les seniors et les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la collectivité maintient et renforce un service de porte-à-porte sur réservation.
- **Le principe** : La rapidité pour la masse, le sur-mesure pour les fragiles.

5. ÉVALUATION ET FINANCEMENT

Ce choc de l'offre a un coût de fonctionnement (OPEX) que nous finançons par la restructuration du réseau et l'optimisation fiscale.

**OBJECTIF : UN BUS PLUS RAPIDE QUE LA VOITURE POUR LES ACTIFS,
UN SERVICE SUR-MESURE POUR LES SENIORS.**

ACTION	COÛT ESTIMÉ (Annuel)	LEVIER DE FINANCEMENT
Extension Horaires (Hôpital)	+ 400 000 €	Renégociation DSP (Délégation de Service Public).
Gratuité -35 ans / Renonçants	Perte recette ~ 800 000 €	Optimisation du <i>Versement Mobilité</i> (taxe employeurs) et baisse des coûts d'entretien voirie.
Investissement Ponts/Voies	Voir fiche Ponts	Budget Investissement (PPI) + Subventions État "Transports Collectifs en Site Propre".

6.7 VISION 2040 : NARBONNE, ÉTOILE FERROVIAIRE EUROPÉENNE

FICHE MOBILITÉS

LA VISION : "Gouverner, c'est ne pas insulter l'avenir." Narbonne est le carrefour géographique de l'Europe du Sud (jonction Espagne/Italie et Façade Atlantique). La future Ligne Nouvelle (LNMP) transformera notre territoire à l'horizon 2040. Le rôle du Maire-Ingénieur n'est pas de promettre un Tram-Train pour demain matin, mais de **sanctuariser dès aujourd'hui les emprises foncières et techniques** qui le rendront possible dans 15 ans.

1. L'HORIZON TECHNIQUE : L'EFFET "LNMP" (2040)

La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (Phase 2 : Béziers-Perpignan) libérera les voies historiques du littoral.

- **Le Basculement :** À l'horizon 2040, les TGV rapides et le grand fret transiteront par la ligne nouvelle. Cela laissera les rails actuels (qui traversent la ville) disponibles pour le transport local.
- **La Doctrine :** Nous ne promettons pas le Tram-Train sur ce mandat. C'est techniquement impossible tant que la ligne est saturée par les TGV. Nous préparons le "coup d'après".

2. LE RER NARBONNAIS : LE PROJET TRAM-TRAIN

Une fois la capacité libérée, nous transformerons l'étoile ferroviaire en un véritable métro de surface pour l'agglomération.

- **La Ligne de Bize (Le Retour)** : L'axe ferroviaire Narbonne-Bize est intact. Nous militons pour sa réouverture aux voyageurs. C'est l'axe vital pour désenclaver le Nord du Grand Narbonne et supprimer les bouchons de la route de Cuxac.
- **Les Gares Urbaines (Le Maillage)** : Le train ne doit pas s'arrêter uniquement à la Gare Centrale. Nous réservons le foncier pour créer des haltes légères connectées aux bus et vélos :
 - *Halte Pont de Carcassonne* : Pour devenir le noeud central des réseaux de transport en commun.
 - *Halte Espace Liberté / Plaisance* : Pour connecter les quartiers sud.
 - *Halte Saint Jean Saint Pierre* : Pour désenclaver le quartier prioritaire.
 - *Halte Montredon* : Pour la connexion avec la future gare TGV.
- **Les corridors en site propre** : Les corridors en site propre notamment en direction de Montplaisir et Reveillon que nous aurons créés pendant le mandat pourrons être convertis progressivement pour étendre le réseau.

3. LA GARE TGV : PAS DE "CATHÉDRALE DANS LE DÉSERT"

La future gare TGV (secteur Montredon) ne doit pas être un aéroport isolé accessible uniquement en voiture. Nous reprenons à notre compte l'exigence de la **FNAUT** (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

- **Le Lien Lourd** : Nous exigeons que la gare nouvelle soit reliée au Centre-Ville par un transport collectif lourd en site propre (TCSP) ou une navette ferroviaire, sans rupture de charge pénible.
- **L'Intermodalité** : Le projet devra être conçu dès le départ pour le vélo (pistes sécurisées depuis le centre) et le rabattement des bus.

4. L'URGENCE INDUSTRIELLE : L'ATELIER DE MAINTENANCE

Si le Tram-Train est pour demain, l'emploi doit être pour aujourd'hui.

- **Le Projet Mandat** : La région Occitanie et la SNCF vont devoir maintenir les nouvelles rames. Narbonne, par sa position centrale, est le site technique logique.
- **L'Action** : Nous nous battons pour obtenir l'implantation de l'Atelier de Maintenance (TER ou TGV) sur les friches ferroviaires actuelles. Cela permet de :
 - Créer des emplois industriels qualifiés immédiatement.
 - Préfigurer le déménagement du Triage Fret (bruyant et dangereux) vers une zone logistique dédiée à l'Ouest.

5. LA VIGILANCE FONCIÈRE : LE "REFUS DE BLOQUER"

L'erreur fatale serait de laisser construire des immeubles là où le train devra passer ou s'arrêter.

- **Réserves PLU** : Nous inscrirons des Emplacements Réservés dans le Plan Local d'Urbanisme pour toutes les futures haltes (Bize, Croix-Sud, Razimbaud).
- **Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette)** : En anticipant le déménagement du triage vers l'extérieur et en densifiant autour des futures gares, nous permettrons à Narbonne de grandir sans consommer ses terres agricoles.

OBJECTIF : DÉFENDRE LA POSITION DE NARBONNE COMME "HUB DU SUD" ET EMPÊCHER L'IRRÉVERSIBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

Chapitre 7

CULTURE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE

"Une ville ne se résume pas à ses infrastructures, elle se définit par son âme et la vitalité de ses habitants."

Il est crucial que la culture et le sport occupent une place centrale pour réanimer notre cité, qui tend aujourd'hui à se vider dès 19h. Ces initiatives permettront d'attirer et de fidéliser nos habitants. Notre projet est de donner aux acteurs du sport et de la culture les moyens de l'excellence, de faire rayonner nos talents locaux (sportifs, intermittents, peintres, photographes) et de confier les clés de la ville aux citoyens en autogestion.

7.1 PARC DES SPORTS ET ATHLÉTISME : LA SPÉCIALISATION DES SITES

FICHE SPORT & INFRASTRUCTURES

LA PHILOSOPHIE : "À chaque discipline son outil d'excellence." La cohabitation historique entre le rugby et l'athlétisme au Parc des Sports héritage des JO de Barcelone en 1992 est devenue un frein. Elle a dégradé les installations et empêche les clubs de grandir. Nous voulons voir le rugby narbonnais retrouver l'élite professionnelle, mais cela exige un changement de modèle économique. Nous proposons une séparation stratégique : un stade d'athlétisme neuf dans la plaine inondable du Veyret, et un Parc des Sports 100% rugby, repensé pour attirer le mécénat privé.

1. L'ATHLÉTISME : UN NOUVEAU STADE AU CŒUR DU VEYRET

L'athlétisme narbonnais souffre : le partage du Parc des Sports a gravement dégradé les pistes, martelées par la cohabitation avec d'autres pratiques. Nous affirmons l'indépendance de la discipline.

- **Le choix rationnel :** Ce nouveau complexe sera implanté au cœur de la future *Coulée Verte du Rec de Veyret*. L'utilisation de ce foncier non constructible est un choix d'aménagement optimal.
- **Transparence hydraulique :** Le projet prévoit une piste aux normes internationales et une tribune légère, construite dans une zone que le PPRI autorise spécialement conçue pour ne pas faire obstacle à l'eau. Ces structures acceptent l'aléa climatique sans aucun dommage.
- **Un cadre dédié :** Les athlètes profiteront d'un environnement naturel, totalement libérés des contraintes de calendrier du sport professionnel. La piste leur appartiendra à 100%.

2. LE PARC DES SPORTS : L'OUTIL DU RETOUR DANS L'ÉLITE (RUGBY)

La Ville veut que le rugby narbonnais (RCN) retrouve le très haut niveau. Cependant, avec le niveau de soutien public par an en troisième division, le modèle actuel est sous perfusion. Le mécénat privé doit prendre le relais, soutenu par des infrastructures pragmatiques.

- **Le passage au terrain synthétique :** C'est une mesure de bon sens écologique et économique. Fini le terrain en herbe impraticable en hiver ou gourmand en eau l'été. La pose d'une pelouse synthétique de dernière génération permettra une utilisation inten-

sive de l'équipement par toutes les catégories (des équipes de jeunes aux professionnels) sans détérioration, tout en réduisant drastiquement les coûts d'entretien.

- **L'extension commerciale** : Le départ de l'athlétisme valide la suppression définitive de la piste rouge. Cet espace libéré permettra de rapprocher les tribunes de la nouvelle pelouse synthétique et de créer de nouvelles loges.
- **L'outil de l'autonomie** : En finançant cette restructuration lourde, la puissance publique offre au club un outil commercial de premier plan. Ces nouveaux espaces de réception sont la clé pour générer des revenus propres et séduire les partenaires privés.

3. LE NOUVEAU PACTE : STAFF, DÉTECTION ET PARTENARIAT

L'effort d'investissement public sur les murs exige une refonte totale de l'aide au fonctionnement et de la philosophie sportive.

- **Le relais du privé** : En contrepartie du nouvel outil mis à sa disposition, la subvention directe de fonctionnement versée au club professionnel sera plafonnée, puis progressivement réduite.
- **Staff et vivier local** : Les aides restantes seront strictement conditionnées. Le club devra s'inscrire dans la stratégie globale de la ville : recruter et former des entraîneurs de très haut niveau, et développer une politique de **détection et de fidélisation des jeunes talents locaux** pour éviter qu'ils ne partent ailleurs.
- **La Parité** : Un soutien équivalent sera exigé pour le développement des filières féminines.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT SOUMIS À L'ARBITRAGE

La réorganisation des infrastructures sportives est un investissement stratégique lourd. Conformément à notre méthode, le calendrier de ces travaux sera soumis au vote de la communauté sportive lors des Assises du Sport.

ÉQUIPEMENT	BUDGET ESTIMÉ	CALENDRIER & FINANCEMENT
Pelouse Synthétique (Parc des Sports)	~ 1 à 1,5 M€	Priorité soumise aux clubs. Amortissement rapide par la baisse des coûts d'eau et d'entretien.
Stade d'Athlétisme (Veyret)	4,5 M€	Priorité soumise aux clubs.
Restructuration Parc des Sports (Loges)	10 M€	Financement croisé Ville/Région + Sponsoring privé indispensable.

**OBJECTIF : OFFRIR AU RUGBY L'OUTIL POUR REVENIR DANS L'ÉLITE
GRÂCE AU PRIVÉ, ET DÉVELOPPER L'ATHLÉTISME.**

7.2 PÔLE INDOOR ET EXCELLENCE SPORTIVE : BÂTIR UN VIVIER LOCAL

FICHE SPORT & INFRASTRUCTURES

LA PHILOSOPHIE : *"L'excellence ne s'achète pas, elle se forme et se retient." Pour que Narbonne brille sur la scène nationale, il ne suffit pas de construire des murs. Nous devons viser l'excellence dans **toutes les disciplines, hommes et femmes confondus**. La création d'un grand Pôle Indoor sera le fer de lance de cette ambition, couplée à un changement de paradigme : former les staffs au plus haut niveau et détecter nos jeunes talents dès l'école pour qu'ils fassent carrière chez nous.*

1. L'OUTIL INDISPENSABLE : LE PÔLE INDOOR MUTUALISÉ

L'évolution de nos équipements historiques nous oblige à repenser la carte de nos grandes salles pour mettre fin au manque d'espace chronique.

- **Une arène moderne et partagée :** Relogement des clubs de haut niveau (Narbonne Volley, Handball, Basket) hors du Palais du Travail vers une enceinte commune répondant aux cahiers des charges stricts des ligues nationales (jauge, éclairage, retransmissions TV).
- **La logique de rotation :** Ce Pôle Indoor n'est pas privatisé pour une seule discipline. Sa conception modulaire permettra d'organiser une rotation intelligente des créneaux et des matchs, maximisant ainsi l'utilité publique de chaque mètre carré construit.

2. BÂTIR UN VIVIER : DÉTECTION ET FORMATION DU STAFF

Un bel équipement ne sert à rien si l'encadrement ne suit pas. Le pacte avec les clubs change : la Ville aide ceux qui construisent l'avenir.

- **La formation des entraîneurs :** Un entraîneur de niveau régional n'a pas toujours les compétences techniques pour offrir à son club une accession au plus haut niveau. La Ville mettra en place un fonds d'aide pour financer la formation continue des staffs techniques locaux vers les diplômes de très haut niveau.
- **La détection scolaire :** En lien avec l'Éducation Nationale, nous déploierons des éducateurs pour chercher dans les écoles les enfants à fort potentiel physique et moteur.
- **Sport-étude :** Nous travaillerons avec l'État pour développer une filière sport-étude à Narbonne avec internat au collège et au lycée.
- **Garder nos talents :** Le but n'est plus de former des jeunes pour les voir partir à Toulouse ou Montpellier à 18 ans, mais de créer des passerelles (sport-études, logements jeunes) pour les retenir dans nos clubs narbonnais.

3. L'EXCELLENCE POUR TOUTES ET TOUS (ET LE PARI FÉMININ)

Nous soutiendrons l'ambition de toutes nos disciplines, masculines comme féminines.

- **Soutien global** : Accompagnement de tous les clubs phares dans leur structuration professionnelle.
- **L'accélérateur féminin** : Le sport féminin (Volley, Hand, Basket) nécessite aujourd'hui des budgets d'accès à l'élite inférieurs à ceux des hommes. Avec un soutien ciblé, Narbonne peut très rapidement placer plusieurs équipes féminines au sommet de la hiérarchie nationale, offrant à la ville une vitrine exceptionnelle.

4. ÉVALUATION ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Cet équipement structurant engage les finances du territoire. Son degré d'urgence face aux autres besoins (rénovation des petits gymnases de quartier) sera débattu et tranché par les acteurs du sport narbonnais.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	FINANCEMENT / OBJECTIF
Construction du Pôle Indoor	~ 18 M€	Portage Agglomération + Région. <i>Lancement conditionné à l'arbitrage des Assises du Sport.</i>
Fonds "Formation Haut Niveau"	50 000 € / an	Aide au financement des diplômes fédéraux supérieurs pour les staffs locaux.

OBJECTIF : FORMER NOTRE STAFF, DÉTECTER NOS JEUNES ET LES GARDER POUR BÂTIR L'EXCELLENCE NARBONNAISE.

7.3 NAUTISME ET PORTS : NARBONNE, CITÉ MARITIME ET LAGUNAIRE

FICHE SPORT, LITTORAL & RAYONNEMENT

LA PHILOSOPHIE : *"Retrouver notre boussole maritime." L'histoire et la géographie de Narbonne sont intimement liées à l'eau, de la Méditerranée aux étangs. Pourtant, la ville tourne souvent le dos à cette richesse. Notre projet est de réconcilier les Narbonnais avec le large : démocratiser l'apprentissage de la voile, faire de notre territoire une capitale de la glisse, valoriser notre patrimoine englouti et faire de nos ports de véritables lieux de vie, tout en protégeant leur gestion associative historique.*

1. LA NAUTIQUE : LE PORT À VIVRE (GESTION ET AMÉNAGEMENT)

Le port de La Nautique bénéficie d'un cadre exceptionnel sur l'étang de Bages-Sigean, mais il souffre d'un aménagement hétéroclite et d'un manque de lieux de convivialité.

- **Défendre la gestion associative :** La gestion actuelle par la Société Nautique de Narbonne est un modèle d'engagement citoyen et de passion. Nous nous opposons fermement à toute privatisation ou mise en gestion par des grands groupes privés. La Mairie et l'Agglomération soutiendront juridiquement et financièrement ce modèle associatif en accordant une concession de très long terme.
- **Le Plan de Qualité Architecturale et Paysagère :** Nous lancerons un grand plan d'embellissement des infrastructures. Utilisation de matériaux nobles (bois, ombrières, végétalisation adaptée aux sols salins) pour unifier l'esthétique du port et l'intégrer parfaitement au site naturel classé.
- **Création d'un pôle Gastronomie et Détente :** Le port ne doit pas être qu'un simple parking à bateaux. Nous favoriserons l'implantation de restaurateurs, de cafés et de guinguettes de qualité, ouverts à l'année. La Nautique doit devenir "le spot" incontournable des Narbonnais pour profiter du coucher de soleil sur l'étang.

2. L'ÉCOLE DE LA MER : APPRENTISSAGE ET GLISSE

Le vent et les plans d'eau fermés sont des atouts mondiaux. Ils doivent d'abord profiter à notre jeunesse.

- **Le "Savoir Naviguer" :** Au même titre que le "Savoir Rouler" à vélo, nous généraliserons, avec l'Éducation Nationale et les clubs locaux, des cycles d'initiation à la voile (Optimist, dériveur) pour les écoles primaires. L'étang est le meilleur terrain de jeu pour apprendre la maîtrise des éléments.

- **Capitale des Sports de Glisse** : Kitesurf, windsurf, wingfoil : le littoral narbonnais et ses étangs sont des terrains de renommée internationale. Nous soutiendrons l'organisation des grandes compétitions et dessinerons avec les pratiquants et dans le respect des sites des zones de pratique accueillantes.

3. LE PORT DE NARBONNE-PLAGE : MODERNISATION ET CONTINUITÉ

Le port maritime de Narbonne-Plage doit s'adapter aux nouveaux enjeux.

- **Qualité des infrastructures** : Accompagnement des travaux de dragage réguliers dans le respect des normes environnementales et modernisation des pontons (bornes intelligentes eau/électricité pour limiter les gaspillages).

4. ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE : LE PORT DES CÉSARS

Narbonne abrite l'un des plus grands complexes portuaires de l'Antiquité romaine, aujourd'hui en grande partie immergé ou enfoui.

- **Soutien à la recherche** : La Ville sanctuarisera une aide logistique et financière aux campagnes de fouilles d'archéologie subaquatique menées par les laboratoires et associations spécialisées.
- **Valorisation immersive** : Les trésors découverts sous les eaux de la Nautique ou de Port-la-Nouvelle viendront enrichir le parcours de l'EPCC Narbo Via. Nous financerons des modélisations 3D de l'ancien système portuaire, accessibles via les "Lunettes temporelles" prévues dans notre plan Patrimoine.

5. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

L'économie bleue est un gisement de valeur. L'investissement public est ici pensé pour générer des recettes touristiques et locales.

OBJECTIF : OFFRIR À NARBONNE DES PORTS DIGNES DE SON HISTOIRE, GÉRÉS PAR LES CITOYENS ET OUVERTS SUR LA MÉDITERRANÉE.

ACTION / PROJET	BUDGET ESTIMÉ	PORTAGE & FINANCEMENT
Plan Paysager La Nautique (Embellissement, voirie, terrasses)	2,5 M€	Agglomération + Région (Plan Littoral 21) + Europe (FEAMP).
Plan "Savoir Naviguer" (Initiation scolaire)	60 000 € / an	Redéploiement budget sport Ville + aide Éducation Nationale.
Soutien Archéologie Subaquatique	40 000 € / an	Aides logistiques (prêt locaux, matériel) et bourses de recherche.
Modernisation Narbonne-Plage	Budget constant	Inclus dans la PPI du Grand Narbonne (Compétence Ports).

7.4 ESPACE DE LIBERTÉ : L'EXCELLENCE ÉNERGÉTIQUE ET SPORTIVE

FICHE SPORT, ÉNERGIE & ATTRACTIVITÉ

LA PHILOSOPHIE : "pousser la modernisation jusqu'au bout de la logique fonctionnelle et écologique." L'agglomération engage actuellement 20 millions d'euros pour restructurer le bâtiment principal de l'Espace de Liberté et en séparer les entrées. C'est une mise à niveau nécessaire. Notre projet apporte la vision globale manquante : pallier le manque de piscines couvertes sur le territoire, intégrer fonctionnellement toutes les pratiques (dont le Padel) et offrir au complexe une façade majestueuse sur le futur Canal du Veyret.

1. LA PISCINE : DES TARIFS ACCESSIBLES

L'accès à la piscine ne doit pas être un luxe.

- **Révision des tarifs :** fin des hausses et fixation de tarifs qui promeuvent effectivement la pratique de la natation.

2. L'INTÉGRATION FONCTIONNELLE : UN VRAI COMPLEXE MULTISPORTS

L'Espace de Liberté a grandi par ajouts successifs. Il faut désormais donner une cohérence d'ensemble aux flux et aux pratiques.

- **La clarté des usages** : le sport en salle (Handball) a besoin d'infrastructures de pointe. Le départ de ces clubs vers le nouveau pôle indoor dédié libérera des surfaces stratégiques sur le site.
- **L'intégration du Padel** : le Padel est déjà présent, mais il est relégué comme un simple ajout d'arrière-cour. L'espace libéré permettra de l'intégrer pleinement et fonctionnellement dans les circulations du complexe, consolidant la vocation du site comme le grand pôle de loisirs urbains.

3. LES GRANDS BUFFETS ET LE VEYRET : LA DEUXIÈME FAÇADE

Le complexe tourne aujourd'hui le dos à son environnement naturel pour faire face à des parkings.

- **L'écrin de la gastronomie** : *Les Grands Buffets* attirent des centaines de milliers de visiteurs internationaux. L'aspect extérieur du site doit être à la hauteur de ce rayonnement.
- **Ouverture sur le Grand Canal** : avec la transformation du Rec de Veyret en un canal majestueux (voir fiche dédiée), l'Espace de Liberté se retrouvera idéalement placé.
- **La façade paysagère** : nous referons l'arrière du complexe pour lui offrir une façade noble orientée vers l'eau. Les touristes et les sportifs pourront prolonger leur expérience par une promenade le long du canal, connectant naturellement le site au centre-ville par les mobilités douces.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

Nous complétons l'investissement actuel de l'agglomération par une ingénierie de pointe financée en grande partie par la transition écologique.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	OBJECTIF STRATÉGIQUE & FINANCEMENT
Boucle Thermique & Solaire	2,5 M€	Cofinancé à 50% par le Fonds Chaleur (ADEME). Permet de diviser la facture d'énergie par deux.
Aménagement Façade "Veyret"	Inclus (PAPI)	Connecter le site à la nouvelle promenade du Grand Canal.

**OBJECTIF : FAIRE DE L'ESPACE DE LIBERTÉ UN COMPLEXE COHÉRENT,
ÉQUIPÉ POUR LE HAUT NIVEAU ET OUVERT SUR LE CANAL DU VEYRET.**

7.5 SPORT POUR TOUS : LA PROXIMITÉ ET L'ÉQUITÉ

FICHE SPORT, INCLUSION & ÉNERGIE

LA PHILOSOPHIE : "Dire la vérité sur les budgets et laisser le terrain décider." Nous refusons le clientélisme qui consiste à promettre tout à tout le monde. L'argent public est limité, tout ne pourra pas être fait en un seul mandat. Notre engagement est le suivant : la Mairie fixera une enveloppe budgétaire transparente, mais c'est la **communauté sportive elle-même qui choisira les priorités d'investissement**. Nous passons d'une gestion de l'urgence et du fait du prince à un plan massif de co-construction avec les clubs.

1. GYMNASES DURABLES : LE PLAN "SOLEIL PARTAGÉ"

Les gymnases narbonnais sont souvent des passoires thermiques. Nous allons les transformer en actifs énergétiques pour la ville.

- **Rénovation Thermique** : isolation des toitures et des parois et remplacement des éclairages par des systèmes LED intelligents (détection de présence), permettant de réduire les factures de fonctionnement de 40%.
- **Toitures Productrices** : chaque rénovation de gymnase inclura systématiquement l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces surfaces seront intégrées à notre coopérative **Soleil Partagé**.
- **Autoconsommation** : l'énergie produite servira à alimenter l'équipement lui-même et les bâtiments publics environnants (écoles, crèches), stabilisant ainsi les coûts de l'énergie pour la collectivité.
- **Accès aux vestiaires** : chaque groupe scolaire ou d'association sportive aura accès à un vestiaire en particulier au sein du gymnase du parc des sports.

2. CITY-STADES ET PLATEAUX : LA MAINTENANCE ACTIVE

Les plateaux sportifs de quartier sont trop souvent dégradés ou accaparés par une seule catégorie d'usagers.

- **Réfection des Sols** : plan pluriannuel de remise en état des revêtements des city-stades (passage aux sols souples ou synthétiques sans remplissage plastique) pour garantir la sécurité des pratiquants.
- **Drainage pluvial** : aucun terrain ne doit rester inondé après chaque pluie. une attention particulière sera apportée au drainage.
- **Entretien par l'EBE** : la maintenance quotidienne et le petit entretien des équipements de quartier seront confiés à l'**Entreprise à But d'Emploi (TZCLD)**. Cette présence humaine régulière prévient les dégradations et le sentiment d'abandon.

- **Égalité fille / garçon** : pour rompre avec l'accaparement masculin des city-stades, des médiateurs sportifs organiseront des créneaux réservés et des animations mixtes. L'objectif est que chaque jeune fille se sente légitime et en sécurité sur ces terrains.

3. LE PACTE ASSOCIATIF : VÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET CO-CONSTRUCTION

La Mairie ne doit plus être un décideur autocratique, mais un facilitateur qui met les moyens sur la table et organise le choix collectif.

- **Les Assises du Sport et l'Arbitrage** : Fini la verticalité et les promesses en l'air. Dès le début du mandat, nous réunirons tous les présidents de clubs, les bénévoles et les usagers. Nous leur présenterons l'enveloppe financière disponible. Ce sera à cette assemblée de trancher collectivement : faut-il en priorité refaire les toitures des petits gymnases, investir dans le synthétique, ou lancer le Pôle Indoor ? La communauté assumera le choix des priorités.
- **Le soutien logistique et administratif** : Devoir "mendier" un local pour tenir une Assemblée Générale est indigne. La Ville s'engage à mettre systématiquement des espaces à disposition des associations. Nous renforcerons également le "secrétariat partagé" pour aider les petits clubs à monter leurs dossiers de demande de subventions.
- **Conditionnalité et Parité** : Nous appliquerons la règle stricte du "**1€ pour les garçons = 1€ pour les filles**". Les aides municipales seront indexées sur les efforts réels des clubs pour développer le sport féminin et garantir la parité.

4. SPORT-SANTÉ ET PLEINE NATURE

Le sport doit sortir des gymnases pour investir le cadre de vie narbonnais.

- **Parcours de vitalité** : réfection des parcours santé de la Campane et de Montplaisir. Aménagement de stations de fitness et de street-workout le long du **Canal du Veyret** et des berges de la Robine.
- **Plan "Seniors Actifs"** : soutien financier aux associations proposant des programmes de "sport sur ordonnance" et de gymnastique douce pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

L'investissement dans le sport de proximité est amorti par les économies d'énergie et la réduction des coûts de réparation liés au vandalisme.

POSTE D'INVESTISSEMENT	COÛT ESTIMÉ (MANDAT)	FINANCEMENT / MODALITÉS
Plan Gymnases (Isol/LED/Solaire)	4,2 M€	Cofinancement ADEME / Région. Solaire porté par la SCIC.
Réhabilitation City-Stades	800 000 €	Rénovation de 10 sites majeurs sur le mandat.
Médiation & Animation (EBE)	200 000 € / an	Financé à 70% par l'État (Dispositif TZCLD).
Aide au sport amateur (Cers)	150 000 € / an	Subventions versées prioritairement en monnaie locale.

**OBJECTIF : 100% DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS ET
ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS D'ICI 2032.**

7.6 SOUTIEN À LA CRÉATION : SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

FICHE CULTURE & CRÉATION

LA PHILOSOPHIE : "Un artiste est un travailleur, pas une variable d'ajustement." Narbonne ne doit pas être seulement un lieu de consommation de spectacles venus d'ailleurs, mais une terre de création. Aujourd'hui, nos créateurs locaux (théâtre, musique, arts vivants) survivent souvent avec des miettes. Nous proposons un nouveau pacte : passer de la subvention-aumône au **partenariat contractuel** et à la **visibilité totale**.

1. LE CONSTAT : LA CULTURE IMPORTÉE ET LE SAUPOUDRAGE

La politique culturelle actuelle maintient les structures locales sous perfusion et privilégie l'importation de spectacles extérieurs au détriment de nos propres talents.

- **Priorité au Local :** il est inadmissible que nos artistes restent dans l'ombre, partent exposer ou jouer ailleurs faute de considération. Nous inversons la règle : la priorité sera donnée à la valorisation et à la programmation des talents locaux avant de faire venir l'extérieur.
- **La Précarité Institutionnalisée :** des subventions dérisoires qui ne permettent ni de salarier décemment, ni de sécuriser le statut des intermittents du spectacle.
- **L'Invisibilité :** les créations locales sont trop souvent absentes de la communication officielle (Office de Tourisme, magazine municipal), réservée aux "grands événements".

2. L'OUTIL JURIDIQUE : LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)

Pour sécuriser les acteurs culturels, nous sortons de la logique de l'annualité budgétaire.

- **Visibilité sur 3 ans :** la Ville s'engage sur un montant de subvention fixe pour trois ans. Cela permet à la structure de planifier ses créations, d'embaucher et de chercher des co-financements (Région, État) avec crédibilité.
- **Liberté de Création :** le conventionnement porte sur les moyens et l'activité (nombre de représentations, actions pédagogiques), jamais sur le contenu artistique. L'indépendance est totale.
- **Statut Professionnel :** ce soutien s'adresse aux structures gérées par des professionnels du spectacle vivant, reconnaissant leur métier comme une activité économique à part entière.

3. NOS PILIERS LOCAUX : DU THÉÂTRE DES 4 SAISONS À L'ENTRESORT

Nous avons sur notre territoire des institutions qui ont un public fidèle mais qui manquent de reconnaissance institutionnelle.

- **Le respect de l'Histoire (Le TQS)** : des troupes comme le *Théâtre des 4 Saisons (MJC)* font vivre le public narbonnais depuis plus de 40 ans. Elles méritent un soutien à la hauteur de leur engagement et un accès privilégié à la communication publique.
- **La reconnaissance des professionnels (L'Entresort)** : ce théâtre de 50 places rayonne au-delà de l'Agglo mais survit grâce au bénévolat. Nous signerons des CPO avec ces structures pour reconnaître leur rôle de service public culturel de proximité.
- **Arts Visuels** : trop de peintres et de photographes ne trouvent pas d'endroits pour exposer. Nous mobiliserons les bâtiments municipaux et les vitrines commerciales vacantes pour leur offrir des galeries d'exposition éphémères en cœur de ville.

4. LE CAS D'ÉCOLE : LE THÉÂTRE DE L'ENTRESORT

Ce lieu est l'exemple parfait de la richesse culturelle narbonnaise laissée en friche par la municipalité actuelle.

- **Le Potentiel** : Un théâtre de 50 places, géré par des professionnels, qui fait salle comble et rayonne au-delà de l'Agglo, mais survit grâce au bénévolat total de ses dirigeants.
- **L'Action Immédiate** : Nous signerons une CPO avec l'Entresort pour reconnaître son rôle de service public culturel de proximité.
- **L'Intégration au Réseau** : L'Entresort (et les structures équivalentes) deviendra un partenaire officiel de la Scène Nationale (Théâtre+Cinéma) pour la diffusion "hors les murs" et le repérage de talents.

5. L'APPUI LOGISTIQUE : LA VILLE FACILITATRICE

L'argent ne fait pas tout. La puissance de frappe de la mairie doit être mise au service des créateurs.

- **Visibilité Totale (Office de Tourisme)** : Inclusion **systématique** de tous les spectacles et événements du réseau dans les brochures de l'Office de Tourisme et les supports de communication des collectivités (Ville/Agglo). La culture locale est un atout d'attractivité majeur qui doit être proposé aux visiteurs au même titre que le patrimoine.
- **Guichet Unique Technique** : Création d'un service de prêt de matériel (son, lumière, estrades) et de véhicules utilitaires pour les tournées locales.
- **Lieux de Répétition** : Mise à disposition gratuite de salles municipales adaptées (chauffées, plancher technique) pour les résidences de création, et facilitation de "sorties de chantier" (répétitions publiques) ouvertes aux habitants du quartier dans les écoles et les EHPAD.

6. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

Investir dans la création locale, c'est investir dans l'attractivité et le lien social.

ACTION	BUDGET / MOYENS	OBJECTIF
Fonds de Création (Conventions)	150 000 € / an	Soutien structurel à 5-6 compagnies professionnelles majeures.
Apport en Industrie (Locaux/Com)	Valorisé 50 000 €	Mise à disposition de moyens existants (optimisation).

**OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE DE CRÉATION, OÙ LES
ARTISTES PEUVENT VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT.**

7.7 CULTURE HORS-LES-MURS & STREET ART : LA VILLE COMME SCÈNE

FICHE CULTURE & VIE DE LA CITÉ

LA VISION : "Réanimer notre cité qui tend à se vider dès 19h." Il est crucial que la culture occupe l'espace public pour fidéliser les habitants et faire rayonner la créativité locale. L'art doit aller au-devant des Narbonnais : sur les places, sur nos murs délaissés et au pied des immeubles. Nous voulons faire de Narbonne une galerie à ciel ouvert en valorisant nos talents (peintres, photographes, musiciens) et en levant les freins administratifs.

1. LA VILLE COMME TOILE : LE PLAN STREET ART

Narbonne regorge d'artistes de talent. Nous allons leur confier l'embellissement de la ville pour transformer les verrues urbaines en œuvres d'art.

- **Embellir l'oublié :** Lancement de commandes publiques pour revêtir les pans de murs délaissés, les poteaux en bordure de trottoir et les armoires/compteurs électriques extérieurs.
- **Parcours artistiques :** Création d'itinéraires de Street Art reliant les quartiers au centre-ville, offrant une nouvelle attractivité touristique et visuelle.
- **Appel à projets locaux :** Priorité donnée aux graffeurs, peintres et plasticiens du territoire pour dynamiser l'identité locale.

2. LIBERTÉ DE JOUER : LA MUSIQUE DANS LA RUE

Pour que la ville vive après 19h, la musique et le spectacle vivant doivent pouvoir s'installer facilement. Les conseils de quartier doivent occuper une place centrale dans la mise en place de cette liberté de jouer. (voir fiche tranquillité et vie nocturne)

- **Le Guichet Unique "Arts de Rue" :** Création d'un service dédié pour traiter les demandes d'occupation du domaine public en moins de 48h.
- **Les "Zones Libres" :** Identification d'emplacements où la pratique artistique acoustique est autorisée sans déclaration préalable sur certains créneaux horaires.
- **Bornes électriques :** Mise à disposition de bornes électriques foraines sécurisées sur les places stratégiques.

3. L'ART PAR ET POUR LES HABITANTS

La culture est un outil d'émergence pour les nouveaux talents.

- **Galleries Éphémères** : Utilisation des vitrines de commerces vacants pour exposer nos photographes et peintres locaux, ramenant de la lumière et de la vie dans les rues le soir.
- **Musique en Ville (Toute l'année)** : Des impromptus musicaux réguliers les jours de marché et les samedis après-midi, en partenariat avec le Conservatoire, les chorales et les cantades occitanes.

4. INTÉGRATION AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS : FIN DE L'EX-CLUSION

Il est anormal que les festivals financés par la Ville ignorent les talents d'ici.

- **La Clause de "Première Partie"** : Tout grand événement subventionné (Barques en Scène, etc.) devra intégrer dans sa programmation des artistes du territoire.

OBJECTIF : METTRE EN AVANT NOS TALENTS POUR REDONNER VIE À NOTRE VILLE ET RENFORCER NOTRE IDENTITÉ.

7.8 GOUVERNANCE CULTURELLE : LE PACTE DE CONFIANCE

FICHE GOUVERNANCE & POLITIQUES PUBLIQUES

LA PHILOSOPHIE : "La culture n'est pas une dépense, c'est un investissement." En 2024, les industries culturelles et créatives (ICC) ont généré 102,7 milliards d'euros en France. À Narbonne, nous disposons d'outils exceptionnels. Notre rôle est de sanctuariser ces budgets face à l'austérité et de garantir une **gouvernance partagée** (Ville, Agglo, Région, État) qui protège la création de toute pression politique.

1. LA MÉDIATHÈQUE : SOCLE DE L'ÉMANCIPATION

Seul équipement fréquenté par toutes les catégories sociales, elle est l'outil de base de notre politique.

- **Ouverture aux associations** : l'auditorium sera à la disposition des associations pour leurs projections et leurs conférences.
- **Lutte contre l'exclusion** : mission prioritaire de lutte contre l'illettrisme (clubs de lecture, heure du conte) et accès gratuit aux ressources numériques.
- **Neutralité et démocratie** : espace public laïque et politiquement neutre, garant de la liberté d'apprendre.
- **Décentralisation** : extension du réseau de lecture publique à l'ensemble des quartiers et des communes de l'Agglo.

2. SCÈNE NATIONALE : OUVERTURE ET DÉFENSE DU LABEL

Le Théâtre + Cinéma est un outil exceptionnel, mais il ne doit pas être une forteresse fermée aux talents locaux.

- **Ouvrir la Salle Bleue** : Nous exigerons dans les conventions que les espaces de la Scène Nationale (comme la Salle Bleue) soient ouverts et mis à la disposition de nos troupes historiques locales (comme le *Théâtre des 4 Saisons*) pour leur offrir la vitrine qu'elles méritent.
- **Respect du cahier des charges** : Soutien strict à l'innovation et à la prise de risque artistique, en protégeant l'institution des coupes budgétaires punitives.
- **Transparence et reporting** : Exigence de sincérité sur les activités et l'utilisation des fonds publics via le media citoyen.

3. LE PRÉALABLE : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROTECTION

La culture doit être le fer de lance de l'égalité.

- **Le Plan Anti-Discriminations** : Toutes les institutions et associations culturelles financées par la Ville devront s'inscrire activement dans notre plan global de lutte contre les discriminations (sexistes, racistes, validistes, homophobes). (voir fiche médiateurs de quartier)
- **Protection de l'Enfance** : Comme précisé dans notre politique éducative, aucune subvention ne sera versée sans la signature de la **Charte de Protection de l'Enfance** (contrôle FIJAIS des intervenants, formation aux violences sexuelles et intrafamiliales). La sécurité dans les ateliers culturels est non-négociable.

4. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET TRANSPARENTE

Narbonne ne doit plus décider seule dans son coin pour des équipements qui servent tout le territoire.

- **Dialogue Territorial** : la Ville proposera des orientations claires au Grand Narbonne, à la Région et à l'État pour que chaque euro public investi serve un récit commun (de l'Antiquité à la création contemporaine).
- **Transparence Totale** : les rapports d'activité et les budgets des institutions culturelles seront publiés en Open Data sur le site de l'**Agora**.
- **Place des usagers** : intégration de représentants des abonnés et des spectateurs dans les instances de réflexion sur la programmation et les horaires d'ouverture.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

Sanctuariser la culture, c'est protéger l'attractivité de Narbonne.

INSTITUTION	ENGAGEMENT VILLE	MISSION PRIORITAIRE
Scène Nationale	Maintien subvention	Création locale et accès jeunes.
Médiathèque	+ 5% budget fonds	Décentralisation et lutte contre l'illettrisme.
Narbo Via	400 000 € / an	Mise en réseau des sites (Lombarde, Horreum).

**OBJECTIF : DÉFENDRE LA CULTURE COMME UN BIEN COMMUN,
INDÉPENDANT DES PRESSIONS POLITIQUES.**

7.9 L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

FICHE CULTURE & DÉMOCRATIE

LA VISION : *"Passer du spectateur passif au citoyen acteur." La démocratie continue ne fonctionne que si les habitants sont informés et formés aux enjeux de la gestion communale. Nous considérons que la culture doit contribuer à cet apprentissage. Nous créons un **Pôle de la Citoyenneté**, un dispositif de diffusion de savoirs civiques pour rendre chaque Narbonnais capable de peser sur les décisions.*

1. DIFFUSER LE SAVOIR COMMUNAL

Il ne s'agit pas de propagande municipale, mais d'éducation populaire au gouvernement de la cité.

- **Contenus éducatifs** : organisation de conférences, d'expositions et d'études sur le fonctionnement d'une commune (budgets, urbanisme, cycle de l'eau, transition énergétique).
- **Savoir pour décider** : donner aux habitants les clés intellectuelles pour que leur participation aux instances (Conseils de quartier, RIC) soit efficace et éclairée.

2. UN DISPOSITIF HORS-LES-MURS

Ce pôle n'a pas besoin de nouveaux bâtiments coûteux ; il investit les lieux de vie.

- **Maillage territorial** : les actions se déploient dans les écoles (temps périscolaire), les MJC, les centres sociaux et les équipements culturels existants.
- **Formats innovants** : utilisation de formats participatifs, de débats contradictoires et d'ateliers de réflexion pour sortir du format "cours magistral" et favoriser l'échange.

OBJECTIF : FAIRE DE LA CULTURE LE MOTEUR DE L'ÉMANCIPATION ET DE LA SOUVERAINETÉ RÉELLE DES HABITANTS.

7.10 NARBONNE ANTIQUE : RÉVÉLER LA CAPITALE ROMAINE

FICHE CULTURE & PATRIMOINE

LA VISION : "Narbonne a un potentiel archéologique sous valorisé." Première capitale des Gaules, première fille de Rome hors d'Italie, Narbonne possède un patrimoine immense mais éclaté, parfois enfoui, souvent invisible. Notre stratégie n'est pas de gérer des sites isolés, mais de bâtir une **métropole antique cohérente**. Nous unifions la gestion sous une bannière d'excellence (Narbo Via), nous valorisons le port antique de la Nautique à sa juste mesure, nous révélons notre histoire par la réalité augmentée et nous préservons pour les générations futures.

1. RELIER LES VESTIGES PAR UN RÉCIT

Narbonne possède une armature exceptionnelle de sites archéologiques qu'il faut sortir de l'isolement.

- **Mise en réseau :** relier Narbo Via, l'Horreum et Amphoralis aux sites du Clos de la Lombarde, de la Nautique, de Montlaurès, du Castellou/Mandirac et de l'Île Saint Martin.
- **Enseignement et Recherche :** étendre la fonction universitaire de Narbonne pour en faire un centre majeur de recherche archéologique antique, digne de l'ancienne "Capitale de la Gaule Narbonnaise".

2. GOUVERNANCE : L'UNITÉ DE COMMANDEMENT (EPCC)

Nous mettons fin à la dispersion de la gestion du patrimoine antique. Narbo Via ne doit pas être un musée isolé, mais le QG d'un territoire.

- **Extension du périmètre de l'EPCC :** Le musée Narbo Via est géré par un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Nous acterons l'intégration juridique et scientifique de **tous les sites majeurs** (Clos de la Lombarde, Horreum, Amphoralis, Palais de la Nautique) au sein de cet EPCC.
- **Le "Parcours Antique" :** Création d'un billet unique et d'une signalétique commune reliant le centre-ville (Horreum/Capitole), les quartiers (clos de la Lombarde) et la périphérie (Nautique/Amphoralis).

3. LE PALAIS DE LA NAUTIQUE : LE PORT DES CÉSARS

Le site de la Nautique est le géant endormi de notre patrimoine. Avec les autres sites portuaires de Narbonne, c'était l'un des plus grands ports de la Méditerranée antique, il mérite une ambition majeure.

- **Sanctuarisation Foncière** : Les terrains autour du vivier antique et des zones de fouilles potentielles seront protégés définitivement de toute forme de pression immobilière, que ce soit à travers leur rachat par le conservatoire du littoral ou par d'autres acteurs publics.
- **Parcours d'Interprétation** : Aménagement d'un cheminement paysager et pédagogique expliquant le gigantisme du système portuaire romain, sans bétonner ce site naturel fragile au bord de l'étang.
- **Lien Terre-Mer** : Reconnexion du site avec le centre-ville via la Robine (navettes fluviales électriques ou mobilité douce) pour en faire une destination touristique et culturelle de premier plan.

4. LE CLOS DE LA LOMBARDE : PROTÉGER ET PRODUIRE

Ce site exceptionnel (maisons romaines, fresques) est notre laboratoire d'innovation technique.

- **La Couverture Photovoltaïque** : Construction d'une ombrière légère et translucide au-dessus des vestiges fragiles.
- **Protection** : Elle met les ruines à l'abri des pluies torrentielles et du soleil, stoppant la dégradation des enduits peints.
- **Production** : Équipée de cellules solaires semi-transparentes, elle produit de l'électricité verte pour le quartier (Projet *Soleil Partagé*), finançant ainsi l'entretien du site.

5. RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

Puisque les monuments majeurs (Capitole, Amphithéâtre, Temples) ont été démontés au fil des siècles, montrons Narbonne à travers les âges virtuellement.

- **Les Lunettes Temporelles** : L'Office de Tourisme proposera la location de lunettes de Réalité Augmentée (AR) connectées. En se promenant Place du Forum, le visiteur verra se superposer le Capitole immense sur le collège Victor Hugo. En se promenant sur les Barques il verra les sept arches du Pont des Marchands et les navires à quai.
- **Bornes Optiques** : Installation de "jumelles temporelles" fixes aux endroits stratégiques pour visualiser en 3D l'emprise de l'Amphithéâtre ou les entrepôts du port antique.
- **Médiation Numérique** : Développement d'une application de visite immersive gamifiant la découverte de la ville pour les jeunes publics.

6. LE PÔLE SAVANT : UNE AMBITION UNIVERSITAIRE

Le patrimoine n'est pas qu'un décor, c'est un moteur de recherche et de rayonnement intellectuel.

- **Institut International d'Archéologie** : En partenariat avec l'EPCC Narbo Via, le CNRS, l'Université Paul Valéry (Montpellier) et l'INRAP, nous structurerons un centre d'accueil pour doctorants et chercheurs du monde entier. Narbonne doit devenir la référence mondiale sur la Gaule Narbonnaise, mais aussi sur l'archéologie préromaine et sur le Haut Moyen Age dans le Midi.
- **Les "Rendez-vous de l'Histoire"** : Création d'un cycle annuel de conférences grand public où les plus grands historiens viennent vulgariser leurs découvertes en s'appuyant sur le succès des rencontres d'archéologie de la Narbonnaise.
- **Bourses de Thèse** : La Ville financera 10 bourses de recherche par an sur l'histoire locale. Il s'agit d'un investissement de long terme pour assurer le rayonnement culturel de la ville.

7. INVESTISSEMENT ET RETOMBÉES

PROJET	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODÈLE
Ombrière Solaire (La Lombarde)	1,2 M€	Autofinancé par la vente d'électricité (Modèle Tiers-Investisseur).
Valorisation Nautique	500 000 €	Aménagements légers, signalétique, protection foncière.
Dispositif Réalité Augmentée	300 000 €	Plan France 2030 (Numérisation) + Recettes locatives des lunettes.
Bourses de Recherche	200 000 € / an	Budget fonctionnement Culture.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UN LABORATOIRE EUROPÉEN OÙ L'HISTOIRE RENCONTRE LA TECHNOLOGIE ET L'ÉNERGIE.

7.11 NARBONNE MÉDIÉVALE : L'ÉPOPÉE RETROUVÉE

FICHE CULTURE & PATRIMOINE

LA VISION : "Narbonne n'est pas seulement la fille de Rome, c'est la capitale des vicomtes, des troubadours et des légendes mondiales." Notre histoire médiévale est d'une richesse inouïe : saviez-vous que le nom de l'Amérique trouve sa racine à Narbonne ? Ou que le destin de l'Europe a basculé avec le départ d'une de nos princesses ? Nous proposons de refonder les **Médiévaux**. Loin d'une simple foire commerciale, cet événement sera le théâtre de notre "Roman National" narbonnais, alliant rigueur historique et ferveur populaire.

1. ERMENGARDE ET LES TROUBADOURS : LA PUISSANCE AU FÉMININ

Au XII^e siècle, Narbonne était un phare culturel sous le règne de la vicomtesse Ermengarde, femme d'État et mécène.

- **Le Festival des Cours d'Amour :** Nous remettrons à l'honneur la poésie et la musique occitane. Reconstitution des "Cours d'Amour" où les troubadours s'affrontaient par le verbe, faisant de Narbonne la capitale du *Fin'amor*.
- **Figure de Proue :** Ermengarde deviendra l'icône de la ville, symbolisant la gouvernance féminine et la paix civile. Un grand spectacle son et lumière sur le parvis du Palais des Archevêques lui sera consacré.

2. LES DEUX AYMERIC : DE LA LÉGENDE À L'AMÉRIQUE

Narbonne possède un lien unique avec l'histoire littéraire et mondiale à travers le prénom "Aymeric".

- **La Légende (Aymeric de Narbonne) :** La "Geste de Garin de Monglane", qui raconte les exploits d'Aymeric et de son fils Guillaume d'Orange, est un monument de la littérature européenne. Nous commanderons une adaptation théâtrale épique de la *Prise de Narbonne* pour les places de la ville.
- **L'Histoire (Campaldino et Dante) :** Un autre Aymeric de Narbonne s'illustra au XIII^e siècle à la bataille de Campaldino aux côtés de Dante Alighieri. C'est en son hommage que le prénom se diffusa à Florence, jusqu'à être porté par un certain Amerigo Vespucci. **Narbonne est la marraine secrète de l'Amérique.** Ce récit fabuleux sera le fil rouge d'expositions et de parcours urbains.

3. LA TRAGÉDIE DE GALSWINTHE : PRINCESSE NARBONNAISE

Loin d'être une simple étrangère de passage, les recherches récentes tendent à prouver que la princesse wisigothe Galswinthe était profondément liée à Narbonne.

- **Le Drame Fondateur** : Son départ de notre cité pour épouser le roi franc Chilpéric, suivi de son assassinat par la rivale Frédégonde, est l'acte fondateur d'une guerre civile de 40 ans (la faide royale).
- **L'Évocation** : Création d'une reconstitution dramatique annuelle (cortège de départ, reconstitution des adieux) pour ancrer Narbonne comme l'un des cœurs battants de l'histoire mérovingienne et wisigothique.

4. UNE FÊTE POPULAIRE : TOUTES LES PASSIONS RÉUNIES

L'Histoire appartient à ceux qui la font vivre aujourd'hui. Les Médiévales doivent être le rendez-vous de toutes les associations de reconstitution.

- **Intégration des Troupes Amateurs** : Narbonne et ses environs comptent de nombreux passionnés (troupes de Vikings, équipages de Pirates, compagnies médiévales). Plutôt que d'importer des prestataires coûteux, nous leur donnerons les clés de la ville.
- **Le "Camp des Voyageurs"** : Un espace dédié (type berges de la Robine) accueillera ces troupes pour des démonstrations de combat, de vie de camp et d'artisanat, créant une ambiance immersive et festive.
- **Costumerie Solidaire** : Création d'un atelier via l'EBE pour fabriquer et louer des costumes de qualité aux habitants, afin que chaque Narbonnais puisse devenir acteur de la fête.

5. INVESTISSEMENT ET RETOMBÉES

ACTION	BUDGET	OBJECTIF
Les Médiévales (Biennale)	200 000 €	Un événement d'envergure nationale (tourisme et fierté locale).
Soutien aux Troupes Locales	30 000 €	Défraiement et logistique pour les associations du territoire.
Commandes Artistiques	50 000 €	Création de spectacles originaux sur nos récits (Aymeric, Galswinthe).

**OBJECTIF : DONNER À NARBONNE UN RÉCIT HISTORIQUE PUISSANT ET
FÉDÉRATEUR, DE LA ROME ANTIQUE À L'AMÉRIQUE.**

7.12 CULTURE OCCITANE : PARLEM UNA CULTURA VIVA

FICHE CULTURE, IDENTITÉ & RAYONNEMENT

LA PHILOSOPHIE : *"L'occitan n'est pas une langue du passé, c'est un lien pour l'avenir." Dans un contexte de repli identitaire, nous affirmons que la culture occitane est un espace de solidarité, d'ouverture et de développement cognitif. Elle est le socle de notre "viure al país". Notre projet est de passer d'une présence symbolique à une **politique linguistique offensive**, irriguant les services municipaux, l'éducation et l'économie, en partenariat étroit avec le tissu associatif (Calandreta, Lo Còp, Ostal, Cercle Occitan).*

1. TRANSMISSION : L'ÉCOLE ET LA PETITE ENFANCE

Pour que la langue vive, elle doit être parlée par les nouvelles générations dans tous les quartiers.

- **Enseignement bilingue** : nous soutiendrons le développement de l'offre d'enseignement de l'occitan dans les écoles publiques.
- **Calandrettes** : nous soutiendrons le modèle des calendretas.
- **Petite enfance** : développement de l'accueil occitanophone dans les crèches municipales et soutien à la création de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) bilingues.
- **Apprentissage adulte** : mise à disposition de locaux et subventions structurelles pour les cours d'occitan.
- **Université d'été** : nous créons une université d'été occitane ouverte à tous.

2. SERVICE PUBLIC : UNE MAIRIE BILINGUE

La municipalité doit être exemplaire dans la reconnaissance de notre identité.

- **Signalétique et paysage** : mise en place d'un bilinguisme systématique et équilibré sur les plaques de rues, les bâtiments publics et les entrées de ville.
- **Communication municipale** : présence de l'occitan dans le magazine municipal, le site internet et les réseaux sociaux. Nous communiquerons également via les médias occitanophones existants.
- **Paysage sonore** : utilisation de la langue dans l'accueil téléphonique, les annonces sonores et même les ascenseurs des bâtiments publics.
- **Formation des agents** : plan de formation volontaire pour les agents municipaux à la langue et à la culture occitane pour assurer un accueil bilingue.

3. LA VILLE COMME ESPACE DE PRATIQUE

L'occitan doit sortir des salles de classe pour investir la rue et les commerces.

- **Loisirs et culture** : développement d'une offre de centres de loisirs (ALSH) en langue occitane. Création d'événements ludiques (escape games, cafés-langues).
- **Label "Commerces Òc"** : encouragement des commerçants et associations à utiliser la langue (affichage, menus, accueil) via une valorisation dans les guides de la ville.
- **Prestige événementiel** : soutien financier et logistique massif aux événements phares : **Total Festum**, **Parlem una cultura viva**, **Festival Viva** (Scène Nationale), **Fest'n'ÒC** à Narbonne-Plage, **Lo Martror** et Carriéras Occitanas.

4. RAYONNEMENT : L'IDENTITÉ COMME ATOUT TOURISTIQUE

L'identité occitane est un pont vers nos voisins du Sud.

- **Tourisme de proximité** : Narbonne est la 3ème destination des touristes espagnols en France (majoritairement catalans). Ces visiteurs recherchent et valorisent la culture occitane. Nous ferons de notre identité bilingue un argument d'attractivité majeur.
- **Solidarité méditerranéenne** : l'usage de la langue d'oc est un outil pour valoriser, par effet miroir, les langues issues de l'immigration, créant une ville hospitalière et fière de ses racines multiples.

5. MOYENS ET ÉVALUATION

La politique linguistique fera l'objet d'un budget propre, voté chaque année, pour garantir sa pérennité.

POSTE DE DÉPENSE	BUDGET ESTIMÉ	MODALITÉS
Budget Linguistique Propre	120 000 € / an	Subventions aux assos (Calandreta, Ostal, Lo Còp...) et événements.
Plan Signalétique Bilingue	40 000 €	Investissement lissé sur le mandat pour le remplacement des panneaux.
Formation des Agents	15 000 € / an	Modules de sensibilisation et d'apprentissage (CPF territorial).

OBJECTIF : FAIRE DE L'OCCITAN UN ATOUT.

7.13 GASTRONOMIE : LE CARREFOUR DES CUISINES

FICHE CULTURE & ART DE VIVRE

LA VISION : *"La table est le premier lieu du lien social et le reflet de notre histoire." Narbonne est à la croisée des chemins : Sud-Ouest, Provence, Espagne et héritage Romain. Notre gastronomie est un pan entier de notre culture et un moteur économique majeur. Nous voulons structurer cette filière pour passer du simple "service" à un véritable **Pôle d'Excellence Gastronomique**, valorisant nos produits locaux, nos artisans et nos savoir-faire professionnels.*

1. LES HALLES : LE CŒUR BATTANT DE LA CITÉ

Élu plus beau marché de France, les Halles sont notre premier monument vivant. Nous devons renforcer leur rôle central.

- **Rénovation des abords** : aménagement des places environnantes pour faciliter la déambulation et créer des terrasses de dégustation apaisées, en cohérence avec le *Plan Piéton*.
- **Soutien aux artisans** : facilitation de l'installation des jeunes producteurs locaux via des baux préférentiels.
- **Circuit Court** : incitation à l'usage du **Cers** (monnaie locale) pour toutes les transactions, garantissant que la richesse alimentaire narbonnaise reste sur le territoire.

2. LES GRANDS BUFFETS : UNE LOCOMOTIVE POUR LE TERRITOIRE

Le rayonnement international des Grands Buffets est une chance unique pour Narbonne. La Ville doit agir en partenaire stratégique.

- **Coordination Touristique** : travailler avec l'établissement pour "irriguer" les flux de visiteurs vers le centre-ville et les sites archéologiques (Narbo Via, Horreum).
- **Ambassadeur du Terroir** : faire des Grands Buffets la vitrine des produits de notre *Ceinture Maraîchère*.

3. L'INSTITUT HÔTELIER : VALORISER LES MÉTIERS DU LIEN

La gastronomie est une industrie créative qui demande de la haute technicité. Nous l'intégrons à notre **Pôle de Renouveau Universitaire**.

- **Création d'une École d'Excellence** : installation d'un centre de formation supérieure aux métiers de la bouche et du service dans les locaux rénovés du centre-ville (lien avec la fiche *Palais du Travail*).
- **Formation Continue** : proposer aux professionnels locaux des modules de montée en gamme (œnologie, cuisine végétale, gestion durable) pour transformer les emplois saisonniers en carrières stables.

4. LA GASTRONOMIE COMME RÉCIT HISTORIQUE

Narbonne doit raconter son histoire par l'assiette.

- **Cuisine Romaine** : en partenariat avec Narbo Via, organisation annuelle de "Banquets Antiques" basés sur les recherches archéologiques, pour faire revivre les saveurs de la Narbonnaise.
- **Festival "Carrefour des Cuisines"** : création d'un événement populaire célébrant les influences méditerranéennes (Occitanie, Catalogne, Maghreb, Italie), associant les restaurateurs de tous les quartiers.

5. LES CANTINES SOLIDAIRES

Narbonne est une ville de partage.

- **Soutien à la solidarité** : la Ville soutiendra toutes les initiatives solidaires.
- **Offre diversifiée** : la Ville soutiendra le développement d'une offre diversifiée et la découverte notamment des options végétariennes.

6. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

La gastronomie est un investissement immatériel au retour sur image immédiat.

ACTION	INVESTISSEMENT / BUDGET	PARTENAIRES
Promotion "Narbonne Gourmande"	80 000 € / an	Office de Tourisme, CCI, Syndicats AOC.
Aménagement abords des Halles	1,5 M€ (Mandat)	Budget Urbanisme / Plan Piéton.
Ingénierie Institut Hôtelier	Moyens constants	Région Occitanie, CFA, Éducation Nationale.

**OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE LA DESTINATION GASTRONOMIQUE
PHARE DU SUD DE LA FRANCE.**

7.14 LAMOURGUIER : LA NEF DES MUSIQUES ET DES COMMUNS

FICHE CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

LA PHILOSOPHIE : "réconcilier notre histoire révolutionnaire avec la créativité de notre jeunesse." L'ancienne église Notre-Dame de Lamourguier n'est pas qu'un monument, c'est une âme. C'est sous ces voûtes que résonnaient les discours républicains annonçant la **Commune de Narbonne en 1871**. Aujourd'hui, nous voulons en faire la "Maison des Communs" : un lieu en autogestion où les associations et la jeunesse retrouvent l'espace de liberté qui leur manque depuis trop longtemps.

1. LE CONSTAT : L'APRÈS "dB" ET L'INADÉQUATION DE L'ARENA

Narbonne dispose d'équipements prestigieux pour les têtes d'affiche nationales, mais a perdu ses lieux de proximité.

- **Le vide laissé par le "dB"** : Depuis sa fermeture, il n'existe plus de lieu dédié aux musiques actuelles et aux cultures alternatives en centre-ville.
- **L'impasse de l'Arena** : L'Arena est conçue pour les grandes tournées. Elle ne correspond ni aux besoins, ni aux moyens des groupes locaux.
- **L'urgence pour les intermittents** : Les musiciens et techniciens locaux ont un besoin vital d'une scène locale de taille moyenne pour jouer, rencontrer leur public et **boucler leurs dates (cachets)** afin de survivre de leur art.

2. LE PROJET : "LA NEF DES MUSIQUES", LE NOUVEAU DB

Nous transformerons Lamourguier en une salle de spectacle polyvalente et modulable, au cœur de la ville et accessible à tous.

- **L'outil manquant (Jauge moyenne)** : Une capacité de **250 à 300 personnes**, avec une configuration "debout" pour les concerts (rock, rap, électro, reggae) et "assise" pour l'humour ou le théâtre.
- **Tremplin professionnel** : Ce sera la scène de travail par excellence pour nos artistes, offrant des conditions techniques professionnelles pour des résidences de création et des concerts réguliers.

3. LA GOUVERNANCE : L'AUTOGESTION ACCOMPAGNÉE

Nous ne voulons pas d'une gestion administrative rigide, mais d'une "Maison des Communs".

- **La cogestion** : le lieu sera piloté par un collectif d'associations narbonnaises en partenariat avec les services municipaux. La Ville assure la sécurité et l'entretien lourd, les associations gèrent le calendrier et la vie du lieu.
- **Les clés aux bénévoles** : comme pour notre politique de **locaux associatifs**, la confiance est le préalable. Le collectif décide de la programmation annuelle en fonction des besoins réels du terrain.

4. UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE

Pour garantir l'autonomie du projet, nous devons lui donner les moyens de générer des revenus propres.

- **Le Bar de la Nef** : installation d'un espace bar convivial. C'est le poumon financier indispensable pour couvrir les frais techniques et rémunérer les intermittents sans dépendre uniquement de la billetterie.
- **Subventions régionales** : nous solliciterons la Région Occitanie, très active sur le soutien aux musiques actuelles et à la jeunesse, pour financer l'équipement technique (sono, lumières, isolation acoustique réversible).
- **Lien avec les Cuisines en Commun** : possibilité d'organiser des banquets solidaires ou des soirées thématiques mêlant gastronomie et spectacle.

5. ÉVALUATION ET CHIFFRAGE

C'est un investissement modéré pour un impact social et culturel massif.

POSTE	INVESTISSEMENT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Aménagement technique (scène, son, lumière)	450 000 €	Ville / Région / Europe.
Installation du bar et espaces d'accueil	150 000 €	Autofinancé par l'exploitation future.
Budget de programmation (amorce)	80 000 € / an	Subvention Culture Ville.

OBJECTIF : QUE LA JEUNESSE NARBONNAISE RETROUVE SA PLACE EN CENTRE-VILLE ET QUE LES MURS DE LAMOURGUIER REVIENNENT AUX CITOYENS.

Chapitre 8

ENFANCE, JEUNESSE & ÉDUCATION

"Il faut tout un village pour élever un enfant."

*Pour attirer et retenir les forces vives, Narbonne doit transformer sa politique éducative en un avantage comparatif majeur. De la crèche à l'université, nous construisons un parcours continu fait de protection, de confort climatique et d'émancipation, **jusqu'à ce que chaque jeune puisse se créer une vie stable** sur notre territoire.*

Viure al país! Vivre et travailler au pays, c'est d'abord pouvoir y grandir et s'y projeter dignement. "Nous ne gérons pas seulement des garderies ou des écoles, nous bâtissons l'infrastructure de la citoyenneté de demain."

8.1 NARBONNE ET SA JEUNESSE : BRISER LE PIÈGE DE LA PRÉCARITÉ

Par Laurent Fabas

CHAPEAU INTRODUCTIF

"La plus grande fuite de capitaux à Narbonne n'est pas financière, elle est humaine. Avec près de 32 % de chômage chez les 15-24 ans selon l'INSEE, notre territoire organise son propre déclassement. Aujourd'hui, nos jeunes sont obligés de partir pour construire une vie stable. Il est temps de mettre fin à cette machine à exclure."

Il est temps de regarder la réalité économique de notre bassin de vie en face. Nous féliciter de l'attractivité de Narbonne pendant qu'un tiers de notre jeunesse pointe au chômage est une hypocrisie politique. La jeunesse narbonnaise est aujourd'hui prise au piège d'un système qui ne lui offre aucune perspective durable.

SECTION 1

LE GRAND ÉCART : L'EXIL OU LA PRÉCARITÉ

La sociologie de notre bassin d'emploi est cruelle. D'un côté, nous avons les jeunes qui partent étudier dans les métropoles. Une fois diplômés, ils sortent de nos statistiques et ne peuvent plus revenir : avec seulement 9,8 % de cadres et de professions intellectuelles sur le territoire (contre 18,5 % au niveau national), Narbonne est perçue comme un désert pour les jeunes qualifiés. Ils sont "trop" diplômés pour un marché local qui n'a pas su s'industrialiser.

De l'autre côté, il y a ceux qui restent. Pour eux, l'horizon professionnel se résume à l'économie de la tâche, aux contrats courts et à l'intérim (qui frappe 18,5 % de nos actifs). On ne leur propose que la précarité et la saisonnalité, les condamnant à une instabilité permanente.

SECTION 2

UNE HISTOIRE DE L'USURE : DE LA VIGNE AU SERVICE À LA PERSONNE

Historiquement, les emplois d'entrée dans la vie active à Narbonne ont toujours reposé sur l'usure des corps. Autrefois, c'était la domination des emplois viticoles saisonniers, rudes et mal rémunérés. Par la suite, ce modèle a glissé vers le tourisme de masse (hôtellerie, restauration estivale) complété par la main-d'œuvre du bâtiment.

Aujourd'hui, avec la croissance démographique liée à l'arrivée massive de retraités, nous entrons dans la nouvelle ère du service à la personne. Nos jeunes sont désormais appelés à porter nos aînés, à enchaîner les toilettes et les ménages dans des plannings fragmentés.

Tous ces secteurs d'entrée dans l'emploi partagent un même point commun : ils usent physiquement et ils précarisent. Nous consommons la force de travail de notre jeunesse sans jamais investir dans sa santé ni dans son avenir.

SECTION 3

LA DOUBLE PEINE DU LOGEMENT

Cette fragilité salariale se heurte violemment au mur de la rente immobilière. Le lien entre l'emploi et le logement est implacable : un jeune en contrat court ou en intérim est systématiquement rejeté par les agences immobilières. Sans contrat à durée indéterminée (CDI), il n'y a pas de toit.

Dans le même temps, les petites surfaces du centre-ville (studios, T2) qui constituaient historiquement le sas d'entrée vers la vie indépendante, sont aujourd'hui vampirisées par les locations touristiques de courte durée. Les jeunes Narbonnais sont ainsi condamnés à cohabiter de plus en plus tard chez leurs parents. On ne peut pas fonder une famille, ni s'investir dans son métier, quand on ne sait pas où l'on dormira le mois suivant. C'est pour cette raison fondamentale que **les jeunes sont obligés de partir pour construire une vie stable.**

SECTION 4

MOBILITÉ ET MONTÉE EN COMPÉTENCE : LES CLÉS DE L'ÉMANCIPATION

Face à ce constat, la puissance publique doit agir sur les freins à l'émancipation. Le premier de ces freins est géographique. Obtenir le permis de conduire coûte cher, mais sans lui, l'accès à l'emploi ou à la formation en dehors du centre-ville est impossible. La Ville doit mettre en place **une aide financière massive au permis de conduire et à la mobilité** pour les jeunes, conditionnée à un engagement citoyen (heures de bénévolat dans nos associations d'éducation populaire).

Enfin, notre politique de création d'emplois ne fonctionnera pas sans une **montée générale en compétence**. C'est le pendant nécessaire de notre stratégie économique. Si nous voulons relocaliser la production, développer la filière de la réparation ou implanter notre unité de fermentation dirigée, nous devons former notre jeunesse à ces nouveaux métiers techniques. Cela exige de ramener les filières d'enseignement supérieur au cœur de la cité et de faire de l'Entreprise à But d'Emploi un véritable sas d'apprentissage pour ceux qui ont quitté l'école trop tôt.

L'ENGAGEMENT :

"Gouverner, c'est refuser que l'avenir de nos enfants se limite au choix forcé entre l'exil pour échapper au déclassement, ou l'usure pour survivre chez eux."

LIENS VERS LES SOLUTIONS (NIVEAU 3) **NOS RÉPONSES TECHNIQUES**

JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE Contrer la rente par le Bail Réel Solidaire. **LE CAMPUS EN VILLE** Ramener le savoir au cœur de la cité. **L'EBE (TZCLD)** Le travail adapté à l'humain.

8.2 LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ÉCOLE À MONTPLAISIR

FICHE ENFANCE, ÉDUCATION & SANTÉ

LA PHILOSOPHIE : "L'école est un service public de proximité." Des quartiers entiers au sud de la ville ont grandi sans école, obligeant les familles à traverser la ville et contribuer à l'encombrement de la circulation sur les grands axes et en centre ville. En rapprochant les écoles des enfants nous libérons du foncier stratégique en centre-ville.

1. LE CONSTAT : UNE INJUSTICE TERRITORIALE ET UNE OPPORTUNITÉ MANQUÉE

Le statu quo n'est plus tenable pour l'équilibre de la ville et la vie quotidienne des familles :

- **L'abandon des Quartiers Sud :** les enfants de **Montplaisir, Roches Grises, Réveillon, La Coupe ou les Hauts de Narbonne** se trouvent jusqu'à 8 km de leur école de secteur. Une distance très importante même en comparaison des zones les plus rurales du département. C'est le résultat d'un choix politique cynique : maximiser les profits des promoteurs immobiliers en construisant des lotissements sans aucun service public associé.
- **Crabit et les Amarats :** Cette logique s'est également développée à l'ouest.
- **L'impact sur le trafic :** ces milliers de trajets scolaires forcés saturent inutilement la route de Perpignan chaque matin, pénalisant l'ensemble des Narbonnais et la qualité de l'air.

2. LA STRATÉGIE : LE "GRAND TRANSFERT"

Nous engageons une mutation foncière historique en trois temps, planifiée sur la durée du mandat :

- **Phase 1 : construction du Nouveau Groupe Scolaire (2026-2029).** nous bâtissons une école neuve, bioclimatique et accessible, à Montplaisir, corrigeant enfin l'anomalie de l'éloignement.
- **Phase 2 : le déménagement (Rentrée 2029).** les élèves et les équipes pédagogiques intègrent un établissement moderne, mettant fin aux trajets pendulaires.
- **Phase 3 : l'audit et la rétrocession (2030).** la Ville cède le foncier libéré en centre ville au Centre Hospitalier, débloquant instantanément son potentiel d'extension.

3. LE DÉFI DE LA CARTE SCOLAIRE : MIXITÉ ET CONCERTATION

Construire des murs ne suffit pas, il faut bâtir une communauté scolaire équilibrée. Nous refusons la ségrégation scolaire.

- **L'exigence de mixité sociale** : la nouvelle école ne sera pas réservée à un seul type d'habitat. La sectorisation sera dessinée pour mélanger les élèves des zones pavillonnaires et des habitats collectifs. C'est la condition du "vivre ensemble".
- **Dialogue avec l'Éducation Nationale** : la carte scolaire est une compétence partagée et sensible. Nous travaillerons main dans la main avec les services de l'État (DSDEN / DASEN) pour définir des secteurs cohérents.
- **L'écoute du terrain** : ce sont les besoins identifiés par les parents d'élèves et les habitants au sein des **Conseils de Quartier** qui guideront nos propositions de redécoupage. Rien ne sera imposé d'en haut sans analyse des flux réels.

4. UN HÔPITAL DÉSENCLAVÉ ET MODERNISÉ

La récupération du foncier Arago permet de transformer l'offre de soin sans construire un nouvel hôpital excentré :

- **Plateau Technique** : création de nouveaux blocs opératoires et de services de consultations externes modernes.
- **Synergie Universitaire** : ce foncier permettra également de développer des antennes de formation (soins infirmiers, internes) en lien avec notre projet de *Campus Santé*.

5. INGÉNIERIE FINANCIÈRE : UNE OPÉRATION NEUTRE

Comment financer une nouvelle école sans augmenter les impôts ? Par la valorisation intelligente du patrimoine.

- **Vente du Foncier** : la cession du terrain Arago à l'Hôpital (financée par les fonds Ségur de la Santé et la Région) couvre une partie significative de la construction de la nouvelle école.
- **Économies de Fonctionnement** : le nouveau bâtiment scolaire, à énergie positive, coûtera drastiquement moins cher en fluides (chauffage/électricité) qu'un bâtiment ancien.
- **Subventions Vertes** : le caractère bioclimatique de la nouvelle école permet de capter les "Fonds Verts" de l'État et de l'Europe.

5. INGÉNIERIE FINANCIÈRE : UNE OPÉRATION NEUTRE

Comment financer une nouvelle école sans augmenter les impôts ? Par la valorisation intelligente du patrimoine et la chasse aux subventions écologiques.

POSTE / PHASE	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODALITÉS
Construction du Groupe Scolaire	~ 14 M€	Coût global de construction (maternelle + primaire + cour oasis).
Vente du foncier Arago	+ 3 à 4 M€	Racheté par l'Hôpital (fonds Ségur de la Santé).
Subventions (État / Fonds Verts)	+ 5 M€	Fonds DSIL/DETR et bonus pour bâtiment à énergie positive.
RESTE À CHARGE VILLE	~ 5 à 6 M€	Investissement lissé sur le mandat. Économies futures sur les fluides (chauffage).

OBJECTIF : OFFRIR À NOS ENFANTS L'ÉCOLE DU XXIÈME SIÈCLE ET SAUVER NOTRE HÔPITAL DE L'ASPHYXIE.

8.3 LE PLAN "ÉCOLES OASIS" : BÂTI & CLIMAT

FICHE ENFANCE, CLIMAT & SANTÉ

LA PHILOSOPHIE : *"L'école doit être le premier refuge climatique de nos enfants." Avec le changement climatique, les mois de mai, juin et septembre deviennent de plus en plus chauds. Or, nos écoles sont souvent des bâtiments mal isolés et nos cours de récréation des étendues de bitume brûlant. Le "Maire-Ingénieur" lance un plan massif de rénovation pour transformer chaque école en un îlot de fraîcheur et de biodiversité.*

1. LE BÂTI : LA FIN DES PASSOIRES THERMIQUES

Nous ne pouvons plus accepter que nos enfants étudient dans des "préfabriqués" thermiques ou des bâtiments vétustes.

- **Rénovation Globale :** Lancement d'un audit énergétique complet du parc scolaire. Priorité absolue à l'isolation des toitures et au remplacement des huisseries pour garantir le confort d'été comme d'hiver.
- **Ventilation Naturelle :** Plutôt que d'installer des climatisations énergivores partout, nous privilégions les solutions bioclimatiques : ventilation nocturne traversante (free-cooling) et brasseurs d'air silencieux dans les classes.
- **Énergie Positive :** Installation systématique de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles (projet *Soleil Partagé*) pour financer les travaux par l'autoconsommation collective.

2. LA COUR OASIS : DÉBITUMISER POUR RESPIRER

La cour de récréation goudronnée est un non-sens écologique et pédagogique.

- **Accélération des investissements :** Les écoles Jean Macé, Louis Pasteur et Marie Curie ont vu leurs cours reconfigurées, soit moins du dixième des écoles de la ville. À ce rythme la dernière cours sera végétalisée dans 60 ans... Nous multiplierons le rythme par 5.
- **Sols Vivants :** Nous casserons le bitume pour le remplacer par des sols perméables (copeaux, terre stabilisée, pavés enherbés) qui permettent à l'eau de s'infiltrer et à la terre de respirer, abaissant la température ressentie de plusieurs degrés.
- **Ombrage Massif :** Plantation d'arbres de haute tige et installation d'ombrières végétalisées ou textiles pour créer de vastes zones d'ombre. Aucun enfant ne doit être forcé de jouer en plein soleil.
- **L'Eau comme Jeu :** Création de points d'eau ludiques et de fontaines pour se rafraîchir.

3. PÉDAGOGIE : REPENSER L'ESPACE DE JEU

L'aménagement de la cour a un impact direct sur le bien-être et les relations entre élèves.

- **Dégenrer l'espace** : Fini la domination du terrain de foot central qui occupe 80% de l'espace pour 20% des élèves (souvent les garçons). Nous redessignons des cours avec des recoins, des zones calmes, des parcours d'équilibre et des espaces de discussion accessibles à tous.
- **Co-Conception** : Les plans des futures cours ne seront pas décidés en bureau d'études, mais avec les enfants, les enseignants et les agents périscolaires. Ce sont les premiers experts de leur usage.
- **Potagers Pédagogiques** : Intégration de zones de culture (bacs surélevés) pour reconnecter les enfants au cycle du vivant, en lien avec le projet de *Ceinture Maraîchère*.

4. L'ÉCOLE COMME PARC DE QUARTIER

Pourquoi fermer ces espaces de fraîcheur quand on en a le plus besoin ?

- **Ouverture au Public** : En période de canicule, les cours "Oasis" seront ouvertes aux habitants du quartier (familles, personnes âgées) les week-ends et pendant les vacances scolaires, sous la surveillance d'agents de médiation. L'école devient le parc de proximité qui manque tant dans certains quartiers denses.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS

Ce plan est un investissement lourd mais rentable : il réduit la facture énergétique et améliore la santé publique.

OBJECTIF : 100% DES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES ET DÉBITUMISÉES D'ICI LA FIN DU MANDAT.

POSTE D'INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL (MANDAT)	FINANCEMENT / MODALITÉS
Plan "Cours Oasis"	3 500 000 €	Transformation de 2 à 3 cours par an. Financement à 80% par l'Agence de l'Eau (désimperméabilisation) et le Fonds Vert.
Rénovation Thermique	6 000 000 €	Plan pluriannuel d'isolation. Financement par prêts "Intracting" (remboursés par les économies d'énergie) et subventions État.
Photovoltaïque Scolaire	1 500 000 €	Investissement porté par la SCIC <i>Soleil Partagé</i> (épargne citoyenne), coût nul pour le budget municipal direct.

8.4 RUE-ÉCOLE : LA CELLULE DE BASE DE LA VILLE APAISÉE

FICHE ENFANCE

LA PHILOSOPHIE : "L'école est le sanctuaire de la République, son parvis doit l'être aussi." Le chaos automobile devant les écoles (stationnement en double file, danger, pollution) est une démission de la puissance publique. Nous allons sanctuariser ces espaces pour redonner de l'autonomie à nos enfants. Les conseils de quartier proposeront, débattront et décideront des mesures pour chaque cas particulier.

1. LA PROTECTION PHYSIQUE

Un panneau ne suffit pas. L'aménagement doit contraindre le véhicule.

- **Fermeture Temporaire :** Aux heures d'entrée et de sortie, les rues desservant les écoles seront physiquement fermées à la circulation motorisée (bornes amovibles ou barrières gérées par les **Médiateurs**).
- **Zone de Rencontre Permanente :** Le reste du temps, ces rues basculent en "Zone de Rencontre" (20 km/h). Le piéton y a la priorité absolue sur toute la largeur de la chaussée. L'automobiliste n'est qu'un invité.

2. L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Notre objectif est de permettre aux enfants d'aller à l'école sans leurs parents.

- **Aménagement Séparatif** : Création de trottoirs larges et protégés, impossibles à chevaucher par les voitures ventouses.
- **Le Gain** : Chaque enfant qui vient à pied ou à vélo est une voiture de moins dans les bouchons du matin. C'est la mesure de régulation du trafic la plus efficace.
- **Santé** : Protection directe des poumons des enfants contre les gaz d'échappement aux heures de pointe (voir capteurs **Éclairage Intelligent**).

OBJECTIF : UNE VILLE OÙ UN ENFANT DE 10 ANS PEUT ALLER À L'ÉCOLE SEUL, EN SÉCURITÉ.

8.5 AIRES DE JEU : L'ESPACE RÉCRÉATIF CLIMATIQUE ET SÉCURISÉ

FICHE CADRE DE VIE & FAMILLES

LA PHILOSOPHIE : "Une aire de jeu ne doit pas être un parking à enfants brûlant au soleil, mais la première place publique des futurs citoyens." L'espace ludique est aujourd'hui traité comme un équipement standardisé de seconde zone. Des structures en plastique posées en plein soleil, deviennent des "fours" inutilisables l'été. Nous repensons ces espaces avec une exigence stricte de confort, de sécurité et de démocratie.

1. LE CONSTAT : DES ESPACES INADAPTÉS ET DANGEREUX

L'aménagement actuel se fait sans cohérence avec les besoins réels des familles narbonnaises.

- **Le manque d'ombre :** la majorité de nos aires de jeu sont totalement dépourvues de protection solaire, rendant les parcs impraticables la moitié de l'année.
- **Le désert de Crabit :** L'aire de jeu la plus récente du quartier de Crabit en est l'illustration : un terrain équipé de structures répondant aux besoins des tout petits et des grands, laissant de côté la tranche d'âge « 3/8ans », dans un environnement dénué du moindre ombrage.
- **L'insécurité de Berre-Cesse :** à Berre-Cesse, les jeux ne sont même pas clôturés, exposant directement les enfants au risque routier et générant un stress permanent pour les parents.

2. LE BOUCLIER THERMIQUE ET MATÉRIEL

Nous imposerons de nouveaux standards techniques pour toute création ou rénovation d'aire de jeu.

- **Ombrage obligatoire :** aucune aire ne sera validée sans un plan d'ombrage préalable (arbres à croissance rapide et ombrières textiles en attendant).
- **Changement de matériaux :** attention donnée à la qualité des matériaux pour qu'ils ne stockent pas la chaleur.
- **Changement de matériaux :** intégration de jeux accessibles aux enfants porteurs de handicap.

3. LA DÉCISION AUX CONSEILS DE QUARTIER

Les techniciens de la mairie ne sont pas les usagers finaux de ces parcs. Ce sont les familles qui savent de quoi elles ont besoin.

- **Délégation de pouvoir** : Sur le sujet spécifique des aires de jeu, nous transférerons le pouvoir de décision aux **Conseils de Quartier**.
- **Choix souverain** : Ce sont les habitants (parents, enfants, riverains) qui décideront des équipements, de leur emplacement et du design de l'aire de jeu, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée. La Mairie se contentera d'exécuter techniquement ce que le quartier aura acté.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

La mise à niveau climatique et inclusive de nos parcs est une priorité sanitaire et familiale.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	OBJECTIF
Plan "Bouclier Thermique & Inclusion"	250 000 € / an (soit 1,5 M€ sur le mandat)	Désimperméabilisation, pose d'ombrières textiles/végétales et intégration de jeux PMR sur une quinzaine de parcs existants.

OBJECTIF : DES AIRES DE JEU CLÔTURÉES, OMBRAGÉES ET DÉCIDÉES DIRECTEMENT PAR CEUX QUI LES UTILISENT.

8.6 CANTINES : QUALITÉ & GRATUITÉ

FICHE ENFANCE & ALIMENTATION

LA PHILOSOPHIE : *"La cantine n'est pas un service, c'est un droit." Dans une période où l'inflation frappe durement les familles, le repas de midi est parfois le seul repas équilibré de la journée. Nous refusons que l'argent soit une barrière à la santé de nos enfants. Notre projet transforme la restauration scolaire : elle passe d'une logique de gestion hôtelière à une logique de **santé publique** et de **solidarité territoriale**.*

1. LA GRATUITÉ PROGRESSIVE : LE BOUCLIER SOCIAL

La gratuité est une mesure de justice sociale que nous assumons pleinement budgétairement.

- **Le principe** : aucun enfant ne doit être privé de cantine ou stigmatisé pour des raisons financières.
- **La méthode** : mise en place immédiate d'une **tarification ultra-progressive** basée sur le quotient familial, avec pour objectif la gratuité totale pour les familles les plus modestes dès le début du mandat.
- **Le choix politique** : nous considérons l'alimentation scolaire comme un prolongement de l'instruction publique gratuite. C'est un investissement direct dans le pouvoir d'achat des familles narbonnaises.

2. L'APPROVISIONNEMENT : 100% LOCAL ET BIO

Nous mettons fin aux barquettes plastiques venues de loin. L'assiette de nos enfants devient le premier marché de nos agriculteurs.

- **Le levier de la commande publique** : la Ville garantit des volumes d'achat massifs et constants à la *Ceinture Maraîchère* et à la *Régie de Transformation* locale.
- **Santé environnementale** : passage au **100% bio** et suppression totale des contenants en plastique (réchauffe et service) au profit de l'inox et du verre, pour éliminer les perturbateurs endocriniens.
- **Qualité gustative** : retour à une cuisine de produits frais, préparés sur place ou dans notre légumerie centrale, pour réapprendre le vrai goût des aliments.

3. LA PÉDAGOGIE : L'ÉDUCATION AU GOÛT

Le temps du repas est un temps éducatif à part entière, pas une simple pause logistique.

- **Lutte contre le gaspillage** : mise en place du tri des déchets alimentaires par les enfants eux-mêmes (vers les composteurs de l'école), pesée des restes pour visualiser le gaspillage.
- **Découverte** : animations régulières avec les maraîchers locaux qui viennent expliquer ce qui pousse dans la terre narbonnaise.
- **Encadrement** : renforcement des équipes d'animation sur le temps méridien pour que le repas se passe dans le calme et la convivialité, et non dans le bruit et la précipitation.

4. UNE GESTION PUBLIQUE ET TRANSPARENTE

Nous reprenons la main sur ce service essentiel.

- **Sortie des contrats industriels** : nous refusons de déléguer l'alimentation de nos enfants à des géants de l'agro-industrie dont la seule logique est la marge.
- **Commissions Menus** : les représentants des parents d'élèves, les enfants (délégués) et les agents de restauration décident ensemble de la composition des repas, avec l'appui d'une diététicienne.

5. CHIFFRAGE DE LA MESURE

Nous jouons la transparence totale sur le coût de cette ambition pour les finances communales.

POSTE DE DÉPENSE	COÛT ANNUEL ESTIMÉ	DÉTAIL
Gratuité "Bouclier Social"	~ 450 000 € / an	Gratuité totale immédiate pour les tranches les plus modestes (QF bas).
Hausse Qualité (Bio/Local)	~ 200 000 € / an	Surcoût des matières premières absorbé par la Ville (sans hausse tarifaire).
Encadrement Renforcé	~ 150 000 € / an	Personnel d'animation supplémentaire pour le temps méridien.
TOTAL INVESTISSEMENT SOCIAL	~ 800 000 € / an	Soit environ 1,5% du budget de fonctionnement de la Ville. C'est un choix de priorité assumé.

OBJECTIF : QUE CHAQUE ENFANT DE NARBONNE MANGE SAINEMENT À SA FAIM, QUELLE QUE SOIT LA SITUATION DE SES PARENTS.

8.7 L'ÉCOLE POUR TOUS : L'INCLUSION RÉELLE

FICHE ÉDUCATION & INCLUSION

LA PHILOSOPHIE : "L'inclusion ne se décrète pas, elle s'organise." Passer de "l'École inclusive" (concept) à "l'École pour tous" (réalité) demande des moyens humains. Aujourd'hui, les enfants en situation de handicap (notifiés MDPH) et leurs accompagnants (AESH) souffrent d'un manque de formation et de reconnaissance. La Ville, responsable du temps périscolaire (cantine, garderie, ALSH), doit être exemplaire là où l'État est souvent défaillant.

1. LE PERSONNEL : FORMER POUR MIEUX ACCUEILLIR

On ne peut pas demander à un animateur périscolaire de gérer des troubles du spectre autistique ou des handicaps moteurs sans outils.

- **Plan de Formation Massif :** Nous engagerons un plan de formation continue pour tous les ATSEM et animateurs municipaux sur l'accueil des enfants à besoins particuliers.
- **Sensibilisation au Handicap :** Des modules spécifiques (gestion de crise, communication non-verbale, ergonomie) seront obligatoires pour tout nouvel entrant dans les services de l'enfance.
- **Mixité des équipes :** Nous faciliterons le recrutement d'agents eux-mêmes en situation de handicap dans les équipes d'animation pour changer le regard des enfants dès le plus jeune âge.

2. L'AMÉNAGEMENT : DES ESPACES APAISÉS

L'environnement physique joue un rôle majeur dans le bien-être des enfants neuroatypiques.

- **Espaces "Refuge" :** Dans chaque nouvelle école (et lors des rénovations "Oasis"), nous créerons des zones de calme (bulles de retrait) permettant aux enfants en surcharge sensorielle de s'isoler sans être exclus.
- **Accessibilité Universelle :** Au-delà des rampes PMR, nous travaillerons sur la signalétique (pictogrammes, codes couleurs) pour rendre l'école lisible pour tous les troubles cognitifs (DYS, etc.).

3. LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE : LE LIEN VILLE-ÉDUCATION NATIONALE

L'enfant est le même en classe et à la cantine. La rupture de prise en charge est inacceptable.

- **La Charte AESH** : La Ville militera pour que les AESH (personnels d'État) puissent être employés par la Mairie sur le temps périscolaire (cantine), garantissant à l'enfant de garder son référent de confiance toute la journée et à l'agent d'avoir un temps plein et un salaire digne.
- **Coordination PIAL** : Nous intégrerons systématiquement les coordonnateurs de PIAL (Pôles Inclusifs) dans les comités de pilotage des projets éducatifs de territoire (PEDT). À partir de 2027, les PIAL se transforment en PAS (pôle d'appui à la scolarité) avec à leur tête un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé (financé et envoyé par l'ARS).

4. L'ÉDUCATION À L'EMPATHIE

L'inclusion passe par le regard des autres enfants.

- **L'Exemple Adulte** : Plus que des "cours d'empathie", nous misons sur l'exemplarité des adultes encadrants. La tolérance zéro envers les violences verbales ou physiques s'applique d'abord aux personnels.
- **Projets Handisport** : Généralisation des cycles de découverte handisport (cécifoot, basket fauteuil) sur le temps périscolaire pour tous les enfants, valides ou non.

OBJECTIF : UNE ÉCOLE OÙ LA DIFFÉRENCE N'EST PLUS UN PROBLÈME, MAIS UNE DONNÉE INTÉGRÉE PAR DES AGENTS FORMÉS ET VALORISÉS.

8.8 SANTÉ MENTALE & PRÉVENTION : PRENDRE SOIN DES CORPS ET DES ESPRITS

FICHE SANTÉ PUBLIQUE & JEUNESSE

LA PHILOSOPHIE : "La santé ne s'achète pas, elle se protège." Face à la dégradation de la santé mentale (post-Covid, éco-anxiété) et à la marchandisation de la médecine, Narbonne doit réaffirmer le soin comme un bien commun. Nous refusons la logique des "usines à soins" financières. Nous proposons une approche globale qui lie l'urbanisme, le lien social et l'accès aux soins pour tous, de la périnatalité à l'âge adulte.

1. SANTÉ MENTALE : L'URGENCE INVISIBLE

Le mal-être psychique explose, notamment chez les jeunes, et l'offre publique est saturée.

- **La Maison des Ados (MDA) :** Nous renforcerons le soutien à la MDA de l'Aude (antenne Narbonne) pour garantir un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit.
- **Psychologues au Centre de Santé :** Le futur Centre de Santé Municipal (salarié) intégrera dès son ouverture des psychologues cliniciens, accessibles sans dépassement d'honoraires, pour désengorger le CMP (Centre Médico-Psychologique).
- **Prévention "Aller-Vers" :** Formation des acteurs de jeunesse (MJC, éducateurs sportifs) aux "Premiers Secours en Santé Mentale" pour repérer la souffrance avant la crise.

2. CONTRE LA SANTÉ "BUSINESS"

La multiplication des centres spécialisés privés (ophtalmo, dentaire) gérés par des fonds financiers pose un problème éthique et sanitaire.

- **Refus de la "Médecine à la chaîne" :** Ces centres multiplient les actes inutiles pour la rentabilité au détriment du temps d'écoute. La Ville ne peut pas les interdire, mais elle ne les facilitera pas (pas de locaux municipaux, pas de promotion).
- **L'Alternative Publique :** Nous démontrerons par l'exemple, avec le **Centre de Santé Municipal**, qu'une médecine salariée, prenant le temps de l'écoute et de la prévention, est viable et supérieure en qualité humaine.

3. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE & PRÉCARITÉ

L'environnement immédiat détermine notre santé physique et mentale.

- **Urbanisme Apaisé = Santé Mentale** : Réduire le bruit (voir fiche *Bouclier Acoustique*), créer des espaces de nature en ville et des lieux de rencontre gratuits (bancs, parcs) sont des mesures de santé publique majeures pour réduire le stress urbain.
- **Précarité Menstruelle** : En partenariat avec l'association *Règles Élémentaires*, nous installerons des distributeurs de protections périodiques gratuites dans tous les collèges, lycées, équipements sportifs et bâtiments communaux. C'est une question de dignité et d'accès égalitaire à l'espace public.
- **Soutien à la Périnatalité** : Création de groupes de parole et d'accompagnement pour les jeunes parents (prévention du burn-out parental) au sein de la Maison des Familles.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE "DU SOIN" (CARE), OÙ LA VULNÉRABILITÉ EST ACCUEILLIE ET NON EXPLOITÉE.

8.9 LE PÉRISCOLAIRE : CE QUI SE PASSE HORS DE L'ÉCOLE

FICHE ENFANCE & JEUNESSE

LA PHILOSOPHIE : "L'enfant apprend de ce que les adultes font, pas seulement de ce qu'ils disent." L'éducation ne s'arrête pas à la sonnerie de l'école. L'enjeu majeur de la réussite éducative, c'est le temps qui entoure la classe. Aujourd'hui, notre système périscolaire est défaillant : au lieu d'être aidés et portés par la collectivité, nos jeunes sont souvent "plombés" par le manque de structure.

1. LE CONSTAT : LE VIDE APRÈS 10 ANS

Le système narbonnais souffre d'un angle mort dévastateur qui pénalise directement notre jeunesse.

- **L'abandon des pré-ados :** S'il existe un maillage pour les tout-petits, il n'y a quasiment rien au-delà de 10 ans. Dès l'entrée au collège, à l'âge critique où les enfants ont le plus besoin d'un cadre extra-scolaire solide, l'offre publique s'évapore.
- **Le temps "plombé" :** Face à ce vide institutionnel, les jeunes de plus de 10 ans sont laissés à eux-mêmes, aux écrans ou à la rue. Ce manque d'accompagnement (aide aux devoirs, activités structurées) creuse les inégalités sociales de manière irréversible.

2. LE POIDS DE L'EXEMPLARITÉ

Nous ne ferons pas de promesses électorales coûteuses et inapplicables (comme la baisse irréaliste des ratios ou des chèques en blanc). L'ingénierie éducative repose sur une notion simple : la posture de l'adulte.

- **Le modèle par l'action :** Un enfant calque son comportement sur ce qu'il observe. La qualité du temps périscolaire ne se mesure pas seulement aux moyens matériels, mais à l'attitude, au respect et à l'implication des adultes qui encadrent.
- **Soutenir ceux qui encadrent :** On ne peut pas exiger cette exemplarité éducative si les intervenants associatifs et les agents municipaux sont laissés dans l'isolement. La Ville doit soutenir la dignité de leur mission pour qu'ils puissent, à leur tour, tirer les enfants vers le haut.

3. LE CONTINUUM ÉDUCATIF

Nous devons combler la faille qui existe entre la fin de l'école primaire et l'autonomie du lycée.

- **Comblé le trou béant des 10-15 ans** : En s'appuyant sur la dynamique coopérative des acteurs de l'éducation populaire (voir fiche *Éducation Populaire*), nous orienterons les priorités de la Ville pour recréer du lien et des espaces d'accueil ciblés spécifiquement sur cette tranche d'âge. L'important, c'est de garantir que l'enfant reste inséré dans un collectif bienveillant une fois le cartable posé.

OBJECTIF : GARANTIR QU'AUCUN ENFANT, SURTOUT APRÈS 10 ANS, NE SOIT LAISSÉ DANS LE VIDE HORS DU TEMPS SCOLAIRE.

8.10 PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : LA STRATÉGIE DE L'ALLER-VERS

FICHE JEUNESSE & TRANQUILLITÉ

LA PHILOSOPHIE : "Ne laisser personne au bord du chemin." Quand les institutions reculent, la rue prend le relais. Face au désengagement financier de l'État et du Département qui fragilise la prévention, la Ville de Narbonne prend ses responsabilités. Nous refusons de laisser des quartiers entiers sans présence éducative le soir et le week-end. Notre réponse n'est pas que policière, elle est avant tout humaine et sociale.

1. LE CONSTAT : L'ALERTE ROUGE DE L'ABP

La prévention spécialisée est en danger de mort à Narbonne.

- **Des moyens en baisse :** Les éducateurs de rue de l'**Association de Bienfaisance et de Prévoyance (ABP)**, acteurs historiques, subissent des coupes budgétaires. Moins d'éducateurs, c'est moins de présence aux heures critiques (soirées, vacances).
- **Les "Invisibles" :** Il existe une jeunesse qui ne pousse pas la porte des MJC ou des clubs de sport. C'est vers eux qu'il faut aller pour éviter le basculement vers la marginalité ou la délinquance.

2. LE BOUCLIER PRÉVENTION : L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

La Ville devient le garant de la continuité éducative dans la rue.

- **Compensation "à l'euro près" :** Nous nous engageons à compenser les désengagements de l'État pour maintenir les postes existants.
- **Renforcement des équipes :** Nous finançons la création de **2 postes supplémentaires d'éducateurs de rue** pour couvrir les nouveaux quartiers (Réveillon, Théâtre) et assurer une présence tardive.
- **L'Arche (Saint-Jean Saint-Pierre) :** Nous sanctuarisons les moyens de ce Centre Social vital pour qu'il puisse maintenir son accueil inconditionnel et son travail de maillage familial.

3. LES NOUVELLES FRONTIÈRES : NUMÉRIQUE ET EMPLOI

La rue n'est plus le seul lieu d'errance, les réseaux sociaux le sont aussi.

- **Promeneurs du Net :** Nous déployons des professionnels (animateurs formés) sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, TikTok) pour assurer une veille éducative, repé-

rer le mal-être, le cyber-harcèlement ou les dérives, et nouer le dialogue là où sont les jeunes.

- **L'EBE comme tremplin** : Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, l'*Entreprise à But d'Emploi* (TZCLD) offrira des contrats sans sélection, adaptés aux parcours de vie chaotiques, pour remettre le pied à l'étrier sans passer par la case "échec" de l'intérim.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

ACTION	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	IMPACT
Sauvetage Prévention (ABP)	+ 150 000 € / an	Maintien du maillage humain dans les quartiers prioritaires.
Postes "Promeneurs du Net"	+ 40 000 € / an	Présence éducative numérique H24.

OBJECTIF : PAS UN QUARTIER DE NARBONNE SANS ÉDUCATEUR, PAS UN JEUNE SANS INTERLOCUTEUR ADULTE.

8.11 PETITE ENFANCE : ADAPTER LE TEMPS AU RÉEL

FICHE PETITE ENFANCE & FAMILLES

LA PHILOSOPHIE : "L'offre de garde doit s'adapter à la vie des parents, pas l'inverse." Narbonne est une ville de travailleurs "du lien" et "du soin" (hôpital, aide à domicile, logistique, tourisme). Ces métiers imposent des horaires décalés, incompatibles avec le 8h-18h classique des crèches actuelles. Notre projet est de créer un **Service Public de la Petite Enfance** agile, qui soutient l'emploi des femmes et la sérénité des familles monoparentales.

1. LE CONSTAT : LA GALÈRE DES HORAIRES

Le système actuel exclut de fait ceux qui font tourner la ville quand les autres dorment ou se reposent.

- **Le mur des horaires** : Comment faire garder son enfant quand on prend son poste à l'hôpital à 6h du matin ou qu'on finit le service en restauration à 23h ? Aujourd'hui, c'est impossible sans recours au système D ou au privé coûteux.
- **L'inégalité femmes-hommes** : Ce sont majoritairement les femmes qui renoncent à un emploi ou passent à temps partiel faute de solution de garde adaptée.
- **Le coût du privé** : Les assistantes maternelles et les micro-crèches privées sont des solutions de qualité, mais leur coût reste prohibitif pour les bas salaires, malgré les aides.

2. L'OFFRE : LA CRÈCHE MUNICIPALE ÉTENDUE (6H-22H)

Nous lançons un nouveau modèle de crèche municipale, pensé pour les rythmes de vie réels.

- **Horaires atypiques** : Ouverture de sections à horaires élargis (dès 5h30 le matin, jusqu'à 22h30 le soir) dans deux structures stratégiques (proche Hôpital et proche Zone Logistique).
- **Garde d'urgence** : Création d'un "vivier" de places réservées pour les situations de crise (rupture familiale, reprise d'emploi soudaine, formation) accessible sous 48h.
- **Relais EBE (Domicile)** : Pour les horaires de nuit ou les week-ends, nous mettons en place un service de garde à domicile via l'Entreprise à But d'Emploi (TZCLD), avec une tarification indexée sur celle de la crèche municipale (pas de surcoût pour le parent).

3. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : LES "1000 PREMIERS JOURS"

La crèche est le premier lieu d'exposition aux polluants. Nous en ferons un sanctuaire de santé.

- **Label "Zéro Perturbateur"** : Bannissement total des plastiques (biberons, vaisselle), des produits d'entretien chimiques et des jouets en PVC. Utilisation exclusive de couches écologiques fournies par la ville.
- **Alimentation 100% Bio et Faite Maison** : Comme pour les écoles, les repas des tout-petits seront préparés avec des produits locaux, sans additifs, pour éduquer le palais et protéger l'organisme en développement.
- **Qualité de l'Air** : Installation de purificateurs d'air et de capteurs de CO2 dans tous les dortoirs et salles de jeux.

4. SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : LA MAISON DES FAMILLES

Être parent ne s'apprend pas dans les livres, et parfois on a besoin d'aide.

- **Lieu Ressource** : Création d'un espace unique regroupant la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et des permanences de soutien psychologique et juridique.
- **Café des Parents** : Un espace convivial pour rompre l'isolement des jeunes parents, échanger des conseils et trouver du soutien entre pairs.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS

Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'égalité professionnelle et la santé future.

ACTION	COÛT ANNUEL / INVESTISSEMENT	FINANCEMENT
Extension Horaires Crèches	300 000 € / an	Surcoût personnel. Financement CAF (Bonus "inclusion") et participation des employeurs (Hôpital, Grand Narbonne).
Plan "Zéro Perturbateur"	50 000 € (Investissement)	Remplacement vaisselle et matériel. Subvention ARS (Agence Régionale de Santé).
Garde à Domicile (Relais)	Autofinancé (Modèle EBE)	Prise en charge des salaires par l'État (TZCLD) + participation parents selon QF.

OBJECTIF : AUCUN PARENT NE DOIT REFUSER UN EMPLOI FAUTE DE SOLUTION DE GARDE ADAPTÉE.

8.12 PÔLE DE RENOUVEAU UNIVERSITAIRE : LE SAVOIR AU CŒUR DE LA CITÉ

FICHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE

LA PHILOSOPHIE : *"Une ville étudiante est une ville vivante." Narbonne souffre d'un déficit d'image auprès de la jeunesse. Nos formations supérieures sont dispersées, mal identifiées et souvent reléguées en périphérie. Nous portons une ambition claire : faire revenir les étudiants au cœur de la cité. En créant un véritable **Pôle de Renouveau Universitaire**, nous dynamisons le centre-ville, nous soutenons le commerce local et nous offrons à nos jeunes un cadre d'études digne d'une capitale régionale.*

1. LE CONSTAT : L'ERREUR DE L'ÉLOIGNEMENT

La politique actuelle organise méthodiquement la relégation des étudiants hors de la ville.

- **Le contre-exemple de l'IFSI :** Le déménagement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers vers le quartier périphérique de La Coupe est une erreur stratégique majeure. Il isole les étudiants, les oblige à utiliser la voiture et les coupe de la vie sociale narbonnaise.
- **Absence de vie de campus :** Les sites sont isolés les uns des autres, sans lieux de vie communs, empêchant la création d'une véritable communauté étudiante.
- **Fuite des cerveaux :** Faute de visibilité et de filières d'excellence identifiées en centre-ville, nos bacheliers partent massivement vers Montpellier ou Toulouse dès la première année.

2. LA STRATÉGIE : LE CAMPUS DANS LES MURS

Nous lançons un grand plan de relocalisation des formations dans le patrimoine bâti du centre historique, en s'appuyant sur les équipements existants.

- **Le Palais du Travail comme QG :** Ses amphithéâtres rénovés seront mis à la disposition des cours magistraux et des conférences universitaires. C'est un lieu de prestige qui redonne ses lettres de noblesse à l'enseignement supérieur narbonnais.
- **La Médiathèque comme BU :** La médiathèque du Grand Narbonne étendra ses missions et ses horaires pour devenir la véritable **Bibliothèque Universitaire (BU)** du centre-ville, offrant espaces de travail, documentation spécialisée et connexion haut débit.
- **La MJC au cœur du dispositif :** Située idéalement, la MJC deviendra le pivot de la vie étudiante associative et culturelle (Foyer, espaces de répétition, projets collectifs).

3. L'EXCELLENCE : DES FILIÈRES DE NICHE

Narbonne ne doit pas copier les métropoles, mais cultiver ses singularités pour attirer au niveau national.

- **Création de l'Institut d'Archéologie de Narbonne (IAN)** : En synergie avec le musée *Narbo Via*, nous structurerons un pôle de recherche et d'enseignement de rang international sur l'Antiquité romaine et la gestion du patrimoine.
- **Pôle Transition Énergétique & Chimie Verte** : En lien avec le site de Malvésí et le projet de *Bio-Raffinerie*, nous soutiendrons le développement de licences et masters professionnels dédiés aux métiers de la décarbonation et de la chimie de demain.
- **Droit & Urbanisme** : Renforcement de l'antenne de Droit avec une spécialisation sur le droit de l'environnement et l'aménagement du littoral, enjeux cruciaux pour notre territoire.

OBJECTIF : DOUBLER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS À NARBONNE, DONT LA MAJORITÉ EN CENTRE-VILLE, D'ICI 2030.

8.13 PROTECTION DE L'ENFANCE : NARBONNE, TERRITOIRE PROTECTEUR

FICHE ENFANCE & PRÉVENTION

LA PHILOSOPHIE : "Protéger les enfants, c'est protéger toute la société. Cela ne devrait jamais faire débat." Les communes ont le pouvoir d'agir. Nous refusons le déni social qui entoure les violences sexuelles et l'inceste. Narbonne doit devenir un **"Territoire Protecteur"** : une ville où la municipalité n'est pas seulement un gestionnaire d'écoles ou de crèches, mais le garant absolu de l'intégrité physique et psychique de chaque enfant qui lui est confié.

1. LE CONSTAT : SORTIR DU DÉNI

Les chiffres sont terrifiants et exigent une réponse politique à la hauteur :

- **Une réalité massive** : 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année en France. À Narbonne, leur nombre est à trois chiffres.
- **Le risque hors famille** : Si la famille reste le lieu principal du danger, **20 à 30% des violences sexuelles** sont commises dans le cadre d'activités collectives (sport, culture, loisirs).
- **La responsabilité du Maire** : La commune est le "socle premier de l'action collective". Elle est responsable en tant qu'employeur, financeur d'associations et organisateur du temps de l'enfant. L'ignorance ou la négligence ne sont plus tolérables.

2. FAIRE DE NOS ÉQUIPEMENTS DES LIEUX SÛRS

La commune est garante de la sécurité dans les crèches, écoles, centres de loisirs et clubs sportifs municipaux. Nous mettons en place un cordon sanitaire strict.

- **Contrôle FIJAIS Systématique** : consultation obligatoire du Fichier des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes pour **toute personne** en contact avec les enfants : agents municipaux (recrutement et renouvellement), mais aussi intervenants extérieurs, vacataires et bénévoles des associations subventionnées.
- **Interdiction de contact** : aucune personne inscrite ne pourra exercer auprès des enfants.
- **La règle du "Jamais seul"** : réorganisation des pratiques pour éviter les situations d'isolement entre un adulte et un enfant dans les structures municipales (portes vitrées, travail en binôme).

3. LE FACTEUR HUMAIN : FORMER POUR PROTÉGER

Le repérage précoce est un enjeu de santé publique pour éviter l'aggravation des traumatismes.

- **Formation Obligatoire** : tous les agents (ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, policiers municipaux) seront formés à la détection des signaux faibles, à l'écoute de la parole de l'enfant et aux mécanismes de l'emprise.
- **Culture du Respect** : dès le plus jeune âge, dans nos structures, nous intégrons l'éducation à la vie affective, au consentement et au respect du corps ("mon corps m'appartient").
- **Information des Parents** : sensibilisation systématique des familles, en prenant en compte que certains parents peuvent être eux-mêmes victimes.

4. GOUVERNANCE : UN CIRCUIT D'ALERTE CLAIR

Face au danger, la chaîne de décision ne doit souffrir aucun flou.

- **Pilotage Politique** : désignation d'un **Élu délégué** au plan de lutte contre les violences faites aux enfants et d'un **agent Référent** identifié.
- **Devoir de Signalement** : application stricte de l'article 40 du Code de Procédure Pénale. Tout fait suspecté sera immédiatement signalé au Procureur de la République.
- **Le Réseau de Protection** : coordination étroite avec l'**UAPED** (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger) de l'Hôpital de Narbonne et le **CIDFF** pour assurer un parcours de prise en charge sécurisé (soin, juridique, psychologique) sans rupture.

5. ENGAGEMENT ET TRANSPARENCE

Cette politique publique ne sera pas un document de principe oublié dans un tiroir.

- **Conditionnalité des Subventions** : les associations sportives et culturelles devront signer une **Charte de Protection de l'Enfance** (formation des bénévoles, contrôle des encadrants) pour percevoir les aides municipales.
- **Redevabilité** : un compte-rendu annuel des actions menées (nombre de formations, contrôles effectués) sera présenté publiquement devant le Conseil Municipal.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE OÙ LA PAROLE DE L'ENFANT EST ENTENDUE ET OÙ SA SÉCURITÉ EST LA PRIORITÉ ABSOLUE.

8.14 ÉDUCATION POPULAIRE : LA FABRIQUE DE L'ÉMANCIPATION

FICHE JEUNESSE & CITOYENNETÉ

LA PHILOSOPHIE : "L'éducation populaire, c'est ce qui reste quand on n'a pas l'école." Nous refusons de réduire la jeunesse à une somme de problèmes à gérer. Nous voyons en elle une énergie à libérer. Notre vision de l'éducation populaire est offensive : elle vise l'autonomie, l'esprit critique et la capacité à faire ensemble. Nous nous appuyons sur le réseau historique (MJC, Léo Lagrange, In'ESS) pour transformer la ville en terrain d'expérimentation citoyenne.

1. LE CONSTAT : LE PIÈGE DES APPELS À PROJET

Le système de financement actuel s'est transformé en une machine à broyer les énergies associatives.

- **La prise de contrôle comptable :** la multiplication des "appels à projet" force les responsables associatifs à passer un temps infini à remplir des grilles d'évaluation et des dossiers administratifs. Sous couvert de rigueur, c'est une véritable mise sous tutelle comptable par les institutions.
- **La destruction des solidarités :** au lieu de collaborer, le système oblige les associations à se battre entre elles pour capter les mêmes subventions. C'est la mort de la logique de réseau au profit d'une concurrence stérile.

2. UN RÉSEAU NARBONNAIS DE COOPÉRATION

Nous mettons fin à cette guerre de tranchées financière pour instaurer un véritable maillage coopératif.

- **Fédérer les acteurs historiques :** la MJC, la Maison des Potes, Léo Lagrange et le centre social de L'Arche ne doivent plus être des silos isolés en concurrence. Ils doivent former un réseau unique d'éducation populaire, pensé pour l'entraide et l'échange de bonnes pratiques.
- **Le rôle du bâtiment IN'ESS :** l'Institut Narbonnais d'Économie Sociale et Solidaire (IN'ESS) doit jouer pleinement son rôle de carrefour. Il sera le point de convergence pour structurer cette coopération, en offrant un appui logistique et stratégique à l'ensemble du réseau.

3. L'INDÉPENDANCE PAR LE CONVENTIONNEMENT

Pour que les associations puissent planifier leurs actions, il faut rompre avec la mendicité annuelle.

- **Investir dans le bâti** : la Ville fera un effort sur la qualité du bâti qui héberge les associations et sécurisera l'occupation sur de long terme avec des outils de type bail réel et l'aide à la location de salles pour que les acteurs n'aient plus à se soucier de plaire au politique pour réaliser leurs missions.
- **Des conventions pluriannuelles** : la Ville remplacera la précarité des appels à projet en systématisant les conventions pluriannuelles d'objectifs. Les associations sauront sur quoi compter, ce qui leur permettra de sécuriser les postes de leurs animateurs et de bâtir des projets de temps long avec la jeunesse.
- **Une aide aux appels à projet** : la Ville mettra en place une cellule d'appui aux appels à projet associatifs afin d'aider les structures de l'éducation populaire à obtenir des financements de la région, de l'Etat et de l'Europe.

4. L'AUTONOMIE PAR L'ACTION

On ne devient pas citoyen en écoutant, mais en faisant.

- **Bourse au Permis "Donnant-Donnant"** : la Ville finance le permis de conduire en échange d'heures de bénévolat certifiées dans les associations du réseau (soutien scolaire, aide aux seniors, organisation d'événements).
- **Incubateur d'Initiatives** : un fonds doté de 50 000€/an pour financer les projets 100% jeunes (voyages autonomes, festivals, création d'associations). La seule condition : venir présenter son projet devant une commission paritaire jeunes/élus.

5. VIVRE ENSEMBLE : LA VILLE COMME TERRAIN DE JEU

L'éducation populaire se fait aussi hors les murs.

- **L'intergénérationnel concret** : nous jumelons systématiquement les structures jeunesse avec les clubs du 3ème âge pour des projets communs (transmission de mémoire, ateliers cuisine, aide numérique).
- **La Culture Occitane vivante** : nous soutenons les initiatives qui font de la langue et de la culture d'ici un vecteur d'intégration et de fierté pour tous, quelle que soit l'origine des jeunes.

OBJECTIF : SORTIR DE LA COMPÉTITION FINANCIÈRE POUR BÂTIR UN FRONT COMMUN ET COOPÉRATIF DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

Chapitre 9

TRANQUILLITÉ & CADRE DE VIE

Pour vivre ensemble ce qui compte ce n'est pas le nombre de caméras, mais la capacité d'une ville à gérer ses flux et ses risques.

*"L'ordre administratif demande de la discipline ; la tranquillité réelle demande de la préparation." Nous passons de la répression subie à une **infrastructure de la sérénité**.*

9.1 LE GRAND CANAL DU REC DE VEYRET

FICHE ATELIER SÉCURITÉ & CADRE DE VIE

OBJECTIF : "De la peur à la sérénité." Après le choc de janvier 2026, nous proposons une rupture doctrinale : passer de la rétention (barrages) à la transparence hydraulique (écoulement) pour sécuriser définitivement Maraussan et la Mayolle.

1. LE CHOC DE JANVIER 2026 : PLUS JAMAIS ÇA

La nuit du 19 janvier 2026 a marqué un tournant. Malgré un épisode pluvieux finalement modéré, le système d'alerte FR-Alert a forcé l'évacuation en pleine nuit de centaines de familles.

La cause : Nos infrastructures actuelles sont saturées dès que le ruisseau atteint **50 m³/s**. Le Préfet, faute de visibilité et de capacité de transit, n'a d'autre choix que d'ordonner l'exode préventif. Narbonne ne peut pas vivre sous la menace d'une évacuation forcée tous les deux ans.

2. LE CONSTAT : L'ÉCHEC DES SOLUTIONS PASSÉES

Le projet actuel (SMDA / BRL) repose sur une doctrine dépassée : la rétention par barrages.

- **Protection partielle** : Les futurs barrages ne contrôlent que 14 km² sur les 40 km² du bassin versant. 60 % de la zone de ruissellement échappe à tout contrôle.
- **Illusion de sécurité** : Face aux orages stationnaires (type Valence), ces bassins se remplissent en 45 minutes puis rejettent tout vers la ville.
- **Risque accru** : Entretenir des barrages en terre au-dessus des habitations est coûteux et fait peser un risque permanent de rupture.
- **Patrimoine menacé** : Le projet actuel implique la destruction de l'aqueduc romain, ce que les Architectes des Bâtiments de France refusent.

3. NOTRE SOLUTION : LA TRANSPARENCE HYDRAULIQUE

Nous proposons de rompre avec la peur pour choisir la fluidité. Notre projet consiste à transformer le Rec de Veyret en un **Grand Canal de 30 mètres de large** entre l'Espace Liberté et la Robine.

- **Capacité quadruplée** : Nous passons d'un transit de 50 m³/s à **210 m³/s**. C'est la garantie d'absorber une crue centennale sans aucun débordement.
- **Efficacité totale** : Un canal large traite 100 % du flux, quelle que soit la provenance de la pluie, contrairement aux barrages amont.

- **Puissance d'évacuation** : Le gabarit de 30m offre la puissance nécessaire pour évacuer l'eau vers l'étang du Cercle, même en cas de contre-pente due à une crue de l'Aude.

4. UNE VISION : LA COULÉE VERTE DU NOUVEAU SIÈCLE

Ce projet n'est pas qu'un ouvrage hydraulique, c'est un levier d'urbanisme majeur pour Narbonne.

- **Un parc linéaire iconique** : Le Grand Canal sera bordé d'une coulée verte de 200 mètres de large. Un corridor de fraîcheur pour l'adaptation au changement climatique, avec pistes cyclables sécurisées et espaces sportifs.
- **Valorisation foncière** : En supprimant le risque inondation, nous rendons leur valeur aux quartiers de Maraussan et de la Mayolle.
- **Patrimoine sauvé** : L'aqueduc romain est conservé et intégré au paysage, devenant une source d'alimentation pour la végétation du parc.

5. UN FINANCEMENT RESPONSABLE ET MAÎTRISÉ

Ce projet est réaliste car il ne crée pas de dette supplémentaire, il utilise mieux l'argent prévu.

- **Réallocation budgétaire** : Nous transférons l'enveloppe de **30 millions d'euros** initialement prévue pour les barrages inefficaces (Montredon et Bagatelle) vers ce projet de Grand Canal.
- **Zéro expropriation complexe** : Le tracé utilise les espaces non bâtis et les friches en rive droite, déjà identifiées comme zones d'expansion de crue.
- **Économie de maintenance** : Un canal à ciel ouvert est une infrastructure passive dont l'entretien est infiniment moins coûteux et moins risqué qu'un système de barrages.

NOTRE ENGAGEMENT : PASSER D'UNE GESTION DE CRISE À UNE PROTECTION DÉFINITIVE.

9.2 LE CANAL ÉLARGI DU REC DE VEYRET

FICHE SÉCURITÉ & CADRE DE VIE

OBJECTIF : "De la peur à la sérénité." Après le choc de janvier 2026, nous proposons une rupture doctrinale : passer de la rétention (barrages) à la transparence hydraulique (écoulement) pour protéger définitivement Maraussan et la Mayolle.

1. LE CHOC DE JANVIER 2026 : PLUS JAMAIS ÇA

La nuit du 19 janvier 2026 a marqué un tournant. Malgré un épisode pluvieux finalement modéré, le système FR-Alert a forcé l'évacuation en pleine nuit de centaines de familles.

La cause : Nos infrastructures saturent dès que le ruisseau atteint **50 m³/s**. Faute de capacité de transit, le Préfet n'a d'autre choix que d'ordonner l'exode préventif.

2. LE CONSTAT : L'ÉCHEC DES SOLUTIONS PASSÉES

Le projet actuel (SMDA / BRL) repose sur une doctrine dépassée : la rétention par barrages.

- **Protection partielle :** Les futurs barrages ne contrôlent que 14 km² sur les 40 km² du bassin versant. 60 % de l'eau doit être gérée par les installations existantes.
- **Illusion de sécurité :** Face aux orages stationnaires, ces bassins se remplissent en 45 minutes puis rejettent tout vers la ville.
- **Risque structurel :** Entretenir des barrages en terre au-dessus des habitations est coûteux et fait peser un risque permanent de rupture.

3. NOTRE SOLUTION : LA TRANSPARENCE HYDRAULIQUE

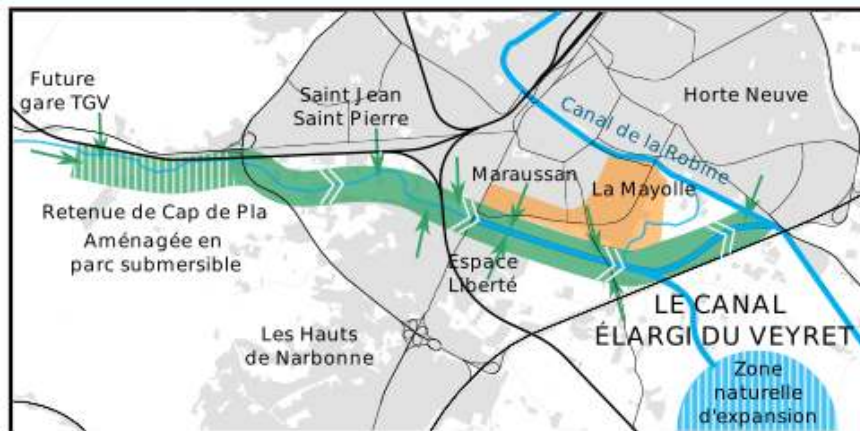
Nous proposons de rompre avec la peur pour choisir la fluidité. Transformation du Rec de Veyret en un **Canal élargi de 30 mètres de large**.

LE SCHÉMA TECHNIQUE



UN PROJET D'AVENIR

LE POUMON VERT DU REC DE VEYRET



FINANCEMENT : On utilise les **26,4 M€** prévus pour le barrage obsolète de Montredon.

SCHÉMA DIRECTEUR : Une évacuation fluide de Cap de Pla jusqu'à l'étang.

- **Capacité quadruplée** : Passage de 50 m³/s à **210 m³/s**. C'est la garantie d'absorber une crue centennale sans aucun débordement.
- **Efficacité totale** : Un canal large traite 100 % du flux, quelle que soit la provenance de la pluie.
- **Puissance d'évacuation** : Le gabarit de 30m offre la puissance nécessaire pour pousser l'eau vers l'étang du Cercle.

4. UNE VISION : LE POUMON VERT AU COEUR DE LA VILLE

Ce projet n'est pas qu'un tuyau, c'est une métamorphose urbaine. Regardez le changement :

BLOC AVANT / APRÈS AVANT AUJOURD'HUI



Un fossé étroit, encombré et anxiogène pour les riverains.

APRÈS DEMAIN (PROJET)



Un parc linéaire sécurisé, 30m de large, des berges aménagées.

- **Valorisation foncière** : En supprimant le risque inondation, nous rendons leur valeur aux maisons des quartiers impactés.
- **Parc linéaire** : Le Grand Canal sera bordé d'un poumon vert de 200 mètres de large. Un corridor de fraîcheur avec pistes cyclables espaces sportifs et maraichage urbain.

5. UN FINANCEMENT RESPONSABLE

- **Réallocation budgétaire** : Nous transférons l'enveloppe de **26,4 M€** prévue pour les barrages inefficaces vers ce projet.
- **Faisabilité** : Le tracé utilise les espaces non bâtis en rive droite.
- **Coût de fonctionnement** : Un canal à ciel ouvert est une infrastructure passive, bien moins coûteuse à entretenir qu'un barrage.

**NOTRE ENGAGEMENT : VOUS RENDRE LE DROIT DE DORMIR
SEREINEMENT.**

9.3 L'AMBITION BLEUE : RECONQUÉRIR NOS CANAUX

FICHE EAU, SÉCURITÉ & TOURISME

LA VISION : "L'eau ne doit plus se résumer à une menace ou un fossé qui sépare, mais un lien qui unit." Narbonne est née de l'eau, mais elle lui tourne le dos. Notre patrimoine hydraulique est fragmenté et sous-exploité. Nous portons un projet global : transformer le risque inondation en opportunité paysagère, ouvrir une nouvelle voie navigable vers Gruissan et moderniser le réseau agricole pour protéger nos terres.

1. LE CANAL ÉLARGI DU VEYRET : UN NOUVEL AXE D'EAU

La transformation du Rec de Veyret est la clé de voûte de la protection de la ville, mais c'est aussi la création d'un nouveau plan d'eau structurant.

- **Transparence Hydraulique :** Nous remplaçons les projets de barrages par un canal élargi à 30 mètres, capable d'évacuer les crues sans obstacle.
- **Cadre de vie :** Ce n'est pas qu'un ouvrage technique, c'est une **coulée verte et bleue** de 200m de large qui traverse la ville, offrant un espace de fraîcheur et de loisirs inédit.
- → **Voir la fiche détaillée : Le Canal élargi du Veyret**

2. NAVIGATION : CAP SUR L'ÉTANG DE GRUISSAN

Le Canal de la Robine relie déjà Narbonne à Port-la-Nouvelle. Nous voulons ouvrir une seconde porte vers la mer.

- **La Nouvelle Branche :** Création d'une liaison navigable continue entre le **Canal de la Robine et l'étang de Gruissan**. Cette connexion transformera l'attractivité nautique du territoire en créant une boucle touristique exceptionnelle.
- **Adaptation Technique :** Cela nécessite l'élargissement des canaux de jonction existants et l'installation d'une nouvelle écluse pour franchir le dénivelé vers les étangs.
- **Économie Bleue :** Capter le tourisme fluvial de plaisance qui cherche de nouveaux itinéraires et offrir aux Narbonnais un accès direct à Gruissan par l'eau.

3. AGRICULTURE : RESSUYAGE ET IRRIGATION

L'ancien réseau de drainage viticole est vital pour l'avenir de la plaine. Il ne doit pas devenir une friche.

- **Fonction de Ressuyage** : Après les inondations ou les fortes pluies, la terre doit sécher vite pour ne pas pourrir les racines. Nous modernisons le réseau pour garantir une évacuation rapide des eaux (ressuyage) et sauver les récoltes.
- **Irrigation** : À l'inverse, en été, ce réseau doit servir à acheminer l'eau pour les nouvelles cultures (maraîchage, arboriculture) qui remplacent la vigne.
- **Entretien Partagé** : Mise en place de conventions avec les agriculteurs pour l'entretien des berges et des fossés, garantissant la pérennité du système.

4. BIODIVERSITÉ : LES FRAYÈRES EN EAU SAUMÂTRE

L'interface entre l'eau douce des canaux et l'eau salée des étangs est un trésor écologique négligé.

- **Nurseries Naturelles** : En collaboration avec les pêcheurs locaux, nous restaurons les zones de contact (bras morts, embouchures) pour recréer des frayères en **eau saumâtre**.
- **Richesse Halieutique** : Ces zones sont indispensables à la reproduction d'espèces emblématiques comme l'anguille ou le muge, recréant une biodiversité aquatique riche.

5. MÉTHODE : LA DIPLOMATIE TERRITORIALE

Ces projets impliquent des partenaires puissants (État, VNF, UNESCO). L'ère du bras de fer stérile est terminée.

- **L'Intelligence Administrative** : Plutôt que de voir l'UNESCO ou VNF comme des freins, nous intégrons leurs exigences patrimoniales dès la conception. Comprendre la logique de l'administration est la seule voie pour débloquer les autorisations (AOT).
- **Respect du Patrimoine** : Le tracé historique de la Robine (classé) est sanctuarisé. Les aménagements lourds se font sur les canaux de jonction et le Veyret.

6. INVESTISSEMENT ET RETOMBÉES

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE DESTINATION NAUTIQUE, OUVERTE SUR SES ÉTANGS ET PROTECTRICE DE SA PLAINE.

PROJET	BUDGET ESTIMÉ	FINANCEMENT
Canal du Veyret	30 M€	80% Fonds État (PAPI / Barnier). Reste à charge Ville maîtrisé.
Liaison Navigable (Études + Travaux phase 1)	3 M€	Région Occitanie (Plan Littoral 21) + Europe (Fonds Tourisme).
Restauration des Robines & Frayères	500 000 €	Agence de l'Eau (Restauration continuité écologique).

9.4 CULTURE DU RISQUE : ANTICIPER POUR NE PLUS SUBIR

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "L'ordre administratif demande de la discipline ; la sécurité réelle demande de la préparation." La culture du risque ne consiste pas à discuter les ordres lorsque la crise est là, mais à agir en amont pour que les seuils d'alerte ne soient jamais atteints. Le Maire-Ingénieur propose une stratégie fondée sur deux piliers : **l'action physique sur le territoire** (prévention) et une **logistique de l'accueil digne** (exécution), pour transformer l'urgence en une opération maîtrisée.

1. PRÉVENIR : MAINTENIR LE RISQUE SOUS LES SEUILS D'ALERTE

La meilleure gestion de crise consiste à empêcher qu'elle ne se déclenche. Nous agissons sur les causes physiques pour que le Préfet n'ait jamais à déclencher l'évacuation.

- **Bouclier Hydraulique :** En quadruplant la capacité du Rec de Veyret (voir fiche dédiée), nous assurons la transparence hydraulique. Si l'eau s'écoule librement, les indicateurs de crue restent sous les seuils de panique.
- **Bouclier Pastoral :** L'entretien des massifs par le pâturage (voir fiche Pastoralisme) réduit la charge de combustible. Moins de broussailles, c'est un risque d'incendie maîtrisé qui évite la coupure des axes vitaux.
- **Vigilance Partagée :** Mise à disposition des citoyens, en temps réel, des données de tous les capteurs publics (pluie, vent, niveau et qualité de l'eau). Une population informée est une population qui comprend la situation et réagit avec calme.

2. EXÉCUTER : L'HOSPITALITÉ EN DEUX TEMPS (PIVOT ET RELAIS)

Lorsque l'ordre d'évacuation tombe, l'heure n'est plus à la délibération mais à l'exécution logistique parfaite.

- **Le Pivot (Parc des Expos)** : La consigne radio est universelle : "**TOUS AU PARC DES EXPOS**". Sa notoriété permet d'orienter immédiatement les flux massifs (habitants et naufragés de la route). Le Parc devient le **Centre de Régulation** : on y accueille, on trie les besoins (santé, familles, seniors) et on organise les départs.
- **Les Relais (Écoles, locaux associatifs & MJC)** : Pour le séjour, nous privilégions le réseau des bâtiments de quartier, à taille humaine. Plus calmes et mieux équipés, ils offrent un accueil digne, loin du stress des grands halls industriels.
- **Le "Kit Dignité"** : Chaque centre relais dispose de matériel stocké : cloisons mobiles pour l'intimité, lits de camp de qualité et trousse d'hygiène.

3. ORGANISER : LA RÉSERVE COMMUNALE LOGISTIQUE

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est le bras armé de cette hospitalité organisée.

- **Des Experts de l'Accueil** : Les réservistes ne sont pas des forces de l'ordre, mais des agents de flux et de logistique. Ils sont formés pour armer un centre de séjour (montage des lits, gestion des vivres) en moins d'une heure.
- **Gestion des Naufragés** : Narbonne est à la fois un nœud routier (A9, A61), et le débouché d'un corridor de transport en direction de l'Espagne où la circulation est coupée épisodiquement, comme lors de l'été 2025 lors des incendies. La RCSC active une procédure spécifique pour les voyageurs bloqués, incluant l'accès à des zones d'ombre, de l'eau et des repas d'urgence via la cuisine centrale.
- **Aide au Retour** : Une fois l'alerte levée, la Réserve accompagne les populations pour un retour ordonné et sécurisé vers leurs foyers ou leurs véhicules.

4. S'ÉQUIPER : L'AUTO-PROTECTION ACCOMPAGNÉE

La culture du risque passe par l'implication de chaque foyer dans sa propre sécurité.

- **Le Sac "48h"** : Campagnes de sensibilisation pour que chaque habitant en zone sensible dispose d'un kit d'urgence prêt à l'emploi.
- **Aide à la Protection Passive** : Sensibilisation municipale et aide administrative pour l'installation de batardeaux (barrières anti-crue) et de clapets anti-retour afin de limiter les dégâts matériels en cas d'inondation réelle.
- **Entretien de la végétation** : Conseil et soutien pour la mise en oeuvre des obligations de débroussaillage et l'entretien des haies et fossés à travers une mission confiée à l'entreprise à but d'emploi.

- **Aide sociale** : Soutien financier aux propriétaires occupants précaires qui contribuent par leurs actions sur leur propriété au **service public de la protection contre les risques**

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

ACTION	INVESTISSEMENT	OBJECTIF
Matériel "Kits Dignité" (Lits, cloisons, stocks)	200 000 €	Hébergement digne et reposant.
Autonomie Énergie/Eau des Relais	300 000 €	Continuité de l'accueil hors réseaux.
Formation & Animation RCSC	40 000 € / an	Maîtrise de la chaîne logistique.
Capteurs et Information Temps Réel	60 000 €	Données fiables pour éclairer la population.

OBJECTIF : NARBONNE EST PRÊTE. UN MESSAGE UNIQUE, UNE LOGISTIQUE PROFESSIONNELLE, UNE VILLE ROBUSTE.

9.5 LA TRANSPARENCE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE LA SANTÉ

FICHE SANTÉ

LA PHILOSOPHIE : "La rigueur scientifique face à l'amateurisme politique." Qu'il s'agisse du complexe Orano-Malvési ou du démonstrateur CSR sur le site de Lambert, la municipalité doit cesser d'être une simple boîte aux lettres administrative. Nous imposons une doctrine de transparence inconditionnelle : la vérité physique des mesures doit primer sur la complaisance des dossiers papier.

1. UNE DOCTRINE GÉNÉRALE POUR TOUT PROJET INDUSTRIEL

La confiance ne se décrète pas, elle se mesure. Pour toute installation existante ou nouvelle expérimentation, nous imposons quatre piliers non-négociables :

- **Le "Point Zéro" Obligatoire** : Aucun projet ne peut démarrer sans une analyse exhaustive de l'état initial de l'air et des sols. Sans ce "point de comparaison" incontestable, il est impossible pour un citoyen de prouver une pollution future. Ce Point Zéro est le bouclier juridique des habitants.
- **L'Indépendance des Tiers de Confiance** : Nous refusons l'auto-surveillance des industriels. Les mesures seront opérées par des organismes tiers certifiés (type CRIIRAD ou laboratoires universitaires), financés par l'exploitant mais pilotés par la Ville et les collectifs citoyens.
- **L'Open Data en Temps Réel** : Les données de pollution ne doivent plus être "validées" ou filtrées par la Préfecture avant diffusion. Elles seront accessibles en direct via une application citoyenne.
- **Le "Safe-Stop" Automatisé** : L'installation doit comporter des seuils de coupure automatique. Dès qu'une anomalie thermique ou une dérive d'émission est détectée, le process doit s'arrêter instantanément, sans attendre une décision humaine.

2. LE CAS DU DÉMONSTRATEUR CSR (LAMBERT) : LE RISQUE EXPÉRIMENTAL

Le projet de combustion de Combustibles Solides de Récupération (CSR) est présenté comme une innovation, mais sa nature de "démonstrateur" constitue le cœur du danger :

- **Le piège de la petite taille** : Contrairement aux incinérateurs massifs, les petites unités de test n'ont pas d'inertie thermique. La température y est instable, ce qui empêche la destruction complète des polluants.

- **La chimie des phases transitoires** : La toxicité des fumées dépend de la stabilité du four. C'est lors des arrêts, des redémarrages et des variations de régime (propres à une phase de test) que se forment les poisons les plus violents : **les dioxines et les furanes**.
- **Refus du cobaye** : Le risque sanitaire provient de ces pics d'émissions imprévisibles qui échappent aux modélisations théoriques. Nous refuserons toute expérimentation qui ne garantit pas une surveillance continue sur ces phases critiques.

3. LE CAS MALVÉSI : SORTIR DE LA NÉGLIGENCE ET DU SILENCE

La gestion du site de Malvési doit passer d'une opacité subie à une exigence de protection physique, notamment face aux risques climatiques :

- **Priorité à la santé des travailleurs** : La Ville recueillera les témoignages et soutiendra, y compris juridiquement, toutes les demandes des travailleurs en matière de sécurité.
- **Le Plan « Toiture » contre le lessivage** : Lors des épisodes pluvieux (ex : janvier 2026), les eaux de ruissellement lessivent des milliers de **fûts de concentrés miniers rouillés et percés** stockés à l'air libre. Ce "jus" chargé de métaux lourds finit dans le canal de Tauran, la Robine et les étangs. Nous exigeons la mise sous hangar immédiate de l'intégralité du stockage.
- **Fin du "Silence Acheté"** : La Mairie acceptera les taxes industrielles légitimes, mais refusera tout partenariat d'image, mécénat sportif ou sponsoring qui lierait les mains des élus. Le mécénat ne doit plus être un bâillon politique.

4. LA RESPONSABILITÉ MUNICIPALE : PRODUIRE LA VÉRITÉ

La mairie ne doit plus se retrancher derrière la "conformité réglementaire" pour ignorer les alertes des salariés, anciens salariés et riverains.

- **Contre-expertise publique** : Si l'État ou l'industriel refusent la transparence, la Ville mobilisera sa propre ingénierie et son budget pour commander ses propres analyses (sédiments, poussières, air) afin de fournir aux Narbonnais les données nécessaires à leur défense.
- **Vigilance Sémantique** : Nous ne nous laisserons pas abuser par le vocabulaire administratif (appelé "chaufferie" ce qui physiquement est un "incinérateur"). Nous traiterons chaque projet selon sa réalité physique et chimique.

NOTRE ENGAGEMENT : LA TECHNOLOGIE DOIT PROGRESSER, MAIS JAMAIS DANS L'OPACITÉ ET JAMAIS AU DÉTRIMENT DES POUMONS DES HABITANTS.

9.6 LE PACTE DE PROPRETÉ URBAINE : QUALITÉ DU SOL ET CONTRAT DE CIVILITÉ

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "L'exemplarité publique est le socle de la civilité privée." La propreté d'une ville ne dépend pas seulement de la fréquence de passage des balayeuses, mais de la **qualité de son support**. Un sol dégradé, "rapiécé" et négligé par la municipalité est un signal d'abandon qui autorise l'incivilité. Nous proposons un pacte fondé sur une exigence mutuelle : une ville qui investit dans des sols irréprochables est une ville en droit d'exiger un comportement citoyen exemplaire.

1. L'EXEMPLARITÉ PAR LE SOL : FINIR AVEC LE "RAPIÉÇAGE"

Le constat est sans appel : les rues de Narbonne sont balafrées par des tranchées de réseaux (fibre, eau, gaz) rebouchées à la hâte avec des enrobés à froid de mauvaise qualité. Ces "patches" noirs sur nos pavés ou nos bétons clairs créent une esthétique du chaos.

- **L'effet "Vitre Brisée"** : En urbanisme, la négligence appelle la négligence. Un trottoir dégradé incite mécaniquement au jet de mégot ou au laisser-aller canin. Le respect de l'usager pour son environnement commence là où s'arrête le mépris de l'administration pour le sol.
- **La Règle de la Réfection à l'Identique** : Nous imposerons contractuellement à tout concessionnaire ou service intervenant sur le domaine public l'obligation de refaire le sol avec les **matériaux d'origine**. Un pavé descellé doit être remplacé par un pavé identique, une dalle de pierre par de la pierre. L'enrobé de bitume ne sera plus une solution de facilité.
- **Coordination Radicale des Travaux** : Création d'une cellule de coordination unique "Sols & Réseaux" pour harmoniser les calendriers. On n'ouvre pas une rue trois fois en deux ans. On coordonne les acteurs pour une intervention groupée suivie d'une réfection pérenne et qualitative.

2. L'INGÉNIERIE DU NETTOIEMENT : LE SOL COMME INFRA-STRUCTURE

La facilité d'entretien se joue dès la conception de la rue. Un sol bien conçu divise par deux le coût de son nettoyage.

- **Matériaux à Faible Porosité** : Pour les nouveaux aménagements, nous privilégierons des matériaux nobles mais résistants, traités pour limiter l'incrustation des graisses, des chewing-gums et des urines.
- **Zéro Interstice** : La qualité de pose sera le critère n°1 de réception des chantiers. Des joints de pavés parfaitement réalisés empêchent l'accumulation des poussières et des débris qui sont la source principale de l'aspect "sale" des rues.

3. LE VOLET HUMAIN

La propreté est indissociable d'une présence humaine vigilante. Nous intégrerons cette mission au sein de l'**archipel de la médiation**.

- **Le "Gardien de la Rue"** : Contrairement au passage rapide d'une machine, l'agent EBE assure une présence rassurante et une micro-propreté (déchets volants, mégots, déjections).
- **Veille Technique en Temps Réel** : L'agent signale immédiatement chaque dalle cassée ou chaque mobilier urbain tagué. Une réparation sous 48h évite la sédimentation de la dégradation visuelle.
- **Sensibilisation Active** : L'agent de proximité est le premier relais du civisme. Sa présence visible, en train d'entretenir un sol qualitatif, rend l'acte de salir socialement inacceptable.

4. LE CONTRAT DE CIVILITÉ : FERMETÉ ET RESPONSABILISATION

Parce que la Ville devient irréprochable sur l'entretien, elle retrouve sa légitimité à sanctionner sévèrement ceux qui dégradent le bien commun.

- **Moyens Facilitateurs** : Généralisation des corbeilles de qualité (couvertes pour éviter la dispersion par le vent et les oiseaux) et des distributeurs de sacs canins maintenus en stock constant par les agents EBE.
- **Tolérance Zéro pour l'Incivilité** : Une fois le cadre de vie restauré, les infractions (déjections canines, dépôts sauvages, jets de mégots) seront sanctionnées par une police municipale dont c'est l'une des missions prioritaires.
- **Réciprocité** : Le citoyen n'est plus un simple "administré", il devient co-responsable d'un patrimoine commun valorisé.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS (PLAN DE MANDAT)

Nous sortons de la logique de la dépense de fonctionnement pour entrer dans celle de l'investissement patrimonial.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT (ROI) :

POSTE D'INVESTISSEMENT	MONTANT ESTIMÉ (Mandat)	MODALITÉS & FINANCEMENT
Plan "Sols Qualitatifs" (Remplacement des enrobés de rapiéçage)	4 500 000 €	Réallocation budget voirie + astreintes financières sur concessionnaires défaillants.
Équipement Mobilier Urbain (Corbeilles fermées, bornes de sacs)	600 000 €	Autofinancé par la baisse des frais de nettoyage industriel.
Fonctionnement Médiation (Volet Propreté)	~250 000 €/an (Part Ville)	Financé à 70% par l'État (Dispositif TZCLD). Coût net ville réduit.
Logiciel de Coordination des Travaux	80 000 €	Partagé avec l'Agglomération et les syndicats de réseaux.

- **Durabilité** : Un sol réparé à l'identique dure 15 ans contre 2 ans pour un "patch" d'enrobé à froid.
- **Attractivité** : Augmentation de la valeur immobilière et de la fréquentation commerciale des rues "propres par nature".
- **Santé Publique** : Réduction des agents pathogènes et amélioration du bien-être psychologique des habitants.

NOTRE ENGAGEMENT : UNE VILLE QUI COMMANDE LE RESPECT PAR LA BEAUTÉ ET LA RIGUEUR DE SON ESPACE PUBLIC.

9.7 ZÉRO DÉCHARGE SAUVAGE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA VISION : "Un dépôt sauvage est une agression contre la communauté." Les décharges sauvages ne sont pas seulement une verrue visuelle ; elles sont le symptôme d'une rupture du lien social et un gouffre financier pour la collectivité. Nous refusons de subir la loi de l'incivilité. Notre stratégie repose sur trois piliers : la **facilité d'évacuation** pour les citoyens, la **réactivité immédiate** du nettoyage et une **inflexibilité juridique** totale envers les délinquants environnementaux.

1. LE CONSTAT : LE COÛT DE L'IMPUNITÉ

Chaque année, des tonnes de gravats, de meubles et de déchets industriels sont abandonnées dans nos garrigues, nos fossés et nos zones d'activités.

- **Coût pour le Contribuable :** Le ramassage et le traitement des dépôts sauvages coûtent des centaines de milliers d'euros à la ville et à l'Agglomération. C'est un impôt détourné par quelques-uns au détriment de tous.
- **Risques Sanitaires et Incendie :** Ces dépôts polluent les nappes phréatiques, favorisent la prolifération des nuisibles et constituent des départs de feux majeurs en période de sécheresse.
- **L'Effet d'Entraînement :** Un tas de gravats non ramassé attire systématiquement de nouveaux déchets en moins de 48 heures.

2. LA PRÉVENTION : RENDRE LE CIVISME PLUS SIMPLE

La lutte contre les décharges sauvages commence par une offre de service public irréprochable et accessible.

- **Collecte Facilitée (EBE) :** En lien avec l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)**, nous renforcerons le service de ramassage des encombrants à domicile, notamment pour les personnes âgées ou non motorisées.
- **Accès Simplifié aux Déchetteries :** Harmonisation des horaires et simplification des procédures pour les artisans locaux (tarification équitable pour éviter la tentation du rejet sauvage).
- **La "Ressourcerie" comme Alternative :** Avant de jeter, le citoyen est encouragé à déposer ses objets encore utilisables à la Ressourcerie Urbaine, transformant ainsi un "déchet potentiel" en ressource sociale (voir fiche Réemploi).
- **sensibilisation :** Des opérations de ramassage seront organisées avec les associations et les collectivités auprès des écoles et des habitants afin de sensibiliser aux impacts de nos comportements.

3. L'INTERVENTION : LES BRIGADES DE RÉACTION RAPIDE

La règle d'or : ne jamais laisser un dépôt s'installer dans le paysage.

- **Signalement Citoyen "Narbonne Propre"** : Déploiement d'une application de signalement permettant de géolocaliser un dépôt en deux clics.
- **Nettoisement sous 24h/48h** : Les brigades de proximité EBE interviennent sans délai. Le retrait immédiat du déchet casse la psychologie de l'abandon et décourage les récidives sur le même site.
- **Maîtrise de la Voirie** : Sécurisation physique des sites "points noirs" (installation de blocs de pierre, végétalisation, barriérage sélectif) identifiés lors des audits de terrain.

4. LA RÉPRESSION : LE PÔLE DES ÉLUS OPJ ET L'INDICE MATÉRIEL

Nous cessons d'être une boîte aux lettres administrative pour devenir un acteur de la police environnementale.

- **Le Maire comme Officier de Police Judiciaire (OPJ)** : Le Pôle des Élus utilisera ses prérogatives pour diligenter des enquêtes systématiques. Chaque dépôt sauvage sera fouillé à la recherche d'indices (factures, courriers, traces numériques) permettant d'identifier le contrevenant.
- **Saisies et Sanctions** : Pour les entreprises et entrepreneurs pris en flagrant délit, nous demanderons systématiquement la saisie du véhicule ayant servi à l'infraction. Les amendes seront portées au maximum légal.
- **"Pollueur-Payeur"** : La Ville facturera systématiquement au contrevenant les frais réels de remise en état du site, incluant le temps de travail des agents et le coût de traitement des déchets.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

La lutte contre les décharges sauvages est un investissement qui s'autofinance par la réduction des tonnages et le recouvrement des frais auprès des coupables.

OBJECTIF : ÉRADICUER LES DÉCHARGES SAUVAGES POUR RENDRE SA DIGNITÉ À NOTRE PAYSAGE ET SA SÉRÉNITÉ À NOTRE BUDGET.

DISPOSITIF	INVESTISSEMENT / COÛT	MODALITÉS & GAINS
Brigades Mobiles EBE (Dépôts)	~180 000 € / an (Part Ville)	Financement État 70% (TZCLD). Équipement en camions-plateaux.
Vidéo-Protection Nomade	120 000 €	Caméras mobiles autonomes pour "points noirs" isolés.
Aménagement des "Points Noirs"	200 000 €	Blocs de pierre, barrières, clôtures DFCL pour protéger les garrigues.
Recettes Juridiques	+ 80 000 € / an	Estimation des recouvrements de frais et amendes perçues.

9.8 LA RESSOURCERIE URBAINE : L'ÉCONOMIE DU RÉEMPLOI

FICHE EMPLOI, ÉCONOMIE & ÉCOLOGIE

code Code

LA VISION : "Le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas." Narbonne doit passer d'une gestion de "bout de chaîne" — où le déchet est une nuisance coûteuse — à une maîtrise des ressources. En prolongeant la durée de vie des objets via des ateliers de réparation, nous transformons un coût de traitement en un gisement d'emplois locaux et de solidarité.

1. LE CONSTAT : LE GASPILLAGE COMME DOUBLE PEINE

Chaque objet jeté prématurément pèse deux fois sur le contribuable narbonnais :

- **Coût de collecte et de traitement** : Plus le volume de déchets augmente, plus les taxes et les frais de gestion de l'Agglo explosent.
- **Perte de valeur** : Nous envoyons à la benne des matériaux et des objets qui possèdent encore une valeur d'usage, appauvrissant ainsi le territoire au profit des circuits de consommation mondialisés.

2. L'OUTIL : L'EBE, MOTEUR DE LA SOBRIÉTÉ

Le réemploi de proximité n'est souvent pas rentable pour le secteur privé classique. C'est ici que l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)**, dans le cadre du dispositif *Territoire Zéro Chômeur*, prend tout son sens.

- **Ingénierie Sociale** : Le financement des salaires par la réallocation des dépenses passives du chômage permet de stabiliser ces structures de réparation sans peser sur les finances municipales.
- **Valorisation des Savoir-Faire** : Réparer un lave-linge, restaurer un meuble ou remettre en état un vélo demande une technicité que nos demandeurs d'emploi de longue durée possèdent ou peuvent acquérir.

3. LES LIEUX : RESSOURCERIES ET ATELIERS DE QUARTIER

Nous sortons la gestion des déchets de la périphérie pour la ramener au cœur de la vie des Narbonnais.

- **Ressourceries de Centre-Ville** : Création d'espaces de vente d'objets de seconde main à prix solidaires, accessibles à pied, favorisant la mixité sociale et le pouvoir d'achat.
- **Ateliers de Réparation Mutualisés** : Mise à disposition d'outils et de compétences pour que les habitants apprennent à réparer eux-mêmes leurs objets, recréant du lien social et de l'autonomie.
- **Soutien à l'Artisanat Local** : Ces lieux serviront aussi de relais pour les artisans réparateurs de la ville, en orientant les citoyens vers les professionnels pour les réparations complexes.

4. UN BILAN ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

La stratégie du réemploi agit comme un bouclier contre l'économie de la "passoire" :

- **Réduction du tonnage** : Moins d'objets en déchetterie signifie une baisse immédiate des coûts de transport et d'enfouissement/incinération pour la collectivité.
- **Économie Circulaire Réelle** : L'argent économisé par les ménages sur l'achat d'objets de seconde main est de l'argent qui reste disponible pour être dépensé dans les commerces de proximité.

OBJECTIF : RÉDUIRE NOS DÉCHETS EN CRÉANT DE LA VALEUR ET DE LA DIGNITÉ PAR LE TRAVAIL.

9.9 DÉCHETS : LA PREUVE PAR LE TRI ET LA COLLECTE DU "MERCİ"

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Trier est une charge mentale, jeter est une facilité. Pour inverser la tendance, il faut réintroduire l'humain et la gratification." L'adage populaire "Ça ne sert à rien de trier, tout finit au même endroit" est un poison qui naît de l'anonymat des bennes. Nous proposons de passer d'une "collecte logistique" aveugle à une "collecte relationnelle" où l'effort de tri est visible, validé et immédiatement récompensé par un merci ou un gain pour la collectivité.

1. LA GOUVERNANCE : LE "PLAN DE COLLECTE DE QUARTIER"

Le système actuel est rigide : il impose les mêmes règles au centre historique (rues étroites) qu'aux zones pavillonnaires. Nous rendons le pouvoir logistique aux habitants via les **Conseils de Quartier**.

- **La Micro-Logistique :** Si l'Agglo gère le traitement final, ce sont les habitants qui décident de la "logistique du dernier mètre" : emplacement des points d'apport volontaire pour éviter les nuisances visuelles, horaires de sortie des bacs adaptés aux commerçants.
- **L'Adhésion par le Choix :** On respecte mieux une règle que l'on a co-construite. C'est la fin de l'excuse "c'est mal fichu".

2. LA COLLECTE RELATIONNELLE : LE "CONCIERGE DE TRI"

Pour prouver que le tri est utile, nous créons des filières visibles opérées par l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)**. L'agent n'est plus un simple ramasseur anonyme, c'est un visage familier.

- **Le "Cargo-Merci" :** Des tournées en vélo-cargo à horaires fixes ou sur rendez-vous pour les encombrants légers. L'habitant descend ses déchets spécifiques, l'agent les prend de la main à la main.
- **La Transaction Sociale :** L'agent vérifie la qualité du tri instantanément (pas d'erreur d'aiguillage) et remercie l'habitant. Ce contact humain transforme la corvée en service rendu à la communauté.

3. LES GISEMENTS CIBLÉS : LA PÉDAGOGIE PAR LA PREUVE

Nous ciblons des déchets spécifiques pour montrer concrètement à l'habitant où va sa poubelle et à quoi elle sert localement.

A. LE MARC DE CAFÉ (L'OR BRUN)

Cible : Collecte dédiée auprès des bars, restaurants et bureaux.

- **Destination** : Directement vers la **Ceinture Maraîchère** et les composteurs collectifs.
- **La Preuve** : Le déchet du café du matin devient l'engrais des tomates de la cantine. La boucle est bouclée sous les yeux des Narbonnais.

B. LES HUILES ALIMENTAIRES (L'ÉNERGIE)

Cible : Restaurateurs et particuliers (points d'apport mobile).

- **Destination** : Transformation en biocarburants ou valorisation énergétique via la **Fermentation Dirigée**.
- **Bénéfice connexe** : On évite les bouchons de graisse dans les égouts, réduisant les coûts de curage (voir fiche **Propreté**).

C. LE "SAUVETAGE D'OBJETS" (Meubles, Jouets, Vaisselle)

Cible : Tout ce qui est "trop bon pour être jeté" mais qui encombre.

- **Destination** : Prise en charge par la **Ressourcerie** pour réparation et revente solidaire.
- **Le Gain** : La certitude morale. L'habitant sait que son objet aura une seconde vie locale au lieu d'être broyé.

4. LA GRATIFICATION : LE "BONUS CIVIQUE"

Pour que la charge mentale du tri soit compensée, il faut matérialiser le "Merci".

- **La Carte "Narbonne Vertueuse"** : Chaque apport au "Cargo-Merci" ou à la consigne verre crédite des points.
- **Le Gain en Cers** : Ces points sont convertibles en monnaie locale pour payer le marché ou les transports. Le tri nourrit directement le pouvoir d'achat local.
- **Le Challenge de Quartier** : "Ce mois-ci, le quartier Bourg a sauvé 2 tonnes". Le quartier le plus vertueux gagne une dotation pour sa fête des voisins. On recrée de la fierté collective.

5. MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FAISABILITÉ

Ce système riche en main-d'œuvre ne coûte pas plus cher grâce à l'ingénierie sociale et aux économies industrielles.

- **Financement RH** : Les salaires des agents sont financés à 70% par l'État via le dispositif **TZCLD** (transfert des coûts du chômage vers l'emploi).
- **Économies Industrielles** : Chaque tonne détournée de la poubelle grise (incinération ou enfouissement) économise **120 €** de traitement à la collectivité. C'est cette économie qui finance les récompenses en Cers.

- **Complémentarité** : Ce dispositif ne remplace pas les camions-bennes pour le gros volume, il traite la "dentelle" (les flux spécifiques et valorisables) pour alléger le système global.

**NOTRE ENGAGEMENT : VOUS TRIEZ, NOUS VOUS REMERCIONS. FINI
L'ANONYMAT, PLACE À L'ÉCOLOGIE RELATIONNELLE.**

9.10 LA CONDITION ANIMALE : LE PACTE DE BIEN-VEILLANCE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Soutenir ceux qui protègent, pour une cité plus apaisée." Le bien-être animal est le reflet de notre civilité. Plutôt que de subir des nuisances, nous choisissons d'organiser la cohabitation. Cette stratégie repose sur un pilier central : **le soutien indéfectible aux associations locales**. La Ville apporte les ressources financières et juridiques ; les bénévoles apportent leur dévouement et leur expertise. Ensemble, nous faisons de Narbonne une ville exemplaire où chaque être vivant est respecté.

1. UN COMPAGNON ET UNE RESPONSABILITÉ

Adopter un animal est un engagement. Un engagement en temps et en argent.

- **Sensibilisation à l'adoption :** Les animaux rentrent souvent dans les foyers sur un coup de cœur. La ville communiquera pour s'assurer que chaque foyer qui adopte est conscient de ses engagements auprès de ses animaux domestiques afin de prévenir les abandons.
- **Support émotionnel :** Les animaux apaisent et jouent un rôle clé pour la santé émotionnelle de nombreuses narbonnaises et narbonnais. La ville considère ce support comme essentiel dans son action sociale et offre des solutions sous conditions de ressources pour que ces animaux essentiels soient toujours nourris et soignés.
- **Lutte contre la maltraitance :** La Ville agit dans le cadre de ses pouvoirs de police pour prévenir et faire cesser toute situation de maltraitance animale. Elle facilite les signalements auprès des autorités compétentes, prend les arrêtés nécessaires à la protection des animaux en danger, et travaille en lien étroit avec les forces de l'ordre, les services vétérinaires et les associations spécialisées pour assurer la prise en charge rapide des animaux victimes.

2. CHATS LIBRES : UN PARTENARIAT AVEC LE CŒUR ASSOCIATIF

La gestion des chats sans maître ne peut reposer sur les seuls services municipaux. Elle appartient aux citoyens dévoués qui agissent chaque jour dans l'ombre.

- **Soutien aux Associations :** La Ville sanctuarise un budget annuel dédié aux associations spécialisées. Ce fonds finance les campagnes de stérilisation, l'identification et les soins d'urgence.

- **Le Statut de "Chat Libre"** : La municipalité considère les chats stérilisés, identifiés et suivis par une association partenaire comme un "citoyen de la rue" qui protège son quartier contre l'errance non contrôlée.
- **Dignité et Santé** : En stabilisant les populations, nous mettons fin à la souffrance animale (famine, maladies) et aux nuisances sonores de voisinage.

3. LE CHIEN DANS LA CITÉ : ESPACES DE LIBERTÉ ET DE LIEN

Le chien est un membre de la famille et un rempart contre l'isolement social. Sa place doit être valorisée.

- **Caniparcs Équipés** : Création de jardins de liberté canine sécurisés, entretenus et arborés. Ce ne sont pas des enclos, mais des lieux de socialisation pour les animaux et de rencontre pour les habitants.
- **Distributeurs de sacs et poubelles dédiés** : Les déjections canines font l'objet d'un traitement approprié à leur nature.
- **Civisme Récompensé** : Une ville qui offre des infrastructures de qualité pour les chiens est une ville qui obtient naturellement le respect de ses trottoirs.

4. OISEAUX URBAINS : LE PIGEONNIER COMME RÉPONSE ÉTHIQUE

Nous remplaçons les méthodes brutales par une gestion biologique et respectueuse.

- **Pigeonniers de Cohabitation** : En offrant un habitat sain aux pigeons, nous fixons les colonies loin des balcons et des monuments. La stérilisation des œufs permet de réguler les populations sans aucune maltraitance.
- **Étourneaux** : Nous créons une zone de délestage hors de la ville pour donner une alternative à la ville aux oiseaux que nous voulons éloigner.
- **Goélands à Narbonne Plage** : Si les goélands deviennent des "oiseaux-poubelles" c'est par notre négligence. Cela protège leur santé et garantit la propreté des plages. Nous généraliserons le mobilier urbain hermétique. Nous demanderons des dérogations préfectorales pour contrôler la population en stérilisant des œufs.

5. BIODIVERSITÉ : NOS ALLIÉS SILENCIEUX

Hirondelles et chauves-souris sont les gardiennes de notre confort d'été. Les rapaces permettent un effarouchement

- **Protection des Nids** : Soutien aux associations ornithologiques pour le recensement et la protection des nids.
- **Régulation Naturelle** : Favoriser ces prédateurs, c'est réduire l'usage de produits chimiques. (Voir notre lutte intégrée : **Fiche Moustiques**).

- **Les faucons de la Cathédrale** : Nous valorisons la présence d'oiseaux emblématiques par des webcam judicieusement placées. Les rapaces permettent un effarouchement moins gênant pour les habitants.
- **Le Troupeau comme Bouclier** : L'animal protège nos habitations en entretenant les zones à risque d'incendie et les fossés. (*Voir la stratégie de prévention : **Fiche Pastorisme***).

6. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS (PLAN HARMONIE)

ACTION	INVESTISSEMENT	PARTENAIRE CLÉ
Subventions "Protection Animale"	50 000 € / an	Associations locales (Chats, faune sauvage).
Caniparcs et Espaces de Liberté	60 000 €	Collectifs de propriétaires & Services Espaces Verts.
Réseau de Pigeonniers Éthiques	80 000 €	Services techniques & Experts en bien-être aviaire.
Plan Nichoirs & Biodiversité	15 000 €	Associations de protection de la nature.

OBJECTIF : NARBONNE DEVIENT UNE TERRE D'ACCUEIL OÙ LE DÉVOUEMENT CITOYEN ET LE RESPECT DE LA VIE CONSTRUISENT UNE VILLE PLUS DOUCE.

9.11 GÉRER LE FLUX MIGRATOIRE : LA ZONE DE DÉLESTAGE ÉCOLOGIQUE

FICHE CADRE DE VIE & ÉCOLOGIE URBAINE

code Code

LA VISION : "On ne combat pas la nature, on la dirige." Située sur un couloir migratoire majeur entre l'Europe et l'Afrique, Narbonne est une escale naturelle. L'effarouchement actuel échoue car il ne propose aucune alternative aux oiseaux. Nous créons un "GPS écologique" pour sortir les nuisances de la ville tout en valorisant la ressource organique.

1. LE CONSTAT : NARBONNE, CARREFOUR MIGRATOIRE

Narbonne n'est pas victime d'un hasard, mais de sa géographie. La ville est un point de passage obligé pour des dizaines de milliers d'étourneaux.

- **L'impasse de l'effarouchement pur** : Faire du bruit sans offrir de solution de repli est une aberration. L'oiseau, épuisé, se contente de se déplacer de 200 mètres. L'effarouchement ne devient un outil efficace que s'il sert à **pousser** les nuées vers un lieu d'accueil prédéfini.

2. L'EXPERTISE : UN SITE CONÇU AVEC DES ORNITHOLOGUES

Pour que la zone de délestage fonctionne, elle ne doit pas être un simple boisement, mais un "aimant" biologique.

- **Design Scientifique** : En collaboration avec des ornithologues, nous définissons la densité de plantation, les essences (feuillus/conifères) et la structure des perchoirs pour imiter parfaitement les conditions de sécurité et de chaleur du centre-ville.
- **Complémentarité Technique** : L'effarouchement en ville est maintenu, mais il est désormais coordonné avec la zone d'accueil : on "ferme" le centre-ville pour "ouvrir" la zone de délestage.

3. L'OUTIL : UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS

Le guano d'étourneau est l'un des engrais les plus riches au monde (azote, phosphore). Ce qui est une souillure en ville devient un actif agricole en périphérie.

- **Traitement industriel** : Le guano collecté sur le site (sol en gravier facilitant le raclage) est dirigé vers une unité de compostage dédiée.
- **Soutien à la Ceinture Maraîchère** : Une fois stabilisé et composté, cet amendement organique ultra-puissant est redistribué prioritairement aux producteurs de notre **Ceinture Maraîchère** (Veyret, Robine).
- **Souveraineté Fertile** : Nous remplaçons les engrais chimiques importés par une ressource locale, gratuite et renouvelable, issue directement du cycle migratoire.

4. UN MODÈLE MULTI-SERVICES

Le site de délestage (8 hectares) n'est pas un espace perdu, c'est un investissement polyvalent :

- **Pépinière Municipale** : Zone de croissance pour les arbres de la ville, profitant de la protection contre le vent et de la richesse du sol.
- **Sanctuaire de Biodiversité** : Site de nidification printanier pour l'avifaune locale utile, géré hors période migratoire.

5. INVESTISSEMENT ET RENTABILITÉ

- **Budget initial** : 145 000 € (Plantations massives, perchoirs artificiels, ingénierie ornithologique).
- **Économies directes** : Réduction de 70% des coûts de lavage haute pression des pavés et des carrosseries en centre-ville.
- **Valeur ajoutée** : Production de fertilisants bio-sourcés pour l'autonomie alimentaire de Narbonne.

OBJECTIF : RÉCONCILIER NARBONNE AVEC SA GÉOGRAPHIE EN TRANSFORMANT UNE NUISANCE EN MOTEUR DE NOTRE AGRICULTURE LOCALE.

9.12 MOUSTIQUES : L'INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE ET DE PROXIMITÉ

FICHE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE & CADRE DE VIE

LA VISION : *"De la démoustication de masse à la précision chirurgicale." Si l'EID utilise déjà des leviers biologiques comme la bactérie *Thuringiensis* (Bti) pour les zones humides, la lutte contre le moustique tigre en milieu urbain reste le parent pauvre des politiques actuelles. Nous proposons une **lutte intégrée** : maintenir les traitements biologiques de l'EID tout en déployant une armée de proximité (EBE) pour traiter chaque foyer larvaire urbain, là où les camions ne passent pas.*

1. LE CONSTAT : LA LIMITE DES TRAITEMENTS GLOBAUX

Le moustique tigre vit, pond et pique dans un rayon de 150 mètres. Le traitement des étangs par le Bti ne règle pas le problème des jardins et des cours narbonnaises.

- **L'Impasse du Domaine Privé :** 80 % des gîtes larvaires sont dans les propriétés privées (coupelles, regards, gouttières). L'action publique s'arrête aujourd'hui au portail des habitants.
- **La Limite du Bti :** Bien que biologique, cette bactérie nécessite une application ciblée et répétée. Le "saupoudrage" ne suffit pas face à la prolifération ultra-rapide en milieu chaud et urbain.
- **Nuisance Économique :** L'invasion des terrasses pénalise directement nos restaurateurs et la qualité de vie estivale des Narbonnais.

2. L'ACTION DE PROXIMITÉ : LES BRIGADES "ZÉRO LARVE" (EBE)

La clé du succès est humaine. Nous utilisons l'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)** pour agir "au scalpel" dans le tissu urbain.

- **Diagnostic et Traitement Manuel :** Les agents EBE proposent aux Narbonnais des "audits moustiques" à domicile. Ils neutralisent les gîtes par l'action physique (vider l'eau) ou par l'application localisée de pastilles de Bti dans les regards et zones stagnantes inaccessibles.
- **Entomologie de Quartier :** Plus efficace qu'un prospectus, l'agent explique les cycles de reproduction. Le but est de transformer chaque citoyen en acteur de la lutte biologique.
- **Entretien des points critiques :** Veille constante sur les avaloirs d'eau pluviale municipaux, souvent oubliés des grandes campagnes de démoustication.

3. LE BOUCLIER BIOLOGIQUE : RÉACTIVER LA PRÉDATION

Compléter l'action bactériologique par la prédation naturelle pour un équilibre durable.

- **Plan "Chauves-souris et Hirondelles"** : Installation massive de nichoirs sur les bâtiments publics et incitations pour les particuliers. Une seule chauve-souris peut consommer jusqu'à 2 000 moustiques par nuit.
- **Biodiversité Aquatique** : Favoriser le retour des libellules et des amphibiens dans les bassins urbains et le Grand Canal du Veyret, prédateurs naturels et gratuits des larves.

4. LA TECHNOLOGIE CIBLÉE : LES BORNES ANTI-MOUSTIQUES

Pour les zones de forte affluence, nous investissons dans une technologie passive et propre.

- **Pièges à CO2 Sélectifs** : Installation de bornes simulant la respiration humaine pour capturer les moustiques femelles avant la ponte, sans affecter les autres insectes (abeilles, papillons).
- **Priorité aux Lieux Sensibles** : Équipement prioritaire des crèches, écoles, EHPAD et des terrasses de cafés du centre-ville pour redonner l'usage de l'extérieur aux Narbonnais.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Nous transformons une nuisance subie en un investissement créateur d'emplois locaux.

ACTION	INVESTISSEMENT	MODALITÉS / GAINS
Bornes de Capture CO2 (Zones cibles)	180 000 €	Ciblage : Écoles, jardins publics, terrasses commerciales.
Brigades EBE "Zéro Larve"	~150 000 € / an (Part Ville)	Financement État 70% (TZCLD). 10 agents formés.
Plan Nichoirs & Biodiversité	40 000 €	Fabrication locale (EBE) et distribution aux volontaires.
Stock Communal de Pastilles Bti	20 000 €	Mis à disposition des agents et distribution contrôlée aux habitants.

**OBJECTIF : RENDRE AUX NARBONNAIS LEUR LIBERTÉ DE PROFITER
DU PLEIN AIR SANS NUISANCE NI RISQUE SANITAIRE.**

9.13 BOUCLIER ACOUSTIQUE : TRAITER LES POINTS NOIRS DU BRUIT

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Le bruit est une pollution physique qui se traite par l'ingénierie." Narbonne est traversée par des flux majeurs (voies ferrées, rocade, pénétrantes) qui sont les artères de son économie mais les poisons de son sommeil. Nous refusons de considérer le bruit comme une fatalité liée à la "vie moderne". Pour le Maire-Ingénieur, le son est une onde qui se dévie, s'absorbe ou se bloque par une **>stratégie d'infrastructure-écran** et une rénovation thermique/phonique globale.

1. LE DIAGNOSTIC : CARTOGRAPHIER LA RÉALITÉ ACOUSTIQUE

On ne peut traiter efficacement que ce que l'on mesure précisément.

- **Observatoire Permanent du Bruit :** Installation de capteurs acoustiques fixes sur les points noirs identifiés (proximité voie ferrée, secteurs rocade, axes à plus de 15 000 véhicules/jour).
- **Comptage de véhicules :** Opérations de comptage des véhicules pour améliorer la connaissance des dynamiques.
- **Superposition des Cartes :** Croiser la carte du bruit avec celle de la précarité énergétique. Les zones de "double peine" (logements mal isolés et exposés au bruit) seront les cibles prioritaires du plan de rénovation.

2. L'INFRASTRUCTURE-ÉCRAN : LE BÂTIMENT COMME BOUCLIER

Utiliser les besoins de la ville pour protéger les quartiers d'habitation.

- **Parkings Silos "Pare-Bruit" :** Comme prévu dans la stratégie *Carrefour des Compétences*, les nouveaux parkings silos le long de la voie ferrée sont conçus comme des boucliers acoustiques massifs. Ils bloquent la propagation directe du son des trains vers les quartiers résidentiels.
- **Merlons Végétalisés (Rocade) :** Pour les zones pavillonnaires bordant la rocade, nous privilégierons là où la configuration le permet la création de merlons (buttes de terre) végétalisés plutôt que de simples murs en béton. Plus efficaces pour absorber l'onde sonore, ils luttent aussi contre les îlots de chaleur.

3. LE REVÊTEMENT : L'ENROBÉ PHONIQUE

Le bruit de roulement est la source principale de nuisance sur les grands axes urbains.

- **Rénovation Systématique des Couches de Roulement** : Utilisation systématique d'enrobés de type "phonique" (à structure poreuse) lors des travaux de voirie sur les grands axes. Ces matériaux permettent une réduction de **3 à 5 décibels**, soit une perception sonore divisée par deux pour les riverains.
- **Zéro "Patch"** : En cohérence avec la fiche *Propreté*, l'exigence de sols lisses et sans raccords défectueux supprime les bruits de chocs (plaques d'égouts, nids de poule) qui sont les plus agressifs la nuit.
- **Ralentisseurs aux normes** : Nous mettons aux normes les ralentisseurs pour que leur franchissement à la vitesse prévue ne soit pas une épreuve permanente pour les riverains.

4. LE "BOUCLIER SOMMEIL" ÉTENDU : ISOLER L'INTÉRIEUR

Lorsque le bruit ne peut être traité à la source, nous agissons sur le récepteur.

- **Aide à l'Isolation Acoustique** : Fonds d'aide aux riverains pour les logements situés en "Points Noirs du Bruit" ferroviaires et routiers. Accompagnement administratif.
- **Partenariat SNCF / Réseau** : Engager une négociation technique avec la SNCF pour le meulage régulier des rails en zone urbaine et la pose de protections acoustiques sur les ouvrages d'art (ponts ferroviaires) qui font office de caisses de résonance.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Le traitement du bruit est un investissement de santé publique qui valorise le patrimoine immobilier narbonnais.

ACTION	INVESTISSEMENT	MODALITÉS / GAINS
Plan Enrobés Phoniques (Grands axes)	800 000 € / an	Réduction immédiate du bruit de roulement (-50% perçu).
Mise en place merlons / écrans	1 200 000 €	Priorité secteurs Rocade Ouest et Sud.
Aide à l'Isolation "Points Noirs"	250 000 € / an	Subvention directe aux riverains (Cofinancement ADEME/Région).
Réseau de Capteurs de Mesure	40 000 €	Preuve technique pour négocier avec SNCF et l'État.

**OBJECTIF : SORTIR LES NARBONNAIS DE LA SOUFFRANCE
ACOUSTIQUE. LE CALME EST UNE CONDITION DU DROIT À LA VILLE.**

9.14 RODÉOS ET NUISANCES SONORES : L'INGÉNIE- RIE CONTRE L'IMPUNITÉ

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Agir sur l'infrastructure pour rendre l'infraction impossible." Le rodéo urbain et les nuisances sonores (échappements modifiés) ne sont pas une fatalité. La réponse purement répressive (poursuite motorisée) est souvent trop dangereuse pour les tiers. Nous proposons une rupture : une **ingénierie de la chaussée** qui rend la vitesse physiquement impossible et une **traçabilité acoustique** pour identifier et sanctionner les auteurs sans mise en danger.

1. LE CONSTAT : LA VILLE COMME CIRCUIT

Certains axes (Boulevards, Avenue de Bordeaux, Narbonne-Plage) sont devenus des zones de non-droit sonore.

- **Nuisance de Santé Publique** : Le bruit des échappements libres fragilise le sommeil et la santé mentale des Narbonnais.
- **Insécurité Routière** : Les comportements acrobatiques et la vitesse excessive mettent en péril la vie des piétons et des cyclistes.
- **Sentiment d'Abandon** : L'absence de réponse technique immédiate donne l'illusion d'une impunité totale, décrédibilisant l'autorité municipale.

2. L'INGÉNIEURIE DE LA CHAUSSÉE : LE "VÉROU" PHYSIQUE

Le Maire-Ingénieur agit sur le support pour dicter le comportement. On ne peut pas faire de rodéo sur une route qui ne le permet plus.

- **Aménagements "Anti-Vitesse"** : Généralisation des zones 30 et passages piétons systématiquement surélevés. Mise en place de cluses (rétrécissements), des plateaux traversants et des chicanes végétalisées sur les lignes droites stratégiques. L'objectif est de briser la linéarité qui favorise l'accélération.
- **Mobilier Urbain Tactique** : Installation de coussins berlinois et de dispositifs sonores passifs sur les zones de rassemblement nocturne identifiées par les audits citoyens.
- **Signalétique Horizontale** : Utilisation de marquages au sol "3D" créant une incitation visuelle au ralentissement.

3. LA TRAÇABILITÉ ACOUSTIQUE : LE RADAR SONORE

Identifier sans poursuivre : la technologie au service de la preuve.

- **Déploiement de Radars Sonores** : Installation de capteurs acoustiques directionnels sur les points noirs du bruit. Ces outils permettent de localiser précisément l'origine d'un pic sonore et de l'associer à une plaque d'immatriculation via la vidéo-protection.
- **Cartographie du Bruit** : Les données collectées permettent d'orienter les contrôles de la Police Municipale aux horaires et lieux exacts des nuisances récurrentes.

4. LA RÉPONSE OPJ : TOLÉRANCE ZÉRO ET SAISIES

Une fois le contrevenant identifié, la réponse doit être immédiate et douloureuse pour le portefeuille.

- **Saisie Systématique des Véhicules** : En utilisant le pouvoir des Élus **Officiers de Police Judiciaire (OPJ)**, la Ville demandera systématiquement la mise en fourrière et la destruction des véhicules non homologués ou ayant servi à des rodéos.
- **Opérations "Échappement Libre"** : Multiplier les contrôles techniques de proximité en sortie de quartiers et sur les boulevards, avec obligation de remise en conformité immédiate sous peine d'immobilisation.
- **Responsabilisation des Propriétaires** : Poursuites contre les titulaires de cartes grises pour toute modification de véhicules, même s'ils ne sont pas les conducteurs.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Rendre la rue à la sérénité est un investissement dans l'attractivité et la santé de Narbonne.

ACTION	INVESTISSEMENT	BÉNÉFICE ATTENDU
Plan "Infrastructures Apaisées" (Chicanes, plateaux piétons)	600 000 € / an	Réduction physique de la vitesse sur les 10 axes les plus critiques.
Déploiement Radars Sonores (5 unités mobiles)	120 000 €	Identification automatique des véhicules bruyants 24h/24.
Renforcement Brigade Motorisée PM	80 000 € (Équipement/Sonomètres)	Multiplication par 3 des contrôles d'homologation acoustique.
Frais de Fourrière et Saisies	Recettes / Autofinancement	Les frais de garde et de procédure sont imputés aux contrevenants.

OBJECTIF : BRISER LE CYCLE DE L'IMPUNITÉ SONORE. LA RUE NARBONNAISE DOIT REDEVENIR UN ESPACE DE CIRCULATION, PAS UNE ARÈNE.

9.15 NARBONNE LA NUIT : DESTINATION VITALITÉ

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "L'usage collectif définit la règle, l'ingénierie assure la cohabitation." Narbonne doit assumer son identité méditerranéenne. La politique actuelle de fermeture systématique sous la pression de quelques plaintes isolées appauvrit la ville. Nous proposons de sanctuariser la vie nocturne par le droit : une fois qu'une zone est définie collectivement comme "lieu de vie", sa **destination urbaine** prévaut. La Ville utilise alors tous ses leviers (acoustique, médiation et foncier) pour que cette vitalité ne soit plus une source de conflit, mais un projet de territoire assumé.

1. LE PRINCIPE DE DESTINATION : LA FIN DE L'ARBITRAIRE

Le conflit naît souvent d'une ambiguïté sur ce qu'est un quartier. Nous levons cette incertitude.

- **Sanctuarisation des Zones de Vie Nocturne (ZVN) :** Les périmètres de vitalité nocturne (en centre-ville comme en périphérie), choisis avec les Conseils de Quartier, reçoivent une "vocation de destination" prioritaire dans les documents d'urbanisme. Dans ces zones, l'activité festive et culturelle est reconnue comme légitime et protégée par la municipalité.
- **Inversion de la Pression :** La Ville ne sera plus la chambre d'enregistrement des plaintes individuelles visant à faire taire la cité. L'objectif est de protéger l'exploitant qui respecte la charte de vitalité, tout en offrant des solutions réelles aux riverains.

2. LA MAÎTRISE FONCIÈRE : ALIGNER L'HABITAT SUR L'USAGE

Pour supprimer le conflit à la racine, la Ville intervient sur la propriété et la destination des locaux.

- **Le Droit au Retrait (Acquisition) :** Dans les zones de vitalité les plus denses, si les travaux acoustiques ne suffisent pas au confort d'un propriétaire-occupant, la Ville (via l'OFS) pourra se porter acquéreur du logement à prix de marché.
- **Gestion de la Mixité Verticale :** La Ville préemptera prioritairement les appartements situés au-dessus des établissements de nuit pour les dédier à des publics "en phase" avec la vie nocturne (étudiants, jeunes actifs, colocations, résidences saisonnières). En choisissant des occupants qui recherchent l'animation, on annule mécaniquement le conflit d'usage.
- **Destination des Rez-de-Chaussée :** Maîtrise foncière des murs commerciaux pour garantir une offre nocturne diversifiée (et non uniquement alcoolisée), évitant la saturation et les nuisances.

3. L'INGÉNIERIE ACOUSTIQUE : LE "BOUCLIER SOMMEIL"

Le droit à la fête ne doit pas être une punition thermique ou phonique pour les anciens résidents.

- **Isolation Massive du Bâti** : Accompagnement technique et financier (jusqu'à 80%) pour les travaux d'isolation des façades et des fenêtres des riverains historiques. C'est le budget "Sérénité" de la Ville.
- **Limiteurs de Son et Terrasses** : Les établissements bénéficient d'horaires élargis en été, en contrepartie d'un équipement acoustique de pointe et d'un engagement sur la gestion de leurs flux.

4. LA MÉDIATION : PRÉSENCE PLUTÔT QUE RÉPRESSION

L'apaisement de la rue appartient aux médiateurs, la police se concentrant sur les délits réels.

- **Ambassadeurs de Nuit** : Déploiement d'agents de l'**Archipel de la Médiation** pour gérer les sorties d'établissements et la pédagogie de rue.
- **Conseil de la Nuit** : chaque conseil de quartier ajuste les règles chaque mois, garantissant que la "Destination Vitalité" reste un plaisir partagé.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

ACTION	INVESTISSEMENT	MODALITÉS / GAINS
Portage Foncier (Sortie/Relogement)	800 000 € (Ligne de crédit revolving)	Achat/Revente ou Mise en location ciblée. Patrimoine conservé par la Ville.
Plan Acoustique "Bouclier Sommeil"	300 000 € / an	Aide aux travaux riverains (Taxe de séjour / Subventions).
Médiation Nocturne	200 000 € / an	Financement 70% État (TZCLD).

OBJECTIF : NARBONNE RETROUVE SON RANG DE VILLE MÉDITERRANÉENNE VIVANTE, OÙ L'INDIVIDU NE PEUT PLUS FAIRE TAIRE LE COLLECTIF.

9.16 L'ARCHIPEL DE LA MÉDIATION : L'INGÉNIERIE DE LA PRÉSENCE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA VISION : "Substituer le regard de l'algorithme par celui du médiateur." La sécurité narbonnaise ne doit plus reposer sur une surveillance technologique froide et déshumanisante. Nous créons une "infrastructure de la présence" où l'humain occupe le terrain pour apaiser les tensions, restaurer l'autorité sociale et saturer l'espace public face aux réseaux illégaux.

1. LE CONSTAT : L'ÉCHEC DU TOUT-NUMÉRIQUE

La multiplication des caméras n'empêche ni les incivilités ni le sentiment d'insécurité. Au contraire, elle accompagne le retrait des services publics et laisse le champ libre aux hiérarchies parallèles.

- **Déshumanisation** : La surveillance passive ne dialogue pas, elle constate après coup.
- **Privatisation de l'espace** : Faute de présence légitime, des halls d'immeubles et certaines places sont "privatisés" par des trafics ou des comportements hostiles.
- **Police saturée** : Nos forces de l'ordre perdent un temps précieux sur des conflits de voisinage ou d'usage, au détriment de leurs missions régaliennes.

2. L'OUTIL : L'ARCHIPEL DE LA MÉDIATION

Nous ne considérons pas la médiation comme une variable sociale, mais comme un **Service Public**. C'est un pilier de l'infrastructure urbaine.

- **Maillage de terrain** : Déploiement d'agents formés, visages connus et reconnus issus d'associations d'éducation populaire, de régies de quartier ou d'entreprise à but d'emploi, dont la mission est d'occuper physiquement l'espace (halls, parcs, rues) pour casser les stratégies d'évitement.
- **Intervention précoce** : Le médiateur intervient par le dialogue avant que les tensions ne dégénèrent en incidents graves, jouant un rôle de catalyseur de paix publique.
- **Recentrage Régalien** : En assurant la tranquillité quotidienne, la médiation permet à la Police Municipale et Nationale de se concentrer sur l'intervention urgente et le démantèlement des réseaux criminels.

3. L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE : LE "MODÈLE DES 10%"

La force de ce projet réside dans sa capacité à capter des financements extérieurs massifs. **La Ville ne porte que 10 % du coût direct des postes.**

- **Levier Bailleurs (TFPB)** : Utilisation de l'exonération de Taxe Foncière des bailleurs sociaux (OPH / Habitat Audois) pour financer la présence humaine au sein des résidences.
- **Levier Insertion (État & Europe)** : Captation des fonds FSE+, des dispositifs "Adultes-Relais" et du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation).
- **Clauses Sociales** : Chaque marché public de la ville (entretien, travaux) inclura une obligation de financement de médiation sur site, intégrée au budget d'investissement du chantier.

4. L'URBANISME SOCIALEMENT ACTIF

La sécurité est intégrée dès la conception et l'occupation des sols pour créer une "surveillance naturelle".

- **Récupération des rez-de-chaussée** : Transformer les locaux délaissés en cuisines en commun en ateliers de ressourcerie ou en locaux associatifs pour réintroduire des flux de vie légitimes là où les trafics s'installaient.
- **Audits de Marchabilité** : L'habitant évalue la sûreté de son quartier. Ces audits identifient les zones d'ombre et obstacles physiques pour guider les investissements en éclairage et aménagement.

5. GOUVERNANCE ET CONTINUUM DE SÉCURITÉ

Une organisation claire pour une efficacité maximale sans zones de flou :

- **Les Médiateurs** : Agents de proximité, ils gèrent le dialogue et les conflits d'usage.
- **La SCIC "Tremplin Sécurité"** : Coopérative locale assurant la sécurité des sites sensibles et des événements, offrant un débouché professionnel éthique.
- **Le Pôle des Élus OPJ** : Le Maire et ses adjoints utilisent leurs prérogatives légales d'Officiers de Police Judiciaire pour agir contre les marchands de sommeil et les dépôts sauvages.
- **Les Forces de l'Ordre** : Police Municipale et Nationale en appui opérationnel pour la lutte contre la délinquance.

OBJECTIF : UNE VILLE LISIBLE ET ACCUEILLANTE OÙ LA RENCONTRE REMPLACE LA PEUR.

9.17 SCIC "SÉCURITÉ ÉTHIQUE" : VERS UNE SÛRETÉ LOCALE ET ÉTHIQUE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA VISION : "Professionnaliser la vigilance pour sécuriser le territoire." La sécurité des sites publics et des grands événements ne doit plus être déléguée à des sociétés de gardiennage pratiquant le "low-cost" humain. Nous créons une ****Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**** dédiée à la sûreté. L'objectif est de transformer la surveillance en un métier de proximité, stable et éthique, où les agents sont de véritables partenaires de la tranquillité publique.

1. LE CONSTAT : LA PRÉCARITÉ DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Le secteur de la sécurité privée est aujourd'hui marqué par une forte rotation du personnel, des salaires bas et une absence d'ancrage local.

- **Déshumanisation :** Les logiques purement commerciales privilégient souvent le nombre de caméras ou de barrières au détriment de la qualité de l'interaction humaine.
- **Gaspillage Économique :** Les budgets municipaux alloués au gardiennage s'évaporent vers des dividendes sans profiter au tissu économique narbonnais.

2. L'OUTIL : UNE COOPÉRATIVE DE SÉCURITÉ

La SCIC "Tremplin Sécurité" est une structure hybride qui réunit autour d'une même table la Ville, les salariés et les usagers (associations sportives, organisateurs de festivals).

- **Gouvernance Partagée :** En tant que coopérative, elle ne cherche pas la maximisation du profit, mais la qualité du service. 100% des bénéfices sont réinvestis dans la formation des agents et l'équipement.
- **Un Parcours Professionnel Noble :** La SCIC offre des contrats stables (CDI) et des perspectives de carrière. Elle valorise les compétences de désescalade, de secourisme et d'accueil.
- **Connaissance du Terrain :** Recrutés localement, les agents connaissent les quartiers, les acteurs et les dynamiques de la ville, facilitant ainsi la prévention.

3. MISSIONS : DE LA SURVEILLANCE À L'ACCOMPAGNEMENT

La SCIC devient le partenaire privilégié de la vie municipale et associative :

- **Protection des Sites Publics** : Gardiennage des bâtiments municipaux, surveillance des chantiers pour éviter les dégradations et sécurisation des parkings. Cette commande publique permet d'assurer la viabilité de la SCIC.
- **Sécurisation Événementielle** : Gestion des flux et de la sûreté lors des grands événements (Festival, carnaval, rencontres sportives).
- **Appui à la Tranquillité** : Présence dissuasive et rassurante lors des horaires sensibles, en complémentarité étroite avec la Police Municipale et l'Archipel de Médiation.

4. UNE APPROCHE INCLUSIVE

La sécurité n'est pas qu'une question de force physique ; c'est un métier de relation et de vigilance sociale.

- **Féminisation du Métier** : La SCIC favorisera activement l'accès des femmes aux métiers de la sûreté. Une équipe mixte est souvent plus efficace pour apaiser les tensions et gérer des publics diversifiés (familles, jeunes, victimes).
- **Formation à la Désescalade** : Les agents seront spécifiquement formés à la communication non-violente et à la gestion des conflits sans usage de la force.
- **Accueil des Publics Vulnérables** : Formation spécifique pour l'assistance aux personnes en situation de handicap, aux seniors et à l'identification des violences sexistes et sexuelles lors des événements festifs.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

Le passage au modèle SCIC permet de stabiliser les coûts de gardiennage tout en améliorant radicalement la qualité de service.

POSTE	INVESTISSEMENT / COÛT	MODALITÉS
Apport au Capital Social (Ville)	150 000 €	Investissement initial pour le lancement de la structure (Actif).
Équipement et Technologie	100 000 €	Vêtements de fonction, radios, tablettes de suivi et véhicules légers.
Plan de Formation Annuel	50 000 € / an	Secourisme, désescalade, égalité, prévention des risques.
Chiffre d'Affaires Cible	Autofinancement	Remplacement des contrats de gardiennage privés actuels par des prestations SCIC.

**OBJECTIF : CRÉER UN "MODÈLE NARBONNAIS" DE SÛRETÉ ÉTHIQUE,
OÙ L'AGENT DE SÉCURITÉ EST UN MAILLON VALORISÉ ET RESPECTÉ
DE LA PAIX PUBLIQUE.**

9.18 VIOLENCES INTRAFAMILIALES : SORTIR DU CYCLE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "La sécurité d'une ville commence derrière les portes closes." La municipalité refuse de traiter les violences intrafamiliales comme une simple affaire privée. Le silence protège l'agresseur ; l'action publique doit protéger la victime. Nous déployons une **ingénierie de la protection** capable de briser les cycles de violence par une intervention immédiate, une mise à l'abri foncière et un accompagnement total vers l'autonomie financière et sociale.

1. LA RÉACTIVITÉ FONCIÈRE : LA MISE À L'ABRI IMMÉDIATE

Le premier maillon de la sûreté est l'extraction de la victime de l'emprise de l'agresseur. Cela impose une réponse immobilière sans délai.

- **Parc de Refuges Sécurisés :** La Ville affecte une partie de son parc immobilier à l'accueil inconditionnel. Ces logements "refuges" sont disponibles immédiatement, sans formalisme administratif préalable, pour garantir une mise à l'abri dès le signalement des faits.
- **Partenariat de Haute Précision :** La gestion de ces lieux est confiée à des structures associatives spécialisées. La Ville garantit la confidentialité absolue et la protection physique de ces adresses pour permettre une reconstruction en toute sérénité.

2. PROFESSIONNALISATION ET TOLÉRANCE ZÉRO

La puissance publique doit être exemplaire dans son accueil pour libérer la parole et sécuriser le parcours juridique.

- **Détection des "Signaux Faibles" :** Plan de formation rigoureux pour les Policiers Municipaux et les agents des services sociaux. L'objectif est d'affiner la détection de la maltraitance et d'assurer une prise en charge respectueuse, évitant la "double victimisation" lors du dépôt de plainte.
- **La Ville, Partie Civile Systématique :** Narbonne se constituera partie civile lors de chaque procédure judiciaire pour violences intrafamiliales commises sur son territoire. Cette stature de "Cité Active" marque une réprobation institutionnelle forte et apporte un soutien moral et juridique aux victimes.

3. EXPERTISE DES ASSOCIATIONS

Pour sortir définitivement de la violence, il faut regrouper les forces de soutien dans des lieux clairement identifiés.

- **Coordination des Services** : Soutien vers des centres névralgiques regroupant les services de santé, l'accès au droit (juristes, avocats) et le soutien à la parentalité.
- **Lieux de solidarité** : Ces lieux permettent un suivi pluridisciplinaire pour transformer la victime en une citoyenne actrice de sa propre vie, protégée par un réseau de solidarité territoriale concrète.

4. L'AUTONOMIE RÉELLE : TRAVAIL ET MONNAIE LOCALE

La dépendance financière est souvent le verrou qui maintient la victime sous emprise. Nous utilisons nos leviers économiques pour briser ces chaînes.

- **Aide administrative** : Le non recours aux droits et aide fragilise les victimes. Les victimes sont accompagnées pour faire valoir leurs droits, tous leurs droits.
- **Accès Prioritaire à l'EBE** : Les victimes bénéficient d'un accès facilité aux dispositifs de l'**Entreprise à But d'Emploi (TZCLD)** pour retrouver rapidement une activité professionnelle stable, valorisante et déconnectée de l'influence de l'agresseur.
- **Aide d'Urgence en "Cers"** : Octroi d'une aide vitale libellée en monnaie locale. Cela permet de couvrir les besoins immédiats (nourriture, hygiène, transport) via les commerces partenaires, offrant une solution de subsistance hors des circuits bancaires classiques qui peuvent être tracés ou bloqués par l'agresseur.
- **Garde d'enfant** : Accès prioritaire aux dispositifs de garde d'enfant pour soulager les personnes en situation de fragilité.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

La protection des membres les plus fragiles est le socle de l'unité du corps social.

DISPOSITIF	INVESTISSEMENT / ACTION	OBJECTIF
Logements "Refuges"	Mobilisation de 10 à 15 appartements	Mise à l'abri immédiate et inconditionnelle.
Aide aux associations	400 000 € (Aménagement et pilotage)	Guichet unique de coordination et de résilience.
Plan de Formation "Signaux Faibles"	60 000 € / an	Formation continue Police Municipale et agents CCAS.
Fonds d'Urgence en Cers	80 000 € / an	Aide vitale dématérialisée et sécurisée pour les victimes.

**NOTRE ENGAGEMENT : AUCUNE NARBONNAISE, AUCUN ENFANT NE
DOIT RESTER SEUL FACE À LA VIOLENCE. LA VILLE EST VOTRE
BOUCLIER.**

9.19 URBANISME INCLUSIF

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Une ville pensée pour les femmes est une ville sûre pour toutes et tous." L'espace public n'est pas neutre ; il a longtemps été conçu par et pour un usager standard (masculin, valide, motorisé). Nous proposons une rupture vers un **urbanisme féministe et inclusif**. L'objectif est de mettre fin aux stratégies d'évitement en agissant sur la visibilité, la qualité des sols et l'animation des rez-de-chaussée pour garantir une autonomie réelle à chaque habitante et habitant.

1. LE CONSTAT : UN URBANISME ANDROCENTRÉ

La morphologie urbaine actuelle de Narbonne génère des inégalités de vécu et de mouvement.

- **Les Stratégies d'Évitement :** Faute d'un aménagement rassurant, de nombreuses femmes, seniors ou personnes à mobilité réduite renoncent à certains trajets ou horaires. La "géographie de la peur" restreint le droit à la ville.
- **L'Invisibilité des Zones d'Ombre :** Les recoins, les éclairages défaillants et les vitrines mortes créent des points de rupture dans le continuum de sécurité.
- **L'Obstacle au Quotidien :** Un trottoir dégradé ou trop étroit n'est pas qu'un défaut technique ; c'est une entrave qui complique les déplacements liés à la vie quotidienne (poussettes, fauteuil roulant, courses, déambulateur, accompagnement).

2. LA MÉTHODE : LES MARCHES EXPLORATOIRES

La sécurité ne peut s'évaluer par des statistiques froides. Elle doit s'appuyer sur l'expertise d'usage et le ressenti.

- **Le Diagnostic des Habitantes :** Nous organiserons avec les médiateurs des "marches exploratoires" non-mixtes ou ciblées (seniors, parents). Ces déambulations nocturnes permettent d'identifier précisément les sources d'inconfort : une haie trop haute, une rue mal éclairée, un angle mort, un sentiment d'enfermement.
- **L'Expertise du Vécu :** Ce ne sont plus les techniciens seuls qui dessinent la ville, mais les usagères qui dictent les priorités d'aménagement. Si une rue est praticable et rassurante pour une femme seule à 23h, elle devient accessible à l'ensemble de la population.

3. LA DOCTRINE : "LES YEUX SUR LA RUE"

La sûreté réelle dépend de la vitalité de l'espace public. Nous passons d'un urbanisme défensif (caméras) à un urbanisme de la vie quotidienne.

- **Rez-de-chaussée Actifs** : La vacance commerciale est un facteur d'insécurité. Nous favoriserons l'installation d'activités diversifiées, de services de proximité comme les cuisines en commun et de lieux de vie associatifs dans les locaux vacants.
- **La Surveillance Naturelle** : Un rez-de-chaussée occupé et éclairé offre une présence humaine bienveillante. La lumière qui émane des vitrines et le passage régulier des usagers régulent naturellement l'espace, rendant la délinquance de rue plus difficile.
- **Lisibilité et Transparence** : Nous agissons sur la perméabilité visuelle. La ville doit être dégagée, sans "zones de repli" cachées, pour permettre une vision claire de son environnement immédiat.

4. L'INFRASTRUCTURE DE LA SÉCURITÉ

L'investissement matériel est le prolongement direct du diagnostic social.

- **Éclairage de Confort** : Sortir du simple éclairage routier pour passer à un éclairage piéton, à hauteur d'humain, avec une colorimétrie chaude et rassurante. Priorité aux zones identifiées comme "trous noirs" lors des marches exploratoires.
- **Sols Qualitatifs** : Un sol lisse, propre et bien entretenu facilite non seulement la marche mais signale aussi que l'espace est respecté et surveillé par la collectivité (voir fiche Propreté).

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

L'urbanisme inclusif prévient les coûts de la vidéosurveillance et renforce l'attractivité du centre-ville.

ACTION	INVESTISSEMENT	OBJECTIF
Plan "Lumière et Visibilité"	1 200 000 €	Supprimer les zones d'ombre critiques (priorité femmes/seniors).
Aménagement Rez-de-Chaussée	400 000 €	Aides à la remise en état pour activités de proximité.
Urbanisme de Proximité (Trottoirs)	800 000 € / an	Élargissement et lissage des cheminements stratégiques.
Marches Exploratoires & Concertation	Frais de fonctionnement	Pilotage par les services démocratie locale et égalité.

OBJECTIF : UNE VILLE OÙ CHAQUE FEMME PEUT OCCUPER L'ESPACE PUBLIC SANS STRATÉGIE D'ÉVITEMENT, DE JOUR COMME DE NUIT.

9.20 ÉCLAIRAGE INTELLIGENT : PASSER DE L'AMPOULE À LA SENTINELLE

FICHE TRANQUILLITÉ & VIVRE ENSEMBLE

LA PHILOSOPHIE : "Ne plus seulement éclairer la route, mais protéger la ville." Le "Plan Lumière" actuel se limite à une modernisation technique tardive (remplacer les vieilles ampoules par des LED pour faire des économies). C'est nécessaire, mais insuffisant. Le Maire-Ingénieur propose un saut technologique : transformer le lampadaire en une **colonne vertébrale intelligente**. Il ne doit plus s'allumer bêtement à heure fixe, mais réagir à la présence humaine, écouter le bruit de la rue et surveiller la qualité de l'air. et il doit programmer la maintenance dès que l'avenue de Bordeaux est dans le noir.

1. LA RUPTURE : ÉCLAIRER À HAUTEUR DE PIÉTON

Aujourd'hui, l'éclairage baisse d'intensité ou s'éteint selon un horaire rigide (ex : minuit), créant un sentiment d'insécurité pour ceux qui rentrent tard.

- **Le "Train de Lumière" :** nous généralisons la **télégestion avec détection de présence**. Dans les quartiers résidentiels, l'éclairage reste en veille économique (10%) mais remonte instantanément à 100% dès qu'un piéton ou un vélo est détecté.
- **L'objectif :** concilier l'économie d'énergie maximale avec la sécurité totale des travailleurs de nuit et des femmes (voir fiche **Urbanisme Inclusif**). La lumière suit l'humain.

2. LE LAMPADAIRE SENTINELLE : L'OREILLE DE LA VILLE

Puisque le réseau est déjà là, nous l'utilisons pour rentabiliser nos politiques de sécurité et de santé sans creuser de nouvelles tranchées.

- **Radar Sonore :** installation de capteurs acoustiques sur les mâts des boulevards et axes critiques. Ils permettent de localiser et d'identifier les véhicules en infraction sonore (échappements libres, rodéos), rendant enfin efficace notre lutte contre le bruit (voir fiche **Rodéo & Bruit**).
- **Nez Électronique :** déploiement de micro-capteurs de qualité de l'air sur les lampadaires des écoles et des zones proches des sites industriels. C'est l'outil indispensable de notre **Transparence Industrielle** pour mesurer la pollution réelle (particules fines) au niveau de la rue.

3. FINANCEMENT : LES ÉCONOMIES PAIENT L'INFRASTRUCTURE

Le remplacement des lampes actuelles par des LED intelligentes génère 70% d'économies d'électricité immédiates.

- **Le Cercle Vertueux** : nous n'endetterons pas la ville pour l'éclairage. Nous utilisons un mécanisme financier (Intracting) où les économies réalisées sur la facture d'électricité remboursent directement l'emprunt des nouveaux équipements en 5 ans. Au-delà, c'est du bénéfice net pour le budget municipal.
- **Support Énergétique** : les nouveaux mâts seront pré-équipés pour accueillir les panneaux solaires et batteries de notre projet **Soleil Partagé**, visant l'autonomie quartier par quartier.

4. BIODIVERSITÉ : LA TRAME NOIRE

La lumière blanche standard des LED actuelles est un piège mortel pour les insectes et perturbe la faune.

- **Spectre Adapté** : contrairement au "blanc froid" souvent installé pour son rendement, nous imposons des LED à température "chaude" (ambrée, < 2200K) près des zones naturelles (Canal, Clape).
- **Cohabitation** : cette lumière préserve les chauves-souris, qui sont nos meilleures alliées naturelles contre la prolifération des **Moustiques**. Éteindre ou adapter la couleur, c'est aussi une question de santé publique.

NOTRE ENGAGEMENT : UN ÉCLAIRAGE QUI VOIT, QUI ENTEND ET QUI RASSURE. FINI LE "TROU NOIR" À MINUIT.

9.21 NARBONNE RESPIRE : LE PLAN "ÎLOTS DE FRAÎCHEUR"

FICHE URBANISME & SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

code Code

LA VISION : "L'ombre n'est pas un luxe, c'est une nécessité de santé publique." Dans une ville méditerranéenne, les "dents creuses" (terrains non bâtis) sont nos derniers remparts contre les canicules. Nous proposons une troisième voie entre le bétonnage et l'immobilisme : un processus démocratique pour protéger la fraîcheur sans dépenser d'argent public.

1. LE DIAGNOSTIC CITOYEN : IDENTIFIER L'UTILE

Nous ne bloquerons pas la construction par idéologie, mais par utilité thermique réelle. C'est l'expertise d'usage des habitants qui guide la mairie.

- **La Carte de la Fraîcheur** : Inventaire participatif où les Narbonnais signalent les parcelles boisées indispensables à leur rue.
- **Validation Technique** : Les services d'urbanisme analysent l'impact réel (ombre portée, perméabilité) pour confirmer l'intérêt climatique.
- **La Règle** : Si les voisins ne se manifestent pas, le droit de construire s'applique. S'ils confirment un besoin de fraîcheur, le bouclier s'enclenche.

2. LE TRANSFERT DE DROITS : "DÉPLACER SANS SPOLIER"

Pour protéger un terrain sans léser son propriétaire, nous utilisons un levier juridique puissant du code de l'urbanisme.

- **Le Classement** : La parcelle est classée en **Espace Boisé Classé (EBC)** ou Trame Verte. Elle devient constitutionnellement inconstructible.
- **La Compensation** : En échange, la Ville autorise le propriétaire à transférer ses "m² constructibles" sur un autre de ses projets situé dans une zone de densification acceptée (ex : entrées de ville).
- **Résultat** : Le propriétaire conserve son capital patrimonial, mais le quartier conserve ses arbres.

3. LE FONDS "NARBONNE FRAÎCHEUR" : LE RACHAT CITOYEN

Si un propriétaire veut vendre et qu'un transfert de droits n'est pas possible, nous activons le levier du mécénat territorial.

- **Fonds de Dotation Municipal** : Création d'une structure non lucrative dédiée à l'acquisition d'espaces verts de proximité.
- **Le Don Défiscalisé** : Les riverains finançant le sauvetage du terrain bénéficient d'une **réduction d'impôt de 66%**. Un don de 1 000 € ne coûte réellement que 340 €.
- **Le Bouclier de Préemption** : La Ville utilise son droit de préemption pour acheter le terrain au prix du marché avec les fonds collectés. C'est un rachat ciblé par ceux qui en profitent, pas par l'impôt global.

4. LE BAIL DE CONSERVATION : ZÉRO CHARGE POUR LA VILLE

Une fois sauvé, l'îlot de fraîcheur ne doit pas devenir un gouffre financier pour la commune.

- **Propriété Publique Inaliénable** : La Ville reste propriétaire du sol pour garantir qu'on ne construira jamais à l'avenir.
- **Gestion Privée (Bail de 99 ans)** : La gestion et l'entretien sont confiés via un bail emphytéotique au Fonds de Dotation ou à une association de quartier.
- **Autonomie** : Ce sont les bénéficiaires directs de la fraîcheur qui assurent l'entretien. La Ville se contente d'un rôle de contrôle sanitaire et de sécurité des arbres.

LES BÉNÉFICES DU MODÈLE

- **Justice Sociale** : On n'utilise pas l'argent de tous pour le jardin de quelques-uns, mais on offre le cadre légal pour l'auto-organisation.
- **Paix Civile** : On remplace les recours juridiques épuisants par une solution de rachat ou de transfert négociée.
- **Neutralité Fiscale** : Le dispositif repose sur le mécénat et l'ingénierie juridique, préservant ainsi les capacités d'investissement de la Ville.

**NOTRE ENGAGEMENT : CHAQUE QUARTIER DOIT GARDER SON
POUMON VERT POUR RESTER HABITABLE EN 2050.**

Chapitre 10

ANNEXES & TABLEAUX DE BORD

10.1 TABLEAU DE BORD DES BAILLEURS SOCIAUX

Données estimées 2026.

ORGANISME	Statut Juridique	Qui contrôle ? (Gouvernance)	VILLE	AGGLO
DOMITIA HABITAT	OPH	Le Grand Narbonne (Majoritaire au CA)	~ 3 200	~ 3 900
ALOGEA	ESH	Actionnaires Privés (Action Logement, Salariés...)	~ 1 500	~ 2 000
HABITAT AUDOIS	OPH	Département de l'Aude (Conseil Départemental)	~ 800	~ 1 800
CDC HABITAT / ADOMA	ESH / Public	État / Caisse des Dépôts	~ 900	~ 1 000
MARCOU HABITAT	SCIC	Coopérateurs	~ 400	~ 500
AUTRES (Erilia, Un Toit pour Tous...)	Divers	Groupes Nationaux	~ 600	~ 800

- **OPH** : Office Public de l'Habitat
- **ESH** : Entreprise Sociale pour l'Habitat
- **SCIC** : Société Coopérative

10.2 TABLEAU DE BORD (2025/2026)

L'HABITAT À NARBONNE

INDICATEURS	Ville	Agglo
PARC DE LOGEMENTS		
Nombre total de logements	39 340	120 000
Résidences Principales	29 600	65 800
Résidences Secondaires	6 800	47 700
Logements Vacants	2 950	6 400
LOGEMENT SOCIAL (LLS)		
Parc Social Total (Nombre)	7 400	9 200
Part du parc (Taux SRU)	25 % (Objectif atteint)	~14%
Demandes en attente (Stock)	4 000	6 000
Attributions annuelles (Flux)	~ 570	~ 850
CONSTRUCTION		
Construction neuve (logts/an)	350 - 400	500 - 600

Sources : INSEE (RP 2021/2022), PLH Grand Narbonne, PLU Narbonne (Approuvé 2025), Sitadel (Construction), Données Bailleurs (2025).

10.3 TABLEAU DE BORD : SECTEURS ET EMPLOYEURS

Répartition de l'activité économique et identification des principaux pôles d'emploi. Données basées sur les recensements INSEE et CCI Aude. Calculs établis par nos soins.

INDICATEURS GLOBAUX	Données (Commune)
NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS	~ 24 800
Part des salariés (vs non-salariés)	86,5 %

RÉPARTITION PAR SECTEUR	Part de l'emploi	Analyse
Commerces, Transports, Services	51,4 %	Secteur dominant (Tourisme/Consommation)
Administration, Santé, Enseignement	36,2 %	Au-dessus de la moyenne nationale
Construction et BTP	6,8 %	Soutenu par la croissance démographique
Industrie	5,1 %	Déficit structurel majeur
Agriculture	0,5 %	Marginal en nombre d'emplois directs

PRINCIPAUX EMPLOYEURS DU BASSIN

Le territoire dépend fortement de quelques gros pourvoyeurs publics et de la santé.

- **Centre Hospitalier de Narbonne** : ~ 1 600 salariés (1er employeur).
- **Ville de Narbonne et Grand Narbonne** : ~ 1 400 agents.
- **Grande Distribution (Leclerc, Carrefour, Auchan)** : ~ 900 salariés cumulés.
- **Orano Malvési (Industrie Nucléaire)** : ~ 350 salariés (seul site industriel majeur).
- **Hôpital Privé du Grand Narbonne (Ex-Polyclinique)** : ~ 300 salariés.

Sources : INSEE Dossier Complet Narbonne (2020/2021) - CCI Aude (Chiffres clés du territoire).

LE DÉFI : SORTIR DE LA DÉPENDANCE AU TERTIAIRE ET AU PUBLIC.

10.4 TABLEAU DE BORD : STRUCTURE DE L'EMPLOI

Analyse sociologique et démographique du bassin d'emploi Narbonnais. Données basées sur les derniers rapports INSEE et diagnostics territoriaux.

INDICATEURS CLÉS	Narbonne	Moyenne Nationale
DYNAMIQUE GÉNÉRALE		
Taux de chômage (Bassin d'emploi)	~ 11,5 %	~ 7,5 %
Taux de pauvreté	21 %	14,5 %
Part des résidents travaillant hors commune	28 %	-
SOCIOLOGIE DES ACTIFS (CSP)		
Cadres et professions intellectuelles	9,8 %	18,5 %
Professions intermédiaires	21,4 %	24,5 %
Employés	35,2 %	27 %
Ouvriers	22,1 %	19 %
JEUNES ET PRÉCARITÉ		
Chômage des 15-24 ans	~ 32 %	~ 18 %
Part des emplois précaires (CDD/Intérim)	18,5 %	12 %

Note d'analyse : Narbonne souffre d'un déficit marqué de cadres et de fonctions de direction (deux fois moins que la moyenne nationale). Cette structure "bas de gamme" explique la fuite des jeunes diplômés et la dépendance aux revenus de transfert.